JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 635,175

23ME ANNEE—No 238 MONTREAL, LUNDI 12 AOUT 1907 14 PAGES—UN CE IN

LA MORT TRAGIQUE D'UN JEUNE HOMME

Il n'était au pays que depuis six semaines et devai se marier prochainement. — Encore une victime de l'onde.

Charles Haynes, âgé de 25 ans, et domicilié au No 9 de la rue Montmorency, s'est noyé, hier matin, à 9 h. 15, à quelques verges seulement du châlet du Club Nautique du Grand Tronc.

Trois des compagnons du défunt ont été témoins du fatal accident.

Les quatre jeunes gens faisaient une promenade en chaloupe, quand soudain l'embarcation chavira. Ils ne se trouvaient alors qu'à une vingtaine de pieds de la petite île qui fait face à la maison du club. La victime venait de déclarer à ses compagnons qu'elle pouvait nager, mais à peine tombait-elle à l'eau, qu'elle coulait à pic. On lui avait jeté une rame, mais Haynes n'avait pu saisir cette planche de salut. Alors M. William P. Hannan, 105 rue Charron, un excellent nageur, plongea quand il vit disparaître son ami, mais Haynes saisit le sauveteur avec une force extrême. M. Haynes fut même entraîné deux fois, sous l'eau, et ce n'est qu'au prix de mille difficultés qu'il parvint à faire lâcher prise à son ami.

Hannan monta ensuite à la surface, attendant que Haynes apparaîtrait une autre fois, pour le saisir, mais il n'en fut rien. La mort avait fait son oeuvre.

Vingt minutes plus tard, on aperçut le cadavre flottant entre deux eaux.

Les compagnons de Haynes le transportèrent au rivage où l'on tenta tout ce qui était humainement possibi pour ramener l'infortuné, tout fut inutile.

Quand M. Hannan parvint à se faire lâcher de l'étreinte du malheureux, il était si faible que c'est à peine s'il put gagner le rivage à la nage. Son épaule portait les marques non équivoques de la lutte terrible qu'il eut à soutenir pour ne pas être étouffé dans l'abîme.

La victime n'était arrivée ici que depuis six semaines. Haynes travaillait aux usines du Grand Tronc, comme ajusteur de machines. Il devait se marier prochainement, et sa promise, d'après ce qu'il aurait déclaré à quelqu'un devait venir le joindre au Canada.

Tout le temps qu'il s'est débattu dans les flots, Haynes n'a pas fait entendre un seul cri, ni une parole.

EXPLOSION D'UN POELE

DEUX PERSONNES BRULEES GRIEVEMENT AU COURS DE L'ACCIDENT.

Québec, 12 — Deux personnes brûlées, c'est le résultat, de l'explosion d'un poêle à gaz.

Vers minuit, samedi soir, une alarme sonnée à la boîte 36, appelait les pompiers au No 23 rue Saint-Jérôme, l'endroit de l'explosion. On s'aperçut en arrivant que les occupants de la maison, M. et Mme Pierre Saint-Michel, avaient été horriblement brûlés aux mains et à la figure. Madame St Michel était la plus souffrante, ses blessures étant plus profondes. On fit mander un médecin et, hier matin, l'ambulance transportait les deux malheureuses victimes à l'Hôtel-Dieu.

LES MARCHANDS DETAILLEURS

Faute d'espace, nous sommes forcé de remettre à demain les intéressants détails du grand pique-nique que l'Association des marchands-détailleurs (section de Montréal) doit avoir jeudi, le 15 du courant, au Parc Dominion.

LES EMPLOYES DES TRAMWAYS

L'Association mutuelle des employés de tramways à Montréal aura son pique-nique annuel au Parc Dominion au cours de la semaine du 19 août.

"La Presse" publiera demain des détails intéressants à ce sujet.

LA VILLE D'ESSEX EST DÉVASTÉE

Un wagon chargé de dynamite fait explosion. — Trois personnes sont tuées et plus d'une centaine sont blessées. — Les pertes immobilières s'élèvent à plus de $250,000.

Essex, 12 — Par le fait d'une négligence que l'on n'hésite pas à qualifier de criminelle, et les responsabilités ne sont pas encore déterminées, deux employés du Michigan Central ont trouvé une mort horrible, et trois hommes gisent à l'hôtel-Dieu de Windsor, dangereusement blessés, sans compter qu'un grand nombre de citoyens de la ville portent encore les marques du désastre.

Le toit de la gare a été enlevé, quatre ou cinq manufactures sont en ruines et un nombre considérable de maisons privées,sont déséquilibrés, tordues, démantelées à un tel point que plusieurs devront être reconstruites. Les pertes immobilières s'élèvent à $250,000 et la malheureuse petite ville d'Essex, ne se relèvera peut-être pas du coup qu'elle a reçu.

Quand on voit tous les dégâts on s'étonne de ne pas compter plus de morts. Ce désastre fut causé par l'explosion d'un wagon rempli à demi de dynamite, lequel était en garage près de la gare d'Essex, samedi matin.

LES MORTS

Joseph McMary, serrefrein de Amherstburg.

Léo Coulin, serrefrein de Amherstburg.

Dr James Brien, malade, qui a expiré à la suite du choc de l'explosion.

LA CATASTROPHE D'ESSEX. — Ce qui reste du wagon dans lequel était la dynamite qui a fait explosion.

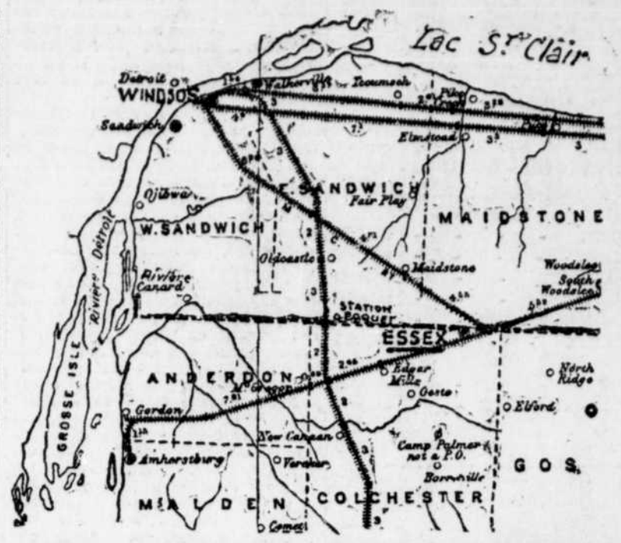

CARTE DE LA PARTIE DU COMTE D'ESSEX, ONT., OU SE TROUVE SITUEE LA PETITE VILLE D'ESSEX QUI A ETE DEVASTEE PAR UNE FORMIDABLE EXPLOSION.

Pour des travaux de construction de la voie ferrée, on aurait requis des explosifs puissants et deux fois par semaine un convoi amenait le voyage mystérieux qui restait en garage.

Vendredi le wagon fut placé à l'endroit ordinaire; il faisait une chaleur à dissoudre du radium et c'est certainement ce qui a déterminé la séparation du nitro des autres produits, ou bien les explosifs ont été mal fabriqués.

Quand le matin arriva, sur la voie, on voyait des petites taches grasses et plus tard, quand une locomotive tira le wagon, les roues en passant sur les taches, déterminèrent de petites explosions.

Le conducteur Barry, trouvait drôle, sans excès, la besogne qui lui incombait de trainer des mortels pétards, et comme un badaud lui faisait remarquer les petites explosions, il alla visiter le wagon et découvrit que les boites étaient maladroitement emplées. Le serrefrein McNary en re-

A suivre sur la page 5

BLESSES GRAVEMENT

James Brown, blessures internes; James Madigan, cinq coupures à la tête, épaule démie; A. O. Stimers, grande entaille, condition critique; Thos. Barey, conducteur, tête taillade; David Coltrell, tout le corps contusionné.

BLESSES LEGEREMENT

J. A. Abbott, coupure à la tête; D. Hess, coupure au visage; M. Farough, coupure à la tête; B. Esseltine, nez coupé; N. de J. Bailey, coupure à la tête; M. de J. Martin, coupure à la tête; J. Xylanti, coupure à la tête; J. R. Cenies, blessure à la tête; Mlle Cockburn, Mme Stimers, légèrement blessées aux mains et à la tête.

LES FRASQUES D'UNE VACHE

L'effronté quadrupède grimpe un escalier de 20 marches, entre dans un salon et ruine le mobilier, de bonne heure, ce matin.

UNE VISITEUSE MATINALE QUI GRIMPE LES ESCALIERS ET ENFONCE LES BIBLIOTHEQUES.

Mme F. Mitchell, 24 rue Rivet, recevait, à 7 heures, ce matin, une visiteuse de façons fort peu civiles et dont l'éducation laisse évidemment à désirer.

Pour arriver au logis des époux Mitchell, il faut grimper un escalier de vingt marches, à l'intérieur. Mme Mitchell entendit des pas lourds dans l'escalier et l'on frappa violemment à sa porte.

Ne sachant quelle visite matinale lui tombait dessus, elle accourut et ouvrit. Quel ne fut pas son effarement d'apercevoir devant elle

UNE TETE ENORME,

emmanchée de deux terribles cornes et aux yeux sanglants dans la pénombre.

Sans perdre une seconde, et sans invitation préalable, comme bien on pense, la vache fonce tout droit devant elle, entre dans le salon, en coup de vent, enfonce une bibliothèque et une étagère, et pour comble d'abomination, gâte le tapis d'une façon scandaleuse, sans tenir le moindre compte du lieu où elle se trouve.

Ce n'est qu'après des efforts surhumains et en appelant les voisins à son aide, que Mme Mitchell put se défaire de cette exécrable visiteuse, qui redescend enfin l'escalier en

MUGISSANT SON DEPIT.

Le propriétaire du quadrupède, M John Coombes, marchand de bétail, fut aussitôt sommé d'avoir à payer les dommages causés au mobilier de Mme Mitchell. Celle-ci demande $10 ; il en offre $8. On ne sait si l'affaire s'arrangera sans recourir au tribunal conciliateur de Dame Justice.

LACHES PERSECUTIONS D'UN INFAME

M. Alfred Bélanger, respectable cultivateur de Louiseville, est victime des persécutions d'un fou ou d'un infame individu. --- Lettres anonymes et exploits d'un vandale. Désastre sur désastre.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Louiseville, 11 — Un crime qui a soulevé l'indignation générale et qui aurait mérité un châtiment exemplaire à son auteur, si on l'avait surpris, vient d'être perpétré à Louiseville, dans des circonstances particulièrement cruelles et repoussantes. Monsieur Alfred Bélanger, l'un de nos cultivateurs les plus estimés, en est

ENCORE LA VICTIME

Il y a environ quatre mois, le feu éclatait dans une grange appartenant à M. Bélanger et la réduisait bientôt en cendres, malgré les efforts désespérés de la brigade de Louiseville qu'on avait en toute hâte mandée sur le théâtre de l'incendie. On se perdit en conjectures sur la cause qui avait déterminé ce désastre. Les soupçons et les commentaires les plus divers allèrent leur train pendant quelques jours, mais à la fin on en attribua généralement la faute à un fumeur imprudent. Bien que les pertes fussent très lourdes, M. Bélanger ne se découragea pas et il éleva bientôt sur les ruines de l'ancienne grange, une nouvelle bâtisse, grande et confortable dont le besoin s'imposait à l'approche de la fenaison. Les travaux étaient en bonne voie d'avancement, quand il y a environ trois semaines M. Bélanger reçut une lettre anonyme le menaçant d'un nouveau malheur et prédisant que cette granke dont la construction lui occasionnait une si grande dépense d'argent et de travail, deviendrait également la proie des flammes avant que

L'ANNEE FUT ECOULEE.

La lettre était conçue en termes d'une ignoble violence et accompagnée d'injures d'une telle bassesse que la famille Bélanger n'y prêta pas autrement attention. On crut avoir affaire à un déséquilibré, en mal de haine et de sottise, et l'on déchira l'ordurière missive. Au bout de quelques jours, cependant, et comme on n'y pensait plus, M. Bélanger aperçut, un beau matin, en entrant dans sa grange, un écriteau en bois, placé bien en évidence et sur lequel l'on avait écrit au crayon avec, semble-t-il, une ignorance voulue, de toute orthographe, les mots suivants que j'y ai lus moi-même : "On mettra le feu dans une ou deux semaines ici, cherche qui", suivaient des paroles dégradantes qui peignaient bien l'auteur. Et tout de suite, une foule d'incidents vinrent confirmer combien l'individu qui s'était

AINSI ACHARNE

après la malheureuse famille, était résolu à mener sa triste et écoeurante besogne à bonne fin.

Une splendide voiture que M. Bélanger venait à peine d'acheter fut trouvée un jour si complètement lacérée, à coups de couteau, qu'elle est maintenant hors d'usage. Les fouets étaient brisés en morceaux, et les tapis de la voiture étaient en pièces.

Chaque jour on découvrait des poules étendues mortes dans les champs voisins. Des tentatives d'empoisonnement avaient lieu sur les animaux de l'écurie.

A tous les instants M. Bélanger constatait un nouveau méfait, tandis que de nouveaux avertissements aussi terribles faisaient leurs apparitions un peu partout sur les clôtures et sur les granges. En dépit d'une surveillance active qui n'avait de relâche, ni la nuit ni le jour, on ne put mettre la main sur l'infâme malfaiteur.

Les soupçons s'égarent dans toutes les directions ; d'autant plus que M. Bélanger ne se connaît pas d'ennemis, et que l'on se répugnait à croire que notre ville put renfermer dans son enceinte un être d'une si repoussante laideur.

Enfin, il y a une quinzaine de jours, M. Bélanger recevait une nouvelle lettre, écrite de la même main, dans laquelle on menaçait encore la pauvre victime

D'UNE CATASTROPHE

à brève échéance. Toutes les petites persécutions qui avaient signalé les jours précédents n'étaient que le prélude de l'oeuvre proprement dite à laquelle, disait-on, on voulait impatiemment la destruction de la nouvelle grange. La famille et les voisins, mis dans la confidence, étaient sur leurs dents. La surveillance se fit plus étroite et plus assidue, mais rien n'y fit et hier matin, au moment où toute la paroisse était réunie à l'église, la

GRANGE FLAMBAIT

M. Bélanger, après avoir assisté à la messe basse du matin était demeuré seul à la maison avec sa femme, tandis que ses enfants allaient à la grand'messe.

Il monta à sa chambre et quand il eut minutieusement examiné les environs, brisé par la fatigue de la veille, il se jeta un moment sur son lit. Mme Bélanger qui était restée dans la cuisine, entendit soudain un violent craquement qui la fit sursauter.

Elle crut un moment que le feu avait pris dans la cheminée, et elle appela son mari. On constata bientôt que nul danger n'était à craindre de ce côté, mais quand les époux, pressentant un nouveau malheur, mirent la tête à la fenêtre, ils reculèrent, pâles d'épouvante. Les flammes jaillissaient de la grange en tourbillons avec une violence augmentée par un vent assez fort, à ce moment-là.

M. Bélanger ne fit qu'un bond jusqu'à l'écurie et il parvenait, au risque de sa vie, à sauver deux chevaux qui hennissaient lamentablement dans le silence de cette

SCENE HORRIBLE

Le troisième cheval périt dans les flammes. Toute la semaine, grâce au temps propice qui avait succédé à la température mauvaise des semaines précédentes, on avait entassé cinq à six mille bottes de foin dans cette grange fatale. La veille au soir on y avait laissé

DEUX VOITURES

sans les décharger. Tout est brûlé de même que plusieurs harnais de prix et divers instruments d'agriculture. M. le curé Tessier venait de monter en chaire quand des pas précipités se firent entendre sur le perron de l'église et que le cri, "Au feu" résonna lugubrement dans le silence de la foule recueillie. Une affreuse panique s'empara de la foule. Heureusement, les portes, larges ouvertes, livrèrent un passage facile à l'assistance qui, en un clin-d'oeil se trouva transportée au dehors. Quand l'incendie fut localisé, un calme relatif fit place à l'impatience et tous se dirigèrent vers la demeure de M. Bélanger où le feu faisait rage, tandis que les pompiers de Louiseville se rendaient avec une admirable promptitude

OU LE DEVOIR

les appelait.

Heureusement le vent qui avait changé de direction épargna les granges voisines et la demeure de M. Bélanger. Le feu qui avait éclaté sur des bâtisses appartenant à M Désiré Voisard et M. le Dr Plante, fut bientôt sous contrôle, et la foule assista, impuissante et muette, à ce nouveau et terrible désastre qui s'abattait si cruellement sur l'un de nos meilleurs concitoyens.

Quand toute l'histoire des

LETTRES ANONYMES

et des menaces eut transpiré, un réel mouvement d'indignation s'éleva dans l'assistance. On disait librement qu'on devait écorcher vif le scélérat qui s'était rendu coupable d'un si grand crime. On nous assure qu'on a de forts soupçons, cette fois.

Une enquête doit s'instituer immédiatement et la population, tout entière, applaudira au châtiment que la justice ne manquera pas d'infliger à ce misérable incendiaire qui semble se rire de la loi.

La famille de M. Bélanger a la sympathie de tous dans ce nouveau malheur qui la frappe, et le malfaiteur, sans entrailles, a amassé une haine et une indignation qui pèseront lourdement sur sa tête au jour prochain de son arrestation.

Les pertes qui s'élèvent à plusieurs mille dollars, sont en partie couvertes par une assurance au montant de $1000.

SANGLANTES EMEUTES

Belfast, 12 — Des émeutes sanglantes ont lieu en ce moment et l'on a dû appeler les troupes à la rescousse.

La police qui voulait arrêter deux voyous a déterminé cette affaire.

Dans l'après-midi on a appelé la cavalerie qui a chargé à la place de l'infanterie.

Les blessés sont nombreux. Soldats et citoyens ont reçus de rudes coups.

LE COUTEAU A ST EVARISTE

L'individu qui a poignardé douze fois le malheureux cultivateur Cyrille Vachon est arrêté, sur l'ordre des conseillers. — Les responsabilités.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Evariste, Beauce, 12. — La justice va enfin s'occuper du drame qui vient d'ensanglanter notre paroisse. Les démarches commencées dans ce sens sont dues à l'initiative du conseil de Saint-Evariste.

MM. les conseillers ont tenu une assemblée spéciale pour discuter de la ligne de conduite à tenir dans les circonstances. On a décidé de faire arrêter sur-le-champ le nommé Napoléon Lessard, et de le faire conduire à la prison commune du district, à Saint-Joseph.

C'est M. Joseph Boutin, huissier, qui a été chargé d'exécuter les ordres du conseil.

La conduite de ce dernier rencontre l'approbation de tous les citoyens de la paroisse de Saint-Evariste. On va savoir enfin sur quelles épaules faire retomber les responsabilités de la tragédie.

Le témoignage de Cyrille Vachon lui-même, la victime, rend jusqu'à un certain point la tâche de la justice facile. Vachon semblent en effet admettre que c'est lui-même qui a été l'agresseur. Ce serait lui qui aurait provoqué la querelle, saisissant Napoléon Lessard à la gorge. Il dit ne se rappeler rien de ce qui s'est passé ensuite.

Les douze coups de couteau qu'il a reçus en disent toutefois assez sur le dénouement de cette fatale rencontre.

L'alcool ici encore est venu jouer son rôle néfaste, comme dans presque toutes les tragédies qui assombrissent de temps à autre nos campagnes.

Lessard et Vachon avaient en effet pris ensemble un bon nombre de consommations, avant d'en venir aux gros mots et aux coups.

Des citoyens mal renseignés avaient d'abord répandu la nouvelle de l'arrestation puis de la mise en liberté de Lessard par M. le maire J. Fortin. Il n'y a pas un mot de vrai dans tous ces racontars. Il est également faux que l'on ait tenté de régler l'affaire à l'amiable. Loin de là, tout le monde, ici, est anxieux de voir justice amplement rendue à chacun.

C'est jeudi seulement que Lessard a été appréhendé par l'huissier Boutin ; on ne pouvait donc songer à le remettre en liberté plus tôt, puisqu'il n'était pas arrêté.

Somme toute, M. le maire Fortin et tous ses collègues ont fait dans toute cette malheureuse affaire dignement leur devoir ; aux tribunaux d'agir maintenant à leur tour.

L'infortuné Vachon est aujourd'hui considéré comme hors de danger par les médecins.

CADAVRE EN PLEINE RUE

Lugubre découverte faite, hier matin, par un passant, avenue Mont-Royal — Une autre victim de la maladie de coeur.

A 4h. 30, hier matin, un passant a aperçu un individu couché en travers du trottoir, dans l'avenue Mont Royal. Il crut l'homme ivre, et fit part de sa découverte au constable Chartrand, de la station No 12.

Le constable examina le malheureux, et s'aperçut qu'il était mort, mais pour plus de sûreté, il appela le Dr Leprohon sur les lieux. L'homme de l'art déclara aussitôt que le policier ne s'était pas trompé, et le fourgon de la morgue fut appelé sur les lieux.

Le cadavre a été identifié peu après.

L'infortuné dont la mort ne remontait qu'à quelques minutes, s'appelait Joseph Doray; on ne connait pas son adresse. Doray a succombé à une maladie de coeur.

CES QUATRE CAS D'EMPOISONNEMENT

Deux des petits enfants sont encore en grand danger, mais le médecin espère les rappeler à la santé — La mère du petit Caron est veuve.

Les quatre petits enfants qui se sont empoisonnés, accidentellement, samedi, en buvant d'une certaine liqueur trouvée dans un champ, dans une bouteille, et dont nous rapportions samedi, le triste état, sont aujourd'hui à peu près hors de danger.

Le Dr Laurier qui a été appelé à leur donner ses soins ne peut, cependant, pas encore se prononcer, pour deux des petits malheureux, Antonio Caron, 9 ans, et Napoléon Lebeuf, 4 ans, qui semble avoir bu, en plus grande quantité, le fatal liquide.

Antonio Caron, l'un des enfants qui se sont empoisonnés accidentellement, vendredi soir.

Edmond et Marie Laure Lebeuf sont tout à fait rétablis.

La famille Lebeuf se compose du père, de la mère et de neuf enfants; pendant que Mme Caron, qui est veuve, depuis trois ans, est mère de trois enfants.

Le petit Antonio qui fréquente les classes chez les Soeurs Grises, était en vacances, et devait retourner, ce matin même chez les bonnes religieuses.

ON REPECHE UN CADAVRE

ON A REPECHE CE MATIN, LE CADAVRE DU JEUNE PAYNE.

(De correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 12 — Le cadavre du jeune Payne, un des préposés aux vivres de l'"Empress of Ireland" a été retrouvé flottant, dans le bassin Louise, hier, par M. Walter Fitzgerald.

Un des pieds du jeune homme est coupé et il porte une blessure grave à la tête également. On suppose que c'est en tombant que le garçon a dû se blesser.

Une enquête sera tenue ce matin.

LA PRESSE

Bureaux 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS
A New-York,
W. J. MORTON,
919 Brunswick Bldg., 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago,
W. J. MORTON,
M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER
Londres, Angleterre,
CHS. DEWYNTER, Limited,
11 Charing Cross Road.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (Limitée).
T. BERTHIAUME,
Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
10 AOUT

LUNDI	93,542
MARDI	93,508
MERCREDI	93,492
JEUDI	93,619
VENDREDI	93,546
SAMEDI	116,945
TOTAL	584,652
HEBDOMADAIRE	50,523
	635,175

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

97,442

M. C. R. DEVLIN ET L'HON. BLAKE

M. C. R. Devlin, député de Nicolet au parlement fédéral, a exprimé l'opinion suivante à l'occasion de la retraite de l'hon. Edward Blake de la vie publique.

"Le départ de M. Blake est une perte énorme pour le parti irlandais Aucun membre de ce parti n'était plus respecté et plus sincèrement dévoué à la cause de l'Irlande.

"On nous ditu quelquefois, au Canada, que M. Blake n'a pas fait à la chambre impériale une aussi bonne figure que ses admirateurs s'y attendaient. Cela est insensé, et ceux qui parlent ainsi ne comprennent pas la situation, car depuis son entrée au parlement impérial M. Blake a été une des figures les plus en vue de cette chambre.

"Ses discours habiles y ont créé une impression durable sur l'esprit du peuple britannique, et il a fait preuve de connaissances illimitées.

"Il ne faut pas oublier un instant que M. Blake a été, toujours, un député irlandais.

"Un député irlandais discute les questions impériales simplement dans leurs rapports avec l'Irlande.

"Il arrive que, si éloquent qu'il soit, un discours n'attire pas la moitié de l'attention accordée aux élucubrations insensées de quelque député anglais bien ordinaire. Il n'est pas nécessaire de dire aux Canadiens que M. Blake est un patriote; il l'était avant de quitter le Canada, il l'est aujourd'hui, si nous entendons par patriotisme un dévouement désintéressé et le service des intérêts de son pays.

"Est-il nécessaire de dire aux Canadiens que M. Blake est un orateur? De 1870 à 1890, qui a rempli plus que lui, l'esprit public? Quelle éloquence était plus admirée à la chambre impériale? Je l'ai entendu maintes et maintes fois prononcer de grands discours, mais je ne l'ai jamais entendu prononcer un discours faible.

"On l'écoutait à cause du respect qu'il imposait, à cause de ses connaissances, de son expérience, de sa sincérité, de sa haute réputation. Il occupait à la chambre une position élevée. Il était président du comité des sélections (Selection Committee) un des comités les plus importants de la chambre, et toute le monde sait le grand rôle qu'il a joué dans l'enquête sur les affaires sud-africaines, son merveilleux contre-interrogatoire, de Cecil Rhodes.

"Dans le parti irlandais, il était indispensable. Partout où il y a un Irlandais, M. Blake est connu. Aux Etats-Unis, en Australie, en Grande-Bretagne, sa voix a été entendue, et aucun député n'a reçu d'auditoires irlandais un meilleur acueil que l'hon. Edward Blake.

"Il est un membre dévoué de l'Eglise d'Angleterre, une Eglise qu'il aime et vénère, mais il a aussi été un zélé champion des droits des catholiques quand ces droits ont été attaqués ou menacés."

Chronique

GREVE LEGITIME

Elles ne le sont pas toutes, certes. Il y en a même un bon nombre qui sont vexatoires, odieuses, indignes des être civilisés pour qui ces revanches ont été inventées. Par contre, il y en a d'autres qui sont provoquées par des actes tellement révoltants, que non seulement on éprouve une réelle volupté à faire cause commune avec les grévistes, mais encore que l'on craindrait de passer pour lâche si on ne manifestait pas hautement en leur faveur.

Il est vrai qu'en général la sympathie du public n'est pas raisonnée. Tant que les intérêts de la masse ne sont pas lésés, ou du moins ne le sont pas d'une manière sensible et immédiate, on approuve les grèves. Au demeurant, ce sont des intermèdes dans l'existence, des récréations, parfois émouvantes, qui rompent la monotonie des choses. Cela vous procure l'occasion de prendre l'un ou l'autre parti et de pouvoir ainsi discuter et disputer à plaisir. Le mobile de la grève? On ne s'en préoccupe guère, et encore moins des secousses qu'elle peut produire ou des résultats économiques qu'elle peut entraîner. Aux yeux d'une infinité de gens, la grève est un duel, une partie de boxe, une lutte entre deux éléments, et le succès seul de l'un ou de l'autre adversaire entraîne leur enthousiasme.

Mais si la grève prive la généralité du public d'un objet de consommation indispensable, ou même d'un plaisir habituel, quand même les grévistes auraient été réduits à cette condition par des exactions insupportables, la foule hurlera de rage et la grève tombera sous l'impopularité. La foule ne demande pas aux grévistes d'avoir raison ; elle leur demande seulement de ne pas souffrir, elle, le moindrement, des conflits qu'ils provoquent délibérément ou qu'ils ne peuvent éviter.

Mais voici qu'une grève vient d'éclater dans la capitale officielle des Etats-Unis, grève tout à fait intéressante, parce que, chose rare, tout le monde comprend le motif qui l'a déterminée.

Tout le monde, non. Le directeur de l'Imprimerie nationale de Washington, qui l'a provoquée, est peut-être le seul qui ne se soit pas rendu compte de l'énormité de son action.

Ce qu'il a fait ? le monstre !

Il a ordonné l'enlèvement des miroirs qui se trouvaient dans les ateliers, pour empêcher les jeunes ouvrières—et même les vieilles—de s'y regarder depuis le matin jusqu'au soir.

C'était, à ce qu'il dit, l'unique occupation du personnel féminin. Se rendant compte que les défenses et les amendes n'auraient aucune action sur ces dames et sur ces demoiselles, le grand Lama de l'Imprimerie américaine n'a trouvé que ce moyen de couper court à ce qu'il considérait comme un abus.

A la nouvelle de cette mesure inconcevable, de ce vandalisme d'un autre âge, ces dames sont entrées dans une colère effroyable et ont répondu par une grève générale, sans même avoir envoyé une parlementaire auprès du directeur. Car elles étaient outrées, les pauvres chattes! Cette grève curieuse, si éminemment légitime qu'elle était inévitable, pourra s'appeler galamment la grève des miroirs.

Il est certain que cette grève n'étonnera personne, et l'on ne voit même pas comment, dans ces conditions, le chômage pourra prendre fin si le directeur persiste dans son fatal entêtement.

On peut, à la rigueur, venir à bout d'une grève basée sur l'intérêt, ou sur la solidarité coopérative, ou sur le plus ou moins de travail à fournir. Mais dans un conflit où des femmes seules sont en jeu—car les employés mâles de l'Imprimerie nationale n'ont pas voulu se solidariser avec les créatures, les mufles !—et qui prend uniquement sa source dans la coquetterie, il n'y a rien à faire, absolument rien à faire, sauf à raccrocher partout les miroirs.

Cette fois, les ennemis les plus déterminés de la grève sont bien obligés de reconnaître que le directeur a été bien imprudent et bien provocant. L'affaire ne s'arrangera que si l'on remet les choses en l'état où elles se trouvaient avant la mauvaise inspiration du directeur, et les grévistes ne toléreront qu'un seul changement: le renvoi de l'audacieux qui les a poussées à la révolte.

Toute la partie féminine de Washington est dans l'enthousiasme, ainsi que celle de l'Etat, du continent, du vieux monde et des autres parties de notre boule où la nouvelle a pénétrée. Toutes les femmes vont aller au secours des grévistes, car toutes, la grande dame, la bourgeoise et l'ouvrière comprennent la légitimité d'une grève après une telle violence, après un tel affront.

12-8—1907.

LAURENT BART.

LE DOCTEUR JOSEPH LEDUC

Le pharmacien montréalais bien connu, est décédé hier matin à sa maison d'été, à Dorionville — Une attaque d'urémie l'enleve à l'affection des siens, après quelques heures de maladie — Un bon citoyen.

Montréal pleure aujourd'hui la perte d'un de ses citoyens les plus connus et les plus respectés. Monsieur le docteur Joseph Leduc, le pharmacien du carré Chaboillez, a succombé hier à Dorion, à une attaque d'urémie.

Vendredi dernier, le regretté défunt vaquait encore à ses occupations et rien ne faisait prévoir sa fin soudaine. Samedi matin, on le trouva vers 7 heures sans connaissance dans son lit. Les docteurs Valois et Cartier, appelés en toute hâte, lui prodiguèrent les premiers soin. Comme aucun mieux ne se faisait sentir, ils eurent une consultation avec les docteurs Merrill, Brodeur et St Jacques. Tout fut inutile. Le malade reçut les derniers acrements. Sa Grandeur Mgr Bruchési le visita samedi soir, et hier matin, vers 11 heures, il rendait le dernier soupir, entouré de tous les membres de sa famille.

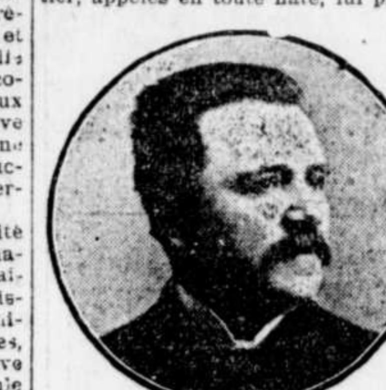

Feu le docteur Joseph Leduc, pharmacien de Montréal, décédé hier matin à Dorion, après une courte maladie.

Le docteur Leduc naquit le 19 mars 1850, à Saint-Basile le Grand. Il fit ses études au collège Sainte-Marie de Monnoir et gradua à l'université Victoria en 1872. Il ne pratiqua que quelques mois la médecine qu'il abandonna pour la pharmacie. Ce fut un des premier pharmaciens de la ville, un des plus consciencieux et des plus habiles. A l'heure de sa mort, il était à la tête de quatre pharmacies florissantes, dont deux dirigés par ses deux fils. Il avait fondé, il y a quelques années, en société avec son beau-frère, le docteur Gaspard Archambault, l'Institut vaccinogène de Montréal.

Le docteur Leduc épousa Mademoiselle Sara Archambault, fille de feu Camille Archambault, notaire de l'Assomption. Il laisse quatre enfants : MM. le docteur Joseph Leduc, médesin de l'hôpital Saint-Paul ; Paul, pharmacien ; Pierre, pharmacien, et Mademoiselle Thérèse.

M. le docteur Leduc était un citoyen distingué, un homme d'affaires probe et expérimenté., un chrétien convaincu. "La Presse" offre ses plus vives sympathies à la famille en deuil.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à la cathédrale, après l'arrivée du train de Dorion, à la gare Windsor, à 8.30 heures.

LE GENERAL PICQUART

Rochefort, 12. — Le ministre de la guerre, le général Picquart, a été insulté et assailli, dans la gare, par un ouvrier du nom de Lecoq.

Le minstre revenait de l'inauguration du Monument Grimaux quand un homme sortit de la foule et lui chacha au visage.

La foule s'empara du misérable et il fallut que le général lui-même l'arracha aux gens qui voulaient l'étrangler.

On croit que le malheureux est fou.

SECONDE EXCURSION DE COLONS

A la magnifique région du lac St Jean, le 13 août 1907

Par le "Canadian Northern Quebec Railway". Bas prix spéciaux pour colons pour partir de toutes les gares, Montréal à Roberval et retour.

1ère classe, $6.65 ; 2ème, $4.30. Limite de retour, 30 jours.

Les trains quittent la gare de la rue Sainte-Catherine Est à 8.30 hrs a.m.

(A l'automne, il y aura des excursions les 10 et 24 septembre). r

LE SPORT

Suite de la page 3

BASE BALL

MONTREAL PERD UNE PARTIE DE 15 INNINGS

Rochester, 12. — Montréal et Rochester ont joué samedi une partie de 15 innings. La joute fut une lutte de pitchers entre Keefe et McLean. Montréal fut battu, mais l'on ne saurait attribuer la défaite à Keefe. Ce sont les erreurs des joueurs de champ qui ont donné la victoire à Rochester. Le score a été de 3 à 2. Score :

ROCHESTER

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Bannon, c.f.	6	1	1	0	0	0
Malay, l.f.	5	0	1	0	0	0
Clancy, 1b.	6	0	0	33	0	0
Sundheim, 2b.	6	0	2	1	9	1
Flanagan, r.f.	6	0	1	3	0	0
Moran, s.s.	4	1	1	1	8	0
Lennox, 3b.	5	0	1	1	5	0
Doran, c.	5	0	1	6	0	2
McLean, p.	2	0	0	0	3	1
xHayden	1	1	0	0	0	0
Bannister, p.	2	0	1	0	2	0
Total	48	3	9	45	27	4

MONTREAL

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Needham, l.f.	6	0	0	4	0	0
Snowdon, c.f.	6	0	0	3	1	0
Brown, 1b.	6	0	1	14	0	0
Corcoran, s.s.	5	1	2	8	5	0
Shean, 2b.	5	1	1	4	2	2
Madigan, r.f.	5	0	1	2	0	2
Morgan, 3b.	6	0	0	3	5	0
Waters, c.	6	0	0	5	3	0
Keefe, p.	5	0	1	0	4	0
Total	50	2	6	x43	20	4

Score par inning :

Rochester .000000002000001— 3
Montréal .020000000000000— 2

xHayden a frappé pour McLean à la neuvième inning.

xIl y avait un homme de retiré lorsque fut fait le point décisif.

SOMMAIRE

Coup pour 2 buts, Moran ; sacrifice hits, Corcoran et Shean ; buts volés, Malay, Corcoran, Shean, Madigan, 2 ; doubles jeux, Keefe à Corcoran à Brown, Corcoran, sans assistance, Corcoran à Brown, Sundheim à Moran à Clancy ; buts sur erreurs, Rochester 3, Montréal 1 ; buts sur 4 balles, McLean 1, Keefe 3 ; frappé par le pitcher, Moran ; struck out, McLean 3, Keefe 2 ; laissés sur les buts, Rochester 6, Montréal 6 ; passed ball, Waters. Temps, 2.30. Umpires, Cusack et Conway. Assistance, 2,098.

A Buffalo :
Première partie :

		R.	H.	E.
Buffalo	.00040000x—	4	7	0
Toronto	.000110000—	2	6	4

Batteries — Tozer et McAllister ; McGinley et Carrigan. Umpires, Owens et Sullivan.

Deuxième partie

		R.	H.	E.
Buffalo	.300020000—	5	8	2
Toronto	.100103010—	6	8	3

Batteries — Vowinkle, Currie, Kissinger, Knapp, Milligan et McAllister; Moffitt, Rudolph et Carrigan. Umpires, Sullivan et Owens. Assistance, 9,269.

A Jersey City :

		R.	H.	E.
Newark	.000022000—	4	8	4
Jersey City	.001030001—	5	12	4

Batteries — McCarthy et Stanage ; Lake et Butler. Assistance, 6,000.

A Baltimore :

		R.	H.	E.
Providence	.300000000—	3	12	5
Baltimore	.12000110x—	5	6	0

Batteries — Harris et Donovan ; Adkins et Hearne.

A Newark, dimanche :

		R.	H.	E.
Jersey City	.000000010—	1	2	2
Newark	.00100100x—	2	2	2

Batteries — Foxen et Butler ; Labelle et Shea. Assistance, 4,300.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Toronto	57	35	620
Buffalo	56	37	602
Newark	49	45	521
Baltimore	47	46	507
Providence	48	48	500
Jersey City	45	46	495
Rochester	39	52	429
Montréal	28	59	322

LIGUE NATIONALE

A Pittsburg :

		R.	H.	E.
Pittsburg	.000010010—	2	3	1
New-York	.003000000—	3	7	1

Batteries — Willis, Leever et Gibson ; Ames et Bresnahan.

A Cincinnati :

		R.	H.	E.
Cincinnati	.000000100—	1	6	0
Brooklyn	.000100001—	2	6	1

Batteries — Weimer et McLean ; Pastorius et Ritter.

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	.000000200—	2	5	1
Philadelphie	.000002020—	4	6	2

Batteries — Taylor, Overall, Pfeister et Kling ; Sparks et Jacklitsch.

A St Louis :

		R.	H.	E.
Saint-Louis	.01001001x—	3	7	3
Boston	.002000000—	2	5	1

Batteries — McGlynn et Noonan ; Flaherty et Asmussen.

PARTIES DU DIMANCHE

A Chicago :

		R.	H.	E.
Philadelphie	.000000000—	0	5	1
Chicago	.00010000x—	1	6	0

Batteries — Moren et Dooin et Jacklitsch ; Overall et Brown et Kling.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Chicago	.000010x—	1	5	1
Philadelphie	.0000000—	0	4	0

Batteries — Pfeister, Moren; Richie et Dooin.

A Cincinnati :

		R.	H.	E.
Cincinnati	.01000040x—	5	8	0
Brooklyn	.000010000—	1	6	2

Batteries — Ewing et Schlei ; McIntyre et Bergn.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Cincinnati	.00100000—	1	3	4
Brooklyn	.00010001—	2	3	1

Battries — Smith et McLean ; Bell et Ritter.

A Saint-Louis :

		R.	H.	E.
Saint-Louis	.00001202x—	5	10	1
Boston	.100002010—	4	10	1

Batteries — McGlynn et Noonan et Marshall ; Lindaman et Brown.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Saint-Louis	.000112x—	4	6	0
Boston	.0000000—	0	0	0

Batteries — Karger et Marshall ; Dorner et Boultes.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P.C.
Chicago	75	28	728
Pittsburg	58	39	598
New-York	58	40	592
Philadelphie	53	43	552
Brooklyn	47	55	461
Cincinnati	45	57	441
Boston	38	62	380
Saint-Louis	28	78	264

LIGUE AMERICAINE

A Washington :

		R.	H.	E.
Washington	.000001000—	1	6	2
Cleveland	.001000100—	2	8	2

Batteries — Smith et Heydon ; Joss et Clarke.

A Boston :

		R.	H.	E.
Boston	.01002010x—	4	10	0
Chicago	.000101000—	2	7	1

Batteries — Morgan et Shaw ; Patterson, White, Walsh et W. Sullivan.

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
Détroit	.000000000—	0	3	0
Philadelphie	.10000000x—	1	3	0

Batteries — Donovan et Schmidt ; Bender et Powers.

A New-York :

		R.	H.	E.
Saint-Louis	.104200000—	7	15	2
New-York	.000201011—	5	10	4

Batteries — Dineen et Stevens ; Newton, Chesbro et Thomas.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Saint-Louis	.101010030—	6	16	2
New-York	.000000240—	6	12	1

Batteries — Howell, Glade et Spencer; Tift, Doyle, Hogg et Kleinow.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P.C.
Détroit	58	37	611
Philadelphie	58	38	604
Chicago	61	42	592
Cleveland	57	43	570
New-York	45	52	464
Boston	42	56	429
Saint-Louis	40	57	412
Washington	29	65	309

LES CHAMPIONS DEFAITS

Saint-Hyacinthe, 12 — Les champions ont été défaits ici, hier, par le score de 7 à 1. Le pitcher Bellerose joua une grande partie et tint ses adversaires à sa merci. Le seul point des champions est dû à une erreur commise à la troisième inning. Sans cela, ils auraient subi un écrasement en règle.

Le club Saint-Hyacinthe s'assura de la victoire à la seconde inning, faisant une série de hits et comptant quatre points. Il en enregistra trois autres pendant la balance de la joute. Lebeuf, qui remplaça Miron, engagé à Thetford Mines, joua une grande partie au champ et au bâton. Sa manière de courir les buts, fut l'un des points saillants de la joute. Bellerose fit aussi très bien au bâton et comme "fielder". Le club Saint-Hyacinthe a de bonnes chances de se distinguer pendant la balance de la saison.

Après avoir lancé la première balle, le président du Saint-Hyacinthe, M. West, présenta une boîte de cigares aux deux clubs. Score :

VALLEYFIELD

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Charette, s.s.	5	0	0	0	0	0
Bougie, l.f.	3	0	1	1	0	0
Jer. Rochefort, 1b. et 3b.	4	0	1	5	2	1
G. Rochefort, 2b.	4	0	2	1	0	0
Butler, 3b. et 1b.	4	0	1	4	1	1
Legault, c.f.	4	0	2	1	0	0
Durocher, c.	4	0	0	10	3	0
J. Rochefort, r.f.	4	1	1	1	1	0
Fisher, p.	3	0	1	0	3	0
Total	.35	1	9	24	10	2

SAINT-HYACINTHE

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Daigneault, l.f.	4	0	2	0	0	0
Lauzon, 2b.	5	0	1	1	4	0
White, r.f.	5	0	0	0	0	0
Payette, c.	5	1	1	5	2	0
Gervais, c.f.	3	1	1	1	0	0
Champagne, 3b.	4	1	1	1	4	1
Poirier, 1b.	2	2	1	13	0	0
Lebeuf, s.s.	3	2	2	6	2	0
Bellerose, p.	4	0	3	0	5	0
Total	.35	7	12	27	17	1

Score par inning :

Valleyfield .001000000— 1
Saint-Hyacinthe .04010002x— 7

SOMMAIRE :

Points mérités, Saint-Hyacinthe 5. Coups bons pour deux buts, Bougie, Butler, Gervais, Poirier, Lebeuf. Doubles jeux, J. Rochefort à Jer. Rochefort, Lauzon à Poirier. Buts sur balles, par Fisher 3, par Bellerise 1. Frappé par Fisher, Daigneault. Struck out, par Fisher 6, par Bellerose 5. Buts volés, J. Rochefort, Champagne. Laissés sur les buts, Valleyfield 4, Saint-Hyacinthe 5. Temps de la partie, 1.45 heure. Arbitre, Renaud. Assistance, 400.

AUTRE ACCIDENT A UN AIGUILLEUR

Thomas Bambridge, un aiguilleur du Grand Tronc, a eu le pied coupé et a souffert de blessures, dans la cour de garage de Mennco, samedi dernier.

On s'attend à sa mort.

Encore Cinq Jours!

Nous continuerons encore pendant cinq jours notre grande vente annuelle d'Août.

Des milliers d'heureux acheteurs ont obtenu des occasions rares durant les dix derniers jours, mais il y a encore beaucoup de lots à écouler à des prix immensément réduits. En outre, il y a des escomptes dans tous les rayons.

Nous offrirons, cette semaine, une occasion spéciale chaque jour.

Surveillez nos annonces. Ça vous paiera.

Pour DEMAIN, MARDI, choix de toutes les VESTES d'été légères de fantaisie, à MOITIE PRIX, ou deux pour le prix d'une.

Toutes des marchandises fraîches, ce qu'il y a de mieux fait et ce qui s'ajuste le mieux, se lavent et durent très bien. Prix réguliers de $1.25 à $3.50. Ne manquez pas cette chance !

Allan

Confectionneur pour Hommes et Garçonnets

401 rue Ste Catherine Ouest et angle des rues Craig et Bleury

Magasins fermés à 7 P. M. durant Août excepté le Samedi à 11 P. M.

L'AQUEDUC AU COMPLET

LA POMPE WORTHINGTON A REPRIS SON SERVICE, DIMANCHE AVANT-MIDI — PLUS DE DISETTE D'EAU A CRAINDRE.

Après un travail constant, jour et nuit, depuis jeudi, la pompe Worthington de l'aqueduc de la ville, à la Pointe Saint-Charles, a été finalement remise en état de fonctionner à 10 heures, hier matin, et avant le soir, un gain d'un pied d'eau avait été enregistré aux réservoirs. S'il ne survient pas d'autre accident, tout danger de disette d'eau est disparu. M. le surintendant Janin a déclaré, hier, qu'il n'y avait pas eu de danger de disette et que tout ce qui aurait pu survenir, ça aurait été manque d'eau dans les étages supérieurs des maisons de la partie nord de la ville.

Les assureurs ont de nouveau envoyé un nouvel inspecteur à l'aqueduc de la Pointe Saint-Charles. M. Janin n'a pas rencontré cet ingénieur; mais il sait qu'il a été informé que la pompe serait mise en marche dimanche matin. Il ignore ce qu'entendent faire les assureurs. Pour ce qui était de la protection de la ville contre les incendies, M. Janin a répété que toutes les précautions avaient été prises pendant les réparations à la pompe Worthington pour avoir de l'eau en abondance. La station du haut niveau avait été maintenue suffisamment approvisionnée dans ce but.

Au sujet de la nouvelle pompe, M. Janin a déclaré qu'elle n'était pas encore entre ses mains et qu'il n'avait aucune opinion à formuler à son sujet. Il croit, cependant, que cette pompe sera prête pour le premier septembre.

En apprenant que la pompe Worthington avait repris son service, M. l'échevin Larivière a ordonné que l'arrosage des rues soit repris. Il fut impossible d'arroser toutes les rues, hier ; mais aujourd'hui, tous les arrosoirs seront utilisés et la poussière abattue par toute la ville.

PIANOS ET PHONOGRAPHES

A grande réduction, pour argent comptant ou avec conditions faciles, HORTEAU et Cie, 316 Ste Catherine Est. 217—n

EXPOSITION DE JAMESTOWN

Taux bas via New-York Central. Renseignez-vous au bureau des billets de la ville, 130, rue Saint-Jacques.

UNE SCENE IMPRESSIONNANTE AU COURS DES CEREMONIES RELIGIEUSES DES ITALIENS A L'EGLISE DE SAINT-JEAN DE LA CROIX, HIER.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

L'Enfant de la Séquestrée

PAR PIERRE DAX.

TROISIEME PARTIE
80 (Suite)

Le notaire ne broncha pas.

Entre ces deux hommes, le contraste était frappant.

Barry restait impénétrable, la pensée repliée sur elle-même.

Il ne parlait pas, parce qu'il ne voulait pas parler, et il n'attendait pour le faire qu'un mouvement...généreux de son nouveau client.

Lucien comme lui, restait immobile; ses traits réflétaient toutes ses souffrances.

La peau nacrée de ses tempes se gonflait sous l'anxiété et son oeil triste restait tourné sur sa vision mentale.

Quel abime d'horreur qui méritait tant de ménagements devait donc lui être révélé ?...

Son regard tomba sur une pile de casiers à tiroirs et à poignées de cuivre. Nul doute que la correspondance de son père, les lettres chargées, les reçus de chèques ne soient là, près de lui dans un de ces cartons qu'une seule poussée aurait ouvert...

Lucien n'était pas fait pour tromper, il n'était pas fait pour mentir.

Il dit :

—Si vous ne pouvez entrer par discrétion dans aucun détail intime, faites-moi connaitre, monsieur, l'adresse de celui qui vous envoie l'argent que vous me remettez et je ne vous demanderai plus rien.

Habitué qu'il était à manoeuvrer avec ruse, Barry crut que Lucien jouait au fin, le poussant dans ses derniers retranchements.

Ses yeux gris perçants brillèrent et se fixèrent sur ceux du jeune homme.

D'un ton un peu narquois et avec un rictus aux lèvres qui témoignait de son dépit, Barry expliqua:

—Vous comprendrez monsieur, qu'il m'est un peu difficile de répondre à vos questions, sans savoir si monsieur votre père approuvera mon immixtion là-dedans. Je ne puis, décemment, agir contre un ancien client dont je n'ai qu'à me louer...

Alors seulement il regarda Lucien.

Aiguillonné par les paroles mordantes, celui-ci se redressa et, d'une voix énergique où se montrait une grande possession de lui, le jeune hommep ajouta:

—Je comprendrais cette tactique, monsieur, si ma démarche revêtait un caractère d'hypocrisie ou de déloyauté, mais je n'ai employé aucun moyen oblique pour vous demander le service qui m'a amené ici. Si au début de ma visite et à mes premières paroles, vous m'aviez dit: " Je vais consulter votre père pour connaître ma conduite", je vous aurais répondu: "Faites-les et communiquez moi sa réponse dès que vous l'aurez." Du moment que, pour un motif ou pour un autre, vous ne pouvez me renseigner, je regrette, monsieur, de vous avoir dérangé...

Lucien s'était levé.

Très sûr de lui en apparence, il avait l'âme brisée.

Consulter son père!...

Hélas! si son père avait voulu voir, parler à son fils, ne l'aurait-il pas trouvé depuis bientôt vingt-cinq ans qu'il l'avait éloigné de lui?

Consulter son père!.

Il connaissait d'avance la réponse! Inutile qu'il comptât sur elle pour l'éclairer.

Une ignoble épouvantable fatalité planait sur lui!...

Le notaire n'avait pas imité Lucien dans son mouvement.

Il restait assis.

Avec presque de la mansuétude dans la voix et un air de surprise, il dit:

—Vous vous méprenez, monsieur, sur mes paroles... je comprends parfaitement votre état d'âme: un rien vous peine et vous blesse, mais veuillez vous remettre, je vous en prie, afin que nous nous entendions....

—A quoi bon, monsieur! Vous avez tout intérêt, je le comprends, à conserver votre premier client, comme vous m'avez dit... La prolongation de ma visite serait pour vous une corvée par trop ennuyeuse...

De l'ironie ?..

Maître Barry fit comme s'il ne comprenait pas.

—Veuillez vous rasseoir, je vous en prie... Nous ne pouvons nous séparer sur une méprise...

Machinalement, Lucien se rassit.

Peut-être dans le fond de son âme, pensait-il qu'une parole précieuse pour lui, tomberait des lèvres du notaire.

—Si votre situation est dilicate, contiua Barry, vous admettrez bien que celle où je me trouve ne l'ést pas moins... Un homme d'affaires ne peut trahir le secret professionnel...

Lucien le ragarda.

—Je ne suis point ici, monsieur, pour vous demander une déloyauté, Dieu m'en garde. De deux choses l'une: ou mon père vous a demandé le silence sur lui, ou il vous a laissé libre...

Décidément, Barry avait affaire à forte partie. Il ne profiterait pas de l'aubaine qu'il avait rêvée.

Une aubaine!

Quelle naïveté! Comment avait-il pu s'arrêter à cette idée?

Est-ce que ce jeune homme qui ne perdait pas un de ses mouvements avait de quoi répondre?...

Sa signature valait-elle quelque chose?

Non, non, il ne perdrait pas le certain pour l'incertain: "Un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras".

Toujours avec le même regard fuyant, le notaire répondit à la question du visiteur:

—A dire vrai, monsieur votre père ne m'a jamais défendu de parler de lui; là se trouve justement le point épineux. Serait-il satisfait d'apprendre que je vous donne son adresse, ou resterait-il indifférent à la communication?..

Etait-ce pour lui ressasser la même chose avec de nouvelles expressions qu'il le gardait devant lui comme un condamné?...

La patience de Lucien était à bout.

Certes, il ne pouvait pas désirer plus vivement apprendre quelque chose. Il comprenait que les renseignements ne lui viendrait pas de l'homme retors à qui il s'était adressé.

Catinou avait raison; le notaire était un finaud: Lucien ne serait pas sa dupe!...

Cependant, chaque fois que le jeune homme voulait faire un pas, chaque fois qu'un mot amer ou blessant lui montait aux lèvres, il réprimait le mouvement, il retenait lem ot.

Si cet homme avait voulu!

Si un remord le prenait!

S'il se mettait à la place de l'orphelin, de l'abandonné, qui cherchait son père et sa mère, nul doute qu'il ait eu pitié de lui, nul doute que dans une minute de bonté, dans une lueur de mansuétude, il ne lui ait dit où aller pour se présenter à l'homme qui ne pouvait le renier !... Nul doute qu'il ne lui ait dit où était le coin de terre où il lui serait donné de se jeter dans les bras de sa mère !...

Il regarda Barry.

Non, il ne faitait pas attendre de lui un bo nmot, un seul.

En insistant Lucien perdait son temps. Cette fois, il se leva pour partir.

—Vous avez raison, dit-il. Encore une fois. J'aurais dû prévoir monsieur, que votre conscience vous empêchait de parler ! Je regrette de vous avoir dérangé...

—C'est moi, monsieur, qui regrette de ne pouvoir vous rendre le service que vous me demandez ; croyez bien que j'en suis peiné !

Lucien ne l'écoutait pas.

Le cerveau avait annihilé le coeur chez cet homme habitué à trancher des affaires et à parler mathématiques.

L'orphelin sentit sa solitude plus grande que jamais.

Rien, il n'avait rien appris.

D'où pouvait lui venir la lumière ?

A qui irait-il parler des auteurs de ses jours ?

Une profonde tristesse s'empara de lui.

Quelle serait sa place dans la société ?...

Il marchait vers la porte. Dans le couloir, il se contenta de saluer en se retournant à demi.

Le soleil inondait de lumière les rues et la place, de joyeux chants sortaient des magasins ; il ne les entendit pas.

Une douce image flotta dans ses rêves, et, au lieu de détourner ses sombres pensées, l'évocation chaste ne fit que l'attrister davantage.

Avait-il le droit de se permettre une pensée qui pût l'amener à songer à la vie à deux ?

La vie à deux ?

Non, il n'y songeait pas encore, mais le souvenir de Paule lui revenait à la mémoire, il voyait son sourire, il entendait sa voixe, et cette image était pour lui comme une aurore bienfaisante.

Qui sait ?

En se rendant chez Barry peut-être souhaitait-il apprendre quelque chose, un renseignement qui pût encourager son espoir dans l'entretien de la vision aimée.

Rien, il n'avait rien appris !

A la sortie de la ville, il rencontra une bande de moissonneurs et de moissonneuses qui revenaient des champs.

Un couple suivait les autres un peu à l'écart.

Ils étaient harassés de fatigue, et malgré cela ils étaient heureux.

Le bonheur illuminait leur visage. De temps en temps, ils se rapprochaient et l'homme passait son bras sous celui de la gentille campagnarde dont les yeux réflétaient toute sa joie.

Deux amoureux sans doute : deux fiancés.

Cette pensée seule redoubla la tristesse de Lucien.

A SUIVRE.

UN REMEDE SATISFAISANT CONTRE LES MAUX D'ETE

Rien n'est aussi sûr et aussi prompt que la Nerviline de Poison. Employée depuis des années avec un succès infaillible. D'un goût agréable et vendue partout à 25c la bouteille. (12) w A

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher.

MAUX DE TETES GUERIS SANS CHLORAL

Les Poudres Nervines Mathieu ne contiennent ni opium ni morphine ni chloral, ni aucun autre narcotique dangereux. Extrêmement efficaces, 18 poudres 25 cts. A r

Le National Subit un Echec a Toronto

Le club Montréal triomphe des Capital par 5 à 4. ---Le Canadien de St Henri et Hochelaga victorieux. --- Grandes régates au Parc Dominion et à Valleyfield.--- Le club Montréal perd une partie de 15 innings.---St Hyacinthe l'emporte sur Valleyfield par 7 à 1.---Le prince Borghèse arrive premier dans la course Pékin-Paris.

A LA CRAVATE
Vous cherchez depuis longtemps des
CRAVATES, GANTS, CHEMISES ET BAS,
A votre goût ? Alors venez nous voir, car nous avons l'article désiré.
J. H. LESAGE, Propriétaire,
669 Rue Ste Catherine Est. Tél. Est 3660

LAGROSSE

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	A j'r.
Shamrock	7	1	4
Tecumseh	8	2	2
Cornwall	5	4	3
Toronto	3	5	4
National	3	6	3
Montréal	2	6	4
Capital	2	6	4

LE NATIONAL SUBIT UN GRAVE ECHEC, SAMEDI, A TORONTO

LES TECUMSEHS TRIOMPHENT PAR UN SCORE DE 15 A 6

De l'envoyé spécial de "La Presse."

Après avoir écrasé le Toronto par un score de 20 à 5, il y a une semaine, le National a été vaincu d'une façon décisive, samedi, à Toronto, par les Tecumsehs. Le score a été de 15 à 6. L'équipe de Charlie Querrie s'assura de la victoire dans la première période, enregistrant neuf points contre deux pour le National. La tâche de reprendre le terrain perdu aurait peut-être été accomplie par les shamrocks ; elle fut au-dessus des forces du National. Ce dernier tint tête à ses adversaires dans la deuxième période, mais les Tecumsehs eurent un avantage marqué dans les deux dernières.

L'inégalité du score enleva presque tout son intérêt à la joute.

Le National débuta brillamment, enregistrant le premier point de la joute en un peu plus d'une minute.

Les Tecumsehs égalèrent le score, mais le National prit de nouveau l'avantage en une couple de minutes. Après cela, ce fut le désastre, car les Tecumsehs enregistrèrent huit points consécutifs.

Les causes de la défaite du National sont multiples. En voici les principales :

1. La présence sur l'équipe pendant les vingt premières minutes de Pitre, qui n'était pas en état de jouer ; 2. l'impuissance des joueurs de défense à "checker" leurs adversaires ; 3. l'expulsion du jeu de Sauvé à un moment critique ; 4. l'habitude des joueurs d'attaque à tirer de trop loin vers les buts ; 5. le jeu égoïste de quelques-uns des joueurs du home ; 6. l'inhabilité du National à jouer le "Odd man" ou surnuméraire, tel qu'il devrait l'être ; 7. la lenteur de l'attaque à avancer et à faire usage de la balle.

Ce sont là, selon nous, les principales causes de l'échec d'avant-hier.

Pitre était malade et nullement en état de jouer. Seulement il ne le déclara aux directeurs qu'après la première période, et ne put rendre pendant ce temps les services qu'on attendait de lui. A la fin des vingt premières minutes, il se retira et Blanchard fut mis sur les rangs.

Au moment où le score était de 3 à 1 en faveur du National, au commencement de la joute, Sauvé fut envoyé à la clôture pour avoir malmené Querrie. Pendant son repos forcé les Tecumsehs enregistrèrent quatre points.

Le grand défaut de la défense fut de ne pas "checker" ses adversaires. Nos hommes suivaient bien les Tecumsehs, ne les quittaient pas, mais ne faisaient pas suffisamment usage de leur bâton.

L'attaque n'est pas à l'abri des reproches. Les joueurs hésitaient trop dans leurs assauts, donnant ainsi aux Tecumsehs la chance de couvrir leur homme et de paralyser ses efforts.

Les tentatives réitérées de certains joueurs pour scorer, alors qu'ils auraient pu passer la balle à un camarade découvert, firent perdre de précieuses chances. Lachapelle fut, sous ce rapport, le principal coupable.

Le home du National tira souvent, mais de si loin, que Clark et ses assistants n'eurent aucune difficultés à détourner les coups et à écarter le danger.

Vers la fin de la deuxième période, Ladéroute fut pris d'indisposition subite et fut remplacé par Poirier à la troisième période. Ce dernier ne fit rien qui vaille.

Secours se multiplia et fit noblement son devoir. Gauthier fit aussi des efforts désespérés, et il est étonnant qu'il ne soit pas tombé épuisé sur le terrain. Lamoureux, comme toujours, joua une bonne partie.

Quelques hommes de défense, tels que Sauvé, firent à plusieurs reprises de belles courses, mais commirent l'erreur de vouloir tirer eux-mêmes, au lieu de passer la balle à un joueur de home. Leur manque d'expérience fut cause que leurs efforts furent inutiles.

Davidson et Felker contribuèrent dans une très forte mesure à la victoire des Tecumsehs. Ils jouèrent le "odd man" à la perfection, et rendirent d'inappréciables services. Dans la première période, Felker dépassa Pitre comme il voulait, et les Tecumsehs accumulèrent neuf points.

La chaleur torride, écrasante, rendit très pénible la tâche des joueurs. Ils pouvaient difficilement donner la mesure de leurs forces par cette température tropicale.

Le jeu ne fut pas brutal, et trois hommes seulement furent envoyés à la clôture, Sauvé, Griffith et Stewart, ce dernier pour avoir frappé Laviolette avec son bâton. Griffith fut puni pour avoir donné un "cross check" à Lachapelle.

Cattarinich reçut la balle sur la bouche et Sauvé fut blessé au front et sur le corps. Il ne se produisit aucun accident grave.

La victoire des Tecumsehs a provoqué un vif enthousiasme chez les 3,000 partisans du club présents à la joute.

Le score élevé a mis les Tecumsehs fort en avant des autres clubs quant au nombre de points enregistrés pendant la saison. L'équipe de Charlie Querrie a compté 89 points jusqu'ici dans ses joutes de ligue, et il lui reste encore deux parties à jouer. Le club espère atteindre le chiffre de cent.

Les équipes :

National.		Tecumseh.
L'Heureux	Buts	Clark
Cattarinich	Point	Griffiths
Clément	Couvert	Stewart
Sauvé	Défense	Pickering
Lachapelle	Défense	Davidson
Secours	Défense	Rountree
	Centre	Felker
Dulude	Attaque	Querrie
Gauthier	Attaque	Murton
Lamoureux	Attaque	Durkin
Laviolette	Extérieur	Whitehead
Ladéroute	Intérieur	Adamson

Arbitres — Pick Lellie et Eddie Baker.

Umpires — Doc Peaker et Wm Cameron.

Chronométeurs — E. C. Saint-Père, W. H. Hall et Percy Quinn.

SOMMAIRE

			Temps.
	Première période :		
1	National	Gauthier	1.10
2	Tecumseh	Adamson	3.40
3	National	Laviolette	2.45
4	Tecumseh	Whitehead	1.15
5	Tecumseh	Murton	1.15
6	Tecumseh	Whitehead	0.20
7	Tecumseh	Durkin	2.00
8	Tecumseh	Felker	2.35
9	Tecumseh	Whitehead	3.10
10	Tecumseh	Whitehead	0.25
11	Tecumseh	Murton	1.05
	Deuxième période :		
12	National	Lamoureux	9.20
13	National	Laviolette	4.45
	Troisième période :		
14	Tecumseh	Adamson	9.15
15	Tecumseh	Murton	4.20
16	Tecumseh	Adamson	2.00
17	National	Gauthier	0.15
18	Tecumseh	Querrie	5.35
	Quatrième période :		
19	National	Poirier	2.30
20	Tecumseh	Durkin	3.00
21	Tecumseh	Felker	11.00

Après la partie, les Tecumsehs firent servir des rafraîchissements aux joueurs du National et à leurs amis. Ils ont montréa qu'ils connaissaient les principes de l'hospitalité.

Tack Ladéroute s'est démis un genou en faisant de la lutte dans la soirée.

On nous affirmait samedi que Montpetit, du National II aurait été plus effectif que Poirier.

Quelques mauvaises passes ont fait perdre de bonnes chances au National.

Les Shamrocks avec sept points en arrière, réussirent à triompher à Maisonneuve. Le National avait le même désavantage à la fin de la première période, mais ne pu accomplir l'exploit des Shamrocks.

Les Tecumsehs surent profiter de leur chance dans la première période. Des efforts énergiques et désespérés auraient peut-être permis au National de triompher malgré son grand désavantage.

MONTREAL GAGNE AU DERNIER MOMENT

IL BAT LES CAPITALS PAR 5 A 4

Le club Montréal a battu samedi les Capitals par un score de 5 à 4. A la fin de la troisième période, le score était de 3 à 3. A la reprise du jeu, le club local parut bien déterminé à empêcher ses adversaires de compter. Kenna, qui remplaçait Finlayson, fut cependant mis hors du jeu. Le Montréal se trouva affaibli, et les Capitals réussirent à compter un point.

On put croire alors que c'en était fait du Montréal. La partie paraissait gagnée pour les Capitals. Juste à ce moment cependant, la fortune capricieuse abandonne les champions. Pringle et Shea furent expulsés du jeu presqu'en même temps, pour 10 minutes chacun. Le Montréal se lança alors avec une vigueur inouïe à l'assaut des buts de ses adversaires. Il réussit à égaler le score, puis juste une minute avant l'expiration du temps, Albert Dade, qui avait joué une grande partie, compta le point décisif.

Bones Allen et Ralph ne figuraient pas sur l'équipe des Capitals. Roddy Finlayson, du Montréal, brilla aussi par son absence. Il fut remplacé par un jeune du nom de Kenna.

Barney Dumphy n'était pas présent à la joute, par suite de deuil dans sa famille.

Angus et Mackerrow reçurent des blessures qui les forcèrent à se retirer.

L'assistance à la joute était de 2,500 personnes.

Les équipes se composaient comme suit :

Montréal		Capital
Muir	Buts	Hutton
Haynes	Point	Fagan
G. Finlayson	Couverts	Pringle
Kenna	Défense	Shea
Neville	Défense	Seed
McKerrow	Défense	Ashfield
Nolan	Centre	Starrs
Angus	Attaque	Butterworth
Wells	Attaque	Powers
Dade	Attaque	E. Murphy
Hamilton	Extérieur	Timmons
Scott	Intérieur	Gaul

Referee, M. T. Moore; assistant, M. E. Robinson.

Umpires, C. A. Spriggins et R. Hill. Chronométeurs, Desse Brown, Montréal; Carruthers, Ottawa et H. Lacoste, National.

SOMMAIRE :

1—Montréal....Hamilton 5.45

Deuxième période

2—Montréal....Angus 2.35
3—Montréal....Scott 3.30
4—Ottawa.....Ashfield 1.50
5—Ottawa.....Gaul 2.25

Troisième période

6—Ottawa.....Starrs 11.55

Quatrième période

7—Ottawa.....Gaul 12.00
8—Montréal....Haynes 5.30
9—Montréal....Dade 1.15

Joueurs punis—Gaul, Neville, Powers, Nolan, 10 minutes ; Ashfield, 10 minuter; Kenna, Pringle, 10 minutes; Shea, 10 minutes.

NOUVELLE VICTOIRE DU ALL-CANADA

Melbourne, 12 — Le club de crosse All-Canada a défait samedi les Australiens, par 4 à 0, en présence de 5,000 personnes.

GRANDE VICTOIRE DU NATIONAL D'OTTAWA SUR LES SHAMROCKS II

Ottawa, 12 — Le National d'Ottawa a joué une grande partie samedi, et a remporté le championnat de la section ouest de la ligue intermédiaire, en battant les Shamrocks II par un score de 14 à 2. La victoire du National a été complète, décisive. Les Shamrocks s'étaient rendus à Ottawa déterminés à vaincre, mais ils furent fort désappointés. La lutte fut assez rude, mais après la première période, le National ne rencontra pas de résistance pour ainsi dire.

Les équipes se composaient comme suit :

National.		Shamrock.
J. Thibault	Buts	M. Tracy
O. Lafleur	Point	T. Neville
A. Gagnon	Couvert	J. Connors
G. Dusseault	Défense	R. Lucy
N. Kelly	Défense	R. Lynch
P. Menier	Défense	D. Mooney
E. Robitaille	Centre	A. O'Brien
F. Larouche	Attaque	S. Nichol
T. Groulx	Attaque	J. Hardigan
E. Lacroix	Attaque	T. Tracy
C. Lascelle	Extérieur	T. Webb
A. Groulx	Intérieur	T. McGuire

Referee, D. Reynolds ; assistant, J. Gleeson, Ottawa.

LE CANADIEN DE SAINT-HENRI VICTORIEUX A VALLEYFIELD

Le Canadien de Saint-Henri a mis hier une nouvelle victoire à son crédit, en battant le Feuille d'Eraole, de Valleyfield, par un score de 5 à 4, dans une partie très contestée.

Les 400 à 500 partisans du Canadien qui l'avaient accompagné à Valleyfield revinrent ici enchantés du triomphe de leur club. Le Feuille d'Erable s'était assuré pour la circonstance des services de deux joueurs de Cornwall, mais il succomba tout de même.

La joute fut une lutte mémorable. Valleyfield avait une puissante équipe et Boss Lafleur, dans les buts, accomplit des prodiges. C'est grâce à lui que le score du Canadien n'est pas plus élevé.

Le jeu ne fut pas trop rude. Il se produisit un seul accident, Montour fut blessé au commencement de la quatrième période et dut se retirer.

Tous les vainqueurs méritent des éloges. Leur sang-froid contribua beaucoup à leur faire remporter la victoire. L'un des umpires donna un point au Valleyfield.

Les équipes s'alignèrent comme suit :

Canadien		Feuille d'Erable
Foley	Buts	B. Lafleur
A. Dupras	Point	A. Perras
Bolsvert	Couverts	Major
O. Perrier	Défense	Pelletier
Montpetit	Défense	Deschamps
Gauthier	Défense	MacSwim
Spooner	Centre	Lepage
Montour	Attaque	H. Perras
H. Dupras	Attaque	Donn
O. Dupras	Attaque	A. Perras
H. Perrier	Extérieur	Poirier
Larocque	Intérieur	Lapensé
Dacum	Arbitres	Levac
W. Kid	Umpires	Lalonde

A. Cyr, chronométeur.

SOMMAIRE :

1—Valleyfield....Lapensé 9.00
2—Valleyfield....Lapensé 5.00

Deuxième période

3—Canadien.....O. Dupras 5.00
4—Canadien.....O. Dupras 5.00
5—Valleyfield....Lapensé 3.00
6—Canadien.....H. Dupras 1.00

Troisième période

7—Valleyfield....Lapensé 6.00
8—Canadien.....Larocque 8.00

Quatrième période

9—Canadien.....O. Dupras 0.30

LES CANADIENS-FRANCAIS TRIOMPHENT

Le club de crosse Hochelaga a gagné dimanche dernier ses épaulettes, en battant le Mariborough par un score de 5 à 4. L'équipe canadienne-française nous a servi une exhibition de jeu scientifique et rapide; elle a prouvé que nos jeunes athlètes sont dignes de rencontrer les meilleurs clubs.

Les Irlandais voulaient vaincre les Hochelaga à tout prix; de fait ils ont une équipe bien balancée, elle possède une très forte défense et des joueurs d'attaque rapides et audacieux. Mais devant le groupe homogène et solide du club Hochelaga, les Mariborough trouvèrent leurs maîtres.

La ligne d'attaque du club Hochelaga se lança vers les buts ennemis, ardente, rapide, déjouant la défense, mêlant les combinaisons et les élans individuels, passant à travers les adversaires et scorant grâce à une rare précision. En un mot, tous les joueurs canadiens-français ont montré au public que les chemises vertes ne les feraient pas reculer. Près de sept cents personnes assistaient à la joute; mais ce nombre est encore trop petit.

Tous les amateurs devraient prodiguer l'encouragement à notre jeune club canadien-français et lui fournir ainsi le patronage qui lui permettrait de faire venir ici des clubs étrangers.

Avec de l'entraînement et de la pratique d'ensemble, le Hochelaga pourra faire face à tout club intermédiaire. Que ceux qui crient à la déchéance du sport se montrent enfin logiques.

Ils ont là une équipe choisie et intelligente,, digne en tous points d'être encouragée; qu'ils ne la laissent pas jouer uniquement devant les étrangers. Les décision du referee L. J. Saint-Père furent bien goûtées du public et des deux clubs; nous l'en félicitons.

Les Hochelaga II ont infligé une écrasante défaite aux Saint-Louis II, les battant par un score de 16 à 0, ce qui indique que les joueurs du quartier Hochelaga ne se laissent pas dépasser par qui que ce soit.

Ce jeune club, qui a tout balayé sur son passage, voudrait se rencontrer avec les Saint-Louis, dimanche prochain, au terrain du National, avant la partie Hochelaga vs Canadien de Saint-Henri.

A messieurs les Saint-Louis d'accepter.

Les Hochelaga II ont vaincu les Harmonies dimanche au National, par un score de 3 à 0. Les Hochelaga III voudraient rencontrer les Saint-Louis II, dimanche, au National, à 1 heure.

Les trois clubs d'Hochelaga ont tout balayé sur leur passage dimanche dernier.

Le président Thouin fut salué d'applaudissements en entrant sur le terrain.

A la pratique, messieurs les Hochelaga,

Dimanche prochain, le public aura encore une fois l'occasion de voir lutter les trois clubs canadiens-français d'Hochelaga.

MONT-ROYAL, 3 ; HARMONIE, 1.

Mont Mont-Royal a battu le club Harmonie par un score de 3 à 1. L'équipe du Mont-Royal se composait comme suit ; G. Hogue, A. McCaughan, F. Barry, E. Cyr, O. Lacas, A. Cusson, H. Emond, Frs. Roy, A. Cyr, T. Desrochers, O. Brossoit et J. Latreille.

Sommaire :

1.—Mont-Royal....Cusson 1.00
2.—Mont-Royal....Lacas. 7.00
3.—Harmonie.....Lespérance . . 16.00
4.—Mont-Royal....Lacas. 2.00

AUTRES PARTIES

Patricians, 3 ; St Anthony, 1.
A Acton — Elora, 9 ; Acton, 3.
A Toronto Jonction — Junction Shamrocks, 22 ; Brompton, 0.
A Québec — Québec, 6 ; Indiens de Caughnawaga, 1.

LA RAME

LES REGATES DE LA CANADIAN CANOE ASSOCIATION

LES CLUBS OTTAWA ET GRAND TRONC SE METTENT EN EVIDENCE

Dès 10 heures, samedi matin, deux mille personnes étaient déjà rendues au Parc Dominion pour voir les courses qui avaient lieu dans l'avant-midi.

Vers une heure de l'après-midi, il y en avait près de 10,000 et vers 4 heures il y avait 20 milles personnes. Rarement le Parc a eu un pareil air de fête. Ce sont les canots de guerre montés par 15 hommes qui passionnèrent le plus la foule.

Les autorités du G. T. R. ont eu une idée géniale de faire leurs régates à cet endroit.

La journée fut chaude et la foule s'en donna à coeur-joie.

MM. Cohn, Taylor, Marshall, se sont prodigués auprès du public et des journalistes pour leur faciliter le travail et l'agrément.

C'est encore nos clubs locaux qui remportèrent le plus de prix et ils les gardèrent haut la main.

Voici le sommaire du résultat des courses :

Epreuve préliminaire — ¼ mille, junior, 1 avironneur, 1ière épreuve, 1 P. Laing, G. T. R. B. C. ; 2, Edgar, Rideau B. C. ; 3, Ferguson, G. T. R. C. Temps, 4.21.

2ième épreuve — 1, J. Galbraith, St Stephens B. C. ; 2, Glass, Lac Saint-Jean B. C. ; 3, J. Smith, New-Edinburg B. C. Temps, 4.11.

3ième épreuve — 1, Gordon, Carlton B. C. ; 3, Howe, Britannia B. C. Temps 4.06.

Senior, 1 avironneur, 1-3 mille — 1ère épreuve. — 1, Kelly, G. T. R. C. ; 2, Davidson, St Stephens B. C. ; 3, Merrill, New Edimborough B .C. Temps, 4.00.

2e épreuve — 1, Brownrigg, G. T. B. C. ; 2, Neale, New Edimborough B. C. ; 3, Crow, New Edimborough B. C. Temps 3.55¾.

Tandem Junior, ½ mille — 1ère épreuve — 1, Bealtie et Ferguson, G. T. B. C. ; 2, Laing et Speer, G. T. B. C. ; 3, Decelles et Graigton, Châteauguay B. C.; Temps, 3.42½.

2e épreuve — 1, Keith et Elliott, Toronto ; 2, les frères Laing, Châteauguay B. C. Temps, 3.43.

Intermédiaires, 1 avironneur, ¼ mille, 2ière épreuve — 1, Murphy, Carleton Place B. C. ; 2, Boyne, G. T. B. C. ; 3, Crain, Rideau B. C. Temps, 4.03.

2ième épreuve — 1, Plank, Britannia B. C. ; 2, Brownrigg, G. T. B. C. ; 3, Miller, Châteauguay B. C. Temps, 4.-01½.

Tandem intermédiaire, ½ mille — 1, Thompson et Carmichael, Longueuil B. C. ; 2, Baulter et Mille, Châteauguay B. C. ; 3, McKenzie et Girard, New Edimborough B. C. Temps, 3.45 2-5.

2ième épreuve — 1, Keith et Elliott, Toronto B. C. ; 2, Black et Gisbourné, Ottawa B. C. ; 3, Graham et Smith, New Edinburg B. C. Temps, 3.46.

Junior, 1 avironneur, finale — 1, Galbraith, St Stephens ; 2, Howe, Britannia, Temps, 4.07.

Senior, 1 avironneur, finale — 1, Kelly, G. T. B. C. ; 2, Davidson, St Stephens; 3, Brownrigg, G. T. B. C. Temps, 3.51 1-5.

Canots de guerre ½ mille — 1, Carleton B. C., aisément ; 2, Toronto B. C. ; 3, Saint-Lambert B. C. Temps, 2.52.

Intermédiaire, 1 avironneur, finale — 1, Murphy, Carleton B. C. ; 2, Brownrigg, G. T. B. C. ; 3, Bran, G. T. B. C. Temps, 4.05.

Tandem, junior, finale — 1, Kloth et Elliott, Toronto ; 2, les frères Laing, Châteauguay B. C. ; 3, Marshall et Glass, G. T. B. C. Temps, 3.44.

Juniors, 4 avironneurs, ½ mille — 1, Black, Gisbourne, White et Burpee, du club Ottawa ; 2, O. Reegan, Edgar Slade et Cram, du club Rideau. Temps, 3.32½.

Intermédiaire Tandem — 1, Miller et Polter, Châteauguay ; 2, Keith et Elliott, Toronto, Temps, 3.44.

Tandem Senior — 1, Nichol et Blackburne, Toronto ; 2, Gordon et Knox. Temps, 3.33.

Intermédiaire, 4 avironneurs, ½ mille — 1, Keath, Elliott, Blackburn, Lewis, Toronto ; 2, Glass, Laing, Ferguson, Marshall. Temps, 3.30.

4 avironneurs, seniors, finale — 1, Marshall, Marshall, Brown, Monette, Britannia ; 2, Marshall, Glass, Fergus on et Beattie, Grand Tronc B. C. Temps, 3.20.

Canots de guerre, 1 mille — 1, Carleton B. C. ; 2, Britannia B. C. Temps, 5.57.

LES REGATES DE VALLEYFIELD

Valleyfield, 12 — Les régates de Valleyfield ont été favorisées d'une température idéale, qui a amené dans notre belle cité une foule que l'on peut évaluer à 5,000 à 6,000 personnes.

Dès vendredi soir un grand nombre de yachts étrangers sont entrés dans notre port pour subir l'inspection du mesureur. Les trains du soir amenèrent un fort contingent d'excursionnistes qui venaient passer deux jours de vacances dans notre coquette ville, si en renom parmi les nombreux touristes qui visitent le Canada.

Voulant faire bon accueil aux nombreux visiteurs, les marchands, hommes de profession, ainsi que grand nombre de résidences, avaient arboré le drapeau national.

Dès samedi matin, un grand nombre de yachts sillonnaient la jolie baie et suivaient les officiers des régates qui expliquaient l'itinéraire des différentes courses.

Plus de 45 yachts étrangers ont pris part aux courses de l'après-midi.

Dès 1 heure p.m., M. R. S. Joron, ainsi que tous les membres du comité de réception, reçurent les nombreux invités qui prirent place sur un chaland spécial.

Les juges étaient MM. F. Lucas, James Hunter et Achille Bergevin.

Les courses commencèrent à 2 heures précises, et furent suivies avec la plus grande attention par les nombreux spectateurs échelonnés le long des rives de la baie.

Parmi les nombreux yachts — environ 75 — qui prirent part aux différentes courses, il faut citer d'abord : "Cobra", propriétaire C. Hébert, Lachine ; "Silver Heels", propriétaire Frank Bickerdike ; "Ranger , propriétaire W. C. Ranger, yachts faisant une course de 28 milles à l'heure ; viennent ensuite : "Jack", à Durocher Frères ; "Tobie", à A. Alquire, tous deux de Cornwall ; "Marchand" et "OzoII", à L. J. Marchand, Montréal ; "Vahoir", à Johnson, Lachine ; John Lowe jr, "Ripple" ; Numa E. Brossoit, avocat, "Irma" ; S. A. Brodeur, "Cerf" ; Théodore Bélanger, "Sirène" ; L. N. Masson, "Louis Napoléon" ; Napoléon Delisle, "Le Nap" ; M. Bêre, "M. B." ; E. McNoughton, "Nonna" ; A. Brassard, "Arab" ; J. G. Laurendeau, C. J. "Marcel" ; Rémi S. Joron, N. P., "Nid" ; W. Plante, "Togo" ; W. Bougie, "W. B." ; A. Séguin, "Eva" ; David Lowe, "Vida" ; Arthur Clark, "Dart" ; I. Quenneville, "Eddy" ; W. Quenneville, "W. C." ; P. Rochefort, "Peter" ; Dr Jos. Roy, "Rajah" ; Jos. Mainville, "Jos." ; O. P. Trudeur, "Oscar" ; Ar. Labrecque, "Arthur" ; A. McGillis, "Alex." ; Montreal Cotton Co., "White Squall" ; F. X. Dubois, "Favorite" ; T. Longtin, "Ozo I" ; O. Longtin et al., "Zoulou" ; Auguste Bourassa, "Sport" ; J. A. Trottier, "Philo".

Voici le résultat des courses :

1ère course, yachts à gazoline ou à vapeur au-dessous de 25 pieds, handicap. Ouverte. Trois prix. — 1er prix, Durocher Frères, Cornwall, "Jack" ; 2e prix, A. Alquire, Cornwall ; 3e prix, "Emma", à Numa C. Brossoit, Valleyfield.

2e course. Course pour la coupe, ouverte à tous les yachts au-dessus de 25 pieds, et appartenant aux membres du club résidant à Valleyfield. — Varinqueor, Nap. Delisle.

3e course, tortues à deux rames, deux prix. — 1er, Edouard Griswell, Valleyfield ; 2e, Charles Champeau, Valleyfield.

4e course, chaloupes plates à 7 avirons, War Canoe, 3 prix. — 1er prix, équipe Edouard Bougie ; 2e prix, équipe Chatigny ; 3e prix, équipe Pierre Bougie.

5e course, yachts à gazoline ou à vapeur de 25 pieds et plus, Overall Handicap. Trois prix. — Pas de résultat proclamé. Voici l'ordre d'arrivée : 1er, "Jack", à Durocher Frères, Cornwall ; 2e, Alquire ; 3e, Wahoir, à Johnson, Lachine ; 4e, "Marchand", à Marchand, L. J., Montréal ; 5e, "OzoII", à Marchand, L. J., Montréal ; 6e, "Corine", V. Jarie, Montréal ; 7e, "Sirène", T. Bélanger, Valleyfield ; 8e, "Jean Paul", à T. Lalonde, Coteau du Lac ; 9e, "Gascon", J. Cartier, Beauharnois ; 10e, "Marcel", à J. G. Laurendeau, Valleyfield. Le résultat sera proclamé aussitôt le handicap établi.

6e course, course à la nage, 100 verges. Trois prix. — 1er prix, Athawar, Valleyfield ; 2e prix, Adélard Léger, Valleyfield ; 3e prix, Thomas A. Booth, Valleyfield.

M. LANG L'UN DES CHAMPIONS DU G. T. B. C. AUX COURSES DE SAMEDI.

7e course, course pour la coupe Bergevin, ouverte aux yachts au-dessous de 25 pieds, et appartenant au club de Valleyfield. Vainqueur : Alphonse Séguin.

8e course, course à la nage, pour garcons au-dessous de 15 ans, 50 verges. Trois prix. — 1er prix, François Chatigny, Valleyfield ; 2e prix, J. Vlau, Valleyfield ; 3e prix, Alex. Loiselle, Valleyfield.

9e course, yachts à gazoline ou à vapeur, free for all. Trois prix. — 1er prix, Cobra", à C. Hébert, Lachine ; 2e prix, "Silver Heels", Bickerdike, Lachine ; 3e prix, "Ranger", W. C. Ranger.

Les courses ont obtenu un succès complet et les nombreux étrangers sont retournés enchantés de leur séjour parmi nous.

La fanfare de Valleyfield a contribué au succès de la journée en exécutant les meilleurs morceaux de son répertoire.

Vers 3 heures, le vapeur "Filgate" est entré en notre port, avec 400 à 500 excursionnistes de Cornwall, venant assister aux régates. La fanfare de Cornwall accompagnait les visiteurs Citons parmi les nombreux invités présents aux régates : MM. J. G. H. Bergeron et Achille Bergevin, députés ; l'honorable juge Saint-Pierre, M. Louis Simpson, etc.

Le "hop" qui a été donné le soir, a obtenu le plus grand succès.

Le Club Nautique de Valleyfield a le droit d'être fier des régates de 1907.

LA FOULE, SUR LES TALUS EN REGARD DU FLEUVE, AU PARC DOMINION AUX REGATES DU G. T. B. C. SAMEDI.

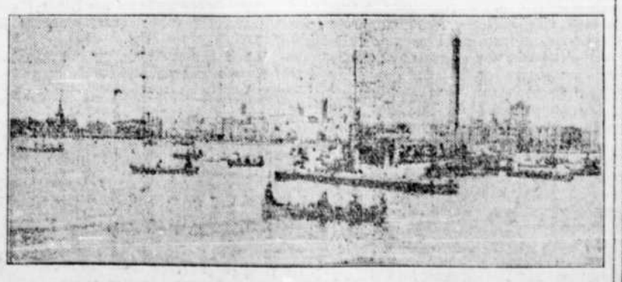

REGATES DE VALLEYFIELD. VUE DE LA BAIE OU ONT EU LIEU LES COURSES.

REGATES DE LA NATIONAL ASSOCIATION OF AMATEUR OARSMEN

Philadelphie, 12. — Les régates annuelles de l'Association National des Rameurs Amateurs a eu lieu samedi. Les Canadiens se sont fort distingués et ont remporté une bonne partie des prix. Voici les résultats :

Course en canot, senior, un aviron, championnat. — Harry S. Bennett, Springfield B. C., Springfield, Mass., 1 ; Frank B. Greer, Boston A. C., 2 ; Fred. Shepherd, Seawanhaka B. C., Brooklyn, 3 ; Durando Miller, N.Y.A.C., 4. Temps, 9.08 3-5.

Course internationale senior, 4 avirons — Seawanhaka B. C., Brooklyn, N. Y., 1 ; Ravenswood B. C., Long Island, N. Y., 2 ; Century B. C., St Louis, 3 ; Mound City B. C., St Louis, 4. Temps, 8.11 2-5. Des Argonauts, de Toronto, n'ont pas couru.

Course en canot, senior, deux avirons — Gagnée par Don R. C., Toronto, (Jacob et Bowler) ; Nassau B. C., New-York (Stivers et Mehrhoff), 2. Dead heat entre le Batchelor B. C., Philadelphie, et le West Point Philadelphie B. C., pour la troisième place. Temps, 8.18 1-5.

Course en canot, 4 avirons, classe intermédiaire — Arundel B. C., Baltimore, 1 ; Nonpareil B. C., New-York, 2; Crescent B. C., Philadelphie, déqualifié.

Course en canot, un aviron, classe intermédiaire. — Alex. Warnoc, Springfield Barge Club, Springfield, Mass., 1 ; J. A. Miller, N.Y.A.C., New-York, 2 ; R. L. Smith, Vesper B. C., Philadelphie, 3. Temps, 9.16 2-5.

Course à 4 avirons, classe intermédiaire — Johnson et McDowell, Undine B. C., Philadelphie, 1 ; Thompson et Toms, Argonaut R.C., Toronto, 2 ; Kohler et Tonk, Nassau B. C., New-York, 3. Temps, 10.35 2-5.

Course à 8 avirons, senior — Argonaut R. C., Toronto, 1 ; Potomac B.C., Washington, 2 ; New-York A. C., 3. Temps, 7.25.

Course à 8 avirons, entre New-York et Philadelphie. Gagnée par Philadelphie.

Course à 8 avirons, classe intermédiaire—Kuhne et Knapp, Nonpareil B. C., New-York ; Carl et Haggerty, Vesper B. C., Philadelphie, 2 ; Metropolitan B. C., New-York, déqualifié. Temps, 9.40. 3-5.

LE YACHT

LE "SENECA" GAGNE LA PREMIERE COURSE POUR LA COUPE CANADA.

Rochester, 12. — Le "Seneca" du Club de Yacht Rochester a défait samedi le yacht canadien Adèle dans la première course pour la coupe Canada. Avec un vent aussi faible qu'avant-hier, le yacht étranger ne fut pas un adversaire sérieux pour le "Seneca." Lorsque celui-ci franchit la ligne d'arrivée, l'"Adèle" était un mille en arrière et ne termina pas la course. Le parcours était triangulaire et chaque côté du triangle était de sept milles. Le "Seneca" prit la première place presqu'immédiatement après le départ et la conserva tout le temps.

Temps de la course:

	Départ.	Arrivée.
Adèle	1.00.25	5.58.21
Seneca	1.00.31	

L'AUTOMOBILE

LA COURSE PARIS-PEKIN

Paris, 12. —Le prince Scipion Borghèse, d'Italie, est arrivé samedi à Paris à 3 h. 30, accompagné de 50 automobiles. Il est le premier dans la grande épreuve Pékin-Paris. Le prince était parti le 10 juin de la capitale de la Chine. On lui a fait une grande réception à Paris, et il a été acclamé par la foule. Dans la soirée, il a été le héros, à un grand banquet donné par l'Automobile Club.

LE DERBY DE L'AUTOMOBILE

New-York, 12. — Le Derby, course d'endurance de 24 heures, commencée vendredi soir à 10 h. 20, s'est terminée samedi à 11 h. 10. La distance parcourue a été de 997 milles, ce qui est 104 milles de mieux que le précédent record. Le prix est un trophée en or et en argent. Le chauffeur reçoit un prix de $1,000 en espèces. Voici le sommaire :

No 2, Thomas, 60 c.v., M. Roberts et Mcllfried	997
No 3, Lozier, 40 c. v., Smelzer et Lynch	972
No 5, Jackson, 40 c. v., Cobe et Burnham	966
No 8, Mitchell, 40 c. v., Ziebrier et Hudson	744
No 11, Darracq, 50 c. v., Nuenman et McCulla	720
No 9, Delhaye, 45 c. v., Mongini et Shatl	560

CHEVAUX TROTTEURS

COURSES A ST LIN

C'est mercredi qu'auront lieu les courses au trot de St Lin, annoncées la semaine dernière. Il y aura quatre courses, une pour la classe de 2.35, une pour la classe nommée, une autre pour chevaux des Laurentides, et un free for all.

Un train partira de la gare Viger à 8 45 a. m., pour St Lin.

A suivre sur la page 2

GROUPE DES JUGES, DANS LEUR TRIBUNE PENDANT LES REGATES DE SAMEDI.

Tireurs aux Pigeons
Celui qui fait mouche "dix fois sur dix coups" se sert de cartouches "Sovereign" parce qu'elles ont un maximum de force joint à un minimum de recul et qu'elles ne salissent pas le canon.
Les cartouches "Sovereign" sont chargées avec la poudre sans fumée Nobel (Empire Bulk Smokeless) et sont faites en Canada par la Dominion Cartridge Co.
Tireurs aux Pigeons servez-vous des Cartouches Sovereign
La qualité est garantie par la marque de fabrique ci-contre.
Dominion Cartridge Co. Ltd., Montréal

ACHETEZ
LES CHEMISES DE R. J. TOOKE
Et obtenez ce qu'il y a de mieux pour votre argent.
3 Magasins :
177 RUE ST JACQUES.
493 RUE STE CATHERINE OUEST.
473 RUE STE CATHERINE EST.

LA PRESSE

MONTREAL, 12 AOUT 1907

LES ARCHIVES CANADIENNES

Ce n'est pas souvent que les livres bleus appellent l'attention des bibliographes et des bibliophiles ; de leur nature, ils sont plutôt des tableaux statistiques que des documents historiques.

Celui qui nous arrive d'Ottawa fajt exception à la règle. Il est le "nec plus ultra" de la documentation historique ; qu'on en juge d'abord par le titre :

" ARCHIVES CANADIENNES — Documents concernant l'his-" toire constitutionnelle du Canada, de 1759 à 1791, recueillis et annotés " par Adam Short, professeur de science politique à l'université de Queen, et " Arthur G. Doughty, archiviste du Dominion."

Ce qu'est au fond ce livre bleu, le premier d'une série qui constituera par elle-même une véritable bibliothèque, on le saura par un simple coup d'oeil jeté sur sa table de matières qui peut se résumer comme suit :

1o. Capitulations et traités exposant les limites de la colonie et les conditions auxquelles elle a été cédée ou détenue ;

2o. Proclamations royales ou statuts anglais déterminant la base et le caractère du gouvernement à être établi et maintenu dans la colonie ;

3o. Commissions et instruction émises aux différents gouverneurs, exposant en détail le mode de gouvernement et d'administration à être établi dans la colonie, et la politique générale à suivre ;

4o. Lois et ordonnances adoptées par les autorités locales en conformité des proclamations royales, des statuts anglais et des instructions aux gouverneurs, en même temps que l'organisation des tribunaux et l'administration de la justice dans la colonie ;

5o. Rapports spéciaux, de caractère plus ou moins officiel, émanant de différents bureaux ou fonctionnaires de la Couronne au Canada, exposant les conditions générales du pays au point de vue constitutionnel et proposant divers modes d'administration ou des changements à faire dans la constitution du pays ;

6o .Documents divers se rattachant à ceux qui viennent d'être énumérés et consistant en pétitions et contre-pétitions des habitants du Canada et de la Grande-Bretagne quant au caractère à donner aux lois et à l'administration de la justice ; rapports des gouverneurs et autres fonctionnaires de la colonie exposant la condition politique du pays ; procès-verbaux et rapports de comités du Conseil ressortissant à l'administration des affaires ; correspondances officielles ou privées entre les gouverneurs du Canada et les secrétaires d'Etat anglais concernant le gouvernement du Canada et la condition du peuple.

Le tout fait un recueil de 734 pages dont l'index à lui seul en compte 28. C'est la documentation historique complète de la période qui s'est écoulée de 1759 à 1791.

Le deuxième volume couvrira la période comprise de 1791 à 1840.

EST-CE LA FIN ?

En dépit de l'impassibilité dont a fait preuve M. Rockfeller, en apprenant le chiffre de l'amende à laquelle la cour de l'Indiana avait condamné la Standard Oil Co., un malaise parfaitement discernable se fait sentir chez les membres et les intéressés de cette vaste exploitation.

Ils en sont à railler la décision qui les frappe, à sourire quand on parle de la collection possible de cette formidable pénalité. Tout cela est du bluff et fera place à une véritable panique si le jugement est confirmé en appel.

La lutte se poursuit dans les autres Etats ; la Standard Oil Company est maintenant poursuivie dans l'Etat des New-York pour des infractions semblables à celles commises dans l'Indiana.

La loi violée étant une loi fédérale, commune à tous les Etats, on peut s'attendre à un jugement semblable à celui qui vient d'être rendu.

En ce cas, la pénalité encourue par tous les coupables s'élèvera au joli chiffre de $18,240,000, dont le Trust du Pétrole aura, pour sa part, à acquitter la bagatelle de $4,600,000.

Le delit commis, en commun ,par les compagnies de chemin de fer et la Standard Oil Co. est, pour les premières, d'avoir transporté les marchandises de la dernière au prix de 11 et 8,1c par cent livres, alors que les autres expéditeurs devaient payer 20,1c pour le même parcours.

On comprend qu'avec de tels avantages toute concurrence au Trust était devenue impossible.

Toute l'exploitation du public par la Standard Oil Company est basée sur ces différences de taux de fret. L'idée est certainement géniale. On bloquait le producteur au point même de la production ; on empêchait ses produits d'atteindre les marchés de vente et, seul sur ces derniers, le Trust vendait comme il voulait, au prix qu'il voulait.

Le crime commis par cette organisation colossale est moins d'avoir rançonné le public que d'avoir ruiné nombre de producteurs, de raffineurs, de commerçants.

On parle souvent des luttes sanglantes qui ont précédé la formation des unions ouvrières ; aucune d'elles n'a été aussi horrible, aussi froidement cruelle que la lutte faite, depuis plus d'un quart de siècle, par la Standard Oil Company, à toute personne tentant de lui faire concurrence ou refusant de subir son joug.

Si le gouvernement et le peuple des Etats-Unis ont décidé d'en finir avec cette pieuvre l'exemple qu'il donneront sera suivi par les autres peuples et la leçon sera assez dure pour que les trusts s'empressent de rentrer dans la légalité : alors ils ne seront plus dangereux.

UN PAYS SANS TRUSTS

Le "Munsey Magazine", livraison de juillet, nous est arrivé il y a quelques jours avec une étude de Herbert N. Casson sur la Province de Québec, qui pour l'auteur est un pays sans trusts ; c'est le titre même de l'article.

Québec, pays sans trusts ! C'est une idylle, l'idylle du petit champ et des petits industries — "the idyllic home of the small farm and the small factory".

Pour le bien marquer l'auteur a agrémenté son étude d'illustrations appropriées. Ayant dit, par exemple, en son langage imagé, que "la pieuvre des chemins de fer n'a pratiquement pas d'emprise sur cet Eden du Nord", il illustre la chose par un traineau de chantier, une calèche de Québec, un canot d'écorce de la Péribonka. Come types de nos exploitations agricoles, il a photographié une habitation de colon sur une terre parsemée de souches, et une grange couverte en chaume datant des premiers âges de la colonie. Ce doit être pour symboliser nos industries nationales qu'il donne à ses lecteurs des tableaux classiques de toute idylilité : une jeune fille qui file au rouet à pédale, une vieille femme qui tisse au métier à la main, de rudes pêcheurs raccommodant leurs filets, une accorte ménagère faisant cuire du pain dans un de ces fours banaux de l'ancien régime seigneurial.

Pour une idylle c'est une idylle que cette étude de M. Casson, en tant du moins qu'il s'agit de descriptions pastorales; mais c'est un véritable réquisitoire contre la mentalité de notre population, quand il s'agit de l'inexploitation des ressources de la province. Le poète a fait place à l'économiste, et l'économiste, pour suave qu'il soit de forme, nous dit, au fond de dures vérités. Nous cueillons de ci de là :

"Sous le rapport des richesses naturelles, la province de Québec est bien audessus de la Nouvelle-Angleterre. Ses montagnes recèlent des tésors inappréciables; ses forêts pour ainsi dire sans limites, se confondent avec celles du Labrador et de la Baie d'Hudson. Et, cependant, cette terre de liberté et d'égalité est l'une des moins développées qui soient dans le monde. La masse de sa population est pauvre, elle se contente de petites exploitations qui lui rapportent en moyenne 90 cents par jour. Le recensement de 1901 n'attribue qu'une valeur de 30 dollars l'arpent à ses fermes, y compris les bâtiments, les bestiaux, etc. La province de Québec est sept fois aussi grande que l'Etat de New-York. Mais 50 pour cent de ses habitants se sont vus réduits à aller chercher du travail dans le pays des trusts par excellence, dans les filatures et autres manufactures de la Nouvelle-Angleterre. . . . . .

"Les habitants de cette province sans trusts sont, au point de vue, des affaires, une armée sans généraux. Ce n'est pas, certes, que comme groupe ils manquent de qualités brillantes. N'ont-ils pas produit en effet des artistes, des orateurs, des poètes, des journalistes, des hommes d'Etat de premier ordre. Mais comme par un mystère impénétrable ils n'ont pu encore compter parmi les princes de l'industrie et de la finance. A quelques exceptions près les quelques grandes entreprises qui existent chez eux ont été établies, soit par des Américains, soit par des Ecossais. . . . . .

La plupart des Canadiens - français ont encore la routine des travaux manuels qui s'accomodent d'une petite production. Ils font des employés de première qualité, vifs à l'ouvrage, moraux, enjoués et durs au travail; mais ce n'est pas souvent qu'on les voit devenir patrons ou industriels de leur propre initiative. Il n'y a pas un grain de paresse chez eux, mais il leur faut quelqu'un pour élaborer un plan ou prendre le risque d'une entreprise.

"S'il suffisait de travailler pour devenir riche, la province de Québec serait un pays de richards ; on n'y verrait plus de maisonnettes de bois mal meublées, mais rien que de solides habitations de brique et de pierre. Le malheur du Canadien-français est son goût du travail solitaire, ce n'est pas souvent qu'il songe à constituer une centaine de ses compatriotes en corporation, de manière à augmenter leur production. En fait, comme on le voit par les petites lisières de terres cultivées, le long du Saint-Laurent, il est bien plus porté à diviser sa propriété qu'à l'agrandir. . . . . .

"Naturellement, le Canadien-français est fier de son pays dont le soleil n'est pas voilé par la fumée des manufactures ; il est fier de Montréal, la ville insulaire qui fait plutôt partie intégrante de l'empire britannique que de la province de Québec. Mais, pardessus tout, présentement, il est fier de sir Wilfrid Laurier qui, né de parents peu fortunés, est devenu premier ministre du Canada. . .

"Sir Wilfrid est un homme d'Etat que la Grande-Bretagne s'est en mainte occasion complu à honorer et il est tenu en haute estime par les Canadiens de toute nationalité. Mais si les Canadiens-français sont à bon droit fiers de sir Wilfrid comme homme d'Etat, il faut bien dire qu'ils n'ont pas encore produit de génie pareil dans le monde des affaires. Ils ne se sont guère montrés aptes à administrer de grandes entreprises, et c'est cette absence chez eux de chefs industriels qui fait que la partie septentrionale de leur province est encore un pays sauvage. . . .

"La faute — si faute il y a — ne tient pas au pays même puisque la province de Québec n'est pas plus au nord que le Montana et le Minnesota, que la terre en est assez bonne et que les cultures les plus variées y réussissent très bien : pommes, prunes, cerises, poires et même le tabac. Les Laurentides sont un véritable magasin à rayons de minérais ; on y trouve du fer, de l'or, du cuivre et surtout de l'asbeste. Ses pêcheries pérclitent, ses chantiers de construction sont chose du passé ; ses forêts d'épinette ne sont exploitées que depuis cinq ou six ans et le produit de ses pulperies s'en va comme matière brute aux Etats-Unis. . . . . .

"Montréal est le centre financier du Canada et l'une des villes de sa classe les plus riches qui soient dans le monde ; Montréal a des capitaux—des centaines de millions. Il a des millionnaires—plus d'une quarantaine, paraît-il, mais le gros de sa fortune est placé dans des entreprises en dehors de la province de Québec. Cela rapporte des bénéfices et permet de bâtir des palais sur les bords du Saint-Laurent, mais cela ne développe pas des ressources de la province. Quant à la ville de Québec, on y compte 27 petites manufactures employant 4,000 ouvriers—moins qu'on n'en compte dans une seule des grandes filature américaines.....

"Dans ce pays si plein d'attraits romantiques et mystérieux, rien ne manque que l'homme au cerveau organisé pour les affaires, l'homme qui ayant conçu de grandes entreprises, réussira à constituer ses compatriotes en une armée de producteurs.C'est ainsi qu'il se fait que l'histoire de la province de Québec—en elle-même un poème épique fourmillant de traits et d'aventures héroïques—est un démenti à ceux qui prétendent que les capitaines d'industrie. sont inutiles à la prospérité d'une nation. Tôt ou tard cette terre de possibilités sans limites verra surgir de grands organisateurs, et ce jour-là les Laurentiden livreront aux populations les trésors qu'elles recèlent."

Nous laissons au lecteur de juger de la valeur économique de cette étude de M. Casson. Fut-elle absolument fausse qu'elle devrait encore nous affmuler dans l'exploitation industrielle des ressources naturelles de la province ; et si elle est vraie, quelles réflexions,quelles bonnes résolutions, ne doit-elle pas nous inspirer.

CHOSES ET AUTRES

M. Napoléon Peyrard lègue à l'Académie un capital de cent mille francs, dont les revenus devront servir à la fondation de deux prix de 1,500 francs, "l'un, écrit le testament, pour récompenser le dévouement d'un fils ou d'une fille, petit-fils ou petite-fille, pauvre et ayant au moins trente ans, à l'égard de leurs père, mère ou aïeuls ; l'autre pour récompenser les vieux serviteurs âgés d'au moins soixante ans, restés chez le même maître plus de vingt années."

Ces prix porteront le nom de Peyrard-Beaumaison.

× × ×

Jusqu'en 1891, le nombre des étrangers en France était allé grandissant. A cette époque, il atteignait le chiffre de 1 million 130,211, soit 297 pour 10,000 habitants.

Depuis, il y a arrêt dans la progression, arrêt qui s'explique en partie par la réforme de la législation sur les naturalisations.

Au dernier recensement, le nombre des étrangers n'était plus que de 1,033,871, soit 269 pour 10,000 habitants. Au contraire, le nombre des naturalisations va croissant. En 1891, on en a relevé 221,784.

Si l'on totalise depuis 1872, le nombre des étrangers et des naturalisés, ont voit que ce nombre a augmenté d'environ 500,000, ce qui représente à peu près le cinquième de l'augmentation du nombre total des habitants.

Parmi les 1,033,371 étrangers récemment recensés, on compte :

330,465 Italiens.
323,360 Belges.
89,772 Allemands.
88,425 Espagnols.
72,042 Suisses.
36,948 Anglais.
10,017 Américans (noin des Etats-Unis).
6,155 Américains (des Etats-Unis).

Vous aurez toujours un pianiste chez vous si vous possédez un

PIANOLA OU PIANO PIANOLA

Le succès du Pianola est logique —naturel—inévitable. Il fait du piano, meuble silencieux, un Instrument de Musique, car il donne instantanément à chacun la capacité de jouer artistement n'importe laquelle des 20,000 sélections du répertoire du Pianola. Pianos de toutes marques pris en échange.

NORDHEIMER'S Limited.
559 rue Sainte-Catherine Ouest.

Quand vous buvez la

Bière BLATZ

MILWAUKEE

VEUILLEZ noter sa fine saveur de houblon—et le corps du malt. Et puis remarquez comme elle est claire. Voilà autant de caractéristiques qui établissent la bonne qualité des bières Blatz. Ces bières représentent le plus haut degré de perfection dans l'industrie du brassage — dans le procédé Blatz. Tout connaisseur que vous soyez, la "Blatz", lorsque vous l'aurez goûtée, sera "votre bière".

La Blatz en bouteille se trouve, ou doit se trouver, dans tous les débits de premier ordre.

DEMANDEZ LA BIERE BLATZ.

Walter R. Wonham & Sons, Montréal, Distributeurs

FAITE EXCLUSIVEMENT PAR LA

VAL. BLATZ BREWING CO., MILWAUKEE. (1)

MATERIAUX
DE CONTRACTEURS

Nous avons toujours en main une ligne complète de matériaux de construction et de travaux municipaux.

Briques pour maisons et égouts, briques à feu et une ligne de BRIQUES VITRIFIEES pour pavage, que nous pouvons vendre à $2 ou $3 de moins par mille qu'elles ont jamais été vendues au Canada.

31 WELLINGTON.

F. HYDE & Cº
Montréal Que.

Toujours Prêt ! Toujours Exquis !

LE PLUS PUR DE TOUS LES FORTIFIANTS,

Le THÉ de BŒUF

De la Marque " Croix Rouge."

C'est le seul Extrait de Bœuf fabriqué par des experts qui conserve toute la saveur et l'arome appétissant du meilleur choix de bœuf employé à sa préparation.

Procurez-vous la marque "Croix Rouge", elle n'a pas son égale.

FABRIQUE PAR LA

Colonial Fluid Beef and Specialty Co.,
MONTREAL. 12,26 A

Manque d'Appétit

Si l'appétit manque, tout le système nerveux est vite délabré. Le sang s'appauvrit, l'énergie diminue et les forces disparaissent pour faire place à la faiblesse, la pâleur et l'anémie, etc. Il faut donc manger, mais manger avec goût, car sans cela on se ruine l'estomac.

LE VIN ST. MICHEL

est l'apéritif par excellence. Sous son influence le palais retrouve aux aliments une saveur oubliée. Les sucs gastriques se renouvellent et reconquièrent leur efficace énergie, et la faim qui est l'assaisonnement de tous les mets se fait sentir à chaque fois que sonne l'heure du REPAS. Quel que soit le cas, le VIN ST. MICHEL

FAIT MANGER.

Boivin, Wilson & Cie
SEULS AGENTS,
520, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.
EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS.
Agents pour les Etats-Unis. 62

Si vous désirez un sucre pur et de bonne qualité, achetez

"EXTRA GRANULATED

Et les autres Sucres Raffinés de l'ancienne marque recommandable de

Redpath

MANUFACTURES PAR
THE CANADA SUGAR REFINING, LIMITED. - MONTREAL.

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de homestead pris des terrains de la puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant, ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

2. — Si le père, ou la mère, si le père est décédé — de toute personne, qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré pour ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

3. — Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur la production brute.

Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou le payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
73—n

REPARATIONS

Faites réparer vos fourrures dès à présent, pour profiter de nos prix d'été qui sont de 25 à 35 p.c. meilleur marché que nos prix d'automne.

J. R. BOURDEAU,
159 Boul. St Laurent.
TEL. BELL EST 1850.
9.12

LIBRAIRIE GIROUX

OBJETS de PIETE pour MISSIONS. Fournitures de classe et de bureau. Papeterie, imagerie, reliure et impressions.

29 rue Notre-Dame
OUEST, MONTREAL.
238—1,y,n ed

MARCHE ROCHON

20 livres de viande	$1.00
Roast beef dans le sirloin et	10c 12c
Roast beef dans le haut côté,	8c
Steak dans la ronde, 2 livres	25c
Steak dans le haut côté	8c
Jarrets de boeuf	4c et 5c
Boeuf dans la poitrine	5c et 6c
Lard salé	12½c
Rôti porc frais, épaule	12½c
Veau, derrière	12c
Veau, quartier de devant	8c
3 boîtes blé-d'inde	25c
3 b. blé-d'inde, pois, tomates,	25c
Beurre crémerie	25c
1 poche patates	85c
Oeufs frais	20c et 22c

J. ROCHON,
568 Craig, coin Amherst.
TEL. MAIN 5056 238—1,j,n

'Queen Victoria'
Le Meilleur et le Dernier Havane sur le Marché
10 cents
122—I.M.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLIC ET DU TRAVAIL, P.Q.

Québec, le 9 août, 1907.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées à l'honorable W. A. Weir, ministre des Travaux Publics et du Travail, P. Q., seront reçues au bureau du gouvernement, No 9 rue Saint-Jacques, Montréal, jeudi, le 22 août, 1907, entre neuf heures a.m. et une heure p.m., pour la construction de la nouvelle prison commune du district de Montréal. Jusqu'à cette date les plans et devis des travaux à exécuter seront visibles au bureau du gouvernement, 9 rue Saint-Jacques, Montréal, et au bureau de MM. Marchand et Brassard, architectes, 164 rue Saint-Jacques, à Montréal, tous les jours de 10 heures du matin à quatre heures de l'après-midi.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de soixante-quinze mille dollars — $75,000.00 — sur une banque régulièrement constituée et accepté par cette même banque. Ce chèque payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et du Travail, sera confisqué au profit du gouvernement, dans le cas où le soumissionnaire refuserait de remplir les engagements que comporte sa soumission. Les autres chèques seront remis à qui de droit au plus tard le quinze septembre prochain. Le gouvernement ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
ERNEST GAGNON,
Secrétaire du département des Travaux Publics et du Travail, P.Q.

N. B. — Pas de reproduction sans un ordre spécial, et par écrit, de ce département. 236—5

Monument Lafontaine-Baldwin

A ETRE ERIGE POUR LE

Gouvernement de la Puissance du Canada

Conditions du Concours :

1. On a l'intention de donner au monument la forme de statues ressemblantes aux portraits de l'Hon. Sir Louis H. Lafontaine et de l'Hon. Robert Baldwin. Ce monument peut consister en deux statues séparées ou en un groupe, selon que chaque concurrent le décidera. Les concurrents peuvent soumettre plus d'un modèle.

2. Le monument, soit sous forme de groupe ou de statues séparées, ne devra pas coûter plus de vingt mille dollars, après son achèvement et sa mise en place, y compris le piédestal, à partir du niveau du terrain.

3. Ne pourront concourrir que les artistes résidant au Canada, et les artistes canadiens de naissance, résidant ailleurs.

4. Le monument sera élevé sur les terrains des édifices du Parlement, à Ottawa, à l'endroit qui sera choisi plus tard.

5. Les modèles seront sous forme de maquettes en plâtre, faites à une échelle uniforme d'un pouce et demi au pied. Une description de l'oeuvre devra accompagner chaque maquette. Les modèles et la description ne devront porter aucune devise ou autre inscription distinctive. Le concurrent enverra son nom dans une enveloppe cachetée, sans marque distinctive.

6. Les maquettes et toutes les communications s'y rapportant seront adressées comme suit :

Advisory Art Council,
C-o Department of Public Works,
Ottawa, Canada.

Les maquettes devront être livrées avant le 1er jour de février 1908. Elles ne seront pas exposées au public avant la décision du jury. Tous les frais de transport et de livraison des maquettes, ainsi que des descriptions qui l'accompagnent, devront être payés par les concurrents. Les maquettes, après que la décision aura été rendue, seront renvoyées à la demande des concurrents, mais à leurs frais et risque.

7. Un avis de la décision du jury sera envoyé à chaque concurrent.

8. La décision du jury sera définitive à la condition que l'heureux concurrent pourra donner une preuve satisfaisante, avec garantie si on l'exige, qu'il est capable de faire l'ouvrage pour le prix ci-dessus mentionné.

Par ordre,
FRED. GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 3 août 1907.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.
236—3

Common Sense Détruit

Rats, souris coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co. Toronto, Canada. 175-n

PURETE ET BONNE QUALITE, Voilà les Caractéristiques du..

CHOCOLAT AU CACAO DE COWAN

Les Palettes de Chocolat à la crème, etc.,
Les Bâtons de Chocolat au lait, les Croquettes,
Médaillons, etc., sont très délicieux.

THE COWAN CO., LTD. TORONTO.
A 235—12,19,26

LA VILLE D'ESSEX EST DEVASTEE

LA CATASTROPHE D'ESSEX. — La station de chemin de fer démantibulée par l'explosion de la dynamite.

Suite de la première page

mit quelques-unes en place et le conducteur averdit l'agent de la gare du désordre dangereux qui existait dans le wagon.

Quelques minutes plus tard, comme la locomotive s'amorçait au wagon pour le tirer, l'explosion eut lieu. Les roues de la locomotive avaient roulé sur une large tache grasse d'explosif liquéfié et la force du choc fut suffisante pour déterminer l'explosion du wagon de dynamite. Jos. McNary et Leo Coulin furent tués instantanément.

La tête de Coulin fut lancée à 50 pieds et ne fut arrêtée dans sa course que par une pile de madriers. Le chef ensanglanté s'écrasa contre le bois et tomba, masse informe, près des madriers. Le corps, par un caprice bête de l'accident, fut enlevé et partit en tournoyant à travers les arbres, dans une direction opposée à celle que la tête avait prise, et alla s'abattre à 100 pieds plus loin que la gare contre une cloture qui fut renversée par le poids de la masse ensanglantée.

Longtemps après l'explosion, dans un trou profond, en forme de tasse, on retrouva le cadavre, mutilé, sans forme humaine, pantelant, saignant, de Jos. McNary.

Les pompiers qui étaient occupés à combattre le feu qui rageait dans l'une des maisons avoisinantes de la gare, tournèrent leurs regards vers ce qu'ils prenaient pour des déchets enflammés et découvrirent avec horreur que c'était le cadavre lubrifié de McNary qui flambait.

A trois cents pieds du lieu de l'explosion, on trouva une main, celle de Coulin, dont le corps fut trouvé à 125 pieds de la gare.

L'agent de la gare, M. Stremers, fut écrasé sur le sol par l'explosion. Il est blessé à la tête, au bras et au corps.

Une douzaine d'employés, qui travaillaient à une centaine de pieds de la gare ont eu la vie sauve, mais au prix d'effrayantes blessures. Le conducteur Barry a été lancé à travers une cloture et gravement blessé. L'hôtel-Dieu de Windsor regorge de blessés. Un train d'excursionnistes venant de Bntford, cédulé pour huit heures du matin, a échappé au désastre par un providentiel retard.

James Madigan, qui se tenait près de la gare fut enlevé de son siège et jeté violemment sur le sol, il reçut des blessures à la tete, eut une côte enfoncée, et le côté droit du corps fortement contusionné. David Cottril, l'ingénieur du train, fut jeté contre le mur de sa locomotive et gravement blessé. Il fut transporté à St Thomas.

James Brown, un marchand de grain, de Amherstburg, fut blessé par une pièce de fer volante. J. V. Abbott, le télégraphiste de la gare, reçut une forte entaille mais resta à son poste.

Des immeubles qui avoisinent la gare, bien peu ne sont pas complètement démolis, car ils reçurent l'immédiate violence du choc. De la gare il ne reste que les murs.

De l'autre côté de la voie, on voit les hangars à fret du M. C. R. Ry, la porterie de M. Laing, Ritchie, le moulin à farine de M. Naylor, les entrepôts de M. Green, la fabrique de voitures de M. MacDougall, tout cela n'est qu'un amas difforme, confus de ruines et presque tous les employés ont été légèrement blessés.

Quand l'explosion eut lieu, on crut que la minoterie de M. Naylor avait sautée.

Ce qu'il y a de plus bizarre, c'est de constater les dégats causés aux maisons qui sont éloignées de la gare.

Les deux maisons de M. Beatie sont complètement démolies. Dans l'une des maisons, M. H. Welsher, était à s'habiller quand le choc eut lieu, il eut beau chercher le lit qu'il venait de quitter, il ne le vie pas, en sortant, il aperçut la couchette qui gisait, la literie éparse, à plus de 15 verges de la maison: le lit avait passé, droit par la fenêtre.

De la maison de l'agent de la gare, il ne reste que des vestiges, on dirait qu'un tourbillon l'a enlevée. M. Striners a été blessée par un éclat volant.

La maison de brique de M. Trimble et celle de Thomas McDonald sont détruites. Celle de M. Thomas, a été passablement endommagée.

Les autres bâtiments endommagés sont: l'église méthodiste, l'Hôtel du Grand Central, la "Essex Manufacturing Coy", sur la rue Talbot, pas une maison n'a conservé un carreau intact.

C'est par douzaines que les cheminées ont été renversées.

Il est peu de maisons qui n'aient à subir des réparations.

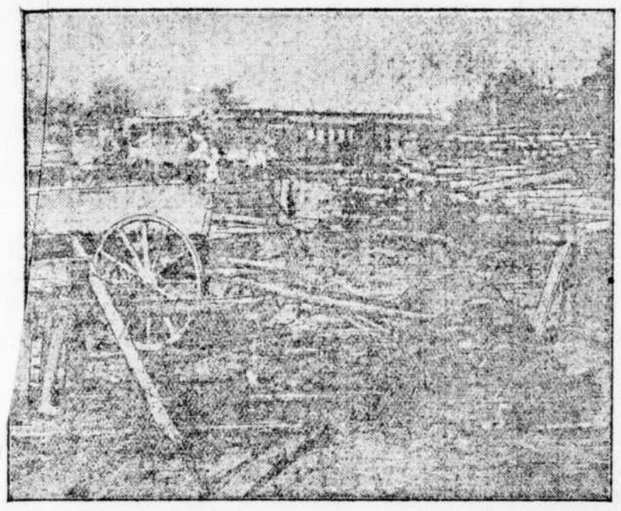

LA CATASTROPHE D'ESSEX. — L'un des pitoiables scènes dans la ville après l'explosion de la dynamite.

LE CARDINAL SVAMPA DECEDE

Bologne, Italie, 12 — Le cardinal Domenico Svampa, archevêque de Bologne, est mort ici hier. Il est né en

Le cardinal Domenico Svampa, qui vient de mourir.

1851 et fut créé cardinal en 1894.

Après la mort de Léon XIII, le cardinal Svampa fut désigné comme le successeur probable du pontife.

REVOLTE AU CONGO

Anvers, 12 — Une révolte considérable vient d'éclater parmi les noirs. Ils s'opposent à payer certaines taxes et préfèrent mourir en combattant contre l'oppression.

JOACHIM MOURANT

Berlin, 12 — Le célèbre violoniste et compositeur, Joseph Joachim, est mourant à sa demeure.

LA FIEVRE JAUNE

Havane, 12 — La fièvre jaune cause ici des ravages épouvantables.

LES "DOUKHOBORS RECALCITRANTS

S'ILS NE SE CALMENT ON SERA FORCE DE LES ARRETER.

Winnipeg, 12 — Un groupe, composé de 30 pèlerins, à l'incessante recherche du Messie, a été arrêté à Whitemouth, par ordre du C. P. R.

S'ils continuent à marcher le long de la voie du C. P. R., des ordres sont donnés pour les appréhender.

Les malheureux illuminés ont les pieds ensanglantés, souffrent de la faim et les moustiques les dévorent.

FEU MADAME ONES. LACERTE

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Yamachiche, 12. — Samedi matin, ont eu lieu ici, les funérailles de Madame veuve Onésime Lacerte, née Bonin-Dufresne —Elise— décédée jeudi dernier, à l'âge de 58 ans et 9 mois, après une longue et douloureuse maladie.

Les porteurs étaient MM. Thomas Lamy, Gaspard Bellemare, Narcisse Bellemare et Adolphe Bellemare. Portaient les coins du poêle: Mesdames Onésime Dufresne, Thomas Lamy, Adolphe Bellemare et David Brisson.

M. l'abbé Ph. Lesage célébra l'office divin. Parmi les étrangers présents remarqués: MM. F. L. Desaulniers et Donat Lacerte, de Montréal; M. Paul Lacerte, de la Rivière-du-Loup; Thomas Gélinas, (beau-frère de la défunte), Dr Alexis Bellemare etc., d'Yamachiche.

La regrettée défunte était la cousine de M. l'abbé O. I. Hamel, curé de Saint-Zéphirin de Courval. Nos condoléances.

AU LIEU DU DERNIER REPOS

Les deux infortunées victimes du drame de Varennes ont été inhumées, samedi.

LES FUNERAILLES

Donnent lieu à une manifestation publique de sympathies pour les deux familles affligées.

FOULE RECUEILLIE

Les malheureuses victimes de la tragédie de Varennes, Mlle Aileen Hingston et M. Shirley Davidson, ont eu leurs funérailles samedi. De profondes sympathies se sont manifestées chez toute la population pour les familles distinguées de l'une et de l'autre.

Les funérailles de Mlle Hingston eurent lieu, l'avant-midi, à l'église Saint Patrice et les funérailles de M. Davidson, l'après-midi à l'église Saint George. Les parents des deux familles étaient présents ainsi que des milliers de citoyens qui encombraient les deux églises et les routes par où devaient passer les cortèges funèbres.

Aux funérailles de Mlle Hingston, qui eurent lieu à neuf heures, il y avait foule à la maison et les principaux citoyens de Montréal formèrent cortège à la dépouille mortelle jusqu'à l'église Saint Patrice, où fut chanté le service.

L'église était remplie d'une foule sympathique.

A l'entrée le cortège funèbre fut rencontré par le Rév. M. Martin Callaghan, qui chanta l'absoute, et la tombe fut ensuite placée sur un haut catafalque drapé de noir et or. Il en était de même des décorations du grand autel.

Sa Grandeur Mgr Bruchési, assista à la messe de requiem, occupant un trône du côté de l'Evangile, accompagné du Rév. M. Charette, curé de Varennes et du Rév. Père Turgeon, S. J.

La messe fut chantée par le chanoine Roy, chanceller de l'archidiocèse, confesseur de la défunte, assisté du Rév. Père Doyle, S. J., du collège Loyola, comme diacre, et du Rév. M. Cristopher, comme sous-diacre.

Pendant le service le choeur de chant rendit la messe de requiem de Perreault. Au sortir de la cérémonie funèbre l'orgue joua la marche funèbre de Saul.

Mlle Hingston fut inhumée au cimetière de la Côte des Neiges au côté de la dépouille mortelle de son père feu le docteur Sir William Hingston.

Conduisaient le deuil les frères de la défunte, le rév. William Hingston, le docteur Donald Hingston; son oncle, M. A. G. F. Macdonald; ses cousins MM. R. W. H. Smith, capitaine E. A. Davidson, L. Pinsonneault, E. J. Langlois, et J. S. McDonnell, ces deux derniers d'Alexandria.

La famille Davidson était représentée par l'hon. juge Davidson, père de M. Shirley Davidson, et ses trois fils MM. Peers, Lyle et Thornton Davidson, et MM. L. de K. Stephens, Jack Meagher, le docteur W. Turner, D. J. Angus et Hamilton Gordon, qui avec, un grand nombre d'autres s'étaient dévoués à la recherche des cadavres.

Au nombre des citoyens marquants faisant partie du cortège, mentionnons le docteur Roddick, W. P. O'Brien, H. Gordon Strathy, Robert Archer, James Oswald, Graham Drinkwater, James Angus, Senator Forget, Hon. J. D. Rolland, Dr C. H. Church Frank Currant, J. Fabre Surveyer, William Wainright, Claud Hickson, C. A. McDonell, Dr Curran, C. E. Leclerc, B. Tansey, P. Tansey, ex-Mayor McShane, W. E. Doran, juge Guerin. Rév. John McKillican, Col. Tisdale, T. J. O'Neil, H. Stikeman, Capt. Stikeman, J. J. Meogher, Hamilton Gordon, Dr Guérin, Dr Perrigo, Dr McConnell, ex-juge Doherty, Count Mizza, H. R. Ives, Dr F. Hackett, Charles Archer, K.C.; J. P. Downes, J. S. Buchan, K.C.; L. Massue, représentant la municipalité de Varennes; Dr T. J. Rogers, Dr Kennedy, P. C. Shannon, Ald. O'Connell, M. le juge Purcell, M. J. Walsh, C. E. Leclerc, P. Reynolds, M. Burke, J. Gordon Lewis, A. Lecavalier, Robt. N. Hickson, Thomas Guerin, H. C. Monk, Hugh Morris, Dr Harwood, Dr McCrae, J. J. McCabe, J. C. Walsh, C. Wotherspoon, A. P. Lespérance, R. H. Lane, Dr McCarthy, John A. McDougall, Cornwall, Dr Frank England, etc.

Un clergé nombreux avait pris place au choeur.

Les funérailles de M. Shirley Davidson, avec tout le cérémonial de l'église anglicane, ont eu lieu, avec non moins de pompes, à l'église St George, dans l'après-midi.

Le cortège funebre était imposant et très représentatif.

De la demeure du père du défunt, 462 rue Sherbrooke, à l'église Saint-George, un public nombreux stationnait chaque côté de la route à suivre.

Les Révérends M. R. Hewton, de Lachine, et H. P. Plumptre, pasteur, assistant de l'église Saint-George, reçurent la dépouille mortelle au portique du temple.

M. Hewton présida aux prières et au chant de la cérémonie funèbre.

L'église Saint-George regorgeait de tributs floraux envoyés à la famille par les amis du défunt.

Le Royal St Lawrence Yacht Club, les fusiliers Victoria et les Royal Scots, dont faisait partie M. Davidson, étaient largement représentés.

Conduisaient le deuil: l'hon. juge Davidson, MM. Peers Davidson, Thornton Davidson, Lyall Davidson, W. P. Coleman, L. G. Coleman, lieut.-col. Mattice, capt. E. A. Davidson, et M. Donald A. Kingston.

Remarqués dans le cortège: lieut.-col Bond, Rév. John McKillican, Rév. F. A. Pratt, Charles Archer, J. S. Buchan, K. C., George Murray, Dr C. H. Church, M. le juge Guerin, Dr Guerin, Thomas Guerin, Frank Ibbotson, cap. Buchanan, Lr Carmichael, C.M. Hays, W. E. Phillips, Fred. Shearwood, capt. Hugh Mackay, Percy Ryan, A. F. Riddell, Charles Calhoun, capt. Reford, major Frinet, Fred. Dugan, major Heath, Dr Perrigo, lt.-col Hamilton, lt.-col. Starke, capt. Stikeman, R. H. Lane, major J.J. Riley, Dr Kennet Cameron, Claude Hickson, major Howard, lt.-col. Tisdale, M. P.; H. B. Ames, M. P.; Fabre Surveyer, Huntley Gordon, James Gordon, H. Stikeman, A. Macmaster, Hartland Macdougall, John A. McDougall, Dr Roddick, D. J. Angus, L. de K. Stephens, Jack Meagher, Dr W. Turner, Graham Drinkwater, Robert N. Hickson, capt. Frank Bond, J. M. M. Duff, Arnold Wainwright, A. Rives Hall, Hamilton Gordon, lt-col. Stevenson, Haydn Horsey, etc.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Mont-Royal.

UNION LABEL

NOUVELLES OUVRIERES

Le système de coopération pour les besoins de la ville, en opération parmi la classe de nos travailleurs — L'inauguration ce matin à Hot Springs de la cinquante-troisième convention de l'Union Typographique Internationale — La grève des télégraphistes inaugurée à Chicago, prend des proportions alarmantes — La situation dans l'industrie textile à Valleyfield — Convocations pour ce soir — Faits divers.

Le chroniqueur ouvrier de "La Presse" est revenu de ses vacances ce matin et a repris ses fonctions habituelles.

On voudra bien continuer en conséquence à lui envoyer toutes les communications que l'on jugera à propos dans l'intérêt de la classe ouvrière.

× × ×

Un groupe très sérieux d'ouvriers syndiqués de cette ville s'occupent activement depuis quelque temps, à implanter parmi nous le système de coopération, pour l'achat et la vente des articles de première nécessité à la vie et qui rend en France des services si appréciables à la classe des travailleurs.

C'est par l'épicerie et tout ce qui en dépend, que l'on a commencé ici, en ouvrant rue Notre-Dame Est, un établissement sous la direction d'un comité, et où les familles ouvrières, qui désirent s'y affilier, peuvent acheter leurs épiceries à des prix excessivement réduits. Il est reconnu qu'avec la concurrence, le coût de la vie s'en va sans cesse en augmentant, alors que malheureusement les salaires ne suivent pas la même gradation. Lorsque le marché du travail est encombré, les salaires sont portés à baisser, mais quand le marché dans les diverses branches du commerce et de l'industrie devient surchargé il suffit de cesser la production temporairement et les prix reprennent à la hausse.

Avec la coopération, le coût de la vie est diminué au moyen de la coopérative de distribution et les salaires sont élevés par la coopération de production.

Le même pain par exemple, que tous les épiciers vendent 14 cents, alors que les ouvriers boulangers gagnent partout le même salaire se détaille à 10 cents à l'épicerie coopérative. Pour une famille qui consomme un gros pain par jour — et cela est commun — c'est une économie de $14.60 par année et ainsi de suite pour les autres articles.

Les salaires demeurant les mêmes, puisque la coopérative paie aux fabriquants le même prix que les autres détailleurs, toute famille adhérant au système de coopération réalise facilement, bon ou mal an, de $35 à $50 de bénéfices.

La question vaut certainement la peine qu'on l'examine sérieusement et qu'on l'étudie surtout de près.

Le comité de direction de cette nouvelle Société Coopérative se réunit tous les mercredis soirs, au No 81 rue Saint-Christophe où chacun est invité à aller se renseigner.

× × ×

La cinquante-troisième convention annuelle de l'Union Typographique Internationale d'Amérique, s'est ouverte ce matin à Hot Springs, Arkansas, avec la plus grande solennité, en présence de plus de 500 délégués venus des quatre coins de notre continent.

Le maire de la ville ainsi que les officiers de l'union locale ont souhaité la bienvenue aux délégués, puis le président général, M. James Lynch, leur répondit dans les termes les plus éloquents.

Le rapport du président qui a été lu, constitue certainement un document très intéressant et s'applique à démontrer clairement les grands progrès accomplis par l'union durant l'année écoulée. Il parle des succès de la campagne de la journée de huit heures et de ceux en faveur du label. Ce rapport contient aussi des suggestions fort intéressantes concernant un système de pension aux membres de l'union trop âgés ou frappés d'incapacité ainsi que pour l'amélioration des conditions hygiéniques dans les départements de composition des divers ateliers.

Par le rapport du trésorier général, M. Bramwood, nous voyons qu'il a été perçu durant l'année écoulée le 31 mai 1907, la jolie somme de $1,939,304.91 et que les dépenses se sont élevées à $1,642,441.94, laissant une balance en caisse de $296,862.97. Durant cette même période il a été perçu pour l'hôpital de l'union, la jolie somme de $61,931.40.

× × ×

D'après M. Russell, le secrétaire général de la "Commercial Telegraphers Union of America", la grève des télégraphistes qui se déclarait il y a quelque temps à Chicago, s'étendra à tout le pays d'ici à vingt-quatre heures.

Jusqu'à présent une cinquantaine de villes des Etats-Unis sont affectées par la grève. Nous publions ailleurs d'autres détails à ce sujet.

× × ×

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'union No 134, des charpentiers-menuisiers; de l'union No 349 des peintres; de l'union No 428 des travailleurs en chaussures; de l'union No 317, des tailleurs-couturiers.

On annonce pour demain soir une assemblée très importante de tous les tonneliers de Montréal, au No 3 rue Craig Est. Non unionistes comme unionistes seront les bienvenus.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE A L'ENCAN

Excellents meubles de ménage modernes. Piano Cabinet grand — Pratte — Tapis Royal Wilton. Miroir de manteau de cheminée Louis XV. Electroliers dispendieux, casey corners, service à dîner Limoges, assortiment de cristal taillé. Ornements et toute chose de la plus haute supériorité possible. Il faut que ça soit vendu, le propriétaire cessant de tenir maison.

Nous avons reçu instruction de Jules d'E. Clément, Ecr., de vendre à sa résidence

No 524 Rue Sherbrooke Est, Mercredi matin, 14 Août 1907.

Comprenant:

Magnifique piano droit Cabinet Grand — Pratte, — coût $500. Chaises désassorties en acajou, sofa, chaise Morris en Erlig anglais, tous avec couvertures dispendieuses, tapis Royal Wilton, miroirs, électroliers dispendieux, très magnifique pupitre en chêne, coût $75, table de centre et porte-jardinière indiens sculptés à la main, table de bibliothèque en acajou, casey corner, riches portières en soie et en velours, peintures à l'huile par Clayton, Beau, Cullen et autres. Lampe électro antique, horloge Louis XV, magnifiques ornements, superbe mobilier de salle à manger en acajou, comprenant buffet, table ronde à extension pour salle à manger, Cabinet à porcelaine, wagonnette de salle à manger et 8 chaises recouvertes en cuir, coût $550.00. Le meilleur rug Wilton, lanterne électrique, coût $30. Carafes en cristal taillé, bouteilles à claret et à eau, bols, champagne, claret, sherry, etc. Service à dîner Limoges dispendieux par Bemandan: argenterie, coutellerie, portières en peluche, etc. Deux couchettes en cuivre, sommiers et matelas; bureau et bureau de toilette en acajou pour messieurs, fauteuils et chaises désassortis, etc. Les meilleurs tapis Wilton de passage et d'escalier, banc de passage et miroir, porte-parapluie, lanterne électrique, etc., glacière, linoléum marqueté, cabinet, table, poêle en acier — Oxford — de Guerney et ustensiles de cuisine.

VENTE A 10 HEURES.

Tout est bon comme du neuf.
Prenez les chars de la rue Amherst.

236—3 RAE et DONNELLY, Encanteurs.

L'OUVERTURE DU NATIONAL-FRANCAIS

Elle promet d'être brillante et très patronisée — Tout est prêt pour l'ouverture du théâtre National Français, qui a lieu aujourd'hui comme nous l'annoncions samedi dernier.

Au delà de cinq mille personnes sont allées samedi visiter la salle du théâtre toute rafraîchie à neuf, luxuriante au possible.

M. Gaston Béchet, 1er comique amoureux, du théâtre National Français.

On donnera en représentation "La guerre des Femmes" de Victor Hugo, —pièce romantique à grand effet et qui sera certainement appréciée du nombreux public qui ne se fera pas faute d'aller aplaudir à la pièce et aux acteurs de renom et nouveaux chargés de son interprétation.

CHARMANTE SOIREE MUSICALE

CHEZ M. LE PROFESSEUR ALEXIS CONTANT.

Il y a eu, hier soir, une jolie soirée musicale et intime chez M. le professeur Alexis Contant, rue Saint-Hubert. On sait que ces soirées, fort artistiques, sont très recherchées. Celle d'hier avait un attrait particulier. Il s'agissait de faire entendre pour la première fois un chant patriotique canadien, poème de M. le sénateur L. O. David, musique de M. Alexis Contant.

On suppose aisément ce que cette collaboration a pu produire; une oeuvre magistrale, émouvante et superbe. C'est un hymne large, d'un effet saisissant, qui a d'autant plus fortement remué les coeurs qu'il était interprété par M. Joseph Saucier, superbement en voix et manifestement inspiré par la beauté du chant et du poème.

Exécuté par des masses chorales, ce morceau doit être délirant.

Espérons que nous ne tarderons pas à l'entendre et qu'il se répandra dans nos familles.

VOL A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 12. — Une tentative de vol a eu lieu, vers 3 heures ce matin, à l'hôtel Richelieu, sur la rue Badeaux en cette ville. Les voleurs ont forcé la porte en arrière, mais ont été surpris sur le fait, et un des cambrioleurs qui a donné le nom de Raoul Poisson et a été conduit en prison. On espère arrêter son compagnon, car ils étaient deux.

LA SITUATION SE COMPLIQUE

Chicago, 12 — La grève des télégraphistes de la "Commercial Telegraphers Union" qui éclatait il y a quelque temps menace de prendre des proportions grandioses et si l'on en croit les déclarations que vient de faire le secrétaire général de l'Union, M. Russell, elle sera universelle dans toutes les Etats-Unis d'Ici à vingt-quatre heures. On estime que de l'Ohio à la Californie, plus de 50 villes sont affectées par la grève. On estime à 4,700 le nombre des télégraphistes actuellement en grève, repartis entre les compagnies Western Union et Postal.

La question de la grève à New-York chez les 3,000 télégraphistes, a été remise à vendredi prochain, en attendant le résultat d'une conférence qui doit avoir lieu incessamment entre les officiers des compagnies et MM. Chas. P. Neill, commissaire général du Travail et Samuel Gompers, le président de la Fédération Américaine du Travail.

On dit que cette conférence a lieu à la demande même du président Roosevelt.

Les télégraphistes de Boston attendront aussi la décision de la conférence avant d'abandonner l'ouvrage.

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE —A— L'ENCAN

Balance d'un lot d'échantillons de voyageurs, tweeds anglais et écossais, toile de table Belfast, nouveautés et articles de ménage.

Nous ferons la vente à nos salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques.

Mardi, 13 août 1907 à 2.30 p. m.

La balance d'un lot considérable d'échantillons de voyageurs, jupons, blouses, bas, châles, serviettes, tabliers, pardessus imperméables pour dames et messieurs, couvre-pieds, robes d'enfants, costumes de dames, tapis de table, portières, grandes serviettes de bain, collerettes en soie et autres, toiles de table de Belfast légèrement endommagées, grande quantité de rideaux, tweeds anglais et écossais, aussi couvertes endommagées etc.

RAE et DONNELLY,
237—2 Encanteurs.

A. LEOFRED Gradué des Universités Laval et McGill
INGENIEUR ET ARPENTEUR
AQUEDUCS, Une Spécialité.
TELEPHONE 545...
Edifice d'Assurances Métropolitaine 39 rue St Jean, Québec
131-lmk

Avis de Faillite

In Re
MEDARD & BOUCHER
De St François du Lac.

Le sus-nommé m'a fait cession de ses biens et effets pour le bénéfice de ses créanciers, le 10 août 1907.

Toutes réclamations doivent être fiées à mon bureau d'ici à 15 jours afin d'assurer leur collocation sur le bordereau de dividende.

Votre dévoué,
J. M. MARCOTTE,
Comptable-auditeur, cessionnaire,
107 St Jacques.
Montréal, 10 août 1907.

MORT D'UN EX-DEPUTE

EDWARD HOLTON ANCIEN REPRESENTANT DE CHATEAUGUAY, A OTTAWA, EST DECEDE, SAMEDI, A MONTREAL.

M. Edward Holton, ancien député du comté de Chateauguay, au parlement fédéral, est décédé samedi matin, à l'hôpital Glengarry, Westmount.

Edward Holton était le fils de feu l'hon. L. N. Holton.

Peu de personnes, sauf les amis du défunt, savaient que la santé de M. Holton, depuis deux ou trois mois, était chancelante, et malgré

M. Edward Holton, ex-député de Chateauguay, décédé samedi.

les efforts tentés pour lui rendre ses forces, la maladie qui le clouait au lit finit par occasionner une grande faiblesse de coeur, qui, finalement devait l'emporter au tombeau.

Le père de M. Holton, l'honorable L. N. Holton, fut un des membres les plus actifs du groupe libéral anglais qui firent de Montréal un des centres les plus importants de la pensée et de l'action libérale au Canada.

A la mort de l'hon. Holton, son manteau comme membre de Chateauguay passa naturellement à son fils Edward, lequel grâce à sa haute intelligence et à ses manières affables, conquit bientôt parmi les membres de l'opposition libérale à Ottawa, une place enviable.

De 1880 à 1891 il siégea dans le même groupe, et fut considéré comme un des plus actifs lieutenants de MacKenzie et Blake.

En 1891, cependant, il se retira de l'arène pour se consacrer à la pratique du droit en qualité d'avocat à Montréal; puis devint président du "Herald", fonctions qu'il occupa de 1891 à 1896. Vers cette époque il se déchargea de se fonctions de président de la Cie du "Herald" et travailla activement à restaurer sa santé; il obtint même de sérieux résultats à ce point de vue. Alors il songea à rentrer de nouveau dans l'arène politique, et pendant trois années consécutives, il fut un des membres les plus influents du parti libéral, dont les avis sages et pondérés, basés sur une expérience profonde, étaient écoutés de tous.

M. Holton était né à Montréal en 1844. Après de brillantes études dans une école privée, il fut gradué de McGill en 1866 et acquit rapidement, dans sa profession d'avocat, une réputation remarquable. En 1873, il épousa Miss Helen Ford, fille de M. W. Ford de Kingston, qui lui survit.

PAR MARCOTTE FRERE

GRANDE VENTE au COMMERCE

A nos salles rue St Jacques

Mercredi et Jeudi, 14 et 15 Aout

A DIX HEURES CHAQUE JOUR

Fonds de banqueroute de nouveautés au montant de $15,500.00.
50 boîtes de rubans.
500 douzaines sous-vêtements.
500 douzaines gants de laine.
8 caisses de bas et chaussettes en laine et cachemire.
5 caisses de sweaters.
2 caisses de blouses.
6 caisses de tweeds, serges, beavers, etc.
5 caisses de vêtements de confection, pantalons, pardessus et habillements.
Lawn, bretelles, parapluies, faux-cols, cravates, brosses, étoffes à robes, doublures, prélart d'escaliers, boutons de tailleurs, tapis ciré, mouchoirs, etc.
10 caisses d'articles de fantaisie, lunettes d'opéra, coutellerie, argenterie, cabarets, porte-monnaie, miroirs, etc.
Grande quantité d'étiquettes pour marchandises.
200 douzaines de chapeaux feutre mou.
250 douzaines de chapeaux feutre dur.
600 douzaines de casquettes.
20 caisses de chaussures et grand nombre de consignations.
Aussi, 20,000 pièces de tapisserie assortie.
Sans réserve et en lots au commerce.
MARCOTTE FRERES,
237—2 Encanteurs.

L. R. MONTBRIANT
Architecte, Evaluateur et Mesureur
No 230 rue St André,
Bell Tél. Est 1703. Montréal.
52-n a

TEL. BELL MAIN 5493
BEAULIEU & BERTHIAUME
AVOCATS
A. Beaulieu Arthur Berthiaume
70-n Edifice "LA PRESSE"

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis de Dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent (2%), au taux de huit pour cent (8%) par année sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 août prochain et sera payable au bureau-chef de la Banque en cette ville et à ses succursales, le ou après le troisième jour de septembre prochain, aux actionnaires inscrits au régistre le 17 août.

Par ordre du Conseil de Direction,
M. J. A. PRENDERGAST,
230—lMv—n Gérant-Général.

Banque de Montréal

AVIS est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE DE DEUX ET DEMI POUR CENT sur le capital-actions payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre courant et sera PAYABLE au bureau-chef en cette ville, et à ses succursales, le et après MARDI, le TROISIEME JOUR DE SEPTEMBRE prochain, aux actionnaires sur la liste du 16 août.

Par ordre du bureau,
E. S. CLOUSTON,
gérant général.
Montréal, 19 juillet 1907. 220—ln

IL DIT ADIEU A SA PAROISSE

M. l'abbé A. Béland, curé de Saint-Mathieu, entre chez les RR. PP. du Saint-Sacrement, à Montréal.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 12. — Par décision de Mgr l'évêque du diocèse, les changements suivants ont été faits ici, la semaine dernière:

M. l'abbé A. Béland, curé de Saint-Mathieu, laisse cette cure pour entrer dans la communauté des Pères du S. Sacrement, à Montréal, et il est remplacé, à la cure de Saint-Mathieu, par M. Elzéar Sicard de Carufel, vicaire de Maskinongé.

M. l'abbé F. Trudel, vicaire de Sainte-Geneviève de Bastican, est nommé vicaire de Maskinongé, et M. l'abbé Bourassa, du Cap de la Madelaine, qui sera ordonné, dimanche prochain, par Mgr Cloutier, ira au vicariat de Sainte-Geneviève de Batiscan.

M. le curé Carufel, de Saint-Mathieu, est entré hier, en fonction, dans sa nouvelle cure.

BATTU ET VOLE

Manchester, 12 — Joseph Plante, un Canadien-français de Anthorny, R.-I., a été brutalement assailli samedi matin vers 6 heures, près du chemin "Lake Shore".

Plante venait d'arriver de Lowell, dans le but de visiter un de ses frères qui demeure à Manchester.

Notre infortuné compatriote a été également soulagé de sa bourse contenant $55.00.

Les blessures dont souffre Joseph Plante sont fort graves. L'agresseur est encore au large.

EXCURSIONS DE L'INTERCOLONIAL

C'est à midi qu'est parti le premier contingent des excursionnistes dans le bas du fleuve.

Ces excursions annuelles de l'Intercolonial, à prix excessivement réduits deviennent de plus en plus populaires, et nombre de gens en profitent pour aller revoir leurs parents et leurs amis tout en prenant une agréable vacance.

PERSONNEL

MM. J. Butler, sous-ministre des chemins de fer et canaux, D. Pottinger, gérant de l'I.C.R., et W. A. Dubé, surintendant, sont partis ce matin, pour leur tournée d'inspection annuelle de l'Intercolonial.

Record Foundry et Machine Co. Fonderies à Moncton, N. B., et Montréal, Qué. Fabricants des poêles "Penn Esther" et des fournaises Calorific et Admiral.
Bureau à Montréal, 417 rue St-Paul. 237—

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cents par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot plus chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

COLLECTEUR — Homme honnête, sobre, peut fournir les garanties exigées, désire position comme collecteur, à Montréal et environs. A. Filiatrault, 82 Frontenac. 235—6

COUTURIERE demande ouvrage dans familles privées, donnera des références. S'adresser 182A Saint-Hubert. 236—3

FRANCAIS, excellent jardinier, fleuriste, sachant au besoin s'occuper d'un cheval, désire emploi permanent; très bonnes références en exposant situation. Ecrire boite 253 "La Presse." 238—2

FEMME — Vous trouverez une bonne femme de journée en vous adressant à 613 rue Craig Est, coin Montcalm.

FEMME — Vous trouverez une bonne femme de journée au No 7 avenue Aurore.

FEMME de journée demande emploi, ouvrage général. S'adresser 52 rue Saint-Urbain.

GARDIEN — Homme, honnête, sobre, peut fournir de bonnes références, âgé 47 ans, désire position comme gardien de bureau, pouvant se rendre généralement utile. Ecrire à Boite 234 "La Presse." 237—3

INSTITUTRICE possédant un diplôme modèle de l'école Normale Jacques-Cartier, demande engagement pour le 1er septembre prochain. Ecrire à Cam. 79, "La Presse." 233—6

JARDINIER — Je donne 5 dollars à qui peut me procurer une place comme jardinier, en maison anglaise ou française. Ecrire à Boite 126 "La Presse." 237—2

JEUNE FILLE, comptable, plusieurs années d'expérience, capable de prendre la gérance d'un bureau, de tenir et d'auditer les livres et dicter la correspondance dans les deux langues, demande position lucrative ; s'engage en retour de fournir les meilleurs certificats. Boite 205 "La Presse."

JEUNE HOMME, 24 ans, désire position à Montréal, dans une maison de gros. 6 ans d'expérience dans les modes et marchandises sèches. Ecrire à F. E. A., 40 Latourelle, Québec.

JEUNE HOMME débutant, dessinant très bien, ayant beaucoup d'aptitudes pour l'architecture, désire un emploi chez un architecte. Ecrire à Quidam, 100a Quesnel.

MODISTE — Une dame modiste habile dans tous les genres de couture, demande de l'ouvrage. 167 Saint-Hubert.

MODISTE — On trouvera une première modiste pour travailler dans les maisons privées, coupe garantie. S'adresser 160 Dorchester Ouest.

TABAC ET CIGARETTES — Homme ayant 25 ans d'expérience pratique dans toutes les branches de la manufacture de tabac turc et cigarettes égyptiennes, demande position. Ecrire à boite 264 "La Presse." 238—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — New-York and Montréal Cutting School, de robes, fourrures et dessins, système garanti, sous la direction de l'inventeur, G. Savolino, 4159 à 4163 rue Ste Catherine Ouest, près avenue Green, Westmount. 237—6

INSTITUT Sténographique et Commercial Elie, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. Sténographie française, anglaise, comptabilité, conversation anglaise. Conditions faciles. 237-6

ELEVES DEMANDES — On demande de des élèves de musique, enseignement prompt, prix modéré. S'adresser 1337 rue des Erables. 237—3

ELEVES DEMANDES — Maître d'Armes français breveté de l'école de Joinville, donnera leçons d'escrime, épée, fleuret, canne ou sabre chez lui ou à domicile. Prix très modérés, progrès rapide. S'adresser à M. Drouet, 893 Aylwin, Hochelaga. 238—3

HOMMES, GARCONS DEMANDES

ASSISTANT teneur de livres demandé, pouvant disposer d'un petit capital, pour agir comme secrétaire-gérant d'une compagnie incorporée. Références de première classe exigées. Faire application dans les deux langues. Ecrire à Boite 224. 236—3

APPRENTI-BOULANGER demandé, de 3 ou 4 mois d'expérience, coin Gilford et Papineau.

APPRENTI — On demande un apprenti boulanger, immédiatement. S'adresser 480 des Seigneurs.

BARBIER demandé, place permanente, bons gages. S'adresser immédiatement 259 Craig ouest.

BARBIER demandé au No 123 rue McGill. Place permanente. Bon salaire. O. Archambault.

BARBIER — On demande immédiatement un barbier de 1ère classe, place permanente. S'adresser A. Gouet, Hôtel Place Viger.

BARBIER — On demande un bon barbier et un jeune homme de deux ou trois ans d'expérience, au No 501 rue Saint-Laurent.

BARBIER — On demande un barbier immédiatement. A. Ménard, 134 Sainte-Catherine Est, près Panet.

BARBIER — On demande un bon barbier immédiatement. Bon salaire. 1323 Sainte-Catherine Est.

BUCHERONS — On demande 5,000 bûcherons pour l'Ouest. Le plus fort salaire. Les meilleures compagnies. Pas de gratifications à fournir. S'adresser à A. Hudson and Co. Tél. Main 53, 14 rue Bonsecours, Montréal. 238—4

HOMMES, GARCONS DEMANDES

BIJOUTIER — APPRENTI — On demande un bijoutier et un apprenti, avec expérience. H. Scott, 479 Sainte-Catherine Est, près Saint-André. 234—6

BRIQUETIERS — On demande de bons briquetiers. Gages 55 cents de l'heure. S'adresser à J. Collette, 198 Châteauguay. Tél. Main 4103. 237-2

BIJOUTIER — On demande un bon bijoutier, bons gages. H. Scott, 479 Sainte-Catherine Est, près Saint-André. 238—6

BON CHARRETIER demandé, un connaissant bien la ville. Gages $10 par semaine. D. Askhause, 573 rue Marie-Anne.

BOUCHER — On demande un bon boucher d'expérience, sachant les deux langues, immédiatement, bons gages payés à un homme compétent. Place permanente. 1046 boulevard Saint-Laurent. Tél. Est 80.

BLOQUEUR de fourrure compétent demandé immédiatement. M. Gross and Co., 415 rue Saint-Laurent.

CIGARIER — On demande un cigarier de première classe, doit être ponctuel. Bon salaire, travail constant. S'adresser Z. Davis, 85 rue Saint-Jacques. 237—3

COUTURIER, COUTURIERE — On demande un bon couturier, un apprenti couturier et une bonne couturière. Brodeur et Moreau, 1859 Sainte-Catherine Est. 233—6

COMPTABLE! — On demande un jeune homme comme comptable, expérience dans la ferronnerie préférée, aussi références. S'adresser par lettre seulement au No 1356 Notre-Dame Ouest. 233-6

COUPEURS — On demande de bons coupeurs pour mouton de Perse, seal électrique. Aussi pour ouvrage général, pour l'ouest. Bons gages. Ouvrage permanent. McComber et Cummings, 273 Saint-Paul. 233—6

COMMIS — Jeunes commis trouveront chambre et pension au centre de la ville, près des bureaux, pour $3.00 par semaine. Maison Sainte-Marthe, 75 rue Saint-Urbain. 233—6

COMMIS — Place permanente à un bon jeune homme ayant un peu d'expérience en marchandises sèches. D. Gagnon et Cie, angle Saint-Laurent et Dorchester. 234—6

CUISINIERS

On demande des seconds cuisiniers pour le service des wagons-buffets. S'adresser au Dining Car Department, chemin de fer Pacifique Canadien, Glen Yards, Westmount. 234—6 F

COMMIS VOYAGEUR — On demande un commis voyageur ayant eu expérience dans la clôture à broche. Inutile de faire application si on ne peut parler français et anglais correctement. Faire application en anglais à la Cyclone Woven Wire Fence Company, 1170 Dundas St., Toronto, Ont. 235—6

COUTURIER demandé immédiatement, un bon faiseur d'habits. Ouvrage permanent. Bons gages pour un bon ouvrier, chez C. de L. Renaud, Blind River, Ont. 236—6

COCHER — On demande un cocher d'expérience, marié, sobre et connaissant bien son affaire, pour famille privée. Gages $40 par mois, logé et éclairé. S'adresser à G. N. Ducharme, 518 Sainte-Catherine Ouest. 237—3

CUISINIER demandé. S'adresser à 355 rue Notre-Dame, C. P. R. Hôtel.

COMMIS DE BAR — On demande un commis de bar, garçon avec références, 11 Commune. 238—2

COMMIS — On demande, chez un épicier, un homme pour livrer la marchandise. S'adresser 100 Sainte-Catherine ouest.

COMMIS — On demande un jeune homme parlant les deux langues, pour notre magasin de chaussures. S'adresser à Robinson et Studam, 1363 rue Saint-Laurent.

CUISINIER — On demande un second cuisinier ou une cuisinière, pas d'ouvrage le dimanche. S'adresser 507 Saint-Jacques.

COUPLE demandé, le mari comme cocher, la femme pour cuisine et ouvrage général. S'adresser avec références, 350 rue Saint-Denis, entre 3 et 6 heures.

COMMIS PHARMACIEN — On demande un commis pharmacien. Henry R. Gray, pharmacien, 168 boulevard Saint-Laurent.

COUTURIER — On demande un couturier, 5a Saint-Urbain.

COMMIS — On demande un commis épicier pouvant prendre soin d'un cheval et voiture. S'adresser à Prime Allard, coin Sanguinet et Lagauchetière. 238—3

COMMIS demandé, ayant une couple d'années d'expérience dans le commerce de chaussures. 1895 Notre-Dame ouest, Saint-Henri. 238—6

COMMIS — On demande un commis pour merceries—gent's furnishing—avec recommandations. S'adresser H. Desjardins, coin Mont-Royal et Saint-Denis.

CORDONNIER DEMANDE — Léon Hagopiau est prié de passer à 747 rue Sainte-Catherine Ouest et il obligera H. William.

COMMIS — On demande un commis en épiceries. Références exigées. S'adresser à 771 rue Lafontaine, coin Plessis.

CHARRETIER — On demande un charretier pour platrier, références exigées. S'adresser entre 6 et 7 hrs du soir, 372 Montcalm.

COMMIS — On demande un jeune homme comme commis dans une épicerie. Références exigées. S'adresser Eugène Venne, Rachel et St Hubert.

ELECTRICIEN — On demande un électricien et "wireman". S'adresser après 6 heures du soir, 56 Quesnel.

FILEURS — On demande des fileurs pour presse à cylindre et des apprentis de 2 ou 3 ans d'expérience pour presse Gordon. Cie d'Imp. Perrault, 73 Saint-Jacques.

FERBLANTIERS-COUVREURS — On demande des ferblantiers-couvreurs, 84 Prince-Arthur, Richardson Simard Co. 12,14

FERBLANTIERS couvreurs demandés, ouvrage à la pièce, peuvent gagner $3 à $5 par jour. Aussi un charretier pour l'express. S'adresser 899 Lasalle, Maisonneuve.

FORGERON — On demande un forgeron ferreur de première classe, pour le feu et la planche, emploi permanent. S'adresser immédiatement 816 rue Charlevoix, et le soir, 257 Manufacture, Pointe Saint-Charles. 238—2

FERBLANTIER couvreur demandé, aussi un jeune homme ayant 2 ans d'expérience, ouvrage permanent toute l'année, bons gages. S'adresser Nap. Pitre, Hawkesbury, Ont.

GARCON — On demande un garçon de 16 ans pour se rendre généralement utile, pour le commerce d'épicerie, parlant les deux langues, 691 Clarke. 236—3

GARCON — On demande un garçon pour servir au comptoir dans une salle à dîner. S'adresser Victoria Quick Lunch, 3 Windsor.

GARCON demandé pour message et ouvrage général, 15 à 16 ans. S'adresser Roussil, chambre 20, No 60 Notre-Dame Est.

GARCON — On demande un garçon pour travailler au département des presses à "La Presse." S'adresser au contremaître de ce département. 238—2

GARCON — On demande un jeune garçon pour répondre au téléphone et faire les commissions. S'adresser notaire Meunier, 74 Saint-Jacques.

GARCON de bureau demandé. 2 Côte de la Place d'Armes. Chambre 18.

GARCON — On demande un garçon pour apprendre le commerce de ferronneries. S'adresser 681 rue Saint-Laurent.

GARCON — On demande un garçon. S'adresser à Friedman et Frère, drapiers en gros, 322 Notre-Dame ouest.

HOMMES, GARCONS DEMANDES

GARCONS — On demande des garçons pour faire les commissions. Cie d'Imp. Perrault, 73 Saint-Jacques.

GARCON — On demande un garçon pour ouvrage général dans un hôtel. S'adresser 209 McGill, St Georges House.

GARCON demandé, honnête et instruit, pour tenir "cash register", et servir au comptoir. S'adresser à l'hôtel Richelieu, 48 Place Jacques-Cartier.

GRAVEUR — On demande un graveur pour ouvrage demi-ton sur cuivre, bonne position pour un homme sobre et laborieux. Ecrire boite 254 "La Presse". 211—n

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 78—n

HOMME — On demande pour un presbytère de campagne, un homme non marié, pour servir comme homme de cour, charretier et jardinier. Ecrire à Cam., 73 "La Presse. 228—12

HOMMES et femmes demandés pour apprendre métier de barbier en huit semaines ; gradués gagnent $12 à $18 par semaine. On aide à trouver positions. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 Craig, Montréal. 190—n

HOMMES — On demande 500 hommes pour la Hope Lumber Co, Blind River. Départ demain soir et samedi soir. Grand Central, 99, 99½ Saint-Paul. 233—6

HOMME — On demande un homme sobre et honnête avec bonnes références, ayant de l'expérience pour faire la livraison dans une épicerie. G. Bilodeau, coin Alma et Beaubien Mile-End. 236—6

HOMME fort demandé comme garde-magasin — storeman. — Chez The E. Cavanagh Co., Ltd., No 935 Notre-Dame ouest.

HOMMES, plusieurs, demandés pour ouvrage général sur une ferme, près de Montréal, aussi des personnes connaissant les arbres fruitiers. S'adresser 294 Saint-Paul. 238—2

HOMME — On demande un homme pour avoir soin de deux chevaux et faire la livraison des marchandises. Maison Viau, 1327 Sainte-Catherine Est. 238—n

HOMME — On deamnde un homme pour travailler dans une écurie de pension. S'adresser 45 rue Bonsecours.

HOMMES — 500 hommes pour les chantiers de la Spanish Paper and Pulp Co. Départ mercredi soir. M. A. Labelle, 20 Bonsecours. Tél. Main 5815.

HOMME demandé pour vendre de la térébenthine à commission. Ecrire à The Maryland Turpentine Co., Baltimore, Md. 238—3

HOMMES demandés, 3,000 hommes pour les chantiers de vingt différentes compagnies d'Ontario ; engagement tous les jours. M. A. Labelle, 20 Bonsecours. Tél. Main 5815. 238—6

HOMMES de chantiers demandés pour l'ouest. Les plus hauts gages. Départ cinq fois par semaine. S'adresser 126 rue Windsor. 238—6

HOMME de cour demandé pour prendre soin des chevaux. S'adresser 33 Place Jacques-Cartier.

HOMMES — 100 bûcherons demandés pour Morgan and Co., Blind River. Départ ce soir. S'adresser au Grand Central, 99, 99½ rue Saint-Paul.

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et pour distribuer des annonces. Commission ou salaire, $8 par mois et dépenses, $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 238—6

HORLOGER — On demande un bon horloger, aussi un bon vendeur. Situation permanente. De préférence un parlant les deux langues. S'adresser à boite 265 "La Presse".

JEUNES GENS — On demande de jeunes gnes pour apprendre la télégraphie et occuper des positions de $75 à $100. Demandez notre prospectus ou venez nous voir. Adressez-vous Montreal Telegraphy and Railroad business School, bâtisse "La Patrie," 120 Sainte-Catherine Est. 235—12

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme connaissant bien les chevaux. S'adresser 33 Place Jacques-Cartier.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme comme messager, au théâtre des Nouveautés. S'adresser entre 10 heures et 4 heures. Tél. Est 3190.

JEUNE HOMME — On demande un bon jeune homme pour un magasin de tabac, ayant de bonnes références. S'adresser coin Aqueduc et Notre-Dame, J. Mallette.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour se rendre utile dans un magasin de ferronneries. S'adresser 316 boulevard Saint-Laurent.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour faire la livraison et prendre les commnades, pour un étal de boucher. S'adresser A. Prevost, 41 rue Saint-Antoine.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour ouvrage général de la cuisine. 170 Saint-Charles-Borromée.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 15 à 16 ans pour un étal de boucher. S'adresser 1286 rue Saint-André, coin Mont-Royal.

JEUNE homme demandé pour faire la livraison chez un boucher. Un ayant de l'expérience préféré. S'adresser angle avenue des Pins et Saint-Dominique.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour ouvrage général. 90 Lagauchetière Est.

JEUNE HOMME — On demande pour le bureau d'une fabrique de cigares, un jeune homme ayant complété ses études commerciales et connaissant les deux langues. Ecrire à Boite 261 "La Presse." 238—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme parlant les deux langues, pour bureau, références requises. 21 Bleury.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme comme commis au rayon de la quincaillerie. Doit parler les deux langues. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley, Limitée.

LATTEURS demandés. S'adresser à Byers et Anglin, 18 rue Saint-Alexis. 238—2

MENUISIER — On demande un menuisier pour une boutique. S'adresser au No 101 Wolfe, ou 80 Visitation. 238—2

MENUISIERS — On demande de bons menuisiers pour le banc, dans une manufacture de portes et châssis. S'adresser à Philippe Saumure, 905 Sanguinet.

MENUISIERS — On demande de bons menuisiers immédiatement, capables dans tous les ouvrages. S'adresser 175 rue Berri.

MENUISIER demandé pour la finission. S'adresser 228 rue Pie IX, entre 6 et 8 heures le soir.

PEINTRES — On demande immédiatement de bons peintres. Bons gages. Emploi permanent. S'adresser à Jos. Guy, 327 rue Workman, autrefois Richelieu. 235—6

PAVEURS, OUTREMONT — On demande des paveurs pour poser des traverses. S'adresser à l'hôtel de ville, bureau de l'ingénieur. 236—6

PRESSIERS

On demande de bons pressiers pour les presses Gordon et à cylindres. Se présenter chez The J. C. Wilson and Co., Ltd., 242 rue Craig ouest. 237—2 F

PATISSIER

On demande un bon pâtissier. Se présenter immédiatement, muni de certificats, au magasin de The John Murphy Co., Ltd. F

HOMMES, GARCONS DEMANDES

PEINTRES — On demande 10 peintres, immédiatement, au No 216 McCord. 238—1

PLOMBIERS et poseurs d'appareils à eau chaude. S'adresser H. A. Brosseau, plombier, 106 Saint-Louis.

PIANISTE — On demande un joueur de piano. S'adresser 286 Saint-Paul.

PEINTRES BLANCHISSEURS — On demande deux peintres blanchisseurs. S'adresser rue Saint-Laurent, en face de l'église Saint-Enfant-Jésus, ville Saint-Louis, bâtisse neuve, de 5 à 6 heures p.m.

PLACIERS — On demande deux placiers. S'adresser au Nationoscope, entre 4 et 6 heures, 472 Sainte-Catherine Est. 238—3

PLACIERS — On demande des placiers pour le Théâtre des Nouveautés. Habits de gala nécessaire. S'adresser entre 10 heures et 4 heures. Téléphone Est 3190.

PHARMACIEN — Commis d'expérience certifié ou non, parlant les deux langues, références. S'adresser immédiatement Pharmacie Leduc, coin des rues Saint-Denis et Sherbrooke.

PEINTRES — On demande des peintres, chez M. Deser, 131 rue de l'Eglise, ville Saint-Paul.

SECOND CUISINIER — On demande un second cuisinier de première classe. S'adresser au St Lawrence Hall Cafe. 233—6

SOLLICITEUR — On demande un solliciteur dans un bureau d'agent d'immeuble, bonne chance pour un bon agent. Ecrire à Boite 151 "La Presse." 234—6

STOREMAN

demandé pour dépaqueter les marchandises de nouveauté. S'adresser à W. H. Scroggie, Ltd. F

TYPOGRAPHES, hommes ou femmes, ayant 3 ou 4 ans d'expérience, demandés. Scott and Co., 16 rue Côté. 235—6

TAILLEUR xpérimenté de jupes demandé. Aussi deux garçons pour apprendre. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 237—3

TENEUR DE LIVRES — On demande un teneur de livres d'expérience, au No 469 Saint-Laurent.

TENEUR de livres demandé, connaissant la clavigraphie et la sténographie. S'adresser à 316 boulevard St Laurent.

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux, on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VENDEUR — On demande un vendeur d'expérience en ferronneries, et matériaux de construction, pouvant visiter la clientèle et collecter, trouvera poste de confiance, chez Joseph Versailles, 1897 Ontario Est, inutile de se présenter sans premières références. 236—3

VOYAGEURS — On demande des voyageurs compétents dans notre ligne, salaire ou commission, chez Rolland Frère, manufactures de matelas et de canapés-lits. No 111 rue Windsor. 236—6

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIES, 100, demandées pour apprendre à faire des pantalons, $3.00 garanties par semaine pour commencer. Des opératrices expérimentées peuvent gagner de $6 à $8. Bonne contremaîtresse en charge. S'adresser M. Redlech, Montreal Shirt and Overall Co., 1438 Sainte-Catherine Est. 230—26

COUTURIERES expérimentées demandées pour jupes ; les plus hauts gages, fabrique aérée et position stable. S'adresser prêtes à travailler, à A. Sommer and Co., 507 rue St Paul. 194—30

CUISINIERE — On demande une cuisinière de première classe, très bon salaire. S'adresser à l'Académie Saint-Jean-Baptiste, 786 Sanguinet. 234—6

CLAVIGRAPHISTE

On demance une fille connaissant la sténographie française et anglaise, pour la correspondance dans un bureau commercial. Ecrire boite 176 "La Presse." n—F

COUTURIERES — Filles de moulin et filles de main demandée pour coudre les pantalons. A. Villeneuve, 340 Saint-Laurent. 235—6

CLAVIGRAPHE — On demande une jeune fille comme clavigraphe et caissière, connaissant bien les deux langues, et avec de bonnes recommandations. S'adresser à U. H. Dandurand, 48 et 50 Saint-Jacques. 238—2

CUISINIERE — On demande immédiatement une cuisinière, (fille ou femme), aussi une autre servante. Pas de lavage, bon salaire. S'adresser No 765 Ontario Est, coin Panet.

CUISINIERE — On demande une cuisinière pour hôtel à Farnham. S'adresser mercredi après-midi, de 1 à 3 heures. M. Tarte, Hôtel Riendeau. 238—2

COUTURIERES demandées. S'adresser au surintendant de la Semiready Co., 472 rue Guy.

CUISINIERES — On demande deux cuisinières, une première et une bonne seconde. S'adresser au restaurant Gervais, 328 Craig Est, en face du carré Viger. 238—1

COUTURIERE — On demande des couturières dans les pantalons de pratique à la main ou au moulin. S'adresser 381 Papineau. 238-2

FEMME de journée demandée. S'adresser entre 5 et 6 heures, au Nationoscope, 472 Sainte-Catherine Est. 238—3

FEMME — On demande femme ou homme pour aider à la cuisine. Bons gages. 167 Saint-Dominique.

FILLES — On demande deux filles de plusieurs années d'expérience dans le commerce de marchandises sèches. S'adresser à la Maison Normandin, No 171 à 175 rue Notre-Dame Est. 203—n

FILLES de chambre demandées, S'adresser à la ménagère du Corona Hotel, rue Guy, près Sainte-Catherine. 234—6

FILLE — Jeune fille demandée pour bureau, connaissant le clavigraphe et parlant très bien l'anglais, chez J. et P. Davignon, 826 Ontario Est. 9,10,12

FILLES — On demande des filles de salle pour hôtel de tempérance, bons gages payés. S'adresser Hôtel Maple, chemin de la Longue-Pointe, près du Parc Dominion. 236—3

FILLES demandées pour assortir les retailles de coton neuf. Position stable et bons gages. 19 à 29 rue des Commissaires. 236—6

FILLES — On demande des filles d'expérience pour poser les collets aux chemises molles pour hommes. S'adresser Hudson Bay Knitting Co., angle des rues Duke et William. 236—3

FILLES de chambre expérimentées demandées, aussi femme pour laver les planchers. Hôtel Grand Union, 348 Notre-Dame Ouest.

FILLE DEMANDEE — On demande une bonne fileuse sur machine à règler. Imprimerie Guertin, 26 Notre-Dame.

FILLES expérimentées demandées pour département de reliure et enveloppes ; aussi margeuses sur machine à régler. Position stable et bons gages. S'adresser immédiatement Manufacturing Stationers Co., 13 rue Cathédrale. 238—3

FILLES demandées dans un atelier de reliure, pour plier et brocher. S'adresser Beaver Hall Press, 54 Côte du Beaver Hall.

FILLES — On demande des filles pour empaqueter les biscuits, bon salaire, chez Masson et Saint-Germain, 481 Ontario Est.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLE demandée pour servir la crème à la glace dans un restaurant, bons gages. S'adresser 231 Craig ouest.

FILLE — On demande une fille de lunch, de 11 à 2 heures, bons gages. 24 Craig ouest.

FILLE de salle demandée, capable de servir les tables. Salaire $3.00 par semaine. S'adresser 153 Saint-Laurent.

FILLE DE SALLE — On demande une fille de salle. S'adresser chez New-York Restaurant, 517 rue Saint-Jacques, près du G. T. R.

FILLES — On demande immédiatement deux bonnes filles de chambre. Queen's Hotel, Montréal.

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre. S'adresser au No 394 Sherbrooke Est.

FILLE demandée pour servir la crème à la glace. Salaire $4.00 par semaine, 807 Saint-Laurent.

FINISSEUSES — On demande des finisseuses de pantalons, et filles pour la fabrique pour examiner les pantalons. Campbell Mfg. Co., Ltd., 25 rue Côté.

FINISSEUSES — On demande de bonnes finisseuses dans les pantalons. S'adresser 190 Sainte-Catherine Est.

INSTITUTRICES — On demande trois institutrices diplômées pour l'anglais et le français, et pouvant fournir de bonnes références. S'adresser à H. Harris, serétaire-trésorier, Hemmingford, Co. Huntingdon, Qué. 233—6

INSTITUTRICE — On demande une institutrice diplômée, anglais et français, salaire $200.00. Ecrire à Jules Roger, secrétaire-trésorier, à Notre-Dame du Laus. 235—6

INSTITUTRICES demandées possédant un diplôme élementaire français et anglais. Pour tous renseignements, s'adresser à J. B. Morin, secrétaire-trésorier, Ascot Corner. 237—12

INSTITUTRICES — On demande deux institutrices diplômées, écoles élémentaires, ayant déjà enseigné les deux langues, et pouvant fournir bonnes références. S'adresser à William Broderick, Kingsbury, Qué. 235—6

INSTITUTRICE — On demande une maîtresse d'école diplômée, immédiatement. S'adresser au secrétaire de Saint-François de Sales. 236—3

INSTITUTRICES DEMANDEES — La municipalité de Stoke, Richmond, a besoin de plusieurs institutrices munies de diplômes élémentaires, français et anglais. Salaire $135. Pour références, s'adresser au docteur Bédard, secrétaire-trésorier, Stoke Centre, Richmond, P. Q. 236—4

INSTITUTRICES — On demande une institutrice diplômée, français et anglais, bon salaire, école chauffée par les commissaires. S'adresser à Onésime Chamberot, secrétaire-trésorier, Brookdale, bureau de poste, comté Labelle, P. Q. 237—2

INSTITUTRICES DEMANDEES — Trois institutrices diplômes élémentaires, prix $130, école chauffée dans les rangs de la paroisse. S'adresser à Edmond Longpré, secrétaire-trésorier, Sainte-Adèle, comté Terrebonne. 238—3

INSTITUTRICE diplômée demandée pour une école élémentaire, dans le village, les gages sont bons et l'école chauffée. S'adresser M. Aldéric Boucher, sec. trés., Saint-Damien de Brandon, comté Berthier, Qué.

JEUNE FILLE demandée, connaissant les deux langues, ayant une bonne main d'écriture et l'expérience de l'ouvrage du bureau. S'adresser à l'administration "La Presse." 233—n

JEUNES FILLES demandées à nos deux manufactures, ouvrage très propre, facile et permanente. 789 Sanguinet, ou 15 ruelle Busby, American Button Co. 233—6

JEUNES FILLES

On demande plusieurs jeunes filles inexpérimentées, âgées de 16 à 18 ans, ayant des manières agréables et une bonne mine. The John Murphy Co., Ltd. 238—3 F

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille capable, parlant l'anglais et le français, comme assistante pour l'exposition de Sherbrooke. S'adresser à Boite 240 "La Presse." 238—3

JEUNE fille demandée immédiatement pour faire les factures au clavigraphe — machine Empire, — et ouvrage général du bureau, devra connaître les deux langues et produire des références. Ecrire boite 254 "La Presse".

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour prendre soin des enfants et faire les travaux légers. S'adresser J. G. Richer, 14 rue Durocher, Outremont.

JEUNE FILLE — On demande une fille pour prendre soin d'un bébé. 322 Sainte-Catherine Est.

JEUNES FILLES — On demande jeunes filles comptables, possédant une bonne écriture pour maison importante de gros. Bon salaire. Inutile de faire application si non compétentes. Ecrire Boite 252 "La Presse." 238—6

JEUNE FILLE — Une grosse maison d'importation demande une jeune fille sténographe capable de prendre la dictée française et anglaise. Doit être expérimentée. S'adresser munie de certificats, à Boite postale 607. 238—3

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour magasin de cartes postales, cigares et bonbons. 353 Ontario Est.

MODISTE de chapeaux de première classe demandée, pour prendre charge du département des modes, chez O. A. Brunelle, Trois-Rivières, Qué. Adressez Louis Brunelle et Frère, Trois-Rivières. 233—6

MODELES — Un artiste photographe, demande des filles et des femmes comme modèles pour poser en costumes de ville et de maison. Doivent avoir une bonne expression et une belle taille. Agées de 17 à 22 ans. Bon salaire, heures courtes, se présenter personnellement de midi à une heure. Woodburn & Sons Co., Limited, 18 rue Hôpital, Cité. 237-2

MODISTE — On demande une bonne modiste expérimentée dans les chapeaux et aussi deux prépareuses. Places permanentes, chez Mme P. Dufresne, 1151 Saint-Jacques. 237—9

MODISTE de chapeaux demandée. Ouvrage immédiatement. S'adresser à 1287 Des Erables.

OPERATRICES — On demande des filles pour jupons, aussi pour chemises et pour poser les faux-cols. Travail constant. On ferme le samedi après-midi. Kouri et Cie, 98 rue du Champ de Mars. 235—6

OPERATRICES demandées dans tout les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co. Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES et presseuses demandées pour robes d'enfants, habillements de garçonnets. Fermé le samedi après-midi John P. Black & Co., angle Mont-Royal et Clark. 233-14

OPERATRICES — On demande des opératrices d'expérience pour toutes les parties des chemises. S'adresser immédiatement à Smith and McKeown Co., 16 rue Côté. 233—6

OPERATRICES — On demande des filles compétentes sur la machine Singer, dans notre département de matelas chez Rolland Frère, No 111 rue Windsor, en arrière. 236—6

OPERATRICES

Elles peuvent gagner de $7 à $10 par semaine en faisant des robes de matin et vêtements blancs. Les commençantes seront enseignées soigneusement durant l'apprentissage. Emploi constant à l'année. Jno. P. Black Co., 123 rue Vitré Ouest. 235—7 F

OPERATRICES de chemises et blouses demandées ; aussi plieuses et presseuses de blouses. A. H. Sims Co., Limited, 54 Latour. 237—3

PLIEUSES de chemises expérimentées demandées, ainsi que des filles fortes pour apprendre. Bons gages et emploi permanent. Se présenter immédiatement Crescent Manufacturing Co., Ltd., 2 rue des Inspecteurs. 235—6

FEMMES, FILLES DEMANDEES

OPERATRICES demandées immédiatement pour faire les doublures sur la machine Singer. S'adresser à M. Papillon. La Cie Waldron Druin Ltée, 138 McGill.

PERSONNES DEMANDEES — On demande 1,000,000 de personnes pour essayer nos remèdes herbacés. Il ne s'agit pas de remèdes brevetés, mais de quelque chose de célèbre en France, en Angleterre et dans les colonies. Faiblesse féminine, une spécialité. Dyspepsie, asthme, consomption, maladie d'été, hémorroïdes, etc., etc. 564 Notre-Dame ouest. 234—6

PERSONNE DEMANDEE — Une société de bienfaisance demande, pour prendre charge d'un bureau, une personne, homme ou femme qui sache l'anglais et le français, ainsi que la clavigraphie. Le postulant doit indiquer : âge, années d'expérience, références et quel salaire il désire. Ecrire à Boite 263, "La Presse." 238—6

PREPAREUSES — Prepaseuses et apprenties demandées chez Mlle Giroux, 709 et 1221 Saint-Laurent. 238—2

PERSONNE — On demande une personne expérimentée, pour soin et compagne d'une dame âgée, devra pouvoir lire anglais et français, et être prête à quitter la ville pour un mois. Références exigées, bon salaire. Protestante préférée. S'adresser par lettre seulement. Mme R. D. Stenway, 75 Saint-Urbain.

REPASSEUSES — On demande des repasseuses au Queen's Jubilee Laundry, No 583 avenue Laurier. 233—6

REPASSEUSES — On demande des repasseuses pour linge de fantaisie, bons gages payés. Ouvrage permanent. The Globe Laundry Co., 477 avenue Laurier. Bell Tél. E. 2496. 238—2

REPASSEUSE — On demande une bonne repasseuse dans toutes sortes de linge. 315 Saint-Timothée.

TOURNEUSES, FINISSEUSES — On demande des tourneuses de bord et des finisseuses pour habits d'hommes, aussi filles pour poser le canevas. Travail constant pour un bon presseur de pantalons. Murray et Michaud, Mont-Royal et Clark. 238—6

TENEUR DE LIVRES — On demande une jeune fille ou jeune homme d'expérience, comme teneur de livres, et aussi pour voir à l'ouvrage général du bureau. Devra avoir une belle écriture et fournir des références de première classe. Ecrire immédiatement boite 255 "La Presse".

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — Une bonne personne demandée, moyen âge, fiable, sachant faire la cuisine, dans une famille sans enfant, pas de lavage, bon salaire. J. Paiement, Saint-Eustache. 233—6

SERVANTE générale demandée, immédiatement avec références, au No 1356 rue Notre-Dame Ouest, bons gages. 233-6

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante, pas de lavage. S'adresser au No 487 rue Mont-Royal. 234—6

SERVANTE — On demande une servante dans uen famille pas d'enfant. S'adresser 1554 Sainte-Catherine Est. 237—2

SERVANTE demandée sachant un peu de cuisine pour une famille de trois personnes passant l'été à Boucherville. S'adresser au No 9 carré Saint-Louis. 237—2

SERVANTE générale demandée, une bonne cuisinière, pas de lavage, gages $17.00. Certificats requis. 126 rue Stanley. 238—6

SERVANTE — On demande une servante générale au No 129 rue Saint-Denis, pas de lavage, bon salaire.

SERVANTE — On demande une servante générale, immédiatement. Bon salaire, 377 rue Saint-Denis. 238—2

SERVANTE demandée pour deux personnes. Références, 563 Sanguinet.

SERVANTE — On demande une servante générale, au No 26 Sherbrooke Ouest. Pas de lavage. Bons gages. 238—6

SERVANTE — On demande une jeune servante. Bon chez soi. S'adresser 291 Laval Ave.

SERVANTE — Jeune fille demandée pour aider au ménage. Pas de lavage. Se présenter immédiatement au No 25 Emery.

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de quatre, pas de lavages ni repassages, bons gages, au No 178A Montcalm.

SERVANTE — On demande une bonne servante, 306 Parc Lafontaine, près Duluth.

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale, personne de campagne préférée. S'adresser 438 Mont-Royal.

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser au No 1336 St André, près de la rue Mont-Royal, E. Mathieu, 1336 Saint-André.

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, pas de lavage, logement sur le même plancher, bons gages payés. S'adresser 33 Boyer. 238-2

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE — Un homme d'expérience dans les affaires, pouvant disposer de 10,000 à $15,000 dollars, désire entrer en société dans un commerce déjà établi et faisant de bonnes affaires. Ecrire Boite 181 "La Presse." 236—3

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES — La Foncière, assurance mutuelle contre l'incendie, bureau chef, 10 Saint-Laurent, Montréal. Capital autorisé, $1,000,000. Contrats avantageux pour des agents actifs. Correspondances sollicitées. 229—26

AGENTS demandés pour solliciter de portes en portes, bon salaire. S'adresser de 5 à 8 p.m., tous les soirs, A. Houle, 512 Lasalle, Maisonneuve. 234—6

AGENTS — Agents, vous pouvez faire de l'argent en vendant nos pommiers Peerless. Une variété dure d'hiver, originaire de Duchess et Wealthy, du nord du Minnesota. Chaque arbre garanti résister aux hivers de Québec. Nous offrons aussi une ligne complète de produits de pépinière convenant à la province de Québec. Pour conditions, écrivez à The Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 201—1Ms—n

AGENTS — Bons agents demandés immédiatements. S'adresser Paul Automatic Gas Co., Ltd., chambre 104, 52 Saint-Jacques. 234—6

AGENT demandé, un vendeur bien connu des épiciers, qui désirerait prendre à commission une ligne supplémentaire. Bonnes références exigées. The Commercial Exchange Co., 93 St François-Xavier. 236—6

AGENTS — On demande des agents solliciteurs, bien recommandés. S'adresser A. Gagnon, secrétaire-trésorier, Caisse Nationale d'Economie. 238—6

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE COMMERCIALE contre les Voleurs et les Bris de Glaces, demande de bons agents. Salaire ou commission. Chambre 4, bâtisse New York Life. Isidore Crépeau, agent. 236—26

AGENCES DEMANDEES

AGENCE demandée pour la ville de Québec et alentours, soit dans la mode ou marchandises sèches. E. O. L., 112-114 Saint-Patrick, Québec.

CHAMBRES A LOUER

AVENUE VIGER, 69A, C. A. L. — Grandes chambres pour dames messieurs, ou couple marié, désirant tenir un petit ménage, lumière Auer. 236—3

AVENUE MONT-ROYAL, 335 — C. A. L. — 2 belles grandes chambres non meublées, pas d'enfant. 236—3

BERRI, 387 — C. A. L. — Magnifique chambre à louer, chez un couple sans enfants, à l'étage du bain.

CHAMBRES A LOUER

DORCHESTER EST, 319 — C. A. L. — Chambre double et simple à louer, sur l'étage du bain. Améliorations modernes. Entre Saint-Denis et Berri. 36—3

HOTEL DE VILLE, 159.—C. A L. — Chambre à louer, dans famille privée, étage du bain, eau chaude, pour messieurs. 23—3

LAGAUCHETIERE EST, 120. — C. A. L. — Belle chambre en avant étage du bain, avec pension ou sans pension, famille française. 236—1

MONTCALM, 169½, C. A. L. — Belle grande chambre à louer, bien garnie, chauffé à l'eau chaude, gaz, bain, possession immédiate. 169½ Montcalm, en haut. 237—3

PARC LAFONTAINE, 256, C.A.L. — Chambre à louer pour deux messieurs. Toutes les commodités modernes. Donnera le déjeuner si désiré. Famille privée sans enfants.

RACHEL, 319B, coin Saint-Hubert, C. A. L. — Deux magnifiques chambres meublées ou non, sur l'étage du bain, balcon et gaz, prix modéré. 236—3

SAINT-DENIS, 539 — Chambre à louer, jolie chambre de devant, famille de deux personnes, pour couple ou dames seulement. 234—6

SAINT-HUBERT, 253. — C. A. L. — Jolie grande chambre ou petite, pour un ou deux messieurs, famille privée, pas d'enfants, possession immédiate. 237—2

SAINT-DENIS, 130 — Chambre à louer pour couple marié sans enfants, ou deux messieurs, déjeuner et souper si désirés. 236—3

SANGUINET, 546, C. A. L. — A louer belle grande chambre-salon. S'adresser C. Ruffet. 236—3

SAINTE-ELISABETH, 26. — Grand salon au premier, pour couple marié ou deux messieurs. Possession immédiate. Maison tranquille. Bonnes conditions. 236—3

SHERBROOKE EST, 560 — C. A L. — A louer, deux grandes chambres et une petite, meublées ou non, gaz, garde-robe, étage du bain, très confortable, famille privée. 23—3

SAINT-DENIS, 142 — C. A. L. — Très belle chambre double, sur le devant, aussi boudoir avec balcon, garde-robe, maison de première classe, eau chaude, téléphone. Très bonne pension. 238—3

VISITATION, 100A — Grandes et petites chambres à louer, pour messieurs. Améloirations modernes. Messieurs ou dames. 235—

CHAM. MEUBLEES A LOUER

AVENUE LAVAL, 1 — Chambre meublée à louer. 236—3

AMHERST, 444, C. M. — Une jolie chambre propre, nouvellement meublée, sur le devant, pour homme d'affaires préférés. Devront parler anglais. Famille privée. 237—2

AQUEDUC, 194 — C. M. — Chambre à louer, sur le devant meublée, pour messieurs seulement. 238—3

BERRI, 150, C. M. — A louer, magnifique chambre double et simple, eau chaude, lumière Auer, pour couple ou monsieur. 237—3

BLEURY, 147 — C. M. — Chambre meublée à louer, sur le devant, étage du bain, chauffée à l'eau chaude, lumière Auer. Possession immédiate. 238—3

CHAMBRES meublées à louer, une famille de deux personnes donnera, dans la banlieue, trois chambres meublées, le chauffage et l'éclairage, cuisine, chambre et salle à manger deuxième étage, en échange de service. S'adresser par lettre à boite 220 "La Presse". 237—2

HOTEL DE VILLE, 93. — Chambres meublées avec garde-robe, sur étage du bain, pour quelqu'un d'habitudes tranquilles. Seulement $1.50 et $2.00 par semaine. 237—3

PLESSIS, 311, C. M. — Chambre garnie sur le devant, garde-robe, maison privée, pas d'enfants. 17—3

RUE SAINT-DENIS — De magnifiques chambres pourvues des accommodations les plus désirables telles que : téléphone, lumière Auer, eau chaude et froide, meubles et tapis neufs, peuvent être immédiatement occupées, au No 268 rue Saint-Denis. 5,6,9,12

RACHEL, 319, C.M.— Chambre meublée. Lumière Auer, poêle à gaz, balcon, étage du bain. Famille privée. Cottage moderne.

SELBY, 176 — C. M. — 1 ou belles chambres sur le devant, meublées à neuf, pour demoiselles ou messieurs, étage du bain, lumière électrique, eau chaude. S'adresser le dimanche ou la semaine, 176 Selby, coin avenue Greene, Westmount. 2—3

SAINT-DENIS, 141 — C. M. — Auer, magnifique salon meublé à neuf, lumière Auer, eau chaude, téléphone, famille privée, possession immédiate. 23-3

SAINT-DENIS, 266. — C. M. — A louer, belle grande chambre meublée, étage du bain, améliorations modernes, lumière électrique, bain émaillé. Téléphone Bell, etc. Messieurs seulement. 237—

SAINT-DENIS, 853, C. M. — Grande chambre meublée à louer, gaz, garde-robe, étage du bain, tout confort désirable, famille privée. Saint-Denis. 236—

SAINT-DENIS, 62 — C. M. — Magnifiques chambres à louer, meublée à neuf, lumière Auer, bain neuf, chauffées, eau chaude, famille privée. Messieurs seulement. 237-3

SAINT-DENIS, 95. — C. M. — Magnifique chambre meublée, dans une famille strictement privée.

SAINT-ANDRE, 571 — Chambre meublée, maison privée. 12,14,16

SAINT-HUBERT, 55 — C. M.—Chambre meublée à louer, grande chambre meublée, pour 2 dessieurs, avec ou sans pension. Possession immédiate. 238—3

CHAMBRES ET PENSIONS

LAGAUCHETIERE EST, 262 — Chambre et pension. Vous trouverez une belle chambre salon avec grand balcon, sur la rue Saint-Denis, loin Lagauchetière, avec pension et tout le confort. 238—3

PENSION Mme GAUTHIER, située au No 325 Sherbrooke Est, près Saint-Denis. Magnifiques chambres, salon, sur le devant, étage du bain, tapisserie de velours, miroirs, gazeliers, cheminées. Pension première classe. Tél. Est 3208. 237—6

SAINT-HUBERT, 46. — Pension Sainte-Cécile — Magnifique chambre de salon, devant, et simple, premier, deuxième étage, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone est 4121. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, près gares Viger, Windsor, Bonaventure. 233—6

SAINT - DENIS, 994 — C. E. P. — Chambres simples et doubles, améliorations modernes, pensionnaires de table, cuisine soignée. Tél. Est 3414. 234—6

SHERBROOKE EST, 71, C. E. P. — Magnifiques chambres doubles et pension de première classe. Téléphone. 235—4

SAINT-ANDRE, 114A, C. E. P. — Pensionnaires. On prendra deux garçons ou deux jeunes filles en pension, dans une maison privée. S'adresser à. 236—3

SAINT-DENIS, 483C, C. E. P. — Belle grande chambre meublée à neuf, améliorations modernes, aussi pensionnaires de table. 237—2

SAINT-DENIS, 632. — C. E. P. — Jolie grande chambre de devant, étage du bain, meublée ou non, avec ou sans pension. 237—3

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE — Un avocat anglais demande une chambre dans une famille privée. Ecrire conditions à boite 244 "La Presse"

CHAM. PENSIONS DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Jeune couple demande grande chambre et pension dans une famille privée, carré Saint-Louis à rue Saint-Denis préféré. Ecrire boite 269, "La Presse."

MAISONS A LOUER

LOGEMENTS à louer, $12, $10 et $8, près manufactures, aussi vendra bon marché. S'adresser 2683 Notre-Dame Ouest, ou L. E. Gingras, 52 Saint-Jacques. Main 586. 233—6

MAISON A LOUER, 349 Orléans Maisonneuve, logement convenable, $14.00. S'adresser à 351 Orléans ou à C. Robitaille, 72 Notre-Dame Est. Main 26. 233—6

A LOUER, plusieurs logements, 3 et 4 pièces, rue Sanguinet et avenue Mercier, 7 et 11 piastres. S'adresser A. L. Tessier, 561 rue Saint-André. 235—6

PLUSIEURS logements neufs à louer, douze, dix et six piastres par mois, près manufactures, rue Notre-Dame Est. S'adresser sur les lieux, 2683 Notre-Dame Ouest. L. E. Gingras, 52 rue Saint-Jacques. 236—6

MAISON A LOUER — Rez-de-chaussée et soubassement, huit pièces, magnifique localité, encoignure des rues Berri et Dorchester. Très bien fini. Livraison immédiate. S'adresser 164 rue Berri. 237—2

RUE DES ERABLES, 1337. — A louer, plain-pied, milieu, 7 chambres, bain, closet séparé, gaz, tout imité de première classe. S'adresser sur les lieux, prix modéré. 237—2

PLAIN-PIED — A louer, 1 plain-pied de 5 chambres avec bain et w. c., avec appareils à gaz et électricité, en parfait état. Possession immédiate. 1090 Berri.

JOLIS FLATS à louer, avenue Dumont, 6 pièces, $11.00 par mois, possession immédiate. S'adresser Edouard Beaudry, agent d'immeuble, 66 Saint-Jacques. Tél. Main 4187. Marchands 621. 238—6

RUE ROUVILLE — Plain-pied à louer, 82 Rouville, près rue Désery, $8 par mois. S'adresser à J. Turcotte, 86 Désery, ou 350 Sainte-Catherine Ouest.

MAGASINS A LOUER

MAGNIFIQUE magasin à louer, No 314 Notre-Dame Est, coin Bonsecours, mesurant 58 x 20, cave de première classe, aussi bonne communication en arrière avec passage sur la rue Bonsecours. S'adresser à L. Martineau et Cie, Ltée., 225 Dorion. 233—6

RUE SAINT-DENIS, magasin à louer, près Roy, 2 beaux magasins avec logements en arrière. Nouvellement construits. Place centrale pour commerce fashionable. Aussi, magnifiques plain-pieds, 8 pièces, système de chauffage, améliorations modernes, gaz, électricité, balcon. S'adresser à Léon Lavigne. 372 Sherbrooke Est. Phone Est 2433. 237—6

BUREAUX A LOUER

BUREAU avec anti-chambre à louer, au No 47 Saint-Vincent. S'adresser au Club Cartier, 45 rue Saint-Vincent.

MAISONS DEMANDEES

MAISON DEMANDEE — On demande à louer une maison de six à sept pièces, pour le 1er septembre ou octobre, dans le centre de la ville. Donner détail par lettre à boite 243 "La Presse". 237—2

ON DEMANDE A LOUER

ESPACE — On demande un espace, avec fenêtre et bureau, dans un magasin de la rue Sainte-Catherine Est, partant de la rue Saint-Laurent. S'adresser à 21 rue Bleury.

ON DEMANDE A ACHETER

LICENCE D'EPICERIE DEMANDEE — On demande à acheter une licence d'épicerie. Voir immédiatement M. A. Legault, 105 Forsythe, coin Joliette. 236—6

MOTEUR — On demande à acheter un moteur électrique d'une force, aussi un petit "up-wright drill" à pouvoir, en bon état, au No 40 Côte Saint-Lambert. 235—6

ON DEMANDE A ACHETER — Un particulier demande à acheter un magasin de cigares et bonbons de $400 à $600, situé dans une bonne localité. S'adresser par lettre en donnant le prix et conditions, à boite 235 "La Presse." 237—2

ON DEMANDE A ECHANGER

ON DEMANDE A ECHANGER contre petites propriétés, deux beaux terrains, coin boulevard Saint-Joseph et Hutchison, une des plus belles localités de la ville. Pour informations, s'adresser chez Johnson, Grace et Lepage, 58 rue Saint-Jacques. 238-6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger, magnifique propriété avec dépendances, située près de Montréal, étendue : six arpents, appropriée pour l'élevage des volailles, etc. Conditions faciles. S'adresser à Paul Gaudry, Ahuntsic, Qué.

MAGASIN à vendre ou à échanger pour commerce à Montréal. Un grand magasin général, commerce florissant. Je prendrai en échange un magasin à Montréal, épicerie, ferronnerie ou autre. Onézime Massicotte, 76 Saint-Jacques. Téléphone Main 1314. Marchands, 555.

A VENDRE OU A LOUER

TERRE — A louer ou à vendre lot de terre, contenant 190 arpents pour jardinier au laitier, près Montréal, possession immédiate. Ecrire Cam., 71 "La Presse." 226—18

A VENDRE

A VENDRE, deux machines Détroit, jouant à 25c. $60.00 chacune. Un "Jack Pot," $100.00. W. Doyle, Hôtel Riendeau, Montréal. 233—12

A VENDRE papier à couverture coal Tar goudron, ciment, asphalte, vernis à bardeaux. The National Coal Tar Co., 21 Wellington. La seule maison n'ayant jamais appartenu à aucune combine. Tél. Main 2992. 235—26

ACTIONS — A vendre 26 actions de la Paul Automatic Gas Company. Bon placement, réduction raisonnable pour prompt acheteur. S'adresser par lettre Boite 216 "La Presse." 236—3

A VENDRE, aux acheteurs sérieux, j'ai plusieurs magasins de cigares, tabacs, bonbons, rafraîchissements, salle à manger, maison meublées, pour louer des chambres ou pension, magasin de marchand-tailleur, étal de boucher, épiceries, boutiques de barbier, avec cigares, etc., attenant, clos de bois, charbon, moulin à scie, terres, lots vacants, propriétés, hôtels, etc. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, vis-à-vis "La Patrie", établi dans cette ligne depuis 18 ans. 237-6

A VENDRE — Ne vous fatiguez pas inutilement, quand LESSIVE PHENIX lavera linge mieux que vous, à meilleur marché. Demandez-la aux épiciers, ou Chouillou et Cie, Montréal.

AMEUBLEMENT à vendre : Mobilier de salle à manger, buffet, glacière, fournaise, etc., à bas prix pour prompt acheteur. S'adresser au No 1082C rue Berri.

BOUTIQUE de barbier et magasin de tabac à vendre, bonne clientèle, place d'affaires. Conditions faciles. Vend pour cause de maladie. Ecrire Boite 119 "La Presse." 233—6

BOUTIQUE DE BARBIER — A vendre, une des meilleures boutiques de barbier de la province de Québec, de trois chaises. S'adresser au barbier du Grand Union Hôtel. 235—6

BRIQUES — A vendre, 1,000,000 de briques à la manufacture Viau, rue Notre-Dame, livrables immédiatement. S'adresser à MM. Pigeon et Auprii. 235—6

CAISSES — A vendre, 50 caisses vides. S'adresser Dominion Wafer Co, 44 Saint-Vincent. —5—6

A VENDRE

BOULANGERIE à vendre, avec excellente clientèle, cheval et voiture à vendre, cause maladie. S'adresser par lettre A. N., 933 Notre-Dame Ouest. 238—6

CAPOT — Magnifique capot chat sauvage à vendre, tout neuf, à grand sacrifice, immédiatement. S'adresser l'avant-midi, 1272 boulevard Saint-Laurent.

ENGIN à gaz à vendre de 7 forces, en bon ordre, bonne condition à un prompt acheteur. S'adresser immédiatement 527 Sanguinet. 237—6

ETAL DE BOUCHER à vendre, établi depuis 10 ans, clientèle anglaise et française, licence payée, chance unique pour un prompt acheteur. S'adresser 2029 Notre-Dame Ouest.

FORGE — A vendre une forge tout en neuf, conditions très faciles. Bonne clientèle. S'adresser Louis Gauthier, Sault Saint-Louis. 237—6

GAZOLINE, benzine, pour autos, poêles, à très bon marché durant août. P. Gadbois et Cie, 151 Sainte-Catherine est. Tél. est 4644. 233—6

MEUBLES et VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles tapis et prélart, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig ouest. 222—26

MEUBLES à vendre. Tables d'extension, fini en chêne, $4.50 ; sofa-lit, —leatherette — $7.50 ; couchette de fer, garniture en cuivre, de toutes grandeurs, $3.00, pour huit jours seulement. Escompte libéral sur tous nos meubles, chez Albert, 39 Sainte-Catherine Ouest, près Saint-Urbain. 233—6

MANUFACTURE de Boston Potatoes Chips, avec tout l'outillage et vitrine, à bonnes conditions pour prompt acheteur. S'adresser de 4 à 5 heures p. m., coin Craig et Lacroix. 237—6

MANUFACTURE à vendre à Tétreauville, une manufacture de portes et châssis, conditions faciles pour prompt acheteur, outillage complet pour ouvrage de tous genres. 334 Aylwin, Hochelaga. 232—6

MAISON de pension à vendre, à Montréal, 492 rue Saint-Denis, maison de pension strictement de première classe, magnifiquement meublée, et complète dans tous les détails, située dans une des parties les plus sanitaires et fashionables de la ville, et rapportant de six à sept cents piastres par mois. Prix : deux mille trois cents piastres — $2,300 — mille piastres — $1,000 — comptant et cent piastres par mois, sans intérêt. Raison de vente : "Mauvaise santé". Pour plus de détails s'adresser à Madame A. Lucas, Mansion House, Cacouna, jusqu'au 1er septembre, ensuite à 492 rue Saint-Denis, Montréal. Visible de 3 à 5 heures p.m. 233—6

MEUBLES — A vendre, table rallonge, buffet, bureau, chiffonnier, canapé ouvrant, couchette de fer, comptant ou à termes faciles. F. Guibord et Cie, 916 Sainte-Catherine Est, près Papineau. 234—5

MIROIR — A vendre, un magnifique miroir de salon, à cadre doré, superbement ornementé, de 7 pieds de haut par 4 pieds de large. S'adresser 473 Saint-Denis. 234—6

MOULIN à farine à vendre, bon pouvoir d'eau, grand jardin, bonne maison, écurie, remise à bois, voitures, tout en parfait ordre, dans le centre du village. S'adresser à Moïse Leduc, Notre-Dame de Stanbridge, P. Q. 235—18

MEUBLES à vendre, grande réduction durant ce mois, sur meubles, couchette en fer, matelas, prélarts, sommiers. Rachel Furniture, 269 Rachel, près du Parc Lafontaine. 235—26

Meubles et Literie

Tapis, prélart, go-carts, glacières, poêles, au comptant ou par versements faciles, vendus de 20 à 30 pour cent d'escompte durant ce mois, chez Lande Bros., 243 Saint-Laurent, près Dorchester.

236—l,v,s—n F

MOULIN A SCIE A VENDRE, pouvoir à vapeur, engin 35 forces, bouilloire, 150 forces, un double Eager, double "cutting saw" pouvant scier 50,000 billots, le tout en bon ordre, le moulin devra être transporté ailleurs qu'au lieu actuel. S'adresser Samuel Gignac, Ste Christine, Co., Portneuf, Québec. 237-6

MAISON de pension à vendre, pour cause de mortalité, avec ameublement, 9 chambres, quartier des plus centraux. S'adresser sur les lieux, 107 Saint-Denis.

MAISON meublée à vendre. Une bonne occasion, logement de 12 pièces, toutes louées, $32.00 par mois de loyer, chauffage compris. 348 Sainte-Catherine Est.

PIERRE concassée de toute dimension, à vendre, gravois "Tamco" pour couvertures, pierre artificielle "Roman," brique pressée rouge et jaune, concasseurs de pierre, pompes à incendie, etc. T. A. Morrison et Cie. 204 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 4532. 223—26

PORTES — A vendre à sacrifice, portes, châssis, jalousies, moulures de toutes sortes, etc. S'adresser à Joseph Paquette, 59 rue Lacroix. 233—6

PHARMACIE à vendre et clientèle de médecin dans l'est de la banlieue, avantage pour s'établir avec un petit capital. Ecrire à Boite 187 "La Presse." 236—6

PEAUX DE VISON — 3,500 peaux de vison à 99 cents, $1.95, $2.95. En vente à la maison Viau, No 1327 Sainte-Catherine Est, coin rue Dufresne. 238—n

Poil pour Plâtriers

A vendre, à 20c le boiseau. Bonner Leather Co., 1060 rue Notre-Dame ouest. 238—3 F

REMEDE A VENDRE — Un remède parfait. Remède botanique pour l'estomac ; en bouteilles de 50c, 75c et $1.00. 564 Notre-Dame ouest. 234—6

SALLE à manger à vendre, faisant $400 d'affaires par semaine, vendra bon marché pour cause de santé. S'adresser 261 Hôtel de Ville. 236—6

SALLE à dîner à vendre, bonne place d'affaires, place centrale, entre gares Windsor et Bonaventure, vendra grand sacrifice pour prompt acheteur. Ecrire boite 222 "La Presse." 236-6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

AUTOMOBILE — A vendre une automobile à deux sièges en parfait ordre, 18 forces de chevaux, pour $650. S'adresser 1855 Notre-Dame Ouest. Tél. Ouest 1046. 237—6

A VENDRE, chevaux, voitures et harnais, deux chevaux, 1 express de boucher ou d'épicerie, 1 boghei Québec, un harnais. 826 Saint-André. 237—6

A VENDRE, un express en bon état, avec capote en canevas. The St Lawrence Waggon Co., Ltd., 44 rue des Soeurs Grises. 238—2

BOGHEIS — A vendre, 2 bogheis Concord, 1 petit phaéton, 2 express et 1 Albert phaéton, avec "top" et rembourrage neuf, chez L. Vaillancourt, 72 rue Saint-Louis, près de la rue Bonsecours. 236—3

CHEVAL à vendre, 6 ans, bien sain, pas de défaut, pesant 1100 livres ; vendra bon marché pour cause de départ. S'adresser 337 Sanguinet; le soir ou l'avant-midi. 233—6

CHEVAUX, VOITURES — Accoutrement de chasseur de renard à vendre, pratiquement neuf. Long habit rose et culotte blanche, confectionnés par "Tautz," Londres, Ang. Bottes et trees avec haut en veau, faites par "Peal," Londres, Ang. Casque en acier et éperons de chasse. Le propriétaire a environ 5 pieds 8, poitrine, 34. Les bottines conviendront à quiconque chausse 7½ ou 8. Il y a là une occasion, vu que le propriétaire n'en a plus besoin. S'adresser aux Ecuries Burnside, 81 Place Burnside. 237—2

CHEVAL de travail et un harnais à vendre, $80. S'adresser 198 Evelyn, Verdun, chez André Archambault. 234—6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

CHEVAUX — 6 bons chevaux, un de 5 ans, joli poulain sain ; des chevaux de boghei ; 5 chevaux de travail. S'adresser à 130 rue Bleury. Tél. Main 1160. 233—6

CHEVAL — A vendre, un bon cheval, 7 ans. Aussi roues et essieux neufs convenables pour charrette légère. S'adresser 914 Hôtel de Ville.

CHEVAL A VENDRE — Joli cheval de 9 ans, pesant 1,000 livres, bien sain, bien doux, pas de défaut, garanti partout, cause départ. 337 Sanguinet, le soir ou le matin.

EXPRESS — Essayez le nouveau coussin à ressorts en fil de broche, s'ajuste à n'importe quel siège, mou et toujours sec, prix $1.00. Jos. Bonhomme, 200 Guy. 237-6

VOITURE à vendre, une charrette de boucher, dix express neufs, deux pour bonbons, de seconde main, 88 avenue Labelle ou 336 Rachel. Marchands, 2088. 236—6

VOITURES à vendre, 2 express doubles, 1 lorrie double et 2 chevaux. S'adresser à R. Charron, 385 Ontario Est, écurie en arrière du No 375.

VICTORIA — A vendre 2 Victoria, de charretier, de seconde main, une à $175.00 et la seconde à $100.00, avec bandages en caoutchouc, Jos. Bonhomme, 200 rue Guy. 237-6

VICTORIAS — A vendre, victorias de cocher, avec bandages en caoutchouc, $80.00 ; bandages en acier, couvertures neuves, $90.00. Harnais double pour poney, aussi couvertures de carrosse. 102 rue Saint-Henri, Montréal.

CHALOUPE, YACHT A VENDRE

BATEAU A VAPEUR à vendre, 126 pieds de longueur, pour passagers et fret, en bonnes conditions. Pour particularités, s'adresser à R. Gohier et Fils, courtiers, No 50 boulevard Saint-Laurent, Montréal. 236—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — 10 pour cent d'escompte sur tous nos pianos et orgues, durant le mois d'août, chez Layton Bros., 144 rue Peel — vis-à-vis le square Dominion. 237—2

A VENDRE, petit piano de pratique, 6⅞ octaves, caisse en noyer, $75, à conditions faciles. Layton Bros., 144 rue Peel — vis-à-vis le square Dominion. 237—2

PIANO A VENDRE — Un magnifique piano Mason & Risch, caisse en noyer, 3 pédales, a coûté $400.00, Pour besoin d'argent $200 comptant. Ecrire Boite 122 "La Presse". 233-6

PIANO A VENDRE — Beau piano droit, Morris, grand format, caisse en acajou, prix régulier de $375.00 pour $250.00. $10.00 comptant et $7.00 par mois. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Ste Catherine Ouest. 233-6

PIANO A VENDRE — Piano à queue d'occasion pour communauté ou professeur. Conditions avantageuses. Célèbre marque Chickering de Boston. S'adresser 401 Sainte-Catherine Est. 237—2

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS pour allumer le poêle à vendre, bonnes rognures sèches de boites, ce qu'il y a de mieux pour l'été, $1.75 le gros voyage livré en ville. G. et G. Esplin, 126 rue Duke. Tél. 3647, 2648. 228—26

BOIS du C. P. R. A vendre, 20 à 25 chars par semaine, aux prix de 50c, 75c et $1.00 le voyage. S'adresser sur les lieux. Angus Shop, entrée rue Iberville, ou 1081 Mont-Royal. S. Désy, Bell Est 97. 232—12

COMBUSTIBLE— Voyage, $1.00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Grain, foin. Ed. Cyr, 10 Robin, entre Beaudry et Visitation. Marchands 131. Bell Est 4251. 204—52

PROPRIETES A VENDRE

AVIS A TOUS. — P. A. V. — Bonnes références pourront être fournies à tous ceux qui le désirent Je donne avis aux nouveaux médecins ou à toute personne qui désire se placer, acheter ou échanger des propriétés de toutes sortes dans les Cantons de l'Est, sont priées de bien vouloir s'adresser en toute confiance à Elz. Sasseville, Roxton Falls, Qué., Canada. 231—12

PROPRIETES à vendre deux maisons No 149 à 153, coin Aqueduc et Barré bois et brique, grands terrain, bon marché 792 Ste Catherine Est. 237-6

OUTREMONT — Cottage neuf à vendre, 7 pièces, corridor, salle à manger, magnifiquement fini en bois franc. Cave cimentée. Plomberie à jour. Fournaise. Chenêts. $5,000. S'adresser 36 avenue Querbes, Outremont. 233—6

RUE HUNTLEY — A vendre, 476, 478 Huntley, façade en pierre, gaz, bains, etc. Revenu 10 pour cent. $3,250. Partie comptant. S'adresser 476 Huntley. E. Lalonde. 233—6

PROPRIETE à vendre, chance exceptionnelle, de deux logements, située rue Chambord, à vendre à sacrifice d'ici à cinq jours, prix $2,400, $800 comptant. S'adresser Montreal Real Estate Co., 120 Sainte-Catherine Est. Bâtisse "La Patrie". 234—6

P. A. V. — A vendre, sans délai, propriété neuve, 4 et 6 logis, rapportant 11 et 12 pour cent. Conditions faciles. Premier rendu premier servi. A. Talbot. 384 Frontenac. 224-6

MAISON A VENDRE — Deux plain-pieds, 57 et 59 rue Beaubien, ville Saint-Louis. Toutes les améliorations modernes. Bons revenus. Adresse: W. C. Maxwell, 479 rue Saint-Urbain. Tél. Bell Est 969. 237-6

RUE BORDEAUX à vendre, 3 plain-pieds, loués $42.00. $4,700, comptant, $2,700, 2 plain-pieds, loués $25.00. $2,600, comptant $1,100, près Usines Angus. S'adresser 1288 ou 1286A Bordeaux. 237—6

PROPRIETES A VENDRE — Rue Hutchison, bois et brique, façade en brique pressée, 2 étages, 2 logements, chauffage à l'eau chaude ; la plus belle localité d'Outremont.

Rue Esplanade, près Villeneuve, bois et brique, 3 plain-pieds, 3 logements, rapportant $540.

Rue Clarke, bois et brique, 4 logements, donnant un revenu net de $300. Prix $3,500, comptant $1,000. S'adresser 686 boulevard Saint-Joseph. 237—6

PROPRIETE A VENDRE — Rue Marquette, $3,100. Conditions faciles.

Rue Bréboeuf, maison bois et brique, 2 étages, 2 logements, $2,300, $700 comptant, balance $100 par année.

Rue Lasalle, près Parc Lafontaine, bois et brique, 2 logements. Conditions avantageuses.

Rue Drolet, maison en bois, 2 logements, $600 comptant, balance $100 par année. S'adresser à Mme Larose, 746 rue Drolet. 237—6

5 PROPRIETES à vendre, situées rue Esplanade, Clark, Mont-Royal, Cadieux, rapportant 11 à 15 pour cent; toutes louées. Pour informations, s'adresser au propriétaire 1080 Cadieux. 235—6

GILBERT MARTIN & CIE, 38 Notre-Dame Est, Téléphone Main 2190.

PROPRIETE, rue Bordeaux, 3 logements loués $312, vendra $2,800, vente forcée.

RUE BORDEAUX, 3 logements, loués $468, vendre $4,600, $1,000 comptant. RUE BORDEAUX, 6 logements modernes loués $1100 vendra $11,500, $3,000 comptant.

RUE SHERBROOKE EST, 7 logements, loués $1350, rapportera $1,500 en 1908, vendra $13,000, $3,000 comptant. RUE ST URBAIN, Annexe, Nos 1840 à 1842, 4 logements loués $720, vendra $6,500, $2,500 comptant.

MAISONS meublées, pour pension ou louer chambres, centre Montréal, donnant revenu considérable, vendra conditions excessivement avantageuses.

CLOS bois, charbon, donnant $2,500 profit net par année, vendra $1,500, $1,000 comptant, ou prendra associé ayant $800. Gilbert Martin & Cie. 237-6

MAISON de trois étages à vendre, nouvellement construite, bois et brique, bien louée, rapportant 12 pour cent, vendra $3,850. S'adresser au propriétaire, 389 Bourbonnière. 238—6

AVENUE DU PARC — A vendre, sur l'avenue du Parc, deux maisons modernes, brique solide, quatre logements, 900 à 902a. S'adresser 18R Waverley. Tél. Est 5232. 238—6

PROPRIETES A VENDRE

RUE SAINT-ANDRE — A vendre, bonne propriété, solidement bâtie par le propriétaire, pour lui, bois et brique, trois logements de $8.00, chambre de bain, électricité, bonne finission. 1798 Saint-André boulevard Saint-Denis. 236—6

PROPRIETES A VENDRE — Trois plain-pieds, 7 pièces chacun, système eau chaude, maison bien construite en pierre et brique solide, en plein centre de la ville. Revenus $900,00 par année. Prix $9,000.00, dont $500.00 comptant. S'adresser par lettre à Boite 260, bureau "La Presse." 238—6

PROPRIETES A VENDRE — Construction de première classe, bois et brique, 3 logements. Prix $3,200, très peu de comptant, balance $100 par année. Loyers $350. Mme Trudeau, 60 rue Saint-Hubert, entre 6 et 8 heures le soir, ou à Onézime Massicotte, 76 Saint-Jacques.

MAISON à vendre, près de l'église, à la Pointe aux Trembles, une maison, terrain 200 pieds de façade, sur le fleuve, prix $2,500. S'adresser à 667 rue Sainte-Catherine Est. Téléphone Bell Est 2092. 238—2

RUE PIE IX — Maison à vendre, 5 logements, 6 chambres chacun, à Maisonneuve, revenue $756.00 par année, gaz, électricité, eau chaude, bien finie. S'adresser 228 Pie IX. 238—6

PROPRIETES A VENDRE — Johnson, Grace et Lepage, 58 Saint-Jacques. — Propriété rue Drolet, cottage, bois et brique, améliorations modernes. Revenus $200. Prix $2,800.

JOHNSON, GRACE et LEPAGE — Propriété rue Huntley, bois et brique, 2 logements. Revenus $275. Prix $3,000.

JOHNSON, GRACE et LEPAGE — Propriété rue Fabre, bois et brique, améliorations modernes. Revenus $576. Prix $5,800.

JOHNSON, GRACE et LEPAGE — Propriété rue Garnier, bois et brique, 3 logements. Revenus $500. Prix $5,500.

JOHNSON, GRACE et LEPAGE — Propriété rue Hôtel de Ville, 2 logements, améliorations modernes, loyer annuel $180. Prix $1,500.

JOHNSON, GRACE et LEPAGE — Propriété rue Clarke, 2 logements, pierre et brique, améliorations modernes, loyer annuel $380. Prix $4,000.

JOHNSON, GRACE et LEPAGE — Propriété rue Saint-Louis, pierre et brique, 2 logements. Revenus annuel $380. Prix $4,000.

JOHNSON, GRACE et LEPAGE — Propriété rue Saint-Urbain, bois et brique, améliorations modernes. Revenus annuels $408. Prix $4,500.

JOHNSON, GRACE et LEPAGE — Propriété rue Saint-Hubert, bois et brique, 2 logements, améliorations modernes. Revenus annuels $264. Prix $2,850.

JOHNSON, GRACE et LEPAGE — Propriété rue Huntley, aussi grand terrain y attenant, construction de bois, améliorations modernes, revenus annuels $100. Prix $1,200.

JOHNSON, GRACE et LEPAGE — Propriété rue Palm, Saint-Henri, bois et brique, 4 logements. Loyer annuel $480. Prix $5,000.

JOHNSON, GRACE et LEPAGE — Propriété rue Cuvilliers, bois et brique, 3 logements, très bien finis, améliorations modernes, Revenus annuels $400. Prix $4,000.

JOHNSON, GRACE et LEPAGE — Deux jolis cottages à Westmount, finis de première classe, chauffés à l'eau chaude, prix $9,000 et $11,000. Lecteurs de "La Presse, si vous avez un capital à placer sur des propriétés payantes, il y a avantage pour vous à consulter Johnson, Grace et Lepage, agents d'immeubles, 58 rue Saint-Jacques. 238-6

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS A VENDRE — Rue Huntly, près Beaubien, terrain 100 x 100, 4 lots.

Rue Chaussé, près Ontario, 1 lot 25 x 75½.

Rue Delorimier, près Ontario, 1 lot 25 x 94.

Rue Sainte-Catherine, coin N. E. de Nicolet, 2 lots, 22 x 110.

Rue Nicolet, coin N. E. de la ruelle, 1 lot 22 x 100.

Si vous avez une offre à faire, venez voir ou écrivez à E. Bastien, 1042 Ontario Est. 237—6

LOTS A VENDRE

BEAURIVAGE, PARC LEBRUN, Longue-Pointe, magnifiques lots à vendre, payable $1.00 et $2.00 comptant, et balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c et 50c par semaine ; exemption de taxes pendant 5 ans ; rues 76 pieds de largeur (extraordinaire) et garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. Nap. Lebrun, prop. 230-26

OUTREMONT — Lots à vendre, 2 lots, 30 x 100 pieds, situés sur l'avenue Québec, en face du carré, près de l'église Saint-Viateur. Conditions faciles. S'adresser à J. I. Mallette, 56 Ontario Est. 6,8,10,12

PROPRIETES DEMANDES

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter propriété moderne, 2 ou 3 plain-pieds, proximité des tramways, l'acheteur désire occuper un des logements, vers 1er septembre. Ecrire Boite 178 "La Presse." 236—6

PROPRIETES DEMANDEES — On demande à acheter de bonnes petites propriétés payant 10 pour cent, dans le centre de la ville. Pour plus de renseignements, écrire à Mad. F. P., 66 rue Joliette, Hochelaga. 238—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

Agence Canadienne d'Immeubles, 21 St Jacques. Avantages assez rares comme placements.

A VENDRE, un magnifique hôtel, en face de la gare d'une ville de 15,000 âmes, stock de $700 à $800, recettes de $250 à $300 par semaine, garanties ; ameublement de 27 pièces, piano neuf, mobilier de salon extra. Ecuries, grandes de cour, etc. Vendrait le tout $4,100. Pour raison valable. Inutile de faire l'article.

A VENDRE, 1 hôtel de 35 pièces richement meublées, très jolie bâtisse, située à 4 fourches du chemin, dans une ville, à 35 milles de Montréal, de 13,000 âmes, 7 manufactures dans la place, un marché fournissant deux fois par semaine 3,000 à 4,000 étrangers, ayant en face un parc de courses, pique-nique, faisant extra bonnes affaires, remises à voitures de 3 à 4 cents places. Conditions faciles. A qui la chance ? Vraie aubaine.

A VENDRE, un magnifique restaurant, rue Dorchester, loyer bas, recettes $150 et plus par semaine, 1 magasin, 1 cuisine, 2 pièces, licence $1.00 — une piastre par semaine, — show-case, appareils à gaz, pipes, tabac, liqueurs, bonbons, boites de conserves, crème à la glace, articles de librairie. Le tout compris, $350. Soyez pressé.

PLUSIEURS autres depuis $150 à $300. Un en particulier, rue Saint-André, une personne quittant la ville.

VOYONS LES JOBS — 1 bâtisse formant coin de rues, 1 épicerie et 15 logements, rapportant 14 pour cent, pour les ¾ du prix de la valeur. Besoin de $4,000 comptant.

EN MAIN — Propriétés rapportant 10 pour cent, 12 pour cent et plus. Rues Clairmont, Saint-Urbain, Mance, Esplanade, Waverly, Demontigny, Lagauchetière, Craig, Saint-Denis, Parc Lafontaine, Saint-Hubert, avenue Papineau, Saint-Laurent, avenue Laurier, Cadieux, Mont-Royal, avenue des Pins, boulevard Saint-Joseph, Sherbrooke, Cherrier, enfin toutes les parties de la ville, ainsi que lots vacants. Acheteurs sérieux, venez voir, demandez informations. Nous avons à vous faire faire de l'argent.

ARGENT à prêter sur hypothèques, au plus bas taux. Achat de propriétés, d'obligations. Ventes, échanges de commerce, le tout aux meilleures conditions.

SI VOUS AVEZ quelque chose à vendre vite, ou à acheter, à emprunter ou à prêter, rien ne vous empêche d'essayer ; assurance feu, vie, vitre, etc. Le plus prompt service pour rien, si la chose ne réussit pas.

Agence Canadienne d'Immeubles, 21 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1910. J. E. Patenaude, gérant. 235—6

HOTELS A VENDRE

A VENDRE, plusieurs hôtels meublés, établi depuis 20 à 35 ans, j'en ai deux pas de loyer à payer, faisant un profit de $5,000 par an, condition $7 à $8,000 comptant, balance facile, Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est. 237-6

A VENDRE, un des meilleurs bars de Montréal, recettes par semaine, $500, à $600, ouvrage de jour, de 7 hrs. a.m., à huit hrs p.m., prix $24,000, $5,000 comptant, balance, sécurité en propriétés ou un caution. Adresser Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, vis-à-vis "La Patrie". 237-6

RESTAURANT LICENCIE, Pointe St Charles, installation de première classe, bail de 9 ans à $75.00 par mois, avec logement privé, ayant fait $22,000 l'an dernier. Prix $16,000. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall.

RESTAURANT LICENCIE, rue Ste Catherine Est, installation moderne, bail de 5 ans à $55.00 par mois, avec logement privé. Recettes $260 par semaine. Prix $14,000. Comptant $2,500. A vendre ou à échanger pour propriété. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 St Jacques.

RESTAURANT LICENCIE, rue St Paul, bail de 3 ans à $29 par mois avec logement privé. Recettes $150 par semaine. Prix $9,500. Comptant $1,500. Balance à termes faciles. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL dans la banlieue avec propriété faisant $125 d'affaires par semaine. Prix de la propriété $4,500. Le tout pour $10,000. Comptant $1,500. Balance $50 par mois. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 St Jacques.

RESTAURANT LICENCIE, rue Ste Catherine, dans le centre de la ville, 25 pièces meublées ; fixtures de première classe, faisant $20,000 d'affaires par année. Prix $18,000. Comptant $5,000. Balance à termes faciles. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 St Jacques.

RESTAURANT LICENCIE, à 9 milles de Montréal, contenant 18 pièces meublées de première classe. Recettes de bar garanties pour $175 par semaine. Bail de 9 ans à $60 par mois. Prix $4,500. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 St Jacques. 237—6

HOTEL d'été à vendre, à Cacouna, le Mansion House, et cottages adjacents, contenant 84 chambres à coucher, 5 ou 6 salons, salle de danse, chambre de lecture et grande salle à dîner, complètement meublés, en parfait état et toutes les améliorations modernes ; y compris 4 arpents de terre, commandant une vue magnifique de la mer et des campagnes d'alentour. Cette propriété se paie d'elle-même, de ses propres revenus qui sont de trois mille piastres — $3,000 — par saison. Prix : treize mille piastres — $13,000. — Conditions : cinq mille piastres comptant — $5,000, — et cinq cents piastres — $500 — par année, sans intérêt. S'adresser jusqu'au 1er septembre à Madame Alphonse Lucas, Mansion House, Cacouna, P. Q., et après cette date à 492 rue Saint-Denis, Montréal. Il est inutile de vanter l'air de Cacouna, qui est réellement l'élixir de la vie et une spécifique pour les maladies nerveuses. 233—6

HOTEL à vendre dans une jolie petite ville, près de Montréal ; faut vendre immédiatement. Prix $1,500, $1,000 comptant. Pour informations, s'adresser Montreal Real Estate Co., bâtisse "La Patrie, 120 Sainte-Catherine Est. 236—6

MAGASINS A VENDRE

A VENDRE — M. Jos. Gauvreau, se retirant d'affaires pour cause de santé, vendra son magasin, consistant en un magnifique assortiment de cigares, cigarettes, tabac, pipes, bonbons, fruits, cartes postales, aménagement pour crème à la glace, fontaine à soda ayant coûté $600.00, belles fixtures, magasin réparé à neuf, 3ième porte du Théâtre National, meilleur poste de l'Est, vendra à grand sacrifice. Venez voir, No 664 Sainte-Catherine Est.

MAGASIN à vendre, beau magasin bonbons, cigares, épiceries, romans, etc., aussi poêle à gaz, fournaise et prélarts, à bon marché pour prompt acheteur. 443 Amherst. 234—6

RESTAURANT à vendre. Bonne clientèle. Vend pour cause de maladie. S'adresser 1489 Ontario Est. 233-6

MAGASIN à vendre, cigares, bonbons. Tout de première classe. 784 Mont-Royal. 236—6

MAGASIN à vendre, tabac, cigares, bonbons, cartes postales, jouets, rafraîchissements. Vendra bon marché pour cause de maladie. S'adresser 548 Rachel, près Saint-Laurent. 236—6

MAGASIN à vendre, le Palais des Fumeurs, salon de toilette, salle de billard, attachés à l'établissement, vendra bon marché, 287 Sainte-Catherine Est. 237-6

MAGASIN DE CIGARES, fruits et rafraîchissements à vendre à bon marché, bonne place pour salle à manger, poêle à gaz compris, 885 Craig Est. 237-6

MAGASINS et logements à vendre, rue Craig Est, une bonne propriété commerciale, $15,000, 141a à 143a rue Bleury, magasins et logements, lot 48 x 168, c'est un excellent site pour les affaires, se trouvant près de la rue Sainte-Catherine, $18,000. Henry Ward & Co., 260 rue Saint-Jacques. 237-6

RESTAURANT, magasin de cigares, tabac et bonbons à vendre, cause de santé, avec recettes pour crème à la glace, petite bière et cream soda. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. 94 Saint-Martin.

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE non licenciée à vendre, faisant de bonne affaires. Stock frais. S'adresser 285 St Christophe. 233-6

EPICERIE licenciée à vendre, immédiatement, stock frais, environ $1,400, loyer bas, logement au-dessus si désiré. Bon centre d'affaires. Cause maladie. S'adresser 153 Atwater. 234-6

EPICERIE licenciée à vendre, occasion exceptionnelle : le propriétaire vend pour prendre intérêts dans une manufacture importante. J. F. Fredette, comptable, 17 Côte Place d'Armes, téléphone Main 874. 236—6

EPICERIE — Bonne épicerie à vendre à bonnes conditions. S'adresser 314 Rachel, coin Saint-Hubert. 237—6

EPICERIE à vendre, bonne épicerie, stock complet, place faite, loyer très bas, vendra bon marché. Cause : maladie. S'adresser à 597 Saint-Timothée. 238—6

EPICERIE à vendre, faisant de très bonnes affaires, établie depuis 25 ans, dans le meilleur centre de la ville, vendra pour cause de maladie. S'adresser 628 Ontario Est. 238—6

EPICERIE — A vendre, une épicerie de 1ère classe, non licenciée, un stock frais. Vendra pour cause de départ. S'adresser 510 rue Saint-Jacques, coin Chaboillez. 238—6

EPICERIE non licenciée à vendre, établie depuis 20 ans, faisant de bonnes affaires, peut être achetée pour $400 comptant. S'adresser 1557 Saint-Jacques. 238—6

FERMES A VENDRE

FERME — A vendre, une des plus belles fermes des Cantons de l'Est, de 350 acres, ayant coûté $20,000, sera sacrifiée à $11,000 à un prompt acheteur. Pour informations, photographie; échangerait contre propriété de ville. S'adresser Montreal Real Estate Co., bâtisse "La Patrie," rue Sainte-Catherine Est. 233—6

FERMES à vendre, deux belles terres de cent arpents chacune, situées dans le canton de Charlottenburg, comté Glengarry, Ontario, à un mille de Williamstown, et à deux milles du chemin de fer du Grand Tronc. Foran et Rainville, avocats, Hull, Qué.

L'ANNONCIATION — A vendre, terre de bois franc, stock et grain, à de bonnes conditions et immédiatement. Pour toutes informations s'adresser à boite postale 37, L'Annonciation, comté Labelle.

TERRES — A vendre, deux belles terres, contenant 300 arpents, avec belles dépendances. S'adresser sur les lieux. Louis Dessureault, Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, P. Q. 238—2

TERRE — A vendre, dans Saint-Jérôme, et tous les cantons du Nord, à de bonnes conditions. Adressez-vous à Drouin et Lorrain, agents d'immeubles, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 223—26

INFORMATIONS DEMANDEES

MARCHAND — Informations demandées. Marchand Edmond, natif de St Alphonse de Rodriguez, Qué., parti depuis au delà de 20 ans, est prié d'envoyer son adresse immédiatement à son beau-frère, N. Robichaut, boulanger, 228 rue Carrières, Montréal. 236—6

RENAUD — Informations demandées. M. J. J. Lamontagne, évaluateur de la cité, demande l'adresse de Mme veuve Joseph Renaud. Adressez 150 Laval. 234—6

PECHE ET CHASSE

MINOWS et articles de pêche et de chasse, baseball, lawn tennis, crosses, football, à vendre, chez R. N. Sévigny, plombier, 510 Saint-Jacques, coin Chaboillez, près du dépôt G. T. R. 223—26

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Le plus grand assortiment de cartes postales illustrées, en cuir, glacé, fleurs et vues, avec album complet, 50 cents. Par la poste, 57 cents. The Eisner and Falick Import Co., 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 236—6

BRIQUES

BRIQUES communes et pressées de toutes couleurs, terre cuite à l'épreuve du feu, etc. Dartnell, 157 rue Saint-Jacque. 214—26

RHUMATISME, NEVRALGIE

PEPINA, remède infaillible. Nous garantissons guérir toute personne atteinte de rhumatisme ou de névralgie. Consultations gratuites, de 9 à 5 heures. S'adresser 669 Saint-Paul, Montréal. 236—26

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 46 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 6—n

PLISSAGE ACCORDEON

PLISSAGE FRANCAIS ACCORDEON — Jupe plissée soleil, toilette d'été dans les dernières nouveautés. A vendre, plusieurs jolies jupes plissées prêtes à mettre. 382 Craig Est, près Saint-Hubert, 2e porte Place Viger. 199—n

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith, et tous accessoires de camera, 116 Notre-Dame Ouest — ancien numéro, 1756 rue Notre-Dame — Uptown, 148 Peel. Demandez nouvelle liste d'occasions. 213—26

AVIS DE DEMENAGEMENT

AVIS DE DEMENAGEMENT — The Brand Leghorn Egg Co., marchands et vendeurs en gros à commission déménagent à 1144-46 boulevard Saint-Laurent. Tél. Est 1826. Les clients voudront bien prendre note de cet avis. 236—6

PORTRAITS

PORTRAIT — Nous agrandissons portrait, crayon et pastel, valeur $2.00 pour 50 cts, garantis bons. Venez nous voir avec petit portrait. The Canadian Portrait Co., 1434A Sainte-Catherine, coin Frontenac. 237-6

PERDU

BOURSE — Perdue, sur les chars des rues Amherst ou Sainte-Catherine, une bourse contenant de l'argent, des billets de char et une lettre. Rapportez, s'il vous plaît, au No 100 rue Saint-Luc. Récompense.

BILLET — Perdu, un billet de chemin de fer, — de Montréal à Seattle, Wash., — dans le centre de la ville. Récompense libérale à la personne qui le retournera au département des passagers, C. P. R., gare Windsor.

EPINGLETTE — Perdue une épinglette, coeur en brillants, entre la rue Montcalm et Champlain, sur Sainte-Catherine. Récompense. 259 Montcalm.

HABIT — PANTALON — Perdus, dimanche, de 12.10 à 12.20, sur la rue Sainte-Catherine, du bureau des tramways à la rue Beaudry, habit noir et pantalon barré. Prière de les rapporter à 375 Beaudry. Récompense.

JONC — Perdu, au parc Dominion, jeudi soir, un petit jonc avec pierre onyx, de monsieur. Récompense à la banque du Commerce. M. Griffitt.

MONTRE — Perdue, 1 montre en or, — avec initiales B. A. V. — de la chapelle du Sacré - Coeur, rues Sainte-Catherine, Saint-Laurent, Craig, Place d'Armes au bureau de poste. Rapporter No 159 Saint-Hubert.

PERDU, dans tramway rue Amherst, venant du sud avenue du Parc, vendredi matin, un petit paquet contenant dessins. Récompense à qui le rapportera au bureau de E. et W. S. Maxwell, architectes, No 6 square du Beaver Hall.

PERDU, chaîne de montre en bronze (gun metal) avec boule renfermant photographie y attenant. Celui qui l'a trouvée est prié de téléphoner Up 2232.

PERDU — Boucles d'oreilles, une paire de Turquoise, montées en or, aussi un morceau d'or. Récompense promise à celui qui le retournera au No 34 Notre-Dame Ouest.

PERDU, samedi soir, entre le magasin de nouveautés Ogilvy et l'hôtel Windsor, une montre en or, gousset en soie, mouvements E. Howard and Co., boitier uni. Belle récompense chez M. L. Savage, 17 rue Lemoine, ville. 238—2

PORTE-MONNAIE — Perdu, dimanche, 11 août, en revenant de l'église de Longueuil, un porte-monnaie rougeâtre, contenant argent. Récompense en rapportant No 4 rue Saint-Alexandre, Longueuil, ou chez Madame Létourneux, No 201 Berri, Montréal.

VALISE, SACOCHE, PAQUET — Perdus. Les deux jeunes gens, propriétaires d'une voiture et qui ont accepté de transporter samedi soir au No 144 Craig Est, une valise, sacoche et un paquet, sont priés de tout rapporter à la bonne adresse, 141 Craig Est. Si non retournés dans 3 jours, des recherches seront faites par les autorités.

VALISE — Perdue, du quai de la Cie de navigation Richelieu et Ontario, quai Victoria, une valise de vapeur de couleur foncée, marquée au dos : "H. G. E., Louisville Ky.", contenant entre autres choses, un manuscrit d'une grande valeur pour le propriétaire seulement. Celui qui l'a trouvée est prié d'en informer la Cie R. et O., 228 rue St Paul.

TROUVE

CHEVAL — Trouvée, une jument brune. Le propriétaire pourra la retrouver à l'enclos public, chez Zénophile Collerette, à Saint-Léonard Port Maurice. 233—6

TROUVE — Porte-monnaie, contenant argent dans les chars du Pacifique, pourra être réclamé en s'adressant Mme Pepin, Ahuntsic, près Peloquin. 236—3

TROUVEE, rue Sainte-Catherine, le 9 août, une médaille. On pourra la réclamer au No 19 Poupart.

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862. Main 529. 131—n

$200,000 A PRETER sur hypothèques, gros et petits montants. Intérêts courants. Conditions faciles. H. E. M. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 424. Résidence, 135 Drolet. Est 1267. 214—26

$15,000.00 à prêter par montants de mille piastres et plus en première hypothèque, sur propriétés de la ville et banlieues environnantes. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques. 235—6

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux," 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 222—26

$1,500 à prêter, première hypothèque propriété dont l'évaluation municipale est d'au moins $2,500, remboursable en cinq ou six versements. Oscar Désautels, notaire, 20 Saint-Jacques. 236—6

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

Si vous avez besoin d'argent, venez nous voir. Nous négocions des prêts pour toute personne possédant des meubles de ménage ou autre propriété personnelle, en usage ou en storage.

Il est préférable de devoir à un seul qu'à plusieurs. Réunissez vos dettes et procurez-vous de l'argent pour toutes les payer. C'est la méthode moderne d'avoir un bon crédit.

Vous pouvez avoir n'importe quel montant de $10.00 à $200.00 en quelques heures après que vous aurez fait application. Vous pourrez payer de la manière qui vous conviendra la mieux, soit en paiements à la semaine ou au mois.

Il ne peut y avoir aucun malentendu. Nous donnons par écrit un état à la cent du coût exact du prêt, et aussi l'escompte exact à la cent que nous vous allouons si vous payez tout le compte avant l'échéance.

Toutes demandes confidentielles, nous ne faisons aucune recherche désagréable dans votre voisinage. Souvenez-vous qu'il y aura nulle charge si vous ne recevez pas l'argent. Si vous ne pouvez pas venir à notre bureau, écrivez ou téléphonez nous, et nous vous enverrons notre représentant.

THE BORROWERS AGENCY, LIMITED, 206 EDIFICE NEW-YORK LIFE, Carré de la Place d'Armes, Tél. Main 3361. 23—a F

ARGENT à prêter, par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc., transactions sur "pawn tickets." J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 222—26

ARGENT A PRETER sur billets promissoires et sur hypothèques. S'adresser à Choquette et Aumond, agents financiers, 47 rue Saint-Vincent, Montréal. Tél. Bell Main 2149. 234—26

A PRETER — 5 pour cent en ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire à Osw. Chaput Cie, édifice "La Presse." 285—20

ON DEMANDE A EMPRUNTER

CEUX qui ont des capitaux à placer sur première ou deuxième hypothèque, trouveront des prêts des plus recommandables à des taux rémunérateurs, sans aucun frais, en s'adressant par lettre à boite 524 bureau de poste, Montréal. 200—n

EMPRUNT — On demande à emprunter $25,000 à 6 pour cent, première hypothèque, montant de $1,000 ou plus. Jodoin et Renaud, 58 Saint-Jacques, Tél. Main 4300. 236—26

ARONSON & RUTENBERG Prêteurs sur gages et bijouteries, 601 ou 118 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier, (Etabli en 1873).

ARGENT A PRETER

par montants d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures et nouveautés. 256-lmMjs

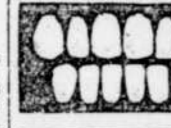

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 1Mv—n

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 11053 — N. Masson vs E. Pelland. — Le 21e jour d'août, 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 607 rue Amherst, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Ed. Desroches H. C. S. Montréal, 12 août, 1907.

Propriétés à Vendre

RUE SHERBROOKE, maison en pierre et brique solide, 3 logements avec toutes les commodités modernes. Hypothèque $8,000, 5 pour cent. Prix $12,000, rapportant à l'acheteur 13 pour cent pour son placement.

RUE LAGAUCHETIERE OUEST, 328, maison en pierre solide, 15 chambres, hypothèque $4,000, 5 pour cent. Prix, $7,000. Une offre libérale sera prise en considération.

AVENUE DES PINS, maison en pierre et brique, 9 chambres, toutes les commodités modernes et en très bon état. Prix $10,000. Hypothèque $3,000, 5 pour cent. Evaluation $9,000.

SAINTE-CATHERINE, un terrain de 18,815 pieds, très désirable pour bâtir. Prix raisonnable.

SAINTE-CATHERINE EST, 182, maison en pierre et brique solide, rapportant $3,600. Prix $60,000. Avec un peu de réparations dans le haut de cette maison, un revenu de $6,000 pourra être obtenu facilement. Une offre libérale sera prise en considération.

AVENUE DU PARC, un terrain de 6 lots, 25 x 110, passé la rue Fairmount Est. Nous sommes autorisés à les vendre à 40 cents.

AVENUE ROSLYN, WESTMOUNT, près de la rue Sherbrooke, 2 lots de 50 x 110, position magnifique, entourés de belles maisons, lots entre les rues, 416 et 430. Hypothèque $3,000 à 5 pour cent. Prix 50 cents.

The Canada Real Estate, Loan & Financial Brokers

Chambre 34, 107 rue St Jacques

O. LEGER.

FF

En Vertu de l'Acte des Liquidations

IN RE :

Standard Coal Company Ltd,

En liquidation.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que nous, soussignés, comptables licenciés de Montréal, avons été nommés liquidateurs officiels dans l'affaire ci-dessus par jugement de la Cour Supérieure rendu le 2 août 1907.

Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession sont par les présentes averties, si elles ne l'ont pas encore fait, d'envoyer leurs réclamations assermentées à notre bureau dans les 30 jours à partir de cette date.

G. A. SAVAGE,
A. K. FISK,
Liquidateurs Conjoints.

Bureau de Savage et Fisk, édifice de la Banque Soveraign, Montréal, 8 août 1907.

DIVERS

AVIS

En achetant vos meubles et votre literie de nous, vous ne payez pas des prix fantaisistes payables à la semaine. Nous vendons à bon marché et défions toute concurrence. Venez et juger vous-mêmes, chez Albert, le magasin de meubles et literie, 39 Sainte-Catherine Ouest, près Saint-Urbain. Magasin ouvert tous les soirs. 213—n F

AVIS aux médecins et pharmaciens qui désirent s'établir une pharmacie, de se procurer un stock moitié moins que sa valeur. Conditions faciles. S'adresser 540 Mont-Royal. 238—6

AUX MALADES — Toutes les maladies guéries avec les herbes. On sollicite des cas rebelles. Conseils gratuits. Venez ou écrivez. Botanic Hall, 364 Notre-Dame ouest. 234—6

Aux Modistes

Voulez-vous un résultat sans précédent pour votre ouverture de modes de cet automne? Si oui, envoyez-moi votre nom et adresse que vous adresserez à boîte 257 "La Presse." J'irai vous voir et je suis certain que si vous acceptez mon offre, vous ferez des affaires d'or. 238-2 F

DIVERS — Soirée dramatique et musicale au No 333 Frontenac, jeudi, le 22 du courant, pour venir en aide aux pauvres. Prix du billet, 25c; réservés, 50c.

DIVERS — Langue française demandée, conversation avec instruction pour dame allemande. S'adresser au No 9 New Sherbrooke Flats. 238—2

HEMORROIDES — On trouvera au No 442 avenue Mont-Royal, coin Saint-Hubert, préparations qui guérissent toujours les hémorroïdes. Se présenter le soir, de 7 à 10 heures. 236—6

LAVAGES DIVERS — On désire donner des lavages au dehors. S'adresser l'avant-midi, No 686 rue Cadieux.

MANUFACTURE DE BISCUITS — M. Jos. Dufresne, épicier de Joliette, vient de louer la manufacture exploitée pendant 28 ans, par feu L. Z. Magnan. Il continuera avec le même personnel la fabrication de biscuits et de sucreries. M. Dufresne s'est déjà fait un nom dans le monde commercial et il n'y a aucun doute qu'il saura conserver à cette manufacture la bonne réputation dont elle a joui jusqu'ici. 1—n

REPARATIONS — Tondeuses de gazon aiguisées et réparées au plus bas prix. Serrures et clefs de toutes sortes et ressorts ajustés. John Ohling, 112 St Jacques, Montréal. 220—1sn

Si vous avez Besoin d'Argent

Si vous avez cessé d'emprunter d'une compagnie de prêts dans la crainte d'être surchargés, ou de n'être pas traités honnêtement, vous n'avez aucune raison d'hésiter à venir me voir. Vos articles de ménage, piano ou chevaux seront une garantie suffisante. Conditions raisonnables. Pas de malentendus. Nous donnons par écrit un état des frais. Venez ou téléphonez pour connaître mes conditions, et j'enverrai mon agent qui vous donnera des détails complets, et ça ne vous coûtera pas un sou. R. H. LEBEAU, agent, 126 rue St Jacques, angle des rues Saint-François-Xavier et Saint-Jacques, vis-à-vis le bureau de poste. Tél. Main 5467. 222—n FF

HOTEL RIENDEAU
J.A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montréal. 216—1Mv—n

VAPEUR ST LOUIS

Le vapeur "St Louis" appartient au capitaine Narcisse Paul. Il ne fait pas partie de la Cie de Navigation Canadienne du St Laurent, et fait tous les ports de la rivière Richelieu. Départ de Montréal, quai Victoria, mardi, 6 heures p. m. 12,13,17

Bazar du 15 au 22, Couvent de Notre-Dame des Anges, Montauban, Portneuf, P.Q
OUVERTURE LE 15
Séance récréative dramatique et musicale les 15, 17 et 22. Prix des passages réduits de moitié, aux heures ordinaires des chars de Québec à Notre-Dame et de Shawinigan, aller et retour.
Cette vente de charité est bénie et encouragée par Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque, qui bénit d'une façon particulière toutes les personnes qui y prendront part. 238—2

CE QUI SE PASSE A VALLEYFIELD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 12 — Le "Canadien", de Saint-Henri, est venu en notre ville hier avec un grand contingent d'excursionnistes de Saint-Henri et de Montréal.

—A sa séance de mercredi soir, le conseil de la cité de Valleyfield a voté une résolution décrétant que le 2 septembre prochain serait jour de fête civique.

—Samedi prochain, le club de crosse "Feuille d'Erable", de Valleyfield, jouera une partie de crosse au parc Saint-Jean-Baptiste avec les Indiens de Saint-Régis.

—La semaine dernière, un groupe d'amis s'embarquaient sur le joli yacht "Irma", propriété de M. Numa C. Brossoit, avocat, pour aller camper pendante toute une semaine dans la belle "Ile aux Outardes", sur le lac Saint-François.

Parmi les excursionnistes, nous remarquions MM. Treffié Montpetit, épicier de gros et de détail; Napoléon Lalonde, maître-boulanger, et J. D. Mongrain, entrepreneur, de Montréal; MM. Victor Lalumière, marchand de poissons et provisions; Léopold Trottier, employé, Cardinal, Numa C. Brossoit, avocat, de Valleyfield.

Les amis de camp sont revenus enchantés de leur voyage.

—M. N. Wallot, agent de "La Presse" à Valleyfield, vient de faire l'acquisition de l'imprimerie de M. G. Leduc.

—M. Adrien Lalonde, manufacturier de Montréal, était de passage en notre ville cette semaine.

—Etaient de passage à l'évêché, la semaine dernière, MM. les abbés F. X. Sauriol, de Sainte-Marthe; Jules Fortin, vicaire de Notre-Dame de Chicago; J. D. Neveu et J. Rémillard, C. A. Castonguay, curé des Cèdres.

—M. l'abbé Pilon est parti pour une vacance de quelques jours à Port-Lewis.

—M. J. E. Laurendeau, C.R., et sa famille, sont de retour d'une vacance passée chez M. Seers, à Châteauguay.

LES NOTRES A L'ETRANGER

Lawrence, Mass., 12 — M. Wilfrid Blanchette a été élu président de l'Association des Maîtres-Plombiers du Massachusetts, à leur assemblée tenue à Canobie Lake.

MAISONS D'EDUCATION

International Business College

COURS COMMERCIAL, STENOGRAPHIE, CLAVIGRAPHIE et TELEGRAPHIE. Enseignement PRATIQUE de l'anglais. Cours du jour et du soir. Enseignement individuel. Réouverture le 1er août. Prospectus sur demande. Tél. Main 309. — Casa et Lord, directeurs. 214—1Mv—n

COLLEGE SAINT-JEROME, Berlin, Ont., Canada.
Cours Commercial, sciences naturelles, école supérieure et collège ou arts. Le collège occupe un beau site. Les édifices sont nouveaux et modernes dans leur aménagement. Chambres privées. Beau parc et champ de jeu. D'accès facile de Montréal et des endroits de l'Est. Pension et enseignement à prix très modiques. Demandez le catalogue.
REV. A. L. ZINGER, C. R., président. 223—n

Cours LEBLOND
de BRUMATH et de BOISSIEU
122 Saint-Denis
Le plus ancien cours fondé au Canada pour la préparation à tous les examens: Droit, Médecine, Art Dentaire, Pharmacie, Ecole Polytechnique, etc. Etudes Classiques rapides. Succès constant. S'adresser 476 rue Dorchester Est. 237-26

Ecole Normale Jacques-Cartier
OUVERTURE DES CLASSES
ELEVES INSTITUTEURS — 5 septembre, 1907, entrée des élèves instituteurs et examen préliminaire des nouveaux élèves.
6 septembre, entrée des enfants de l'école modèle annexe.
ELEVE SINSTITUTRICES — 10 septembre, entrée des élèves institutrices.
Les élèves doivent se rendre au jour fixé. 8.10,12

COLLEGE SAINT-LOUIS DE TERREBONNE, sous la direction des Clercs St Viateur. Cours commercial complet en français et en anglais. Prospectus envoyé sur demande. La rentrée des élèves aura lieu mardi, le 3 septembre. L. LAFERRIERE, C.S.V.
A 8,10,12,14,16,17,19,21,22,24,26,28,30,31,2

COLLEGE COMMERCIAL
de St Ours sur Richelieu
dirigé par les frères de l'instruction chrétienne. Rentrée des pensionnaires: lundi, 2 septembre. A 9,12,16

SEMINAIRE DE SAINTE-THERESE
Cours classique et cours commercial. La rentrée des élèves aura lieu le 4 septembre prochain.
8,12,15,19,22,26,28,2

COLLEGE DE MONTREAL
841 Ouest, rue Sherbrooke,
MONTREAL, CANADA.
La rentrée est fixée au jeudi, 5 septembre.
A 12,14,16,26,28,30

LE VOYAGE INSTRUIT

Celui qui voyage, même d'une façon inconsidérée se renseigne. Il ne peut faire autrement, car à mesure qu'il voit du pays, les choses et les endroits se gravent beaucoup mieux dans sa mémoire qu'en lisant. Un simple coup-d'oeil sur l'une de nos villes prospères vous fournira plus de renseignements au sujet de l'augmentation de la population dans l'ouest et des développements rapides du pays que ne saurait le faire tout un grand volume. Un homme qui n'a jamais traversé le Canada ne peut connaître ce magnifique pays. Il peut croire le connaître, mais pour l'apprécier à sa juste valeur, il doit le voir.. Visiter le Canada dans des convois palais du Trans-Canada Limited, ne fait pas qu'instruire, mais donne de l'expérience. Ils quittent la gare Windsor trois fois par semaine, mardi, jeudi et samedi, à midi et 30, en août seulement. Tout le trajet de Montréal à Vancouver en trois jours et demi.. Un voyage d'un intérêt captivant, instructif et agréable.

LE SERGENT BENARD

IL EST PROMU AU POSTE DE COMMIS A LA COUR DE POLICE.

M. Théodule Bénard, depuis 7 ans, sergent à la prison de Montréal, vient d'être nommé par le gouvernement de

M. Théodule Benard, nommé commis à la cour de police.

Québec, au poste de commis à la cour de police. M. Ménard entre en fonction le 15 août courant.

Le nouveau commis a été chaudement félicité, ce matin, par ses nombreux amis.

A MORT DE CET AIGUILLEUR

Le coroner McMahon a tenu, ce matin, une enquête, sur le cadavre de John Rowan, l'infortuné aiguilleur du Pacifique Canadien, tué, vendredi soir, dans la cour Glen. D'après les témoignages entendus, il était évident que la mort a été purement accidentelle, et un verdict en ce sens a été rendu.

FRACTURE D'UNE JAMBE

Un nommé Maxime Jarvin, a fait une chute, ce matin, à l'angle des rues Ontario et Saint Charles Borromée, et s'est fracturé une jambe. L'infortuné a été transporté à l'Hôpital Général, où la fracture a été réduite.

Jarvin qui demeure dans la rue Ste-Julie, est âgé de 42 ans.

INTELLIGENCE D'UN PORTEFAIX

C'est le portefaix Pons qui a découvert le crime atroce commis par les

EPOUX GOOLD

Le célèbre agent de sûreté Goume a fait avouer le crime et la victime se nomme

EMMA LIVEY

Paris, 12 — Quelques gouttes de sang découvertes sur une valise, à Marseilles, ont amené la découverte du crime horrible, commis par les époux Goold.

La malle appartenait à un couple anglais, d'aspect fort respectable arrivant de Monte-Carlo. La malle était consignée pour Londres. Pendant que les époux déjeûnaient à l'hôtel, un portefaix du nom de Pons, remarqua les gouttes de sang et suivit les Goolds.

Pons demanda à monter dans la voiture et, comme la femme lui offrait de l'argent, ses soupçons s'accrurent et il alla prévenir la police.

On ouvrit la malle et l'on découvrit le corps d'une femme dont la tête et les deux jambes,des genoux aux pieds, manquaient. C'est dans une sacoche que Goolds portait que l'on découvrit la tête et les parties inférieures des jambes.

Les époux déclarèrent leurs noms et furent immédiatement arrêtés.

Ils racontèrent alors une histoire invraisemblable.

La femme avait été poignardée dans leurs appartements à Monte-Carlo et ils emportaient les restes à Londres pour éviter des ennuis à Monte-Carlo

La victime est une suédoise du nom de Emma Livey, fille d'un riche marchand juif de Stockholm. Elle vivait dans l'intimité des Goold depuis plus de deux mois et on faisait grand cas d'elle. Dimanche, après-midi, sur invitation, elle alla aux apaprtements des Goold, vers 5 heures et on ne la revit plus.

Un voisin entendit crier : "Laissez-moi", mais croyant à une querelle domestique, il ne prit garde à ce qui se passait.

La nièce de Mme Goold revint d'une visite vers 9 heures du soir. La malle était faite; on l'avertit du prochain départ pour Marseilles.

Le corps avait été dépecé dans le bain et les morceaux cachés dans les deux malles.

Les Goold ont admis avoir coupé le corps, mais cela s'est fait si vite que l'on croit à l'existence d'un complice.

Le vol est le seul mobile du crime. La petite Livey avait beaucoup de riches bijoux et au moment de l'arrestation, la femme Goold avait son sac à bijoux.

Des complications légales surgissent quant au procès, car les criminels sont anglais, le crime a été commis à Monaco et ils ont été arrêtés à Marseilles.

On est certain que c'est la femme Goold qui a tout machiné l'affaire. Elle jouait et perdait beaucoup.

C'est le célèbre agent de sûreté Jaume qui a l'affaire en mains.

FEU LE NOTAIRE EUSTACHE LAROSE

Le notariat vient de perdre l'un de ses membres distingués, dans la personne de M. le notaire Eustache La Rose, mort samedi après-midi à 2 h. 30, à l'Hôpital des Incurables, à la suite d'une attaque de paralysie.

M. LaRose qui était âgé de 63 ans, avait exercé sa profession, avec grand succès, pendant plus de 30

Feu M. le notaire Eustache Larose

années à Montréal. Il avait son bureau rue Saint-Jacques, et demeurait au No 187 de la rue Saint-Hubert.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu, ce matin, à 7 h. 30, à la chapelle des Incurables, au milieu d'une grande foule de parents et d'amis.

Le regretté défunt laisse, pour le pleurer, son fils unique, M. le Dr Raoul LaRose, de Montréal, qui voudra bien accepter nos sympathies.

NOUVELLE LOI DES ASSURANCES

Ottawa, 12 — Une copie de l'acte sur les compagnies d'assurances qui doit être présentée à la session vient d'être rendue publique. Si l'acte est adopté, toute compagnie d'assurance canadienne, avant de recevoir son permis, devra verser une somme de $50,000 en garantie et toute compagnie étrangère une somme de $100,000.

Un surintendant pour les compagnies d'assurances serait aussi nommé, qui aurait des pouvoirs étendus et ferait chaque année une inspection des bureaux-chefs de chaque compagnie, à part d'autres devoirs lui incombant.

CHEZ LES CORONERS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 12. — Le lieutenant-gouverneur, par décret de l'exécutif, vient de nommer coroners conjoints du district de Joliette, MM. les Drs Edgar Turgeon, Saint-Jean de Matha, M. J. Romuald Picard, Charlemagne, et Théodore Gervais, Berthierville.

LES TRAITRISES DE LA MORT

Un enfant se sept ans se noie en s'amusant avec ses petits camarades, à Valleyfield.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 12 — Un triste accident vient de plonger dans le deuil une brave famille du quartier ouest de notre ville. Le fils de M. David Viau, un petit garçon de 7 ans, s'est noyé à la tête du canal de Beauharnois. L'enfant jouait avec plusieurs de ses amis dans une chaloupe, lorsqu'il fit un faux pas et tomba à l'eau; quand on parvint le repêcher, il avait cessé de vivre. La douleur des parents fait peine à voir.

IL ARRETE SON VOLEUR

CELUI-CI AVAIT MAL CALCULE SON AFFAIRE DE DETROUSSEUR.

Vendredi après-midi un individu se présentait au magasin de MM. Murray & Co., 1302 rue Notre-Dame Ouest et demandait à acheter une montre en or de qualité supérieure.

Le marchand en exposa trois sur le comptoir. Le nouveau client les examina soigneusement, puis comme s'il avait fixé son choix, il pria M. Murray de lui montrer des chaines du même métal que la montre.

"Vous savez, dit-il, que c'est un cadeau que je veux faire à ma soeur, il faut que ce soit quelque chose de bon."

En prenant dans ses mains une chaine estimée à dix dollars, il se retourna et dit au bijoutier: pardon, monsieur, mais justement voilà un de mes bons amis qui passe, je vais le consulter. Deux minutes plus tard, il rentrait pour déclarer qu'il avait changé d'idée, puis saluant il disparut.

M. Murray s'apercevait aussitôt qu'une montre qu'il avait déposée sur le comptoir était disparue. Sans perdre un instant, il sortit pour se mettre à la poursuite de son nouveau client. Heureusement pour lui, il finit par le rejoindre, et après une lutte vigoureuse il lui enleva la montre.

Le bureau de la Sûreté a été averti de ce voleur audacieux.

LA COMMISSION DES INCENDIES

ELLE SIEGE CE MATIN ET IL Y EST QUESTION DES INCONVENIENTS CAUSES PAR LA FUMEE DES USINES — LA VILLE DEVRAIT DONNER LE BON EXEMPLE.

La commission des incendies a siégé cet avant-midi, à l'hôtel de ville.

M. Chaussé, inspecteur des bâtisses, s'est plaint d'une façon générale qu'il n'avait pas à sa disposition assez d'employés pour voir au respect des règlements concernant son département.

M. l'échevin Lavallée est d'opinion qu'il faut s'adresser à la commission de police pour que des constables reçoivent des instructions pour qu'ils voient au respect de tous les règlements de la cité. C'est à eux qu'incombe ce devoir. Et M. l'échevin Mercier d'ajouter qu'il est aussi du devoir de tout employé ou fonctionnaire civique de faire rapport à l'hôtel de ville de toute infraction aux règlements qu'il peut remarquer.

La commission demande aussi à ce que le règlement, ordonnant que partout, dans les cours à bois spécialement, le bois ne soit empilé qu'à trois pieds de tout établissement, et au moins à deux pieds des clôtures, soit mis en vigueur avec toute la sévérité possible par la police.

M. l'inspecteur Champagne fait un rapport verbal au sujet des incommodités de la fumée, en attendant qu'il puisse donner un rapport détaillé à la prochaine séance.

Il a visité plusieurs établissements signalés à la commission comme étant les plus coupables et il est heureux de constater qu'on est à remédier à ce dont on se plaignait amèrement.

M. l'échevin Lavallée remarque qu'étant allé à la montagne ces jours-ci, il a vu, dans la direction de la Pointe Saint-Charles, une grande cheminée laissant s'échapper un immense panache de fumée noire et épaisse.

"C'est la corporation de Montréal qui est responsable, c'est la cheminée de son aqueduc qui fume de cette façon 24 heures par jour, répond M. Champagne.

"J'ai fait la plainte à la commission de l'aqueduc. On m'a répondu qu'avant l'installation de nouvelles bouilloires ordonnées au prix de $22,000, on ne pouvait remédier aux inconvénients de la fumée à l'aqueduc."

—Alors, dit M. Lavallée, il me répugnerait d'ordonner des poursuites contre les citoyens, tant que la ville ne donnera pas l'exemple."

La commission s'est ajournée, après avoir décidé de se dispenser des services d'un contremaître d'un des postes de pompiers, pour inconduite.

MORTALITES ET NAISSANCES

Les statistiques suivantes ont été données ce matin au sujet des mortalités et des naissances au cours de la semaine dernière à Montréal:

Il y a eu 152 mortalités, réparties comme suit: 141 catholiques, 7 protestants, 4 juifs.

Les causes: 3 cas de typhoïde, 1 de rougeole, 3 de coqueluche, 1 de grippe, 11 de phtisie, 4 de cancer, 3 de bronchite, 4 de Bronco-pneumonie, 4 de pneumonie, 75 d'affections intestinales, 3 de maladie de Bright.

Il est mort 58 enfants en dessous de 6 mois, 34 en-dessous d'un an, 10 en-dessous de 2 ans, 8 en-dessous de 5 ans, soit un total de 110 enfants en-desous de 5 ans.

Il y a eu par contre 204 naissances, dont 119 garçons et 85 filles.

Les cas de maladies contagieuses ont été signalés comme suit: 4 de dyphtérie, 7 de scarlatine, 17 de typhoide, 5 de coqueluche, 19 de tuberculose, 1 de miningite et 1 d'érésipèle, en tout 54 cas.

ON PLEURERA SUR SA TOMBE

LES FUNERAILLES DU PETIT GEORGES STE MARIE, NOYE ACCIDENTELLEMENT, ONT EU LIEU A SOREL, SAMEDI.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 12 — Les funérailles du jeune George Henri Ste Marie, enfant du Dr Philippe Ste Marie, de Montréal, noyé accidentellement à Saint-Hyacinthe, ont eu lieu à Sorel, samedi.

La dépouille de l'infortuné enfant a été transportée ici dans un wagon spécial, mis gratuitement à la disposition de la famille Ste Marie, par M. Hibbard, gérant du chemin de fer "Q. M. et S."

Un grand nombre de parents et d'amis de Saint-Hyacinthe, ont accompagné le cortège funèbre jusqu'à Sorel.

Comme "La Presse" l'annonçait vendredi, le Dr Ste Marie, qui est actuellement en vacances, était en visite avec sa famille, chez M. R. O. Trudeau, agent acheteur du "Q. M. et S.", à Saint-Hyacinthe, où l'accident a eu lieu, sur les bords de la rivière Yamaska.

L'enfant, qui n'était âgé que de cinq ans, était à s'amuser avec des petits amis, sur le bord de la rivière, sous les regards de sa mère, qu'il venait d'embrasser pour une dernière fois, lorsqu'elle le vit se diriger vers l'onde où il tomba.

La pauvre mère affolée, voulut se précipiter à son secours, et on eut peine à l'en empêcher. Ce ne fut qu'après une dizaine de minutes de recherches que M. Morin, E. E. M., put ramener à la surface le corps du pauvre enfant.

M. et Mme Ste Marie ont eu de nombreux témoignages de sympathie de la population de Saint-Hyacinthe, que ce pénible accident a fortement émue. A Sorel, où M. le Dr Ste Marie a exercé sa profession durant plusieurs années, un grand nombre d'amis de la famille s'étaient rendus à la gare, à l'arrivée du train de St Hyacinthe, pour se joindre au cortège funèbre et accompagner la dépouille mortelle du cher disparu jusqu'au cimetière des SS. Anges, lieu de la sépulture.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons l'expression de nos profondes sympathies.

LA RETRAITE ECCLESIASTIQUE

La retraite ecclésiastique, pour les curés du diocèse, est commencée, hier soir, au Grand Séminaire, sur la présidence de Mgr l'archevêque de Montréal.

Le Rév. père Galtier, de l'Ordre des T. S. Sacrement, qui prêche la première retraite ecclésiastique au Grand Séminaire.

La prédication de cette retraite a été confiée au rév. père Galtier, de l'Ordre du Très-Saint-Sacrement.

DES FILOUS A L'ŒUVRE

M. Mélançon, marchand-tailleur, angle de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et de la rue Rachel a été victime d'audacieux filous, samedi après-midi, alors qu'il était occupé à servir un client en arrière de son établissement, deux individus lui volèrent quatre complets et disparurent.

M. Mélançons a confié l'affaire aux détectives.

LE FORCAT PICHE

Le forçat Charles Piché, qui est accusé d'avoir assommé à coups de massue, son compagnon de chaînes au bagne de Saint-Vincent de Paul, Wm. Girard, a comparu ce matin, devant M. le juge de Paix E. A. B. Ladouceur, et il a avoué s'être porté à des voies de fait sur Girard. Il y aura enquête vendredi dans cette affaire.

FILOUTERIE SUR UN TRAMWAY

M. Alexis Saint-Germain, 121 rue Saint-Hubert, s'est fait voler $22 par un pickpocket sur un tramway.

PRETENDU VOL DE $500

Simon Bruck et William Syllander qui représentaient ici la maison A. Janowitzer, de Vienne, ont été arrêtés par le grand-connétable Saint-Mars et le détective Charbonneau pour répondre à l'accusation d'avoir volé à leur patrons des marchandises pour un montant de cinq cents dollars.

Les prévenus ont comparu, ce matin, devant M. le juge de paix E. A. B. Ladouceur, et ont protesté de leur innocence.

L'enquête a été remise à vendredi.

M. L. R. BORDEN EN TOURNEE

Ottawa, Ont., 12 — M. R. L. Borden, chef de l'opposition, partira demain pour Halifax, où il inaugurera une tournée d'assemblées politiques de deux mois.

CAMBRIOLAGE D'UN ETAL

Des cambrioleurs ont pénétré mercredi, de la semaine dernière, dans l'étal de M. Leclerc, angle des rues Demontigny et Montcalm et ont volé tout l'argent qui se trouvait dans le coffre-fort, resté ouvert.

A QUEBEC

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 12. — M. le magistrat Simard, qui a subi une perte considérable, celle de son joli yacht, le "Raoul", a décidé d'abandonner l'épave qui est maintenant à neuf brasses de la surface de l'eau. On dit que des gens des environs vont tenter de relever le yacht et M. Simard a hâte de connaître les résultats de cette tentative, car il y a à bord une boîte renfermant des documents très précieux", des dossiers dans plusieurs causes que M. le magistrat avait prises en délibéré.

Le yacht n'était qu'à trois brasses de l'eau après l'accident, mais le travail qu'on a fait a eu pour mauvais résultat de l'enfoncer davantage.

M. Simard partira probablement aujourd'hui par le "Natashquan" vers Pentecôte, où il entendra quelques causes importantes, De Pentecôte à Natashquan il voyagera à bord d'une chaloupe à gazoline en compagnie du capt. Boudreau, son constable et de M. Damase Beaudoin, de St-Thomas de Montmagny.

—Les mécaniciens employés aux travaux du Pont de Québec, au nombre de 130, sont en grève. Quatre-vingt-dix de ce nombre travaillaient du côté de Lévis, le reste du côté de Québec.

Les ouvriers ont abandonné l'ouvrage parce que la "Phoenix Bridge Co." a refusé à quelques employés, qui partaient pour leurs résidences, de leur payer le prix de transport par chemins de fer. Les grévistes avaient été obligés de faire des déboursés en venant à Québec, pour travailler au Pont.

Il ne reste à l'ouvrage maintenant que quelques journaliers. Presque tous les grévistes se préparent à partir pour les Etats-Unis. Ils travaillaient pour $5 la journée de dix heures. Vu la saison pluvieuse, ils n'ont retiré que 18 ou 20 piastres en moyenne, ce qui ne les a pas satisfaits.

Une chose est certaine, c'est que si la grève n'est pas réglée de suite, les travaux seront beaucoup retardés.

—La manufacture de portes et chassis de MM. Langevin-Frères, à la Jonction de Scott, a été détruite par un incendie vendredi. Heureusement, le vent qui n'était pas fort, a empêché une conflagration. Les employés de MM. Langevin et de la pulperie de la Beauce ont fait des efforts héroïques pour empêcher la destruction de la manufacture mais le feu a fait son oeuvre.

Les pertes s'élèvent à 7,000 dollars. Il y a peu d'assurances.

—La mort vient de frapper soudainement une de nos figures les plus connues et les plus estimées à Québec, dans la personne de M. Chs. Auclair, de la société Auclair Frères, manufacturiers de brosses et balais.

M. Auclair quittait, samedi matin, sa résidence, rue Laliberté, et se rendait à la rue des Fossés pour y prendre le tramway. Se sentant probablement indisposé, il rebroussa chemin comme s'il eut voulu s'éloigner et alla s'asseoir près de la route.

M. Onézime Beaubien qui passait par hasard, s'aperçut de l'état critique de notre ami. Il fit mander un médecin, le Dr Guérard, et un prêtre. Ce dernier arriva à temps pour lui donner l'absolution. Le malade expira aussitôt, foudroyé par une syncope du coeur, croit-on.

—L'enquête dans l'affaire de Saint-Eugène de l'Islet sera commencée devant le magistrat Panet-Angers, à Montmagny, le 16, vendredi prochain.

—Le "Victorian" vient d'arriver à Québec, ayant à bord M. C. Caron de Saint-Laurent, aujourd'hui consul de France à Chicago. Le distingué visiteur était naguère encore titulaire du consulat à l'Ile Maurice. Madame de Saint-Laurent, une Canadienne de naissance, née Dupré, est la soeur de Madame Napoléon Legendre et de MM. Edmond et Alfred Dupré, de Québec.

LE JOUR LE PLUS CHAUD DE L'ANNEE

Hier, a été enregistrée, la température la plus chaude de l'année, avec un maximum de 87.9 degrés. En juin le thermomètre avait ateint 86.7 degrés et en juillet, généralement mois très chaud, il n'avait jamais dépassé 85.

La température hier a obligé un grand nombre de personnes à sortir de la ville, le long du fleuve, pour y trouver un air plus frais. Il y eut très peu de variation dans la température pendant toute la journée, le degré minimum n'ayant pas dépassé de beaucoup 70. Heureusement l'humidité, cet ennemi redoutable, n'a pas été excessivement forte, une moyenne de 58. Une brise du sud est venue tempérer l'atmosphère, de sorte que la chaleur a été presque supportable.

Voici l'état comparé de la température, pendant les trois derniers jours avec les jours correspondants de l'année dernière:

1907	Degrés	1906	Degrés
3 p.m.	84		81
10 août		10 aout	
3 p.m.	84	"	81
7 p.m.	81	"	73
11 p.m.	77	"	72
11 août		11 août	
3 a.m.	73	"	71
7 a.m.	80	"	71
11 a.m.	81	"	81
3 p.m.	89	"	81
7 p.m.	84	"	81
11 p.m.	78	"	70
12 août:			
3 a.m.	74	"	66
7 a.m.	73	"	64
11 a.m.	82	"	66

M. LALONDE A SUSSEX

Ottawa, 12 — M. Lalonde, inspecteur de la commission des chemins de fer pour les accidents, a été chargé d'aller à Sussex, pour tenir une enquête sur l'accident d'hier, relaté dans les dépêches de la presse associée.

RICHARD MANSFIELD MALADE

Le docteur L. J. Lemieux, député, médecin spécialiste de Montréal a été mandé auprès du grand artiste pour donner ses soins.

M. Mansfield est gravement malade de troubles nerveux, et l'on fait l'impossible pour lui conserver la santé.

CARTES D'AFFAIRES PROFESSIONNELS

AVOCATS

MOUSSEAU, ALFRED, licencié en droit, avocat, 25 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 2192. 178—7

MEDECIN-SPECIALISTE

DR FRS. DE SALES PREVOST — Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, 232 Sherbrooke Est. 236—26

ELECTRICIENS

DYNAMOS, MOTEURS, transformateurs et toutes sortes d'appareils électriques spéciaux, fabriqués, posés ou réparés. Benjamin Hughes, ingénieur en électricité et mécanique, 16 rue Saint-Michel. Bell Phone Main 338. 232—26

INGENIEURS CIVILS

ULYSSE CHOPIN, ingénieur civil et architecte, 26 Saint-Jacques. Main 3826. Aqueducs — Egouts — Arpentage — Mines — Patentes. 172—308

LIBRAIRIE

LIBRAIRIE PONY, 376 Sainte-Catherine, représentant au Canada les revues Arts et les Artistes. — 35 cents; Je sais tout; Musica; Fermes et Châteaux, 25c; Femina; Le Journal des ouvrages des dames, 15c; La femme chez elles, 8c. 106—308

FABRICANTS DE VOITURES

PIERRE BRAULT, CARROSSIER, 178 Saint-Antoine, a le plaisir d'offrir en vente un stock de voitures diverses, telles que victoria, gladstone et express, etc. Spécialité : réparations d'automobiles. 236—29

LE FONDS MARTINEAU

Lundi, 12 courant, il y aura à 8 heures p.m., au Monument National, réunion du comité Martineau, pour réception du rapport final.

RENCONTRE ROYALE

Vienne, 12 — Le 15 août, le roi Edouard et l'empereur François-Joseph se rencontreront à Ischl et là, l'empereur tentera une reconciliation finale entre le roi Edouard et Guillaume II..

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Aut. CoR.S.	.....	.....	BANQUE		
Bell Tél. Co	.....	130	Brt. N. A...	155	.....
B.C. Pk Ass	.....	.....	Commerce.	.....	170
" B pfd	.....	.....	Dominion..	.....	.....
Ca. Conver.	.....	.....	East Town.	164	159
Can. Pacific	164⅝	164½	Hamilton..	.....	.....
New Pacific	.....	.....	Hochelaga..	150	140
Dét. El. Ry	64	63½	Imperial....	.....	.....
Dom. C. Co	52	50	Merchants..	.....	160
" Pfd	.....	.....	Molsons...	203¾	200
D.I. & St Co	19⅝	19	Montréal...	..	.....
" " Pfd	48	46	Nationale..	.....	.....
Dul. Com..	12	11	New Bruns	.....	.....
" Pfd...	.....	.....	NovaScotia	.....	.....
Halifax	97	.....	N.S. New..	.....	.....
Hav. Elec	.....	23	Ontario....	.....	.....
" Pfd..	78½	.....	Ottawa.....	.....	.....
Illinois Tr P	82½	81	Québec.....	.....	.....
Inter.C.Com	92	88	Royal......	.....	.....
" Pfd.	.....	.....	Royal New.	.....	.....
L.Wds.Con	65¾	64¾	Sovereign..	.....	.....
L. Woods Pf	106	.....	Standard....	.....	.....
Laur. Paper	90	89	Toronto....	.....	.....
" Pfd	106	100	Union......	140	.....
Mackay Co.	65	64	COTONS		
" Pfd.	66	64½	C.C.Cot. Co.	51	49½
Mex. L.& P.	42	40	Dom.Tex C.	48	.....
MinnStPaul	100	94½	D. Tex Pfd.	84	83
M.L. H.& P	91	90	Montreal ..	125	.....
M. L'n & M	.....	.....	BONDS		
Mon.St Ry.	197½	196¾	Bell Tél....	109½	.....
New St Ry.	.....	.....	C. C. Cot.....	.....	.....
M.I.D.C. Co	.....	.....	Can. Conv..	.....	.....
" " Pfd	.....	.....	Dom. Coal..	95	.....
M. St Work	95	.....	Dom. Cot....	.....	92
" Pfd..	100	.....	Dom. I. St.	72	71
M.Tél. Co..	158	.....	Hal. Tram.	103	.....
Nipissing ..	.....	.....	Hav E.Ry.	90	.....
N.O.T- & L.	.....	.....	Keew Mill..	.....	.....
N.S.St & Co	65	64½	Lake Wood	110	100
" Pfd..	.....	.....	Laur. Paper	.....	.....
N. W. Land	.....	.....	Mag.Is Dev	.....	.....
North Star.	.....	.....	M.E.L.Co..	75	70
Og. Mil. Co.	.....	.....	Mex.L.P...	82	.....
" Pfd .	118	111	M.L. H.P..	.....	.....
Penman's L	55	30	M.St Ry....	.....	.....
" Pfd..	87	80	N.S S.Cl....	.....	.....
R.& O.N-Co	63½	62½	N.S.Con. ..	104	99
R.J.L.&P.O	41½	41	Ogil Milling	.....	116
Sao Paulo..	.....	.....	Price Bros..	.....	.....
Sha. W.&P.	47	45	Rich Ont...	.....	.....
St John E.R	.....	.....	Rio de Jan.	72½	71
Toledo.....	25	24½	Sao Paulo..	93	91
Toronto....	99	98½	St John R.	.....	.....
Trinidad...	.....	.....	Tex.S.A....	90	87
Tri City Pfd	.....	.....	" " B..	.....	.....
Twin City..	88	87½	" " C..	90	87
West India		.....	" " D..	.....	.....
Winnipeg..	.....	.....	W. India...		.....
Win. Hotel	.....	.....	Winnipeg..	105½	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Iron — 50 à 19¼, 20 à 19½, 5 à 20, 200 à 19½, 10 à 20, 225 à 19½.
Coal Pfd — 10 à 104.
Illinois pfd — 50 à 82½.
Scotia — 10 à 66, 60 à 64¾, 20 à 65, 25 à 64¾.
Molsons Bk — 4 à 203.
Can. Pac. — 10 à 165.
Rich. et Ont. — 50 à 63.
Détroit — 91 à 64, 100 à 63½, 32 à 64, 50 à 64¼.
Mont. St. Ry. — 2 à 199, 50 à 197½, 100 à 197, 7 à 198, 50 à 197.
Mackay — 15 à 65.
Iron Pfd — 25 à 45.
Mackay Pfd — 25 à 64, 10 à 64¼.
Twins — 10 à 88¼.
Rio — 150 à 41, 150 à 31¼.
Toronto Ry — 28 à 100, 10 à 99½, 5 à 99¼, 180 à 99.
Bk Mont. — 4 à 244, 18 à 243⅛.
Power — 75 à 90, 25 à 89¾, 20 à 90, 50 à 89¾, 5 à 90, 10 à 89 7-8, 90 à 89¾, 25 à 89¾, 25 à 89 5-8, 25 à 89¾, 5 à 90, 50 à 89 5-8, 100 à 89¾, 30 à 90.
New Street — 25 à 196.
Soo Com — 2 à 96.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Detroit Unit. — 5 à 64, 100 à 63¼, 25 à 63¼.
Dom. Iorn Com. — 50 à 19, 25 à 19, 25 à 18¾.
Mont. Power. — 5 à 90, 15 à 90, 50 à 89, 25 à 89, 25 à 89¼, 25 à 89 3-8, 25 à 89 1-8, 25 à 89, 25 à 89, 25 à 89, 5 à 89.
Mont. Street. — 10 à 197, 25 à 195½, 25 à 195½, 10 à 195½.
Mackay Com. — 100 à 62 7-8.
Can. Pac. Rwy. — 25 à 163, 75 à 164.
N. S. Steel Com. — 25 à 62, 25 à 61¾.
Toronto Rls. — 15 à 98, 10 à 98¼, 5 à 98, 2 à 99¾, 50 à 98.
Twin City R. T. — 25 à 86, 100 à 86.
Tex. Pfd. — 15 à 82¾.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par F. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	3.00	Clot.	VALEURS	3.00	Clot
Am. Car F..	37¾	37	K. & Tax.C.	33½	32⅜
" prf.	.....	.....	" prf.	64½	62
Am. C. Oil..	32	32	Ls. & Nash.	104⅝	103
Am.Loc.Co.	51¾	50½	Mann. Elev	.....	.....
A.L. Copper	73	71⅞	Miss. Pac	68⅜	68⅜
Am.Smel.C.	97	95½	Metropolit	.....	.....
" prf.	.....	.....	Norf. & W .	69⅜	69
A.Sug.R.Co	112½	111	M.St P.&SM	.....	123
A. T. & S. F.	85	83¾	" prf.	95	94
" prf.	.....	.....	N.Y.C.&H..	104½	103¼
Balt. & Ohio	91	90½	N.Y.O.& W.	32	31½
" prf.	.....	.....	Nat.Lead.C.	49¾	49½
B. R. T.....	47	45½	Pacific Man.	23	22½
C. & Al. Co.	.....	.....	Penn. R. R.	118	116
Can. Pac..	163	164	P Steel com.	25½	.....
Can. South..	.....	.....	People Gas..	88	85¼
Ches.& Ohio	32½	33½	Phil & R...	90	.....
C & N. W..	141½	142	" I prf.	.....	.....
C.M.& St P.	120¾	120¾	" II prf.	.....	.....
C.R.I.&Pac.	.....	.....	R. Island c..	19½	18⅜
" prf.	.....	.....	South.R. c..	17½	18⅜
C. G. N. Y..	.....	.....	" prf.	.....	.....
C. I. F. & I.	24	23½	South. Pac..	80½	81⅜
C.C.C.&S.L.	60	58	Ten. C. & I.	.....	.....
D.Lark & W	.....	460	Texas Pac...	26	.....
Del. & Hud.	160	152	Twin City..	88¼	88
Det. U. Ry..	.....	.....	U. S. L. C...	.....	.....
D. & R.Co..	.....	.....	" prf.	.....	.....
" prf.	.....	.....	U.S.S. com.	31	30⅜
D.S.S. & At.	.....	.....	" prf.	95½	64
" prf.	.....	.....	U.S. Rub. c.	29¾	.....
Erie Rail...	21	21½	" prf.	.....	.....
" II prf.	35½	34½	U. Pacific c.	124½	123
" I prf.	52½	51	" prf.	.....	.....
Great Wet..	10	10	Wabash	11½	10⅜
Gen. Elec...	129½	128	" prf.	22	22
Hoc. Valley	.....	.....	West U.Tél.	75½	.....
Ill. Cent....	134	130	Wis. C. c...	14½	.....
Money.....	.....	.....	Mackay Co.	.....	.....
Great N.Prf.	.....	.....	" prf.	.....	.....
North. Pac..	.....	.....	....	.....	.....

BELLES FETES A STE CUNEGONDE

Mgr Bruchési, Archevêque de Montréal, préside, hier, à la bénédiction solennelle de la nouvelle et belle église.—Sermon de M. l'abbé Elie J. Auclair. — Remarques de Sa Grandeur et de M le curé Ecrément.—Magnifique banquet à l'Asile des RR. SS. Grises.

C'était hier, une grandiose fête pour la belle et catholique paroisse de Sainte-Cunégonde. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, y a béni la nouvelle église, un temple religieux qui dresse ses formes majestueuses à l'angle des rues Vinet et Saint-Jacques.

De même que la sombre date du 19 janvier 1904, est encore présente à l'esprit de tous, alors que l'ancienne église devenait la proie des flammes, le 11 août restera toujours gravé dans l'esprit des citoyens, comme ayant

M. l'abbé Elie J. Auclair, qui a fait le sermon de circonstance, hier, à la bénédiction de l'église de Sainte-Cunégonde.

marqué un événement heureux, inoubliable.

Il était beau, hier matin, de voir la foule pieuse et recueillie, envahir la vaste nef qui n'a pas son égal au Canada, ni même aux Etats-Unis.

Cette église est l'oeuvre de tous les paroissiens et tous avaient tenu à honneur d'être présents à sa bénédiction, à sa consécration au culte. C'est assez dire qu'elle pouvait à peine contenir la foule des fidèles accourus pour la cérémonie qui fut grandiose. Dans l'oeil de tous ces bons et francs catholiques se lisait une joie immense, celle du devoir accompli.

M. le curé Ecrément doit être content de ses paroissiens comme ceux-ci doivent être fiers de leur pasteur qu'ils retrouvent toujours le même, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Le matin, les magnifiques cloches qui garnissent les clochers, faisaient entendre leur voix de bronze, annonçant aux paroissiens que le grand jour de la consécration du temple avait sonné.

Monseigneur l'archevêque de Montréal a présidé à la bénédiction. Sa Grandeur était assistée de MM. les abbés Adam, curé du Sacré-Coeur, et Bélanger, curé de Saint-Louis de France, pendant qu'un nombreux clergé se pressait dans le sanctuaire.

Il y eut procession intérieure et extérieure, et bénédiction du tabernacle, récitation de prières liturgiques, chant des litanies des saints, etc.

Après la bénédiction, eut lieu la grand'messe. Mgr Bruchési assistait au trône. M. le curé Ecrément assistait Sa Grandeur et MM. les curés Adam et Bélanger agissaient comme diacres d'honneur, pendant que M. l'abbé Lemers, de l'archevêché, remplissait les fonctions de maître des cérémonies.

M. le chanoine Villeneuve, supérieur du collège de l'Assomption, a officié, assisté de M. l'abbé Moulin, chapelain des Soeurs de Sainte-Croix, de Saint-Laurent, comme diacre, et de l'abbé Jérémie Décarie, curé de la nouvelle paroisse de Saint-Arsène, comme sous-diacre.

Dans le choeur, nous voyions un grand nombre de prêtres : M. Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice ; MM. les abbés Laforce, curé de Saint-Vincent de Paul ; A. Corbeil, curé de Saint-Joseph ; Dufort, vicaire ; Corbeil, du collège l'Assomption ; Lamarche, chapelain des RR. SS. de Villa-Maria ; Houle, curé de Saint-Jacques de l'Achigan ; A. Ecrément, vicaire à Longueuil ; St Denis, ancien curé ; A. Gauthier, E. Carrière, M. Beaudoin, J. Thibaudeau, vicaires à Sainte-Cunégonde ; J. Bte Durivage, ancien curé retir à Sainte-Cunégonde ; Ducharme, provincial de l'Ordre de Saint-Viateur ; A. Nantel, vicaire à Saint-Joseph ; Le febvre, vicaire à Saint-Joseph ; Hébert, supérieur du collège Saint-Laurent ; Décary, curé de St Henri, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Plusieurs sièges avaient été placés auprès des balustrades. On y remarquait MM. les échevins Roy et Lapointe ; les syndics et marguilliers MM. Hubert Morin, président ; Dr Cyphot ; L. H. Héneault, ex-maire ; C. P. Fabien, M. Ouellette, Dr Cardinal, M. Viau, et plusieurs autres citoyens de marque.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Elie J. Auclair, de l'archevêché.

Voici l'exorde et la péroraison de cette pièce d'éloquence :

SERMON DE M. L'ABBE ELIE J. AUCLAIR

"C'est l'oeuvre de Dieu que nous voyons ici, et à tous les yeux elle paraît admirable," ps. 117,23.

"Monseigneur, Mes Frères.

"Dans la vie d'une paroisse, comme dans celle des individus, il y a des jours qui, pour se suivre, ne se ressemblent pas. La vie paroissiale, en effet, qui est comme l'expansion, ou mieux peut-être comme l'épanouissement dans l'ordre social de la vie chrétienne individuelle, est sujette, elle aussi, aux variations voulues par la Providence. Il y a des jours qui sont tristes et sombres, il y en a d'autres qui sont joyeux et ensoleillés. Il y a des heures où c'est le tocsin qui tinte, il y en a d'autres où les carillons de nos cloches chantent des joies et des bonheurs. Ainsi le veut l'inéluctable loi de la vie et du mouvement posée par Dieu au fond de la nature des choses.

"Combien il fut triste ce jour, et combien elle fut pénible cette heure, il vous en souvient, où l'incendie, dont hélas on ne compte plus les ravages dans notre ville, détruisait ici l'ancienne église qui faisait votre orgueil. Il faut avoir passé par là pour comprendre ; car, si sympathique qu'on ait l'âme, on ne lit jamais mieux que dans son propre coeur les choses de la douleur et de la souffrance. Que si, au lendemain de cet incendie, paroissiens de Sainte-Cunégonde, il vous restait à l'esprit et au coeur des souvenirs qui ne savent pas brûler, il en avait péri tant d'autres. La vieille église où vous avez vécu, l'autel où vous aviez prié, la chaire au pied de laquelle vous aviez écouté vos anciens, les confessionnaux, les bancs, la table sainte, toutes ces choses matérielles qui avaient une façon de vous parler à l'âme, tout avait disparu dans les flammes. Ah ! ce fut un grand malheur !

"Mais, mes frères, c'est précisément dans ces occasions-là que les âmes vaillantes se révèlent. De hautes et puissantes sympathies vinrent de votre archevêque, de votre curé, de vos prêtres, de vos meilleurs citoyens. La douleur était commune à tous, la vaillance le fut aussi. Sur l'heure, vous vous mîtes à l'oeuvre, et, par vos conseils ou par vos dons, par vos décisions ou par vos souscriptions, par votre zèle, en tout cas, et par votre esprit chrétien, vous vous mîtes à l'oeuvre, et bientôt, de ces cendres renaissait votre église, un nouveau temple s'élevait à la place de l'ancien, un nouveau jour allait venir, lumineux et ensoleillé celui-là, qui succéderait à celui qu'avait assombri les fumées du 19 janvier 1904, et voici qu'aujourd'hui, sous la présidence distinguée du premier Pasteur du diocèse, au milieu de cette assemblée d'élite, nous venons assister à ce que nous pouvons nommer votre résurection paroissiale. Votre vie paroissiale, en effet, s'affirme aujourd'hui plus brillante et plus féconde que jamais.

"Mes frères, c'est l'oeuvre de Dieu : A Domino factum est istud. C'est l'oeuvre de Dieu, parce que c'est l'oeuvre de vos coeurs pleins de foi. C'est l'oeuvre de Dieu, parce que c'est l'oeuvre de votre générosité chrétienne. C'est l'oeuvre de Dieu, parce que c'est l'oeuvre de votre curé qui est pour vous le représentant de Dieu. C'est l'oeuvre de Dieu, parce que c'est aussi l'oeuvre d'un artiste chrétien qui comprend les sublimes envolées de la foi au Dieu vivant. C'est l'oeuvre de Dieu, et je voudrais vous dire, chrétiens, pourquoi cette oeuvre paraît à tous les yeux et doit paraître admirable : A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.

"Savez-vous pourquoi, mes frères, en effet, c'est toujours une oeuvre admirable que d'élever un temple à Dieu, ou de le relever ? C'est parce que le temple chrétien, pour rappeler trois mots de Lacordaire, c'est tout ensemble "la maison de la paix," le palais de la justice et la citadelle de la vérité. Maison, palais et citadelle, où Dieu loge avec nous, pour le bien de nos âmes pour la sanctification de nos vies et pour le bonheur de notre éternité.

"C'est la maison de Dieu, parce que c'est ici où l'on prie. C'est le palais de justice, parce que c'est ici où l'on apprend les sacrifices des choses qui passent, et la durée de celles qui ne meurent. C'est la citadelle de la vérité, parce que c'est ici où l'on écoute les voies de Dieu."

Le prédicateur expose ensuite, par des développements appropriés, comment il faut entendre que le temple chrétien est bien "la maison de la paix," le "palais de la justice" et "la citadelle de la vérité," et il termine par les considérations que voici :

"C'est pourquoi, mes frères, l'on comprend que dans tous les siècles, les chrétiens fidèles et dévoués aient toujours aimé à construire digne et belle, dans la mesure du possible, cette maison de Dieu, où ils viennent chercher "la paix," la "justice" et la "vérité." Vous l'avez noblement compris, paroissiens de Ste Cunégonde, les sacrifices ne vous ont pas coûté, il y a lieu de vous en féliciter devant Dieu et devant les hommes.

"Ce temple magnifique, où la richesse des motifs de décorations le dispute seule à l'ampleur et à la belle venue des proportions, cette nef grandiose, ou, de partout l'oeil s'élance librement et arrive sans effort jusqu'au centre de l'autel et du tabernacle, cette belle église, en un mot, que l'on peut sans doute juger différemment en se plaçant à des points de vue divers, mais que l'on ne peut pas ne pas admirer, elle fait honneur à votre esprit de foi et à votre générosité chrétienne, comme aussi, qu'il me soit permis de le dire, au beau talent de l'architecte et des artistes et au savoir-faire des entrepreneurs et des ouvriers qui ont si magnifiquement répondu à votre attente.

"Au Dieu de la paix, vous offrez aujourd'hui une maison digne de Lui. Au Dieu de la justice, vous offrez un palais digne de Lui. Au Dieu de la vérité, vous offrez un asile ou une citadelle digne de Lui.

"Que Dieu vous donne en retour, à vous et à ceux qui avec ou après vous viendront ici prier, de connaître la vérité, de pratiquer la justice et de goûter la paix, en attendant les jours sans fin de la paix, de la justice et de la vérité éternelles.

"C'est la grâce que je demande au ciel pour vous, et dont, je l'espère, la bénédiction de Monseigneur l'archevêque sera pour nous tous une promesse et un gage.

M. l'abbé Ecrement, le dévoué curé de la paroisse de Saitne-Cunégonde.

Après le magistral sermon de M. l'abbé Auclair,

MGR BRUCHESI

avant de bénir la foule qui remplissait la vaste nef, adresse quelques mots aux paroissiens. Sa Grandeur leur redit la joie qu'Elle éprouve en voyant ce beau monument s'élever dans notre ville, à la gloire de l'Eternel et de la réligion. Déjà, continue Mgr l'archevêque, vous avez assisté à la bénédiction des cloches, mais aujourd'hui c'est le temple que l'on a bénit. J'ai répandu l'eau sainte sur les murailles et récité les sublimes prières que l'Eglise met sur les lèvres des pontifes, et demandé à Dieu qu'il accorde la lumière, la force, la consolation, la paix et ses grâces les plus pures à tous ceux qui aujourd'hui et dans la suite, viendront se prosterner au pied de ces autels.

Cet édifice est devenu la maison de Dieu. Il va habiter désormais sous cette voûte, dans le tabernacle que vous lui avez préparés.

Je vous remercie de votre générosité, de la foi dont vous avez fait montre après l'épreuve de 1904 ; c'est, semble-t-il, comme une résurrection. Vous avez été merveilleusements secondés par l'art et la science architecturale, dans vos pieux projets. A Ste Cunégonde, le travail, le dévouement, etc., tout a été paroissial; je vous en félicite, et comme archevêque, je vous en exprime ma sincère gratitude.

Cette maison de Dieu est en même temps votre maison, vous y viendrez souvent. Elle sera témoin de belles fêtes que vous rehausserez de votre présence. Il y aura du chant et de la musique, comme le demande le Souverain Pontife.

Vous viendrez souvent vous nourrir de la Sainte Eucharistie. Je désire que la communion fréquente soit en honneur parmi vous. C'est là que réside le secret de la persévérance dans le bien. Ici Sa Grandeur parle des bonnes soeurs Grises qui avaient bien voulu mettre à la disposition de M. le curé et des fidèles, la chapelle de l'Asile de Sainte Cunégonde. "Vous saurez," dit l'orateur sacré "leur témoigner votre reconnaissance. Pour ma part je leur dis mon plus cordial "Merci".

"Le temple est un lieu sacré. On lui doit respect et vénération parce que Dieu l'habite. Mais il y a un temple plus précieux, c'est vous-mêmes, c'est votre coeur, que ce tabernacle soit toujours agréable au Seigneur. Gardez-le toujours pur comme nous gardons nos églises et nos temples.

"C'est en demandant à Dieu que tous ces voeux se réalisent que je vais vous donner ma bénédiction."

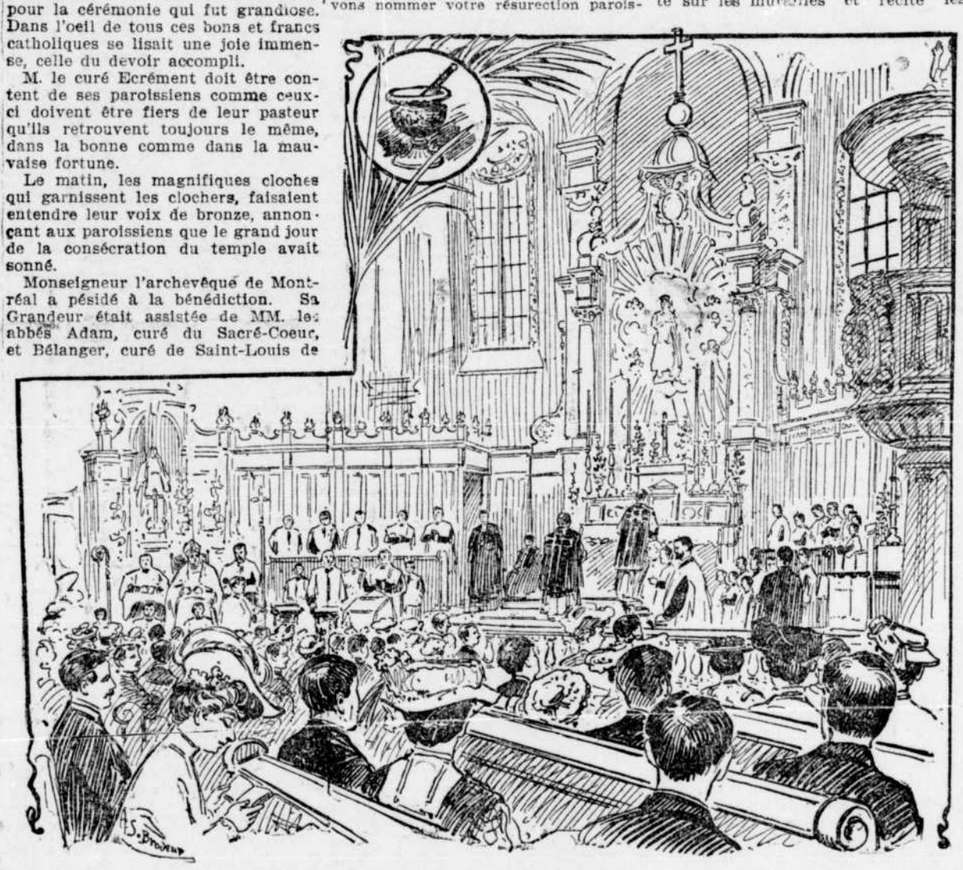

LA BENEDICTION DE LA NOUVELLE ET SPLENDIDE EGLISE DE SAINTE-CUNEGONDE. — Dessin fait par l'artiste de "La Presse," des grandioses cérémonies religieuses, auxquelles cette consécration a donné lieu.

LA MORT MET FIN A SES SOUFFRANCES

LE JEUNE CHARLES AUGUSTE JEANNOTTE, DE SAINTE-MARTHE, SUCCOMBE A L'ACCIDENT DONT IL A ETE VICTIME VENDREDI.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sainte-Marthe, 12 — Le jeune Charles-Auguste Jeannotte, fils de M. le notaire Jeannotte, est mort samedi soir, à 10.30 heures.

Il avait été victime d'un grave accident, vendredi, alors qu'il travaillait à décharger un voyage de foin. Le malheureux est resté sans connaissance presque jusqu'à la fin.

Charles-Auguste était un des plus brillants élèves du collège de Valleyfield. Toute la population sympathise profondément avec sa famille, dans cette terrible épreuve.

Les funérailles auront lieu demain matin à 9 heures.

IL AVAIT FUI SES PARENTS

Un bambin de 13 ans, du nom de James McBride qui avait fui Ottawa, où demeurait ses parents, a été arrêté samedi matin, par le constable Lacombe du poste No 11. Dans la soirée, le père du petit déserteur, prévenu par télégramme, vint le chercher.

Un bon appétit va de pair avec une bonne digestion. Un stimulant bénin comme la bière Blue Ribbon de Pabst aide la digestion et provoque l'appétit. C'est à la fois un aliment et un breuvage.

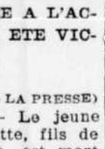

Pabst Blue Ribbon

La Bière de Qualité.

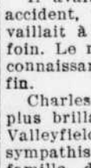

devrait être servi aux repas et entre les repas. Elle facilitera votre digestion, vous donnera des forces, vous rendra l'appétit, et écartera toutes tendances à la dyspepsie.

L. Chaput, Fils & Cie., 2 rue De Bresoles, Montréal. Tél. M. 2168.

4 yw

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL Coin Ste Catherine et Beaudry
M. P. Cazeneuve, Directeur. Matinées tous les jours. Semaine du 12 Aout, — Ouverture de la Saison de La Guerre des Femmes
Nouveaux débuts. Prix populaires. Semaine prochaine Le Tour du Monde en 80 Jours. 238-5

FRANCAIS—Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi Matinée toute la semaine. PARTED ON HER BRIDAL TOUR. Prix : 10c, 20c, 30c et 50c. Semaine prochaine Race Across the Continent. 238-6

ROYAL — Toute cette semaine. Matinée tous les jours. Pat White's Gaiety Girls. Sem. proch. : 'Parisian Belles' 238-6

NATIONOSCOPE-Vues Animées
Coin St André et Ste Catherine Est
GAUVREAU et LAROSE, propriétaires.
Programme Extraordinaire.
Matinées et soirées tous les jours. Prix populaires. 161—n

PARC SOHMER CETTE SEMAINE
Représentations à 3 et 8 p. m.
Attractions Extraordinaires.
ADMISSION 10c 238-6

Parc DOMINION
L'endroit d'amusements le plus grand et le plus populaire du Canada.
DEUXIEME SEMAINE DE
BABCOCK LE GRAND
dans son défi de la mort et frisonnant
LOOP-THE-LOOP SUR UN CYCLE
Engagement spécial de
MASON & BART
Les plus accomplis et amusants gymnastes existants, et 40 autres attractions.
Prenez n'importe quel tramway et demandez une correspondance pour le Parc Dominion. ADMISSION; 10c. 238-5

FRANCHERE DENTISTE
144 SAINT-DENIS- - - - -Tél. Est 1591
387—1Mj—n E

Le chant sous la direction de M. l'abbé Dufault, vicaire à Sainte-Cunégonde. fut magnifique.

Les chantres étaient aidés par un puissant orchestre d'instruments à cordes. M. Augustin Dufault, professeur de musique, présidait à l'orgue, un superbe instrument qui convient bien au temple sacré dont il est l'un des plus beaux ornements.

A la fin de la messe, M. le curé Ecrement, fit les annonces d'usage, et demanda à Monseigneur de bénir, spécialement ses paroissiens, afin qu'ils soient toujours soumis et obéissants à la sainte Eglise, et particulièrement aux ordonnances du premier pasteur de l'archi-diocèse, Il remercia Sa Grandeur d'avoir été avec lui, à l'épreuve et d'être venu au jour de la joie partager son bonheur.

Monseigneur, en le bénissant, lors du malheur, lui donna des paroles d'encouragement qui l'ont puissamment aidé à mener à bien, avec le concours généreux des paroissiens, l'oeuvre accomplie.

Après la messe, un

MAGNIFIQUE BANQUET

auquel avaient été conviés Sa Grandeur Mgr Bruchési, tous les membres du clergé, des représentants de l'Alliance Nationale, des Forestiers Catholiques, de la Saint Vincent de Paul, de la société Saint Jean-Baptiste, des Artisans, des pompiers et de la police de Sainte-Cunégonde, fut servi dans la salle des spectacles de l'asile de Sainte-Cunégonde.

Jamais plus beau banquet n'a couronné une plus belle fête. Dans l'après-midi, à 3 heures, il y eut vêpres et salut solennel du Très Saint Sacrement.

L'architecte de la nouvelle église est M. J. O. Marchand. Cette oeuvre lui fait honneur, de même qu'à M. Joseph St Charles, le peintre bien connu, qui a fait les décorations du superbe temple religieux.

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

PARC DOMINION
JOUR SPECIAL POUR TOUS LES MARCHANDS-DETAILLEURS.
JEUDI, 15 AOUT, APRES-MIDI ET SOIR.
Ré-Engagement Spécial de BABCOCK dans " Boucler la Boucle " pour ce jour-là
BANDE MILITAIRE
Plus de quarante nouvelles attractions.
Tous les tramways vous conduisent au Parc Dominion. 238-4 E

HOTELS HOTELS

HOTEL IMPERIAL
706-708 Ste Catherine Est, près Visitation.
Table d'Hôte — Repas — A la Carte,
" Grill Room " — Elégants Salons Privés,
Vins et Liqueurs des Meilleures Marques,
Fumoirs à l'entrée où l'on vend les Cigares et Cigarettes,
Salle d'Attente — Journaux — Revues
Magnifiques Chambres à la disposition du Public Voyageur.
7.9.12

NAVIGATION NAVIGATION

La Compagnie de Navigation Canadienne du St Laurent Limitée
LIGNE DE MONTREAL A QUEBEC.

Vapeurs "IMPERIAL & COLONIAL" arrêtant, à SOREL et à TROIS-RIVIERES. Départ de MONTREAL, tous les jours, (dimanche excepté) à 5 hrs p.m., arrivant à Québec entre 7 et 8 hrs a.m.

Prix de passage:
MONTREAL à QUEBEC. $3.00
MONTREAL à QUEBEC et retour... $5.00
Un simple passage. $3.00
Bateau spacieux et bonnes cabines.

EXCURSION DU DIMANCHE
A SOREL et à TROIS-RIVIERES.
Départ de MONTREAL à 9.30 a.m., et retour à MONTREAL à 11.30 p.m.
Prix de passage pour SOREL, (aller et retour). 75c
Pour TROIS-RIVIERES (aller et retour. $1.50

Quai Bonsecours, à Montréal. Bureau 70 Notre-Dame Est. Téléphone Bell Main 974. 205-n

R & O NAV. CO.
Bureau des Billets 128 Saint-Jacques, Vis-à-vis le Bureau de Poste
" AMERICA'S SCENIC LINE "
LIGNE (touriste), MONTREAL-TORONTO, viâ les Mille Iles et Rochester, N.-Y., les bateaux partent tous les jours, excepté les dimanches, à 1.30 p. m.
LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON, viâ les Mille Iles et la Baie de Quinté, les lundis, mercredis et vendredis à 5 p. m. Taux spécialement bas sur cette ligne.
LIGNE MONTREAL-QUEBEC — Tous les jours, à 7 p. m.
LIGNE DU SAGUENAY — De Québec Tous les jours à 8.30 a.m. 168-n

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France).
Départ chaque jeudi à 10 hrs a.m.
LA BRETAGNE. . . . . août. 15
*LA PROVENCE. . . . . août 22
*LA TOURAINE . . . . . août 29
*LA LORRAINE. . . . . sept. 5
*LA SAVOIE. . . . . sept. 12
LA GASCOGNE, (supplémentaire) sept. 14
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal.

LIGNE ALLAN Service de la Malle Royale.
MONTREAL ET QUEBEC A LIVERPOOL
Victorian, 16 août, 13 sept., 11 octobre.
Corsican, (neuf,) 23 août, 20 sept. 18 oct.
Virginian, 30 août, 27 sept., 25 octobre.
Tunisian, 6 sept., 4 octobre, 1er novembre.
Le "Victorian" et le "Virginian", 12,000 tonnes, sont les seuls vapeurs à turbines de la route Canadienne. Aucune vibration. Record de la traversée, 5 jours et 14 heures.
Aménagement et cuisine sans pareils.
TAUX DES PASSAGES.—Cabine, $70.00 en montant, selon le vapeur et la situation de la chambre. Deuxième cabine, $42.50 en montant, selon le vapeur.
3ème classe — Pour Liverpool, Londres, Belfast ou Londonderry, $27.50 et $28.75 selon le vapeur. Pour renseignements s'adresser à la Ligne Allan où à L. J. Rivet, 5 Boulevard St Laurent. 106—1M.v.n

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

La gare Centrale — Il faut ménager l'eau — Disparition — Dans nos écoles — Les facteurs protestent — L'église du Sacré-Coeur — D'anciens militaires — Le "Gold Cure" à Hull — Un pompier condamné — Soldat négligent — Echos du carnaval — Les hôteliers de Hull — La récolte.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 12 — Les membres du conseil de ville sont favorables aux plans de construction de la gare Centrale, par le Grand Tronc.

—L'ingénieur de la cité a donné des ordres à la police pour faire cesser l'arrosage des parterres avec l'eau de l'aqueduc. Ce système d'arrosage menace de ruiner notre aqueduc.

—M. Sandy Miles, domicilié rue Chaudière, Hintonburg, est disparu depuis deux semaines et sa famille est dans une grande inquiétude. Il a été impossible de retrouver la moindre trace de M. Miles. Ce dernier est marié et père de cinq enfants.

—Les Soeurs Grises n'ont pas offert leurs services pour remplacer les Frères des Ecoles Chrétiennes dans les écoles Guigues et Garneau. Elles se sont simplement rendues au désir des autorités scolaires en désignant quelques professeurs pour l'école Guigues.

—Les facteurs de lettres d'Ottawa se plaignent de ce que durant les grandes chaleurs de l'été, ils sont obligés de faire leur service avec leur costume d'hiver lequel est lourd et insupportable.

—Ce qui restait des murs de l'église du Sacré-Coeur, a été démoli, sous la direction du Rév. Frère Normand, assisté de M. Damase Plion. Les travaux de déblayage sont poussés avec une grande activité et l'on croit que les fondations de la nouvelle église seront commencées dès cet automne.

—Le général F. W. Benson et le général Cook, de l'armée d'Angleterre, sont descendus au Russell. Le général Benson est canadien de naissance, et a fait la campagne fénienne, en 1866. En sa qualité de vétéran d'Ontario, il a reçu un octroi en terre de 160 acres dans le Nouvel Ontario. Le général a passé quelque temps à une ferme qu'il possède dans le canton Pacaud, près d'Engleheart, Ont.

—Samedi matin, le constable Daoust, de faction dans les quartiers quatre et cinq, de la ville de Hull, a fait l'arrestation d'un nommé J. B. Deladurantaye, qui, étant en état d'ivresse, se promenait dans la rue Alfred, armé d'un couteau de boucher et cherchant une victime à attaquer. Il a comparu devant le recorder Goyette, qui l'a envoyé en prison pour un mois.

—Geo. A. Frederick, membre de la brigade du feu, a été traduit en correctionnelle et condamné pour avoir injurié un policeman qui lui reprochait sa conduite envers un gamin du même arrondissement.

Oscar Renaud a été condamné à $20 d'amende ou un mois de prison pour avoir négligé de remettre à qui de droit la livrée militaire qui lui avait été remise comme membre du service médical de l'armée.

—Le prix de $100 accordé par le comité du carnaval à la personne venue de l'endroit le plus éloigné pour le carnaval a été décerché par Mme Alex. Fraser, de Petone, Nouvelle-Zélande.

—L'assemblée semestrielle des débitants de liqueurs de Hull a eu lieu l'autre soir à la salle Fortin et Gravelle. Les officiers nommés pour l'année courante sont les mêmes, savoir : J. J. Fortin, président ; Chs. O'Connor, vice-président ; Pierre Durocher, secrétaire-trésorier.

L'Association fera application pour se joindre à l'Association des hôteliers de Montréal.

A cette même assemblée il a aussi été question de la fermeture des débits de boisson le samedi soir.

—M. W. G. Parmalee, sous-ministre du commerce, a reçu le rapport de M. C. C. Castle, commissaire en chef des entrepôts de Winnipeg, sur les conditions des récoltes dans l'ouest canadien.

Depuis quatre ou cinq semaines les conditions climatériques ont été idéales pour les récoltes et les rapports reçus du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta sont très encourageants.

Si la température se maintient comme elle est actuellement, il est tout probable que les moissons pourront être commencées à la fin de ce mois. La récolte du blé dans le Manitoba donnera une moyenne de 14 à 16 boisseaux — quelques districts iront jusqu'à 20 — et les récoltes dans l'Alberta et la Saskatchewan donneront encore davantage.

AVIS SPECIAL

L'augmentation considérable de nos affaires cette année est la preuve de l'excellente qualité des instruments que nous vendons. Layton Bros., Bureau et entrepôts, 144 rue Peel, (vis-à-vis le square Dominion). 10,12

DOMINION LINE
VAPEURS PORTANT LA MALLE ROYALE
Montréal, Québec à Liverpool.
Southwark, août 3, septembre 7, octobre 12.
Canada, août 10, septembre 14, octobre 19.
Ottawa, août 17, septembre 21, octobre 26.
Dominion août 24, sept. 28, novembre, 2
Kensington, août 31, octobre 5, nov. 9.
Les vapeurs partent de Montréal de jour et de Québec à 7.00 p.m.
Le "Canada" est un des vapeurs les plus rapides et les plus confortables qui soient dans le commerce canadien.
Le vapeur "Ottawa" détient le record pour la traversée la plus rapide entre Montréal et Liverpool.
1ère classe, $65; 2ème classe, $40 et plus, selon le vapeur.
SERVICE A BAS PRIX.
Pour Liverpool $42.50 et $46.00.
Pour Londres, $2.50 de plus.
Troisième classe pour Liverpool, Londres, Londonderry, Belfast et Glasgow, $27.50.
Pour tous renseignements, s'adresser L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, ou à la Ligne Dominion, 17 rue Saint-Sacrement, Montréal. 158-n

OTTAWA RIVER NAV CO.
Excursion à Ottawa $2.50 Carnaval d'Eté.
Billets bons du 27 juillet au 5 août.
EXCURSION A CARILLON $1.00
Le splendide vapeur "Empress" sur cette ligne.
Prenez le convoi du G.T.R., à 8 a.m., pour Lachine, pour les excursions ci-haut mentionnées.
RAPIDES — A Hudson, prenez le convoi du C.P.R., à 1.30 p.m., $1.00
RAPIDES — A Sainte-Anne, par le G.T.R., ou le le C.P.R., à 1.30 p.m., 80c.
RAPIDES — A Hudson, prenez le convoi du Grand Tronc à 5 p.m., 50c.
Bureau principal, 165 rue des Communes. Tél. M 1029. Bureau des Billets, rue Saint-Jacques, Nos 137, 128; 178, et à l'Hôtel Windsor ou aux gares du Grand Tronc, Montréal et Saint-Henri. 170-n

Ligne des Marchands
VAPEUR PALAIS
CITY OF OTTAWA
Capt. J. V. Trowel.
Départ, Mercredi, 14 Août
Le prix comprend les repas et la cabine.
Toronto—Billet simple, $8.50. De retour, $16.
Hamilton—Billet simple, $9.00; de retour, $17.
Cleveland—Billet simple, $20.00; de retour $38.
Toledo, Détroit, Windsor—Billet simple, $22; de retour, $40.
Ce bateau est un bateau en fer moderne pour passagers; ouvert à l'inspection, mardi, de 9 à 6 heures, au quai, 217 rue des Communes.
Renseignements chez W. H. Henry, 286 rue Saint-Jacques; Lusher Tourist Agency, 178 rue Saint-Jacques, ou C. E. Jaques and Co., gérants, 217 rue des Communes. 215—lmvs—n

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
Trans-Canada Limited
Tous les mardis, jeudis et samedis à 12.30 p.m., jusqu'au 31 août.
Le train le plus rapide à travers l'Amérique.

DOUBLE SERVICE QUOTIDIEN DE MONTREAL A
BOSTON
et les centres de la Nouvelle-Angleterre. Départ de la gare Windsor, 9.00 a.m., et 7.45 p.m. — Arrivée à Boston, 7.20 a.m., et 8.20 p.m. — Wagons salons ou wagons dortoirs sur les trains ci-dessus.

Portland et Old Orchard Beach
Viâ les Montagnes Blanches.
Il y aura un wagon-lit direct au train quittant la gare Windsor à 7.45 p.m., tous les jours, et un char salon au train quittant à 9 a.m., tous les jours, excepté le dimanche.

EXCURSIONS A LA MER
MONTREAL A
ST JEAN, N.B. $10.00
St. ANDREWS, N.B. 10.00
HALIFAX viâ DIGBY 12.00
PORTLAND, ME. 7.50
OLD ORCHARD BEACH. 7.75
ST IRENEE 6.00
MURRAY BAY 6.00
CAP A L'AIGLE. 6.00
RIVIERE DU LOUP 6.00
Bon pour aller du 12 au 15 août.
Limite de retour, 30 août.
Bureau des billets en ville, 129 rue St Jacques, près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Excursions à Bon Marché
AU BORD DE LA MER
DE MONTREAL A
PORTLAND, - $7.50
OLD ORCHARD, - $7.75
Bon pour partir jusqu'au 15 août inclusivement. Limite de retour 30 août.
Service de Convoi, Portland et Old Orchard
Les trains quittent Montréal tous les jours à 8.00 a.m., et 8.15 p.m. Elégant wagon-salon-café sur les trains de jour entre Montréal et Portland. Wagon-Salon-Pullman sur trains du jour et wagons-lits sur ceux de nuit entre Montréal et Old Orchard.

EXPOSITION
TORONTO et RETOUR
31 aout et 2 septembre : : $7.00
30 aout, 1, 3, 5 sept. : $10.00
Limite de retour, 10 septembre, 1907.
Départ des trains : 9.00 a.m., 8.00 p.m., 10.30 p.m., tous les jours. Arrivent Toronto à 4.30 p.m., 6.10 a.m., 7.15 a.m.
Elégant service de char Café-Parloir à 9.00 heures a.m.
BUREAU DES BILLETS POUR LA VILLE 137 rue St Jacques. Téléphones Main 460 et 461 ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
Gare Bonaventure Union
Le Voyage pour toutes les Bourses
EXCURSION ANNUELLE DANS LE BAS DU FLEUVE
Prix Réduits de plus de Moitié
Billets Bons sur tous les Trains
DEPART LES
12, 13, 14 et 15 AOUT,
Retour le 30 Août 1907.
DE MONTREAL A
Rivière du Loup. . . . . $ 6.00
Ste Irénée. 6.00
Malbaie 6.00
Cap à l'Aigle. 6.00
Cacouna. 6.00
Bic. 7.00
Petit Métis. 7.50
Moncton. 10.00
St Jean, N.-B. 10.00
Shédiac. 11.00
Summerside. 12.00
Charlottetown. 13.00
Parrsboro. 13.00
Halifax 12.00
Pictou. 14.00
Mulgrave. 15.50
North Sydney. 16.50
Sydney. 16.50
St Jean, Terreneuve. 30.50
Tous les trains de l'Intercolonial ont leur arrivée et leur départ à la gare Bonaventure.
BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE, St Lawrence Hall, 141 rue St Jacques ou la gare Bonaventure. Tél., Main 615.
J. J. McCONNIFF,
Agent des passagers et des billets de la ville. H. A. Price, assistant agent général des passagers.

L'AUDACE DES CAMBRIOLEURS

DES COMPLETS QUI DISPARAISSENT COMME PAR ENCHANTEMENT DU COMPTOIR D'UN MARCHAND-TAILLEUR.

M. Ferrier Bélanger, marchand-tailleur, qui a son magasin au No 1239, Boulevard Saint-Laurent, est épaté de la hardiesse et de l'audace de nos rôdeurs de jour. A la vérité, il y a de quoi !

Vendredi dans l'après-midi, M. Bélanger eut à s'absenter deux minutes pour aller dans la cour de son établissement ; quand il revint, il constata la disparition de deux complets qu'il avait déposés sur le comptoir.

Le marchand-tailleur sortit en coup de vent pour voir s'il n'apercevrait pas les voleurs, mais il ne vit rien.

Les rôdeurs semblaient s'être évanouis comme par enchantement.

Il ne restait plus à M. Bélanger qu'à aller déposer une plainte au capitaine Murphy, du poste No 12, et c'est ce qu'il fit avec empressement.

Le capitaine ouvrit une enquête, mais il ne put rejoindre les voleurs. A son tour, il prévint le bureau de la sûreté qui va se charger de faire de la lumière sur cette affaire.

LA LUTTE CONTRE L'ALCOOL

Mesures importantes adoptées par le Club des Ouvriers à Sherbrooke.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12 — Le Club des Ouvriers veut faire de la réforme dans la ville. S'apitoyant sur le sort de ces malheureux qui vont dépenser dans les auberges, le samedi soir, ce qu'ils ont gagné dans la semaine, le Club veut prendre des mesures pour enrayer l'excès de boire. On demanderait que les buvettes fussent fermées à 7 heures, le soir.

W. H. Scroggie's
St CATHERINE St
UNIVERSITY St
VICTORIA St

Scroggie's LE MAGASIN QUI GARANTIT AUX CLIENTS ENTIERE Satisfaction

Boléros en Dentelle de $7.00, $8.00 et $10.00

$2.00

Inutile de prendre de l'espace pour prôner cette offre. Les prix disent tout.

Boléros en dentelle et broderie, blanc, écru et noir, styles les plus nouveaux. Seulement 18 échantillons de fabricant. Prix réguliers $5.00, $7.00, $8.00, $10.00, pour $2

Tours de Cou de $10 pour $2

Seulement 7 tours de cou en chiffon, échantillons de manufacturiers, noir, noir et blanc, et bleu-pâle. Prix régulier, $5.00, $7.00, $10.00, pour $2

L'assortiment des Rubans est encore considérable

Ceux qui n'ont pas profité de nos offres sensationnelles de ruban, sont avertis que les quantités et les assortiments sont encore considérables et pratiquement intacts, en dépit des ventes énormes.

Rubans à fleur de fantaisie avec centres de Dresde et bords de couleur, toutes nuances, la verge 15c

Rubans de "gaze" de fantaisie, dans les largeurs pour chapeaux, dessins à raies et à carreaux de fantaisie, dans toutes les nuances à la mode: Aussi superbes rubans à raies, Duchesse, plaid, et à carreaux, 4½ à 6 pouces de large, dans toutes les nuances, aussi à point polka, et raies combinés. Régulier 45c. Qualité spéciale, la verge 19c

Ruban de Dresde allover, de fantaisie, à petits et à grands dessins de fleur, de 4½ à 5½ pouces de large, avec bords unis ou de couleurs. Convenable pour garnitures de chapeaux supérieurs, etc., 35c et 39c la verge.

Nouveaux Tweeds à Robes $1.00

Nous avons reçu hier le premier lot des nouveaux tweeds d'automne; ils sont vraiment charmants et vous allez, nous en sommes sûr, les trouver de votre goût.

De très jolis dessins à carreaux brisés et "plaid", de couleurs variées pour convenir aux costumes tailleur.

Tissus de 54 pouces de large à vendre à $1.00 la verge.

Faites votre Choix de Bonne Heure

Vente de $1.00 dans notre rayon d'Etoffes Noires

Tissus noirs à raies fines, 41 pouces de large; un tissu de $1.50
Drap satin noir, 50 pouces de large . $1.35
Mohair sicilien noir, 54 pouces . . . $1.35
Drap armure noir, 44 pouces $1.25
Roxana noir, 44 pouces de large . . . $1.30
Voile noir soie et laine, 44 pouces de large $1.50
Eolienne noire de soie, 44 pouces de large $1.25
Crincadine noire, 44 pouces $1.25
Crêpe de Chine noir, 42 pouces . . . $1.35
Voile de Paris noir, 44 pouces $1.50

Votre choix, parmi ces tissus, mardi à, la verge $1.00

Vente d'Ecoulement de Mousselines à Robes

3,000 verges de mousselines à robes valant 15c, pour 10c
2,000 verges de mousselines organdi, valant 20c, pour 12½c
1,500 verges de mousselines organdi, valant 25c et 35c, pour 18c

Rayon des Occasions au 3me Etage

La flanellette est arrivée et nous pouvons offrir quelques valeurs très spéciales à ceux qui visiteront ce nouveau rayon, au 3ème étage.

Flanellette de fantaisisie à costumes, convenable pour robes d'intérieur, blouses, etc., la verge 10c
Flanellettes Edredon de fantaisie, fini souple et uni, la verge. 18c
Flanellettes rayées à chemises, la verge 6c
Flanellettes de Saxe, couleurs: rose, bleu pâle et blanc, valant 12½c, pour, la verge 10c

TOILES, COTONS, Etc.

Nous venons d'acheter d'un fabricant recommandable son excédent de stock de toiles de table, napperons à thé, serviettes de table et damas de table. Ayant acheté ces articles à des prix on ne peut plus raisonnables, les ménagères désireuses de se procurer de bonnes toiles recommandables, pourront certainement épargner beaucoup d'argent en achetant ici.

Nappes pure toile

Seulement 75 napperons à thé de 5 heures, grandeurs 54 x 54 pouces. Prix spécial, chacun 75c

Pas plus de 50, grandeur 62 x 66 pouces. Prix spécial, chacun 89c

Seulement 100, grandeur 62 x 78 pouces. Prix spécial, chacun $1

Nappes en toile d'Irlande, beau fini damas satiné, grandeur, 2 verges x 2½ verges. Prix régulier $2.25. Prix spécial, chacune $1.75

30 pièces de damas de table blanchi, 56 pouces de large, la verge. 25c

10 pièces, 60 pouces de large 45c

15 pièces, 70 pouces de large, la verge 75c

5 pièces, 72 pouces de large, la verge 89c

Couvre-pieds ! Couvre-pieds !

300 grands couvre-pieds alvéoles anglais, 70 pouces x 80 pouces., qualité de $1.75, pour chacun $1.45

225 couvre-pieds blancs au crochet, ourlés, de très bonne qualité, grandeur, 70x 90. Prix régulier, $2.00. Prix spécial, chacun . . . $1.50

Courtepointes anglaises de Marseille, jolis dessins soulevés avec pièces de centre et bordures à fleurs, grandeur 76 x 100. Prix régulier, $4.00. Prix spécial, chacune . $2.95

Grandeur 84 x 108. Prix régulier $4.50. Prix spécial, chacune . . . $3.50

Draps de lit confectionnés, grandeur 2 x 2½ verges et 2¼ x 2½ verges de long, tous très bien ourlés et bien finis. Qualité de $1.00. Votre choix à chacun 75c

Taies d'oreiller

500 taies d'oreiller, qualité de 15c, chacune pour 10c

300 taies d'oreiller, qualité de 18c, pour chacune 12½c

200 taies d'oreiller à points d'ourlet. Qualité de 30c, pour, chacune 19c

Vente à Moitié Prix Rayon des Manteaux

Cette grande vente à moitié prix et des plus avantageuses pour les dames de Montréal, et comprend des vêtements en tous les tissus d'été, tels que costumes, robes de soie, etc., en les couleurs les plus attrayantes et les styles les plus chics.

A MOITIE PRIX DURANT LE MOIS D'AOUT.

EPICERIES, MARDI

Le mardi, il y a toujours des attractions spéciales, au rayon des épiceries. Deux pleines tables d'articles spéciaux.

TABLE No 1

20 livres sucre, granulé, 93c
7 livres avoine roulée . . 25c
2 paquets Grape-Nuts, ou S. W. Biscuits. 25c
2 boîtes Crème Saint-Charles à 25c
Notre thé 5'o'clock, 3 livres pour $1
Confitures Poulton et Noël, à éculer. Pots de 1 livre . 18c
Vinaigre de malt importé, 1 pinte impériale 25c
Pea nuts Butter, la livre . 30c
6 livres sucre cristallisé Demarera, ... 25c

TABLE No 2

24 livres farine Strathcona, 65c
3 boîtes ½ livre de saumon rouge, ... 25c
6 livres Wheatlets, ... 25c
6 livres dattes, ... 25c
2 boîtes Bloater Paste Macanochie, ... 15c
1 boîte de 4 livres marmelade de Miller, ... 40c
3 paquets de gelée en tablette et poudre à blanc-manger, à 25c
1 grande bouteille catsup marque tigre, ... 20c
N'importe quel savon de 5c, 6 barres pour 25c
Cornichons importés mélangés ou Chow Chow 19c
1 livre noix écalées . . . 25c
Raisin de table de 25c la livre, pour 15c

Comptoir des Viandes

50 jambons Briar sucrés, frais préparés, complets ou demi-jambons, la livre 17½c

Comptoir du Beurre et du Fromage

Beurre frais, venant d'arriver de la crémerie, au prix le plus bas.

Fromage fort et moyennement fort, la livre 18c

Infaillible ! Le Sirop d'Anis Gauvin

Mères de Famille

BERNADETTE DUGAS.

Vous trouverez dans le Sirop d'Anis Gauvin le Remède infaillible pour la guérison de vos enfants souffrant de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Manque de Sommeil, Toux ou Rhume. 25c la bouteille, en vente partout.

M. P. Dugas, Snr. Taftville. Ct. écrit : —

Ma petite Bernadette a 5 ans — Le Sirop d'Anis Gauvin l'a guérie d'une toux chronique de 2 ans. De maigre qu'elle était, elle est devenue grasse en retrouvant l'appétit qu'elle avait perdu. P. DUGAS, Snr.

J. A. E. Gauvin, Pharmacien, 805 rue Ste Catherine Est, Montréal.

Le Mal de Tête

quelle qu'en soit la cause est rapidement guéri par les merveilleux

CACHETS GAUVIN
contre le Mal de Tête

25cts la boite chez tous les marchands ou par la poste.

J. A. E. GAUVIN
PHARMACIEN.
805 rue Sainte-Catherine Est,
MONTREAL.

PRIS AU PIEGE

DEUX CAMBRIOLEURS SONT ARRETES GRACE AU SANG-FROID ET A LA PRESENCE D'ESPRIT DE LA VICTIME.

Vers 2 heures, hier matin, deux jeunes gens âgés de 16 ans, pénétraient avec effraction dans l'étal de M. B. Treedman, 122 rue Vitré.

S'étant aperçu de la chose, le propriétaire se mit à appeler la police de toute la force de ses poumons. Les constables Foucault et Valade du poste No 5 ayant entendu les cris, accoururent. Ils trouvèrent M. Freedman montant la garde en face de son établissement. Ce fut pour les policiers l'affaire d'un instant de mettre le grappin sur les prétendus cambrioleurs qui, au poste, déclarèrent se nommer respectivement, David Poitras, rue Anderson, et William Hanley, rue Cheneville.

PERSONNEL

M. Tancrède Pagnuelo, avocat, est parti hier soir pour Boston pour affaires professionnelles. De retour le 1er de septembre. r

CHACUN SON TOUR

M. Luigi Zarossi, le banquier italien de la rue Saint-Jacques vient d'intenter à Angelo Colonna et à Francesco Carreri chacun une action de $350 pour fausse arrestation. On se rappelle que M. Zarossi, accusé de vol par Colonna et Francesco, fut acquitté à l'enquête préliminaire.

ALLIANCE NATIONALE

Ses progrès

Cette florissante société, dont les succès ne se comptent plus, et qui occupe une des premières places parmi les organisations du genre, vient de s'implanter encore solidement dans les quatre paroisses suivantes, par la création des cercles ci-après :

C'est en lisant son intéressante revue que nous avons eu le plaisir de constater la chose :

Cercle Nominingue, No 287, au Nominingue, comté Labelle, 30 membres ;

Cercle Annonciation, No 288, à l'Annonciation, comté Labelle, 25 membres.

Cercle Graton, No 289, à Pawtucket, R.-I., 52 membres ;

Cercle Saint-Wilbrod, No 290, à Hébertville Station, Lac Saint-Jean, 25 membres.

C'est ainsi que dans toutes les directions l'Alliance Nationale s'avance et conquiert la confiance de nos compatriotes. r

LES COURRIERS POUR L'EUROPE

Les malles pour la Grande Bretagne et l'étranger seront fermées, pendant la semaine finissant le 17 août, aux heures ci-dessous mentionnées :

Lundi — A 9 heures a.m., par le "Kronprinz Wilhelm", de la G. Lloyd, pour la Grande Bretagne, l'Irlande et l'Europe. Départ de New-York, le 13 août.

Mardi, 13 — A 9 a.m., par l'"Adriatic", de la White Star, pour la Grande Bretagne et l'Europe, et par "La Bretagne", de la Cie Gle Transatl., pour la France, l'Allemagne et l'Italie ; à 6.15 p.m., par "La Bretagne", Cie Gle Transatl., pour la même destination que ci-dessus. Départ de New-York le 15.

Vendredi, 16 — A 9 a.m., par l'"Etruria", Cie Cunard, pour la Grande Bretagne et l'Europe ; à 6.15 p.m., par l'"Etruria", pour la Grande Bretagne et l'Europe. Départ de New-York, le 17. A 6 p.m., par le "Victorian", Cie Allan, pour la Grande Bretagne et l'Europe. Départ de Rimouski le 17.

Samedi, 17 — A 1 p.m., par l'"Ottawa", ligne Dominion, pour la Grande Bretagne et l'Europe. Départ de Québec le 17.

Les lettres peuvent être déposées jusqu'à 6.15 p.m., les autres matières doivent être déposées avant 5 heures p.m. Les colis doivent être déposés jusqu'à 5 p.m., vendredi, et midi, samedi. Les lettres peuvent être déposées à la station B, un quart-d'heure avant l'expiration des heures ci-dessus mentionnées.

UN CURIEUX APPRENTISSAGE

Albert Viau, domicilié au No 25 de la rue DeGaspé, employé comme apprenti chaudronnier aux usines Angus, a été arrêté samedi, pour répondre à l'accusation d'avoir volé des outils et une montre de $25 appartenant à ses compagnons de travail.

Traduit devant M. le juge de paix E. A. B. Ladouceur, le prévenu a protesté de son innocence.

DEUIL PROFOND

Le lieutenant Egan du poste central, a perdu samedi son quatrième et dernier enfant. C'est une petite fille de 10 ans qui souffrait de la méningite depuis plusieurs semaines.

Tous les enfants de l'excellent policier lui ont été enlevés dans l'espace de neuf mois. On conçoit facilement sa profonde affliction et nous lui offrons nos plus sincères condoléances.

CASTORIA.
Pour la Signature de La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Chas. H. Fletcher

AU FOYER DES JUBILAIRES

Deux vieillards de St Antonin, célèbrent le 60ème anniversaire de

LEUR MARIAGE

Trente-trois arrière-petits-enfants prennent part à ces manifestations inoubliables.

PAROISSE EN LIESSE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Antonin, comté de Témiscouata, 12 — M. et Mme Noël Massé ont célébré ici, la semaine dernière, leurs noces de diamant. La paroisse entière a participé à cette fête. Une grand'messe à l'église du village en a été le début. Le temple du Seigneur était superbement décoré pour la circonstance. En face des jubilaires, étaient deux tables de marbre toutes chargées de fleurs.

Le service divin a été célébré par M. l'abbé E. Desjardins, curé. Les petits-fils des jubilaires agissaient comme servants. Un choeur de chant puissant a fourni la musique, et un Te Deum a clos la cérémonie. Une chaleureuse ovation a été faite aux jubilaires à leur sortie de l'église.

Le midi, plus de cinquante invités se réunissaient autour d'eux, dans un grand banquet, à la demeure de M. Jos. Massé, le plus jeune de leurs fils. Deux magnifiques adresses leur furent alors présentées. Le soir, pour le repas, ce fut à la maison des deux vénérables vieillards que l'on se réunit. M. le curé, cette fois, était présent. Il fit un éloquent éloge des héros de la fête. Ce fut une soirée inoubliable. Il y eut discours, chant, musique instrumentale, etc. Le lendemain encore, ce furent d'autres manifestations. A table, chez un de leurs petits-fils, M. Jos. Massé, les jubilaires rencontraient leurs arrière-petits-enfants: c'étaient quatre générations réunies. Ce spectacle si rare créa une vive émotion dans les coeurs. Dans la soirée, de nouveau, on se revoyait tous encore chez M. N. Jean, où ces fêtes délicieuses trouvèrent un digne couronnement.

M. et Mme Massé sont établis à Saint-Antonin depuis 1884. Toujours, ils ont été des modèles pour la paroisse. Le Ciel leur a donné 16 enfants; la troisième génération en compte 117, et la quatrième, 33.

Des enfants des jubilaires, trois garçons et une fille, Mme N. Jean, sont établis dans la paroisse, ainsi que deux petits-fils, Jos. et Noël Dubé, tous cultivateurs à l'aise. Les autres sont dispersés sur divers points du Canada et des Etats-Unis. Ils se sont tous ralliés à la fête à l'exception de Charles, (le seul qui est resté célibataire), établi dans l'Alberta, et de leur fille, Mme D. Fortin, de Nashua, E.U., que des occupations ont retenue au foyer. M. F. X. Massé, riche marchand de Cambridge, E.U., récemment arrivé d'un voyage à travers les Etats-Unis, n'a pas hésité à se remettre en route pour venir assister à la fête, avec Mme Massé.

Les manifestations auxquelles nous venons d'assister ne manqueront pas de laisser dans notre paroisse de bien chers souvenirs.

LA MORT DE FRED TYLER

Une dame Duncan de Montréal, s'informe si Fred. Tyler, qui aurait été tué par "Steeve" Adams, ne serait pas son frère.

Spokan, Wash., 12 — Mme F. Duncan, autrefois Mlle Frances Foster Tyler, No 431 avenue Mont-Royal, Montréal, vient d'écrire au shérif de Shoshone, Idaho, pour s'assurer si Fred Tyler, que l'on prétend avoir été tué par "Steve" Adams, est son frère. Mme Duncan informe le shérif que son frère n'a pas donné de ses nouvelles depuis quelque temps. Comme le cadavre trouvé au nord de Wallace, district de Marble Creek, a été positivement identifié par Mme M. Thomas, mère de la victime d'Adams, il n'y a pas de possibilité que Fred Tyler soit le frère de Mme Duncan. C'est l'information qu'on lui donnera. Tout de même des recherches seront faites pour retrouver le frère de Mme Duncan.

Il est curieux de constater, au sujet de la mort de Fred Tyler, qui était un nom que la victime avait emprunté, que des lettres ont été reçues de diverses parties de l'univers, du Canada, d'Angleterre, de l'Amérique du Sud et d'une douzaine d'autres pays, s'informant de Fred Tyler et de Stephens Adams. Une femme de Toronto s'est même informée si cet Adams, de l'Idaho, était son mari.

IL NE MOURRA PAS

Henderson qui a été frappé par un tramway, vendredi soir, n'a pas eu le crâne fracturé, comme on l'a d'abord pensé.

William Henderson, l'ouvrier qui a été frappé par un tramway, vendredi, et dont nous racontions le terrible accident, samedi matin, est toujours à l'Hôtel-Dieu. Contrairement à ce que nous disions, il n'a pas eu le crâne fracturé. Ses blessures bien que graves, se résument à la fracture de trois côtes et de l'épaule gauche.

Henderson a repris connaissance, hier soir, et les médecins de l'institution espèrent le ramener à la vie.

CORSETS D&A

NE CONTIENT PAS D'ALCOOL

Depuis le mois de mai 1906, la Salsepareille d'Ayer ne contient pas une seule goutte d'alcool. Si vous êtes en mauvaise santé, faible, pâle, nerveux, questionnez votre médecin au sujet de ce tonique et altérant, exempt d'alcool. S'il connaît un meilleur remède, prenez-en. Ayez toujours le meilleur. C'est là notre conseil.

Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de toutes nos préparations. Ayw J. C. AYER Co., Lowell, Mass.

ECHOS MONDAINS

M. et Mme Charles Desmarais, ainsi que M. et Mme Ernest Labelle, sont de retour d'une visite à la villa des Roses à Cushing, comté d'Argenteuil, où ils ont été les hôtes de M. Elie Mayer.

× × ×

Mlles Angelina et Bernadette Cousineau, de Verdun, passeront un mois à Saint-Hilaire, chez leur oncle, M. A. Parand.

× × ×

Mlle Angéline Dufresne, de Verdun, est partie pour une visite d'un mois à Saint-Hilaire, chez ses parents.

× × ×

M. et Mme Rousseau de la rue Dorchester, sont en villégiature à Beauharnois.

× × ×

Mme L. A. Trépanier, d'Ottawa, après quelques jours d'un voyage à Québec et à Beaufort, est actuellement à Montréal chez son gendre M. Emile Trudel, de la rue Saint-Louis.

× × ×

M. C. E. Marchand, gérant de la maison M. Marchand, part ce soir pour New-York, accompagné de M. Aronsoon, dessinateur.

× × ×

M. A. L. Tessier, banquier, est parti samedi pour Old Orchard, Boston et New-York. Il doit être absent un mois.

× × ×

Mlle Béatrice Meloché, de Chicago, est de passage à Montréal, en visite chez Mlles LaRocque, de la rue Saint-André.

× × ×

Mlle Valéda Turcotte, de la rue Saint-André, Ottawa, est partie mardi pour un voyage à Québec et Montréal. Elle sera probablement de retour la semaine prochaine.

× × ×

Mlle Eva Lamarche, de la rue De-Montigny, passera ses vacances chez le notaire Lippé de Buckingham.

× × ×

M. Millette et sa famille passeront une huitaine chez le notaire Lippé, de Buckingham.

× × ×

Mlle Hélène Beaugrand-Champagne, de la rue Drolet, recevait vendredi dernier, la visite de son amie, Mlle Elmire Perron, de Saint-André d'Argenteuil. Mlle Perron, était accompagnée de sa mère et de sa soeur, Mlle Jeanne.

× × ×

Mlle Louise Boudreau, de Montréal, ainsi que Mlle Janet Scott, de Richelieu passent quelques jours à Sainte-Anne de Bellevue.

× × ×

Mlle Corinne Béland, de Louiseville, est en visite chez son amie, Mlle Alice Roberge, à Warwick.

× × ×

Mlles Angélina et Rosealma Milot partent ce soir pour une visite de quinze jours aux Etats-Unis. Elles visiteront Boston et Haverhill, Mass.

× × ×

Mlles Ida Hébert et Rose Villeneuve sont parties vendredi dernier pour une promenade d'une quinzaine de jours à Saint-Sauveur des Monts.

× × ×

M. A. L. Monty, de l'avenue Laval, est de retour d'un magnifique voyage à travers le Canada et les Etats-Unis.

× × ×

M. et Mme Michel Gravel, de la rue Notre-Dame de Lourdes, ainsi que leurs enfants, sont revenus de Sainte-Thérèse après une villégiature d'un mois.

× × ×

M. Léopold Naud est parti pour un séjour d'une quinzaine à Old Orchard Beach; il visitera aussi Portland et Boston.

× × ×

Mlles Henriette Langelier et Alice Langelier, de Saint-Hyacinthe, Qué., sont en promenade chez leur frère, M. Louis Langelier et leur beau-frère, M. Jean-Baptiste Hurteau, à Montréal.

× × ×

Mme Louis Rock et son fils, Albert, de la rue Mentana, ainsi que M. Joseph Paquin, de la rue Saint-André, étaient à Sainte-Agathe des Monts, dimanche, chez M. Houle.

× × ×

M. Abondius Galarneau, ainsi que sa soeur, Germaine, sont partis pour Sainte-Rose et Saint-Elzéar.

× × ×

Mlle Jeanne Dubois, fille de M. Rodrigue Dubois, de la rue Saint-André, est en promenade à Sainte-Thérèse de Blainville, pour une quinzaine de jours.

× × ×

Mlle M. S. Ouellet, de Montréal, et Mlle Emilia Bégin, de Trois-Rivières, sont en visite pour un mois à Saint-Paul, chez M. G. Boulanger et Z. Gagné.

× × ×

Mlle Jeanne Braem, de la rue Gilford, No 737, est partie hier soir pour un voyage d'une dizaine de jours au bord de la mer, à Cacouna.

× × ×

M. Raoul Guilbault, avocat, de Montréal, s'est embarqué samdi dernir pour un voyage de quelques mois en Europe.

× × ×

M. J. M. Lagagnière est parti pour une vacance d'une huitaine à Oka, chez ses parents et ses nombreux amis.

× × ×

Mlle Blanche Lecouds, ainsi que sa soeur Corinne, de la rue Drolet, sont parties depuis jeudi dernier pour un voyage de trois semaines, chez leur oncle, à Lévis.

× × ×

Mlles Lucienne et Yvonnette Gervais, de Québec, sont attendues à Montréal ce soir, pour une quinzaine.

× × ×

Mlle Ernestine Larichellière, 562 avenue Coloniale, partie depuis trois semaines pour visiter ses parents de Valleyfield et de Beauharnois, est de retour depuis samedi au milieu de sa famille.

× × ×

Mlle Blanche Glackmeyer est partie pour Tadousac, l'invitée de Mlle Catellier.

× × ×

Mlle Marie Lefebvre, de la Pointe Saint-Charles, est en visite à Shawinigan Falls, chez son frère, M. Gus. Lefebvre.

× × ×

Mlle Irène Michaud, qui est de retour d'une promenade de quinze jours à la villa des Erables, à l'Ile Perrot, partira aujourd'hui pour Cacouna, avec sa jeune soeur, Germaine.

× × ×

La semaine dernière, Mme L. Montpetit, de Sainte-Elisabeth du Portugal, était en visite à Burlington, Vt, chez des parents et des amis. Elle était accompagnée de sa jeune fille, Gabrielle.

EMPARONS-NOUS DU SOL

Les plus belles terres des Cantons de l'Est passent en grand nombre aux mains de nos compatriotes.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Richmond, 12 — Voici que c'est chose ordinaire de voir nos compatriotes Canadiens-Français faire l'acquisition des fermes de nos concitoyens anglais du comté de Compton et d'autres comtés. La chose se produit toutes les semaines, depuis bientôt deux mois.

Ces jours derniers c'était au tour de M. Bernard Mercier, du comté de Beauce, qui faisait l'acquisition de la ferme de M. Samuel Cottingham, comprenant les lots 167 du village de Compton et 18 du sixième rang. Ces deux lots étaient la propriété de M. Cottingham et c'est au prix de $6,250 que M. Mercier s'en est rendu propriétaire.

De son côté, M. Geo. Dizaine a fait l'acquisition de la ferme de M. E. Lodd, située dans le troisième rang.

Ces deux messieurs en prendront possession après la fenaison.

Crème à Massage Pompadour.
Soyez toujours BELLES, Mesdames.

Est employant le massage Pompadour, on prévient et fait disparaître les rides et développe le buste. Il enlève le masque, les rousseurs, les boutons à tête noire ou toute autre tache pourvu qu'elles ne soient pas de NAISSANCE. En vente chez tous les pharmaciens, 35 cents ou 75 cents la jarre, ou expédié par la poste sur réception du prix.

Continental Drug and Chemical Co., Suite A., 1432 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Canada.

GRATIS : — Sur réception de 10 cents, pour frais de port, nous vous enverrons un échantillon de crème à massage Pompadour et notre livre sur l'art de pratiquer le massage chez soi.

La correspondance est absolument confidentielle. 190 1jnl

La Beauté de la Femme

Dépend de l'harmonieux
Développement de son Buste

Assuré par l'usage des
PILULES PERSANES
De Tewfick Haziz, Téhéran (Perse). Efficacité certaine, $1.00 la boîte, 6 boîtes pour $5.00.

Société des Produits Persans
Département A. Boîte Postale 1031
Agence en gros: 442 St Paul, MONTREAL. A 1

REPARATIONS

Faites réparer vos fourrures dès à présent, pour profiter de nos prix d'été qui sont de 25 à 35 p.c. meilleur marché que nos prix d'automne.

J. R. BOURDEAU,
159 Boul. St Laurent.
TEL. BELL EST 1850.
9.12

VOTRE
BLANCHISSAGE
POUR 75c

Nous faisons tout lavage ordinaire de famille et le portons prêt pour le repassage. Nous faisons la grosse besogne à un tel prix que ça ne vous paierait pas d'avoir une laveuse.

Tél. Main 3559.
Essayez-nous.

HOUSEHOLD WASHING Co.
LIMITED.
ANGLE DUKE et WILLIAM.

"LE PAIN PURETÉ"
est livré en sacs cachetés et ne peut être obtenu que de
JAMES STRACHAN
246 Avenue Hotel de Ville.

NOS VOISINS QUI PROGRESSENT

Une activité extraordinaire règne dans l'industrie de la construction, à Trois-Rivières.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 12. — La construction est poussée, de ce temps-ci, à Trois-Rivières, avec une activité fébrile dans tous les quartiers de la ville.

Il y a les immenses travaux de l'érection de la grande manufacture de coton rue St-Maurice, — les ouvrages préliminaires de la construction d'une vaste école de garçons, rue Saint-Pierre; la construction d'un édifice additionnel au monastère des Révdes Dames Ursulines, rue Notre-Dame, — travaux qui sont aussi très considérables. A part cela, on remarque, dans toutes les parties de la ville, l'apparition de nouvelles et jolies demeures que l'on est à ériger de même que des hangars, des écuries et autres constructions en grand nombre. C'est là une preuve du progrès toujours croissant de la cité triflu-vienne.

—La corporation de cette ville doit faire prochainement des travaux considérables; macadamisage de certaines rues, l'installation, de nouveaux tuyaux de fortes dimensions, pour l'eau de l'Aqueduc, dans certaines parties de la ville, etc.

—Vu le grand nombre de travaux divers de construction et autres qui se font actuellement ici, il est difficile de trouver soit des charpentiers, des menuisiers, des peintres, des plâtriers, des maçons et autres gens de métier, et même, des journaliers, dont les services soient disponibles, car tout ceux que nous avons ici sont déjà amplement occupés.

ELLE PROTESTE DE SON INNOCENCE

Emelia Hammond, servante, âgée de 19 ans, a été arrêtée par la police de Westmount, pour répondre à l'accusation d'avoir volé à sa maîtresse de la lingerie pour une valeur de $46. Elle subira son procès mercredi.

DEVANT L'EGLISE DE ST EUSTACHE

Les honorables MM. Gouin, Prévost et Allard, de même que plusieurs députés parlent devant 3,000 personnes.

Sur la place de l'église de Saint-Eustache, devant cette façade où l'on voit encore les cicatrices creusées par les boulets anglais, à deux pas de l'endroit où mourut Chénier, victime, comme l'a dit un orateur, "de la bureaucratie", l'honorable M. Lomer Gouin, et ses collègues ont tenu, hier, une enthousiaste assemblée, devant 3,000 personnes venues d'Oka, de Sainte-Scholastique, de Saint-Benoit, de Saint-Jérôme et de Saint-Vincent de Paul, Montréal, avait aussi fourni son fort contingent, de 600 libéraux appartenant aux divers clubs de la ville.

Commencées vers trois heures, sous un ciel gris, le brûlant soleil du midi ayant jugé à propos de disparaître, l'assemblée ne se termina qu'à 7 heures et les excursionnistes descendirent à la gare Viger un peu après dix heures, hier soir.

L'ADRESSE

Le Dr Charles Marcil, maire de Saint-Eustache et président de l'assemblée, lut l'adresse de bienvenue, suivante à l'honorable M. Gouin:

A l'hon. Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec,
Honorable ministre,

Nous sommes heureux de saluer en vous, le patriote éminent qui préside avec tant d'éclat aux destinées de notre chère province de Québec. La vieille paroisse historique de Saint-Eustache est fière de vous offrir l'hospitalité et vous souhaite la plus cordiale bienvenue. Vaillant continuateur de feu l'honorable Honoré Mercier, de regrettée mémoire, vous avez eu la gloire et la satisfaction de voir votre travail couronné de succès en obtenant une augmentation du subside fédérale. Le parlement anglais, en modifiant l'acte de l'Amérique britannique du Nord, à la demande des autorités canadiennes, à fait preuve d'une largeur de vues qui l'honore et qui nous démontre d'une façon tangible tout l'intérêt qu'il porte à l'autonomie du Dominion, et à la race française des bords du Saint-Laurent. Maintenant que vous avez les moyens pécuniaires, vous vous êtes empressé d'établir un programme de régénération intellectuelle en tête duquel nous voyons l'instruction technique et la fondation d'écoles des hautes études commerciales, afin de fournir dans toutes les branches de l'activité humaine,

DES EXPERTS CAPABLES

de développer nos immenses richesses inexploitées. L'histoire reconnaissante redira aux générations futures, tout le dévouement, toute l'énergie, que vous avez apportés dans vos délicates fonctions de premier ministre: Laissez-moi vous dire la joie et l'honneur que vous avez faits à cette paroisse, en nommant un de ses enfants les plus distingués aux hautes fonctions de membre du Conseil de l'Instruction Publique. Vous saviez que M. Champagne était un esprit cultivé et un zélateur fervent d'éducation. Je manquerais à un devoir pressant, si je ne vous disais la juste appréciation que le comté des Deux-Montagnes fait de l'octroi annuel de $5,000 aux RR. PP. Trappistes pour l'instruction pratique et technique des jeunes cultivateurs. L'école d'agriculture d'Oka, comparable aux meilleures institution similaires de tous les pays, d'où sortiront des hommes qui seront les apôtres de la colonisation et de l'expansion agricoles.

Nous profitons de cette circonstance mémorable qui vous amène au milieu de nous pour vous en témoigner toute notre reconnaissance. L'instruction a toujours été

L'OBJET DE VOTRE SOLLICITUDE.

Comme tous les hommes d'état dignes de ce nom, vous avez toujours pensé qu'une nation peut compter vaincre dans les combats de l'avenir, qu'en autant qu'elle aura pour idéal, la culture du beau, du vrai et du bon. Les gouvernements qui vous ont précédé ont apporté leur pierre à l'édifice du temple de l'intelligence. A vous, l'honorable ministre, incombe le glorieux devoir de parachever cette oeuvre si éminemment patriotique.

Vous comptez sur vos honorables collègues, vous comptez sur la députation, vous comptez sur le peuple, cette puissance qui confie le pouvoir, ils ne vous ménageront pas leurs sympathies, leur approbation et leur appui, dans l'accomplissement de la tâche ardue que vous vous imposez pour le progrès, le bonheur et la prospérité de vos compatriotes."

M. HECTOR CHAMPAGNE

député des Deux-Montagnes à la Législature, est le premier orateur présenté à l'assemblée par le président, le Dr Charles Marcil. Il commence en disant que cette journée doit être mémorable pour les électeurs de Saint-Eustache et du comté des Deux-Montagnes, puisque depuis la lointaine apparition de l'honorable M. Ouimet, ancien représentant du comté, ils n'ont pas eu l'honneur d'avoir parmi eux le premier-ministre de la province de Québec.

"L'honorable M. Gouin, continue-t-il, en patriote qu'il est a pensé à l'histoire de son pays, en inaugurant ses assemblées. Il a commencé par Châteauguay. où nos pères ont combattu en 1812, et maintenant, c'est St-Eustache,

AUTRE ENDROIT FAMEUX

où l'on s'est battu en 1837 pour la conquête de nos libertés nationales. Ce mot de liberté évoque en moi l'image du drapeau libéral, sous les plis duquel nous avons vu des jours heureux, et c'est du plus profond de mon coeur que je remercie l'hon. M. Gouin d'être parmi nous aujourd'hui.

"Nous avons promis, en arrivant au pouvoir, de faire mieux que les conservateurs. Avons-nous tenu parole? Chaque année nous avons eu des surplus, parfois minimes, parfois considérables. Celui de l'année fiscale terminée le 30 juin ne s'élève-t-il pas à la somme de $500,000? Nous avons amplement tenu parole; nous avons augmenté les octrois de l'agriculture et de l'instruction publique." L'orateur dit qu'il a fait des démarches pour obtenir une école d'agriculture dans son comté et il a maintenant l'assurance que l'octroi de l'école d'agriculture d'Oka

SERA TRIPLE ET QUADRUPLE

si cela est nécessaire. Il a de plus obtenu pour la société d'agriculture du comté des Deux-Montagnes un octroi de $500 pour lequel il doit remercier l'hon. premier ministre. Il parle aussi de l'amélioration des chemins, et, en parlant de l'instruction publique, l'orateur dit que le premier acte du premier ministre a été de porter à $100,000 de $50,000 qu'il était l'octroi pour l'instruction publique. Le premier ministre ne s'est pas arrêté en si beau chemin et a promis que cet octroi serait porté à $200,000 et plus, si la chose était nécessaire. C'est encore le premier ministre qui a fondé de nouvelles écoles: une école normale pour les fillees, deux écoles techniques dont une à Québec et l'autre à Bontréal, et une école de hautes études commerciales à Montréal. "Quant à ma reddition de comptes, elle sera brève, dit en terminant l'orateur: ce que mes chefs ont fait je l'ai appuyé de toutes mes forces." Enfin, il termine en remerciant le public d'être accouru en aussi grand nombre.

L'HON. M. LOMER GOUIN

premier ministre de la province, est alors appelé à prendre la parole. A peine levé, il est accueilli par plusieurs salves d'applaudissements. Il prononce une belle pièce d'éloquence, pratique avant tout, nourrie de chiffres, mais vers la fin, d'une belle envolée oratoire.

Nous ne pouvons donner qu'un résumé, faute d'espace, et plusieurs parties en ayant déjà été prononcées à Châteauguay-Bassin.

LE DISCOURS DU "PREMIER"

"Je vous remercie, monsieur le maire, des bonnes paroles de bienvenue que vous venez de m'adresser. Je n'ai certes pas de titre à la dixième partie même des compliments très flatteurs que vous avez bien voulu y joindre; j'en suis cependant profondément touché et je les accepte avec reconnaissance, car si je ne les mérite pas encore, ils me mettent au coeur l'ambition de m'en rendre digne.

"C'est avec plaisir, Messieurs, que j'ai accepté de vous adresser la parole en ce joli village de St Eustache. "Nos pères de la vieille Gaule", disait naguère un politique français, "pensaient que dans les batailles, au-dessus des combattants qu'on voit, il y a ceux qu'on ne voit pas :

L'ARMEE INVISIBLE DES ANCETRES,

sortis de leurs tombeaux pour se faire les auxiliaires des défenseurs de la patrie." Or, en me levant pour vous parler de notre vieille province de Québec, de ses lendemains et de ses espérances, je sens que "l'armée invisible" des braves qui sont morts, ici, pour la conquête des libertés constitutielles dont nous jouissons, plane au-dessus de cette assemblée pour entendre nos discussions et faire passer dans le coeur de chacun un amour plus profond de la terre ancestrale. Cette pensée me réconforte et c'est avec plus de confiance que j'aborde l'exposé de quelques-unes des questions politiques qui intéressent le plus les électeurs de cette province.

"Les chefs conservateurs diront sans doute que cette assemblée est le commencement d'une campagne électorale : on croit facilement ce que l'on craint.

LA PROCHAINE CAMPAGNE

"Je ne suis pas ici, messieurs, pour vous dire quand auront lieu les prochaines élections générales. La science politique, vous le savez, n'est pas une science exacte. Si elle était telle que l'astronomie, par exemple, qui permet de déterminer d'avance la marche des astres et la date des éclipses, il serait facile de prédire les changements de ministères et la date des élections, et cela éviterait beaucoup de conjectures et d'inquiétudes. Malheureusement, il n'en est pas ainsi ; tout ce que je puis vous dire, messieurs, c'est que notre mandat n'expire qu'à l'automne de 1909, que nous avons beaucoup de choses sur le métier, et que nous gagnerons les élections, lorsque nous les ferons. Nous vaincrons parce que nous avons conscience d'avoir été fidèles à notre programme et d'avoir rempli les promesses que nous avons faites.

REPONSE A M. TELLIER

"J'ai résumé dernièrement, à Châteauguay, l'histoire des deux partis politiques de cette province. Cette histoire, je l'ai faite en m'appuyant sur les documents publics et sur des données indiscutables. Je ne répéterai pas ici ce discours que les journaux ont reproduit et que vous avez eu l'occasion de lire. Permettez-moi, cependant, de répondre à certaines critiques que M. Tellier en a faites à Sainte-Rose, dimanche dernier.

"J'avais affirmé que, de 1892 à 1897, il y a eu déficit chaque année, et que ces déficits, en ne tenant même pas compte des subventions payées aux compagnies de chemin de fer, ont été les suivants :

1892-93	$24,828.00
1893-94	230,202.38
1894-95	162,661.66
1895-96	55,673.61
1896-97	1,365,230.63

"M. Tellier, s'il faut en croire les journaux, aurait dit à Sainte-Rose que ces chiffres sont incorrects, et que du 1er juillet 1892 au 30 juin 1896, il y aurait eu une surplus total de $1,200,000.

"Il me sera facile de ramener M. Tellier dans la bonne voie, il suffira de me référer au discours sur le budget que son ami, M. Atwater, trésorier dans le cabinet Flynn, prononçait à l'Assemblée Législative, le 3 décembre 1896. A la page 36 de ce discours (version française), il trouvera un état A, dont je cite la partie suivante :

Année.	Déficits.
1892-93	$24,826.00
1893-94	230,202.28
1894-95	162,661.66
1895-96	55,673.61

"Comme vous le voyez, les chiffres des déficits pour ces quatre années sont exactement ceux que j'ai cités à Châteauguay ; et si vous faites l'addition de ces quatre déficits qu'admettait M. Atwater, vous trouverez un total de $473,365.55. Nous voilà loin, n'est-ce pas ? du surplus total de $1,200,000 dont parlait M. Tellier.

"Et qu'on ne prétende pas, comme semble l'avoir fait le député de Joliette, qu'il n'est pas tenu compte dans cet état du produit des taxes créées en 1892. M. Atwater prend la peine de contredire à l'avance cette prétention :

"Les montants, dit-il, provenant des nouvelles sources de revenu créées en 1892, inclus dans les recettes, sont comme suit :

1892-93	$493,591.75
1893-94	518,406.11
1894-95	487,398.36
1895-96	444,856.02

"Le total de ces montants est de $1,944,252.23.

"Donc de l'aveu de M. Atwater, trésorier dans le cabinet Flynn, du 1er juillet 1892 au 30 juin 1896, il a été perçu $1,944,252.23 de nouveaux impôts et il y a eu, malgré cet accroissement de revenu, un déficit total de $473,365.55.

A PROPOS DE LA DETTE

"J'avais aussi affirmé à Châteauguay, que, de 1892 à 1897, la dette nette a augmenté de $3,869,081.10.

"M. Tellier a contesté cette donnée, et, si je le comprends bien, a prétendu que les gouvernements conservateurs qui se sont succédé de 1892 à 1897 n'ont emprunté que pour payer des dettes antérieures au 1er juillet 1892.

"Malheureusement pour lui, M. Tellier s'est immédiatement contredit en admettant que le passif de la province, qui était de $23,641,346,28 le 1er juillet 1892, s'élevait à $25,491,658.16 le 30 juin 1897, et avait, par conséquent, augmenté de $1,850,311.88.

A PROPOS D'EMPRUNT

"M. Tellier a aussi prétendu que M. Marchand avait emprunté $700,000 le 30 juin 1897, et que cet emprunt n'avait pas été contracté pour payer les dettes des gouvernements conservateurs puisqu'il y avait alors de l'argent dans la caisse.

Il est vrai que M. Marchand a emprunté temporairement $700,000 le 30 juin 1897, mais cela ne détruit pas l'affirmation que j'ai faite, à savoir, que nous n'avions pas augmenté les obligations, de cette province, car cet emprunt n'a jamais été consolidé et il a été remboursé depuis. Et si cet emprunt, du reste n'a pas été contracté pour payer les dettes des conservateurs, du moins l'a-t-il été pour rembourser les sommes dont on s'était irrégulièrement servies pour payer les dettes des conservateurs.

LES TAXES

M. Leblanc, dans ses discours, et M. Chapais, dans son épître à l'"Evénement", disent que nous avons augmenté les taxes, que nous écrasons tout le monde, sous les impôts, en un mot, que nous taxons encore plus que les gouvernements de 1892-97.

Le compliment n'est pas flatteur. Mais j'ai une réponse rérempoire à faire à M. Leblanc et à son lieutenant, M. Chapais. Cette réponse, je la trouve dans un discours que M. Bergeron prononçait à la Chambre des Communes, en avril dernier, la voici :

"Le gouvernement actuel de Québec parvint au pouvoir en se prononçant contre la taxe directe et en essayant de faire croire au peuple que les libéraux administreraient la province sans lui faire payer les dépenses de cette administration.

"On s'est bientôt aperçu que cela ne se pouvait pas, et AU LIEU DE RECOURIR A L'EMPLOI LEGITIME DE L'IMPOT DIRECT, COMME LE FAISAIT LE GOUVERNEMENT PRECEDENT. ON A IMPOSE QUELQUES LEGERES CONTRIBUTIONS INDIRECTES, et "l'on n'a pu administrer les affaires de la province qu'en écornant son actif." (p. 7961, Hansard).

Donc, au dire même de M. Bergeron nous n'avons imposé que quelques légères contributions indirectes; et s'il parlait aujourd'hui, M. Bergeron pourrait ajouter: l'on ne vend pas de limites à bois et on a un surplus de $500.000.

Après avoir parlé des écoles normales, des écoles techniques, de l'amélioration des chemins ruraux et de la colonisation, M. Gouin attaque de front

L'AFFAIRE DE L'ABITIBI.

"Laissez-moi, dit-il, vous parler un peu du baron de l'Epine et des terrains de l'Abitibi. Je vais vous faire brièvement l'exposé de toute cette affaire. Le 28 novembre 1905, le baron de l'Epine, dans une lettre à M. Turgeon, ministre des Terres et forêts, demandait, au nom d'un syndicat belge, de lui concéder une option de six mois, aux conditions, disait-il, que vous jugerez devoir exiger pour la concession en pleine propriété (fond, superficie, pouvoirs d'eau, etc.), de deux cent mille acres de terre, pouvant éventuellement être portés à cinq cent mille, à choisir par préférence et avant tout autre concessionnaire entre la frontière des provinces de Québec et d'Ontario et le 77ième de longitude Ouest, placés à cheval sur le Grand-Tronc-Pacifique en construction ou à proximité de ce chemin de fer.

"M. Turgeon répondit en demandant 70 centins l'acre pour 200,000 acres, montant payable en 5 versements annuels de $28,000 chacun. Et, ajoutait M. Turgeon, il est de plus convenu:

1o.—Que les frais d'exploration et d'arpentage seront à votre charge et que ces derniers devront être exécutés d'après les instructions de mon département;

2o.—Vous aurez un droit de préférence pour l'achat à prix égal de toutes les chûtes (water-power) d'un développement inférieur à 1,000 chevaux-vapeur.. Les chutes d'un développement supérieur ne peuvent être vendues qu'aux enchères publiques;

3o.—Le bois de commerce acquittera les droits de coupe fixés par les règlements;

4o.—Vous devrez mettre en culture un dixième du terrain reconnu cultivable et y établir au moins 30 colons en 1907, et 50 colons chacune des années subséquentes. Les lots ainsi attribués ne devront pas avoir moins de cent acres. Toutefois, faute de colons et momentanément, le concessionnaire sera considéré comme ayant rempli ses obligations en cultivant, ou en faisant cultiver la quantité de terrain susmentionnée.

"Le baron de l'Epine déclara ces conditions inacceptables et demanda des modifications. M. Turgeon n'y consentit pas et l'affaire rata.

LA REVANCHE DU BARON

"Le gouvernement avait fait son devoir, c'est incontestable. Cependant, M. de l'Epine n'était pas satisfait et il soupirait après l'heure de la revanche. Cette heure, il la crut venue lorsque s'instruisit à Québec la cause Prévost-Asselin, et on le vit accourir du Manitoba pour raconter sous serment qu'au cours des pourparlers relatifs à la vente des terrains de l'Abitibi, il avait été convenu entre lui et l'honorable M. Turgeon que le syndicat qu'il représentait, en outre des 70 cents payables au gouvernement, verserait 30 cents par âcre, dans ce qu'il a appelé la C. E.

"A cette affirmation, l'honorable M. Turgeon posa les mêmes condi- plus formel. Jamais, a-t-il déclaré, sous serment, il n'a été question directement ou indirectement, de caisse électorale entre M. de l'Epine et moi.

DEPOSITION DU BARON

DEPOSITION DU BARON

Permettez-moi de vous lire quelques passages de sa déposition, et je n'ai aucun doute que vos conclusions seront les mêmes que celles de l'honorable juge Bossé.

M. Taschereau : Q. — Croyez-vous en Dieu ?

R. — Je voudrais qu'on me relise les questions que l'on m'a posées lorsque j'ai d'abord été interrogé et aussi les réponses que j'ai données.

Par M. Taschereau. — Vous n'avez pas le droit de faire relire ce que vous avez dit.

. . . .

Par M. Taschereau : Q. — Je vous demande si vous avez jamais déclaré que vous ne croyiez pas en Dieu ?
R. — Peut-être.
Q. — Avez-vous déjà dit que vous ne croyiez pas en Dieu ?
R. — Je n'ai pas ce fait dans la mémoire, mais c'est possible. On aime bien à se renseigner et ne serait-ce que pour savoir ce que les autres pensaient.
Q. — C'est pour cela ?
R. — C'est bien possible.

. . . .

Q. — Etes-vous allé à Kamouraska, l'été dernier.
R. — Oui, monsieur.

. . . .

Q. — Y avez-vous rencontré un monsieur de Saint-Victor :
R. — Oui, monsieur.

. . . .

Q. — Avez-vous dit à M. de Saint-Victor que vous ne croyiez pas en Dieu, et que vous ne croyiez pas à la vie future ?
R. — Je ne m'en souviens pas du tout, mais c'est possible.

. . . .

Q. — Est-ce une chose que vous êtes apte à nier, cela : nier l'existence de Dieu ?
R. — J'ai beaucoup d'affaires.
Q. — Vous dites que vous ne vous rappelez pas si vous avez nié l'existence de Dieu parce que vous avez beaucoup d'affaires ?
R. — Oui, monsieur.
Q. — Avez-vous été à la Malbaie l'été dernier ?
R. — Oui, monsieur.
Q. — Etes-vous allé chez Edouard Garneau ?
R. — Oui, monsieur.

. . . .

Q. — Etiez-vous, au cours du mois de juillet dernier, un jour, sur sa vérandah, sur la vérandah de sa maison ?
R. — Oui, monsieur.
Q. — Avez-vous dit dans cette circonstance que vous ne croyiez pas en Dieu ?
R. — Je ne me rappelle pas.
Q. — Avez-vous dit alors que vous ne croyiez pas à la vie future ?
R. — Je ne me rappelle pas.
Q. — Avez-vous dit que vous ne croyez pas au diable ?
R. — Je ne me rappelle pas.
Q. — Vous ne vous rappelez pas si, dans cette circonstance, vous avez dit que vous ne croyiez ni en Dieu, ni au diable, ni en la vie future ?
R. — Je ne me rappelle pas.
Q. — Est-ce possible ?
R. — Ce n'est pas impossible.
Q. — Pourquoi leur avez-vous dit cela ?
R. — Je ne me rappelle pas du tout pourquoi. C'est que j'aurais peut-être eu un motif.
Q. — Pouvez-vous donner un de vos motifs ?
R. — Non, monsieur.
Q. — Connaissez-vous M. Dubord, le conseiller législatif ?
R. — Oui, monsieur.
Q. — L'avez-vous rencontré dans le cours de l'été dernier, à Québec ?
R. — Je l'ai rencontré très souvent.
Q. — Qu'avez-vous dit à M. Dubord dans le cours du mois de juillet dernier, que vous ne croyiez pas en Dieu ?
R. — Je ne me rappelle pas.
Q. — Lui avez-vous dit alors que vous ne croyiez pas au diable ?
R. — Je ne me rappelle pas.
Q. — Lui avez-vous dit dans cette circonstance-là que vous ne croyiez pas à la vie future ?
R. — Je ne me rappelle pas.
Q. — Lui avez-vous dit dans le mois d'août ?
R. — Je ne me rappelle pas lui avoir dit, ni dans le mois d'août, ni dans le mois de juillet.
Q. — Est-ce possible que vous le lui auriez dit ?
R. — C'est possible.
Q. — Pourquoi ?
R. — Toute chose est possible.
Q. — Est-ce possible ?
R. — C'est possible, mais ej ne me rappelle pas du tout. Si je ne l'ai pas dit, je ne connais pas de motifs, et si je l'ai dit, c'est que j'avais une raison d'arriver à quelque chose en disant cela. Je ne me rappelle pas du tout. Encore une fois, c'est possible.
Q. — La foi ne vous est pas venue depuis ce temps-là ?
R. — Peut-être bien que...
Q.—Je vous demande si la foi vous est venue depuis ce temps là?
R.—Bien, elle n'a pas pu me venir depuis ce temps-là, car pour qu'elle me revienne il faudrait d'abord l'avoir perdue. Il faudra prouver que je l'ai perdue.
Q.—Je vous demande si la foi vous est revenue ou si vous aviez la même foi dans les circonstances que je viens de vous mationnr?
R.—Il est possible que j'eusse eu des hauts et des bas dans ma foi.
Q.—Connaissez-vous Jules Edouard Prévost?
R.—Oui, monsieur.
—Q.—Jules Edouard Prévost, de Terrebonne?
R.—Oui, monsieur.
Q.—Avez-vous été à Saint-Jérôme dans le cours du mois de juillet ou du mois d'août 1905?
R.—Je ne me rappelle pas? Je suis allé à Terrebonne en 1904.
Q.—Avez-vous été à Terrebonne dans le cours des mois de juillet et août 1904?
R.—Oui monsieur, depuis le mois d'avril jusqu'au mois de juillet.
Q.—Y avez-vous rencontré Jules Edouard Prévost?
R.—Oui monsieur.
Q.—Souvent?
R.—Très souvent.

. . . .

Q.—Voulez-vous dire si pendant que vous avez été avec Jules Edouard Prévost, en 1904, et pendant que vous discutiez une foule de questions, si vous ne lui avez pas en maintes circonstances, déclaré que vous ne croyiez pas en Dieu ni dans la vie future?
R.—Je vous ferai encore la même réponse: je ne rappelle pas absolument mais la chose n'est pas impossible.
Q.—Pourquoi lui auriez-vous dit cela?
R.—Je ne prévois pas de motifs.
Q. — Connaissez-vous A. B. Cruchet, de Saint-Hypolite?
R.—J'ai logé chez lui.

. . . .

Q.—Voulez-vous dire si dans les deux circonstances que vous venez de mentionner, vous n'avez pas aussi dit à M. Cruchet que vous ne croyiez pas en la vie future?
R.—Cela m'étonnerait énormément. Toute la conversation a roulé sur la question d'un tramway qu'il voulait établir et sur d'autres questions. Je ne me rappelle pas avoir causé de cette question avec lui. Je ne me rappelle pas avoir causé de cette question avec lui. Je ne m'en rappelle pas du tout.
Q.—Lui avez vous dit cela ou non?
R.—Je ne pense pas.
Q.—Le niez vous?
R.—Non, je ne le nie pas, mais je ne me rappelle pas.
Q.—Connaissez-vous Alex. Girard?
R.—Oui monsieur.
Q.—Connaissez-vous madame Girard?
R.—Oui, monsieur.
Q.—Avez-vous dit à M. et Mme Girard, lorsque vous preniez un repas chez eux, que vous ne croyiez pas à l'existence de Dieu, que vous étiez un socialiste, que si le gouvernement ne vous protégeait pas, que vous vous feriez sauter le caisson, et qu'après cette vie il n'y avait rien?
R.—Cela m'étonnerait bien d'avoir dit des choses si fortes que cela. Quand au mot "socialiste," je répondrai par un fait. En 1897, j'étais candidat du parti catholique en Belgique, et j'ai battu le candidat socialiste par une majorité de huit voix ou à peu près.
Q.—L'avez-vous dit?
R.—Cela m'étonnerait bien.
Q.—Je vous demande de nier cela?
R.—Je ne le nie pas.
Q.—N'est-il pas vrai que vous avez, devant M. A. B. Cruchet et Jules Edouard Prévost, à Terrebonne, au mois de novembre mil neuf cent cinq, dans le bureau de M. Jules Prévost, dit que vous étiez un athée et que vous ne croyiez pas en Dieu; niez cela maintenant?
R.—Je ne le nie pas, mais je ne dis pas que c'est vrai. C'est possible. Mais cela m'étonnerait beaucoup.
Q.—Est-ce une habitude chez vous de dire aux gens que vous ne croyez pas en Dieu?
R.—C'est peut-être un tic.
Q.—Est-ce que vous avez ce tic?
R.—Je ne pense pas.
Q.—Avez-vous, dans les circonstances que je vous ai mentionnées ou en d'autres circonstances, dit à M. Cruchet ou à M. Jules Edouard Prévost, ou aux deux ensemble, que vous étiez un athée, que vous ne croyiez pas en Dieu, ni en l'existence de la vie future?
R.—Je ne le nie pas; c'est possible.
Q.—Connaissez-cous Xavier Saint-Michel, de Saint-Jérôme?
R.—Non, je n'ai pas mémoire de lui du tout.
Q.—Il demeure au bureau de poste à Saint-Jérôme. Il est maître de poste à Saint-Jérôme?
R.—Oui, je le connais.
Q.—Vous l'avez rencontré plusieurs fois?
R.—Très rarement.
Q.—Vous rappelez-vous si dans le mois de novembre ou dans le cours de l'été 1904, dans le mois de juillet ou dans le mois d'août, vous avez rencontré M. Xavier Saint-Michel et que vous lui avez dit que vous ne croyiez pas en Dieu ni à la vie future?
R.—Cela m'étonnerait beaucoup, car je n'ai pas pu dire cela à tout le monde dans la rue.
Q.—L'avez-vous dit à M. St Michel?
R.—Je n'en sais rien.
Q.—Pourquoi l'avez-vous dit?
R.—Je vous dis que je n'en sais rien, je ne sais pas.
Q.—Y en a-t-il bien d'autres auxquels vous avez dit que vous étiez un athée?
R.—Bien: ce n'est pas à moi à vous amener des témoins.
Q.—Y a-t-il plusieurs personnes dont vous pouvez mentionner les noms et auxquelles vous avez déclaré que vous étiez un athée?
R.—Je ne le crois pas.
Par la Cour:—Q.—Avez-vous déclaré cela à d'autres personnes?
R.—Je ne le crois pas.
Par M. Taschereau:—Q.—Vous ne vous rappelez pas si vous avez dit à d'autres personnes que vous étiez un athée?
R.—Non monsieur.
Q.—Pour les choses de religion vous n'avez pas bonne mémoire. Quant à l'existence de Dieu, à l'existence de la vie future, ce ne sont pas des choses que vous remarquez de manière à pouvoir vous en rappeler?
R.—Je ne sais pas si je puis répondre à cette question-là?
Q.—Avez-vous dit à M. Prévost que s'il vous donnait une position ou que s'il vous faisait avoir une position dans un autre département, que vous remettriez les documents compromettants que vous aviez?
R.—Il n'a été question que de la correspondance de l'abbé Aerts, si j'avais eu une position dans le département j'aurais pu faire mon possible pour tâcher de faire régler cette affaire-là, je pouvais plus facilement faire régler la question de l'abbé Aerts. C'était deux affaires qui marchaient ensemble.
Q.—Et vous auriez remis cette correspondance?
R.—Oui, si l'affaire avait été arrangée.
Par la Cour.
Q.—Quelle affaire?
R.—L'affaire de l'abbé Aerts.
Par M. Taschereau.
Q.—Et la vôtre aussi?
R.—Oui, il fallait que je vive pendant l'hiver.
Q.—Et l'affaire c'était une place?
R.—C'était une place, évidemment. Ma position pouvait changer les affaires du tout au tout. Je crois que j'aurais pu plus facilement faire régler cette affaire de l'abbé Aerts.
Q.—La place aurait arrangé tout cela?
R.—C'est clair, et si l'affaire de l'abbé Aerts avait été réglée.

. . . .

J'ai oublié le nom d'une personne avec laquelle vous avez eu une conversation; connaissez-vous Emmanuel Fournier, de Saint-Jérôme?
R.—Je l'ai rencontré plusieurs fois.

. . . .

Q.—Avez-vous dit au docteur Emmanuel Fournier que vous ne croyiez pas en Dieu, que vous ne croyiez pas à la conscience?
R.—Ah! voilà une affaire qui m'étonnerait rudement. Si j'avais dit cela il aurait fallut que j'aie un verre dans la tête, il aurait fallu que j'aie bu.
Q.—Le niez-vous?
R.—Je n'en sais rien.
Q.—Est-il possible que vous auriez dit que vous ne croyiez pas en Dieu, et que vous ne croyiez pas en la conscience?
R.—C'est possible.
Q.—Pourquoi avez-vous dit cela?
R.—Je me le demande.
Q.—Avez-vous dit au docteur Fournier que vous ne croyiez ni en Dieu ni en la conscience, et que tout dans ce monde-ci était hasard?
R.—Cela m'étonnerait d'avoir dit cela, ce n'est pas mon idée, mais encore une fois je n'en sais rien.
Q.—Est-ce possible?
R.—Ce n'est pas impossible.
Q.—Pourquoi avez-vous dit cela?
R.—Je vous demande, je me le demande.
Q.—Hier, vous avez parlé d'une conversation que vous avez eue avec M. Turgeon, et il n'y a pas de lettre en rapport avec cette convrsation, et néanmoins vous vous rappelez de ce qui a été dit; comment se fait-il donc que vous ne puissiez pas vous rappeler que vous ayiez nié l'existence de Dieu, que vous ayiez nié l'existence de la conscience, et que vous puissiez vous rappeler les détails de la conversation que vous avez eue avec M. Turgeon?
R.—Je ne saurais exactement comment expliquer cela. Ma mémoire est peut-être plus dirigée vers un côté que vers un autre. C'est un état mental dont je ne me rends pas exactement bien compte.
Q.—Vous avez dit que vous étiez catholique?
—Oui monsieur.
Q.—Vous avez dit que vous aviez été élu comme représentant catholique?
R.—Oui monsieur.
Q.—Vous avez montré un certificat de votre évêque?
R.—Oui, et vous n'avez pas voulu le voir.
Q.—Vous avez dit tout cela et quand on vous interroge sur l'existence de Dieu, quand on vous demande si vous avez nié l'existence de Dieu, ou si vous avez déjà dit que vous ne croyiez pas en la vie future, si vous avez dit que dans ce monde tout est hasard, cela c'est un blanc de votre mémoire?
—Je ne sais pas.
Q.—Pouvez-vous expliquer cela?
R.—Je ne peux pas l'expliquer.
Q.—Avez-vous dit à M. Jules Prévost, à M. Cruchet, au Dr Emmanuel Fournier, leurs avez-vous dit, dans les circonstances que je vous ai mentionnées, ce matin et cet après-midi, que vous étiez matérialiste et que vous ne croyiez absolument à rien?
R.—Je ne me rappelle pas avoir dit cela.
Q.—Est-ce possible que vous l'ayez dit?
R.—Ce n'est pas impossible.

. . . .

Par la Cour.—Le témoin n'a pas dit qu'il avait dit cela.
Par M. Taschereau: Q. — Si vous aviez dit cela, pourquoi l'auriez-vous dit?
R.—Cela m'étonne.
Q.—Est-ce que cela vous étonne au point de jurer que vous ne l'avez pas dit?
R.—Non, monsieur.

A suivre sur la page 13

Mme Arthur Haverstock Fait Un eDéclaration Publique

Elle dit sa foi dans le mérite indéniable des Pilules du Dr Hamilton.

Halifax, N.E., 10 août.—Dans une entrevue à sa maison, 194 rue Argyle, Mme Haverstock a bien voulu nous dire ce qui suit au sujet de son triste cas:

"J'étais toujours triste et découragée; je me sentais faible, languissante et incapable de tout travail. Mon estomac était dans un si mauvais état que je n'avais pas d'appétit. Tout ce que je mangeais me faisait mal. Je souffrais beaucoup de vertige et de migraine et je craignais une dépression nerveuse. Sur la recommandation de mon pharmacien, je pris des Pilules du Dr Hamilton.

"Tout de suite je me sentais mieux, et chaque jour mon état s'améliora. En quelques semaines j'étais une femme en santé, complètement guérie alors que plusieurs médecins m'avaient soignée sans succès. C'est pour cette raison que je recommande fortement à ceux qui souffrent de l'estomac ou de quelques troubles digestifs d'employer les Pilules du Dr Hamilton.

Les Pilules du Dr Hamilton renforcent l'estomac, améliorent la digestion, restaurent les nerfs et redonne la santé au système affaibli. En rejetant du sang les impuretés qui y séjournaient depuis longtemps, en redonnant une grande vigueur au système, elles font disparaître la sensation de fatigue, la dépression et la maladie. Bonnes pour jeunes ou vieux, hommes, femmes et enfants. Tous les marchands vendent les pilules de Mandragore et de noix huileuses du Dr Hamileon. A 6 w

LE SPECIFIQUE du Dr MACKAY

Le seul remède contre l'ALCOOLISME et l'habitude des Drogues.

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique, n'exigeant aucune injection hypodermique; on le prend par la bouche à la maison; ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours. Conditions spéciales aux médecins, au clergé et aux municipalités. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. On a fondé un sanatorium pour recevoir les patients privés qui seront sous la surveillance du Dr Mackay. Accommodation de première classe et tout le confort désirable. Adressez:

Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd.,

Le jour—[illegible] Ste Catherine Ouest, [illegible] Phone Up 2111.
Le soir—Au No 500 rue St Urbain, Montréal. Phone Est 3768.
280—n yw

CIMENT CAOUTCHOUC DE WILSON
A L'EPREUVE DE L'EAU ET DU FEU

(BREVETE 1888)

pour Couvertures, Joints, tours de cheminées, coupe-feu, etc.

Employé par les Compagnies de Chemins de Fer et de Navigation

3c la livre

Prix spéciaux pour 500, 1000 et 2000 Livres

SUCCESSION
A. A. WILSON,
219 Rue St Paul.
Angle de la Place Jacques-Cartier, Montréal. 5.12.19.26

BILLETS, BILLETS, BILLETS

Demain Mardi

LA MAISON

L.M. LEFEBVRE

246 rue Rachel

Fera une grande distribution de billets de commerce qui n'a été et ne sera jamais surpassée. Profitez bien de ce grand jour pour venir vous approvisionner de nos marchandises qui sont de 1ère qualité. Outre cet avantage, nous vous soumettons nos prix qui sont 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

Lisez bien ce qui suit: Nous vous donnerons, demain seulement $1.00 de billets de commerce avec :

1 bouteille brandy valant 80c, pour . . . 70c
Ou 1 livre café pur à . . . 25c
Ou 1 livre bon thé naturel à 25c
Ou 1 boite savon parfumé à 8c
Ou 1 boite mine grasse à . . 8c
Ou 8 feuilles papier à mouche à . . . 10c
Ou 1 bouteille Wampole à. 67c
Ou 3 paquets corn starch Benson à . . . 25c
Ou 6 morceaux chocolat Fry à . . . 25c
Ou 1 livre poudre à pâte à. 10c
Ou 2 livres acide borique à 25c
Ou 1 livre moutarde à . . . 25c
Ou 6 paquets gelée Bee à . 25c
Ou 1 boite poulet à . . . 22½c
Ou 2 boites 2 dans 1 Spécial pour . . . 15c
Ou 1 bouteille Vichy à . . 18c
Ou 1 bouteille Pain Relief à 9c

RAYON DE L'EPICERIE

20 livres sucre granulé . . . 95c
10 livres cassonade 43c
3 livres sucre pulvérisé . . 15c
1 douzaine tomates $1.19
1 douzaine blé-d'Inde ou pois 99c
1 douzaine savons Comfort 47c
1 douzaine poudre Barsalou 45c
4 douzaines épingles bois . . 5c
3 paquets macaroni ou vermicelle . . . 25c
3 livres vermicelle fin . . 15c
1 livre peanuts 10c
6 livres fleur blé pour . . 17c
6 livres fleur avoine pour 19c
6 livres riz Chinois pour . 28c
1 boite savon Olive, 7 morceaux . . . 25c
1 livre amandes Grenoble pour . . . 26c
1 livre bleu Keen pour . . 16c
5 boites allumettes . . . 49c
1 boite Chicken, Ham and Tongue . . . 10c
2 livres cacao pour . . . 25c
1 paquet corn starch Bee . . 8c
1 livre empois pour . . . 6c
1 livre chocolat drops . . . 11c
2 livres bonbons bruns . . 11c
2 livres gum drops . . . 15c
1 boite biscuits soda, 3 livres pour . . . 24c
1 sac fleur 10 livres, valant 35c, pour . . . 25c
1 livre fromage doux pour . 14c
1 boite sirop d'érable pour 9c
1 boite harengs Morton . . 14c
1 livre figues 6c
3 paquets gelée Kkovah ou Pure Gold . . . 25c
2 boites Force, Shredded Wheat, Grape-Nuts pour . 25c
1 livre poivre blanc pour . . 18c
3 ptes fèves pour . . . 19c
4 ptes pois pour . . . 17c
1 livre bons Klondykes pour 10c
3 livres thé en poudre pour . 28c
1 boite Old Dutch pour . . 9c

LIQUEURS

1 bouteille champagne, $1.25, pour . . . 99c
1 bouteille brandy Jules Robin . . . 85c
1 bouteille scotch John Dewar . . . 85c
1 bouteille brandy Marie Brizard ou Frappin, $1.00, pour . . . 89c
1 bouteille brandy Richard, 79c, 99c et . . . 49c
1 bouteille brandy Hennessey ou Martel . . . $1.09
Gin De Kuyper, 53c et . . 82c
Gin Melcher, 49c et . . . 79c
Rhum Saint-George, Saint-Jacques ou Saint-Louis, valant $1.35 pour . . $1.20
1 bouteille scotch valant 75c pour . . . 49c
1 bouteille brandy valant 75 cents pour . . . 44c
1 chopine rhum ou scotch . . 65c
1 bouteille Liqueur d'Or . . $1.20
1 pinte whiskey esprit . . $1.10
1 pinte rye pour . . . 60c
1 pinte vin canadien . . . 25c
1 bouteille vin Saint-Michel 68c
1 bouteille vin RR. PP. Oka 79c
1 bouteille vin Chevrier . . 79c

MEDECINES

1 bouteille Pain Killer, Radway, Huile Electrique, valant 25c, pour . . . 17c
2 bouteille Baume Rhumal ou Sirop Anis Gauvin pour 25c
1 boite pilules Rouges ou Moro, 1 boite pilules Carter ou Morse . . . 15c
1 boite tablettes Stuart ou Dodd . . . 37c
1 boite pilules Doan ou Dodd 35c
Luby Parisien 35c
Chevlurine pour 37c
1 bouteille Eau des Carmes 30c
1 boite pilules Dr Chase . . 17c
Dr Chase's Nerve Food . . 38c
1 boite pilules Hamilton . . 23c
1 boite tablettes Fruit-a-tive 42c
Onguent Chase 45c
Onguent Zam-Buk . . . 44c
Huile Omega 37c
1 bouteille Vichy Célestin . 21c
1 bouteille Danderine, 22c et 40c

DIVERS

175 crachoirs en porcelaine, valant 50c, pour . . 29c
255 lampions valant 35c pour 25c
1 beau boiler, 75c, pour . . 59c
200 beurriers à 8c, 12c et . 15c
60 cuvettes en bois ou pulpe, de 65c à . . . $1.40
37 tordeuses de $2.25 à . . $5.00
23 moulins à laver, $4.50 pour $3.50
200 rouleaux papier crêpé à 4½c
Effets livrés à domicile dans toutes les parties de la ville.

TEL. BELL EST 2113.

FOURRURES

Avantages extraordinaires en achetant vos fourrures durant le mois d'août, vous économiserez de 25 à 35c p.c., sur les prix d'automne.

J. R. BOURDEAU,
159 Boul. St Laurent.
TEL. BELL EST 1850.
9.12

Sous-Vêtement fait à ordre, car vous ne pourriez pas le surpasser en ajustement ni l'égaler en valeur. (209F)

SOUS-VETEMENTS Garantis Pen-Angle

Ne peuvent rétrécir ni s'étirer, ni serrer ni bomber; durent plus longtemps que toutes les autres espèces ; et sont vendus avec une garantie qui vous protège contre tous défauts possibles.

Marque de Fabrique comme ceci, en rouge, signe certain de valeur. Faits en plusieurs tissus et styles, à prix variés, en grandeurs qui s'ajustent bien à la forme, pour femmes, hommes et enfants.

Hunyadi János

La Meilleure Eau Purgative Naturelle

Un régulateur et non debilitant. Action prompte, sûre et douce. Prenez-en un demi-verre en vous levant, pour combattre la

CONSTIPATION

JOS. BONHOMME,
CARROSSIER,

SPECIALITE: Bughies d'affaires et voitures de livraison de tout genre Une attention spéciale aux réparations. Bandages de caoutchouc de toute grosseur posés en 24 heures. Grand storage. 200 RUE GU
87—U—a

La Bière de qualité: La Lager Miller High Life, la meilleure bière de Milwaukee—fameuse !

LES CONSERVATEURS A LAPRAIRIE

L'hon. M. Leblanc et MM. Arthur Brossard, Alfred Labelle, Conrad Pelletier, L. Patenaude et autres, parlent devant une assemblée de plusieurs milliers de personnes.

Un soleil riant a éclairé le grand succès de l'assemblée régionale conservatrice tenue, hier, dans le joli village de Laprairie.

Cette importante réunion politique avait été annoncée dans les journaux et à la porte de toutes les églises du comté. Cela avait suffi pour attirer une foule considérable d'électeurs. On estime qu'il n'y avait pas moins de deux mille cinq cents à trois mille personnes autour de l'estrade qui avait été construite dans un vaste champ vacant, au coeur du village, quand Mtre Conrad Pelletier, préfet du comté, ouvrit l'assemblée.

De vieux conservateurs avaient fait vingt-cinq milles pour avoir le plaisir d'acclamer le chef de l'opposition, l'hon. M. Leblanc, et ses amis.

Par une gracieuseté de M. le curé Lamarche, de Laprairie, les vêpres furent chantées une heure plus tôt qu'd'habitude et, à trois heures précises, s'ouvrait l'assemblée.

L'Harmonie de Laprairie, au grand complet, était allée chercher l'hon. M. Leblanc, Mtres Alfred Labelle, Es. Patenaude, Arthur Brossard, C.R., Emile Léonard, député du comté de Laval, qui avaient pris le dîner chez M. le préfet Pelletier.

Au nombre des personnes qui ont assisté à l'assemblée, le reporter de "La Presse" a remarqué :

MM. Côme Séraphin Cherrier, les deux députés du comté, Mtre Conrad Pelletier, maire du village et préfet du comté; M. Napoléon Bourassa, maire de la paroisse ; MM. Alexandre Moquin, Ed. McNeil, Alexandre Ste Marie, Joseph Ste Marie, David Demers, Alfred Lamarche, Aimé Guérin, L. Guérin, le détective Ferdinand Guérin, de Montréal ; A. Poupart, Siméon Poupart, le notaire A. F. Grondin, Chs. Dupré, Thos. Degrichy, Ls. Leduc, David Lebert, H. Bachand, Moise Robert, ex-échevin Vallières,de Montréal ; Emile Lavigne, de Montréal ; Roch Beauvais, le Dr Chouinard, de St Isidore ; Alfred Trudeau, etc., etc.

Le vapeur "Laprairie" avait amené de Montréal un fort contingent de politiciens et de partisans de la cause conservatrice.

Sur la proposition de M. Alex. Moquin, secondé par M. Aimé Guérin, MM. Conrad Pelletier et Napoléon Bourassa furent nommés présidents conjoints de l'assemblée.

M. PELLETIER

ouvrit la réunion en ces termes :

"Mesdames et messieurs,

"Je vous remercie bien cordialement de vous être rendus en aussi grand nombre à cette assemblée. Vous allez entendre traiter les questions politiques locales avec franchise, sincérité et éloquence. Permettez-moi de vous présenter les orateurs que vous allez avoir le plaisir d'entendre. Ces orateurs sont : — Messieurs Arthur Brossard et Es. Patenaude, deux enfants du comté, qui lui font grandement honneur ; M. Alfred Labelle, un champion de la cause conservatrice, et l'hon. M. Evariste Leblanc, chef de l'opposition et député invincible. Ces orateurs critiqueront avec honnêteté le ministère Gouin-Turgeon. On sait que ces messieurs jouèrent du couteau lors de sa formation. L'hon. M. Parent le sait mieux que tout autre. Les autres ministres qui forment ce ministère ne sont que de vulgaires caricatures, des personnages comiques comme les Timothée et les Ladébauche de nos quotidiens.

"Pourtant le gouvernement local est important, plus important même pour nous que le gouvernement fédéral. Il nous a été donné pour être la sauvegarde de nos libertés les plus chères, nos libertés civiles, religieuses et politiques. Notre devoir est donc de suivre de près et avec beaucoup d'intérêt la politique locale.

Le président de l'assemblée termine son discours en recommandant aux auditeurs la paix, le bon ton et la politesse."

MTRE ES. PATENAUDE

est ensuite appelé à adresser la parole. Je débute en montrant toute l'importance qu'il y a pour le peuple de suivre avec un soin jaloux la politique locale, puis il déclare qu'il traitera surtout la question des pouvoirs d'eau et des limites à bois.

Les pouvoirs d'eau servent au développement de l industrie, dit-il, en lui procurant l'énergie, la force et la lumière. Le cultivateur qui se rend au moulin de son arondissement pour faire moudre son grain a lui-même constaté, le premier l'utilité du pouvoir d'eau, quand même ce pouvoir d'eau n'est qu'une légère chute ou un petit rapide. Que dire donc de ces grands pouvoirs d'eau de la Province de Québec, qui peuvent à eux seuls mettre en opération toutes les industries de la province et distribuer la lumière à tous ses habitants? Comment procède-t-on à la vente de ces pouvoirs d'eau? Vous croyez peut-être qu'on s'adresse aux hommes de science pour en constater la valeur et en fixer ensuite le prix? Pas le moins du monde. C'est le capitaliste, et même et surtout le capitaliste américain, qui se charge de cette intéressante étude.

Est-il convaincu de la grande valeur d'un pouvoir d'eau, qu'il se rend chez le ministre et que là, dans le secret de la chambre, du ministre, il arrête les conditions de la vente. Seriez-vous surpris, par exemple, d'apprendre qu'un pouvoir d'eau acheté de la province pour quelques mille piastres a été vendu dans l'année qui a suivi, des centaines de mille piastres, et de nouveau revendu au delà d'un million?

Pourquoi la province n'a-t-elle pas fait elle-même le million? Pourquoi les ministres et les députés n'ont-ils pas vu ce que les capitalistes voyaient si bien ! Ces marchés secrets faits de gré à gré, dans le secret du cabinet, ont souvent servi à payer des services qui devaient être gratuits.

"Pourquoi vendre ces pouvoirs d'eau puisqu'ils valent tant d'argent? La province devait y voir une question d'affaires et au lieu de les vendre, elle devrait les louer pour 20, 25 ou 30 ans. Elle toucherait immédiatement à titre de loyer ce qu'elle reçoit aujourd'hui pour en abandonner la propriété, et dans 20 ans le pouvoir d'eau rentrerait en notre possession, mais amélioré et ayant une valeur dix fois plus considérable. C'est là tout simplement, une question d'affaire que je pose à votre attention. Je vous prie surtout de ne pas oublier que c'est votre bien, absolument comme votre terre et votre maison."

Passant à la question des limites à bois, l'orateur dit en résumé: "la province de Québec posède peut-être les plus belles et les plus grandes forêts connues. Vous connaissez vous-mêmes le prix du bois de sciage. Quant au bois de pulpe qu'il me suffise de vous dire qu'une corde de bois de pulpe vendue à la station vaut environ $6.00. Cette corde de bois de pulpe lorsqu'elle et transformée en papier vout de 25 à 30 piastres. Vous savez quelle quantité de bois peut donner une belle épinette?

Voyons maintenant ce que nos administrateurs ont fait de nos forêts, de nos limites à bois. A l'heure qu'il est je dois vous dire que toutes les limites à bois, le long des deux rives du Saint-Laurent, accessibles aux communications par chemin de fer, sont bel et bien vendues et cela pour une prix qui a rarement dépassé la somme de cent dollars le mille carré. On les a vendues pour un plat de lentilles, Mais ce n'est rien. Ecoutez encore, M. Parent et son ministère, M. Gouin en était, ont déclaré en 1904 que la Province n'augmenterait pas le taux actuel de la vente foncière et les droits maintenant imposés sur tout le bois coupé en vertu de licence, et cela jusqu'au 1er septembre 1910. Quel triez-vous d'un conseil municipal qui livrerait ainsi les privilèges de sa paroisse aux richards de la paroisse voisine?

Ici l'orateur, fait un calcule qui prouve que la province a perdu l'année dernière seulement, quinze millions de piastres, distribuées en salaires et en bénéfice aux Américains.

"Pourquoi n'avoir pas imité l'exemple de la province d'Ontario qui a forcé les Américains à venir se fixer chez elle avec ses capitaux ?

M. Patenaude émet l'idée qu'une loi de reboisement devrait être passée pour la conservation de nos forêts.

Parlant de l'incident qui s'est passé lors de l'assemblée Bourassa, à Québec, lundi de la semaine dernière, l'orateur dit qu'il est très regrettable que pareille chose soit arrivée. Il considère M. Henri Bourassa comme un homme très distingué et un ami sincère du peuple canadien-français, et il se demande avec chagrin, pourquoi le gouvernement qui avait fait des excuses à une actrice qui avait attaqué notre religion, n'avait pas eu un mot de regret pour la façon indigne avec laquelle avait été traité le plus ferme défenseur de la race canadienne-française.

M. Patenaude termina son discours par une éloquente péroraison qui fut couverte d'applaudissements.

En se levant pour adresser la parole le chef de l'opposition

L'HON. M. LEBLANC

reçoit une très sympathique ovation de la part de la foule qui applaudit bruyamment.

Voici un pâle résumé du réquisitoire entendu hier par les électeurs du comté de Laprairie :

MM. les présidents,
Mesdames et Messieurs,

"Depuis quelque temps, il semble que d'un bout à l'autre de la province de Québec, une vive curiosité s'est emparée de la population. Les yeux se sont tournés du côté de la vieille capitale. On se demande ce qui a bien pu se passer dans notre monde politique depuis dix ans, et pourquoi se pose-t-on cette question ? C'est que depuis dix ans, il n'y a pas eu d'élections ; c'est que depuis dix ans, le gouvernement n'a pas osé rencontrer les électeurs ; c'est que depuis dix ans, il n'a pas osé venir rendre compte au peuple de son mandat.

"Les électeurs qui lisent les journaux cependant ont appris et apprennent des choses intéressantes.

"Messieurs, ce n'est plus le temps de parler rouge ou bleu quand l'honneur du pays est en jeu.

"Je ne veux pas anticiper dans mon discours, mais je me permettrai de rappeler ce que M. Gouin a dit à Châteauguay. Il s'est permis d'attaquer les chefs pour qui j'ai combattu. Permettez que je prenne leur défense, chose qui me sera facile. Je ne serai pas long. Je ne voudrais pas être désagréable à M. Gouin, mais pourquoi est-il si mal renseigné ? Pourquoi, c'est qu'au lieu de se renseigner lui-même, il se fit à certains scribes qu'il a à sa disposition.

"Avant de prononcer son discours de Châteauguay, il lui eut été profitable assurément d'ouvrir les comptes publics.

M. Leblanc faisant alors une comparaison entre les administrations conservatrices et libérales, dit que les bilans de la province au 31 janvier 1887, date de la clôture du gouvernement Ross-Taillon, et au 17 décembre 1891, jour où le gouvernement Mercier est descendu du pouvoir, sont les suivants :

31 janvier 1887 :

Passif	$22,143,447.65
Actif	10,754,280.54
Excédant du passif	$11,389,167.11

17 décembre 1891 :

Passif	$35,948,330.18
Actif	11,561,191.98
Excédant du passif	$24,288,038.20

Comparant ces deux excédants l'on arrive à la conclusion suivante :

Excédant au 17 décembre 1891	$24,288,038.20
Excédant au 31 janvier 1887	11,389,167.11
	$12,898,870.89

Le passif de la Province a donc été augmenté par le gouvernement Mercier de $12,389,167.11.

Une élévation aussi considérable du passif de notre province, ne pourrait avoir lieu sans opérer une hausse proportionnelle dans le service de la dette publique, à savoir : les intérêts, le fonds d'amortissement et autres frais d'administration.

Les comptes publics nous en donnent les chiffres suivants :

1892	$1,438,443.62
1887	1,016,622.00
Augmentation	421,821.62

A partir du 30 juin 1892, le budget annuel de nos dépenses ordinaires se trouvait donc grevé d'une somme additionnelle de plus de $400,000.00.

Continuant, l'orateur dit que quand le gouvernement de Boucherville est arrivé au pouvoir en 1890, les dettes criardes venaient de presque tous les départements, il y avait à régler des centaines de réclamations de toutes natures.

Les unes ont été payées et les autres jetées au panier.

Voici un état de ces dettes contractées avant le 16 décembre 1891, et payées depuis, par le gouvernement conservateur :

Emprunts temporaires	$150,000.00
Dépôtes de garantie s:	
des chemins de fer	1,250,709.59
Dépôts en fidéi-commis.	28,815,56
Banque Union du Canada, avances sur subvention aux chemins de fer	7,800.00
	$1,437,325.15
Département du cadastre	20,441.62
Département des arpentages	45,772.45
Département des bois et forêts	8,217.59
Département de l'agriculture	9,854.29
Département de la colonisation	19,525.15
Département des travaux publics	1,255,840.63
Département du secrétaire provincial	249,984.55
	$3,046,911.38

Toutes ces créances ont été soldées sans nuire aux différents services de l'administration. Au contraire, grâce à une politique saine et éclairée, les grands services publics, — notamment l'agriculture et la colonisation, — ont reçu une vigoureuse impulsion dont nous ressentons, encore aujourd'hui, les bienfaisants effets. Malgré toutes ces vieilles dettes à payer, grâce à une économie bien avisée, l'administration conservatrice, non-seulement a mis fin aux extravagances du régime précédent, mais a réussi à réduire considérablement les dépenses ordinaires et avoir des surplus considérables.

L'orateur dit que dans les 4 années dont ils sont seuls responsables les gouvernements conservateurs ont obtenu un surplus total de $1,728,281.76, contre $904,466.57 de surplus accumulé par le gouvernement Marchand-Parent-Gouin du 1er juillet 1897 au 30 juin 1906.

"Le gouvernement Gouin peut se vanter, il est vrai, d'avoir fait en neuf ans des dépenses pour travaux extraordinaires au montant $446,619.92.

Mais la dernière administration conservatrice a indubitablement à son acquis, le fait que surmontant les embarras financiers créés par ses prédécesseurs, elle a payé du 31 décembre 1891 au 20 mai 1897, un montant total de $1,562,235.44 pour la construction de nos grands édifices publics et autres fins de même nature.

Et après avoir payé tout cela, après avoir accompli l'oeuvre de notre réhabilitation financière, voici le bilan laissé par les conservateurs, le 20 mai 1897 ; disons, pour être généreux, le 30 juillet 1897 :

Passif	$37,344,310.80
Actif	11,852,652.65
Excédant	25,491,658.16

Comparé à l'excédant du passif au 17 décembre 1891, il accuse l'augmentation suivante :

Excédant : 30 juin 1897	$25,491,658.16
Excédant : 17 décembre 1891	24,288,038.20
Augmentation	1,203,619.96

Cette augmentation représente exactement la somme empruntée et payée, pour rachat, à 17½ cents de l'acre, des neuf millions d'acres de terre, dus comme subsides, à différentes compagnies de chemin de fer.

Au prix que valent les terres de la Couronne, le gouvernement a fait là un bien bon marché. Les conservateurs ne peuvent donc pas être accusés d'avoir augmenté le passif de la province.

En est-il de même du gouvernement Gouin ?

Voici son bilan :

Passif	$30,195,075.58
Le 30 juin 1906 — Actif	4,486,875.88
	$25,708,201.70
Excédant au 30 juin 1897	25,491,658.16
Augmentation	216,543.54

Sous le ministère Parent-Gouin, le passif de la province a donc augmenté de $216,543.54.

Eh bien, s'écrie l'orateur avec véhémence, j'avais à remplir à l'égard de MM. de Boucherville, Taillon, Flynn, le devoir que je viens d'accomplir. Il m'est agréable de revendiquer l'honneur attaqué de mes anciens chefs qui sont maintenant sortis de la politique active.

Après avoir rappelé, ainsi que M. le président l'avait fait dans son discours l'importance de la législature, M. Leblanc déclare qu'il y aura 25 ans le 30 octobre prochain qu'il est entré dans la politique et jamais il n'a vu pareil gâchis qu'à l'heure actuelle. Il prétend que le cabinet Gouin n'a pas le moindre respect pour la députation nationale. Il faillit un jour, dégoûté des procédés de M. Gouin, quitter son siège, et reprendre le chemin de son domicile. Il est heureux maintenant d'être resté à son poste, car cela lui permet de pouvoir dénoncer Gouin et sa clique qui administrent si mal les affaires publiques.

M. Leblanc rappelle qu'en 1900 l'hon. M. Marchand imposait un droit de coupe de $1.90 par corde d bois avec un rabais de $1.50 par corde pour tout le bois manufacturé ici.

M. Parent, de son côté, imposait un droit de coupe de $1.90 avec un rabais de 65 cents.

Eh bien ! s'écrie l'orateur, j'accuse Parent et Gouin de ne pas avoir forcé les Américains à payer les $1.25.

"Qu'a fait M. Parent de cet argent qui revenait à la province ? l'a-t-il mis tout entier dans sa poche, ou a-t-il partagé avec les Américains ?

Les libéraux prétendent que les gouvernements Parent et Gouin ont vendu les limites à bois plus cher que les gouvernements conservateurs. C'est vrai, dit l'orateur, mais voici pourquoi. La première fabrique de pulpe était bâtie à Buckingham en 1879. On se servait de l'épinette blanche pour la fabrication de la pulpe. Or, l'épinette se vendait alors $1.50 la corde, tandis qu'elle vaut aujourd'hui au bas mot $6.00 la corde. Voilà pourquoi les limites à bois ont plus de prix aujourd'hui que du temps des conservateurs.

Vous me demanderez peut-être pourquoi aujourd'hui le bois est si cher. La raison est bien simple, c'est qu'aux Etats-Unis, il n'y a presque plus de bois de pulpe. La provision qui reste à ce pays sera épuisée dans 20 ans. Les Américains viennent piller nos forêts de bois de pulpe. Les puissantes compagnies américaines qui ont nom St Maurice Lumber Co., la Burgess Sulfate Co. ; la International Paper Co. ; la Union Bag and Paper Co., sont les clientes de MM. Parents et Gouin et font une prodigieuse consommation de bois. Pour sa part l'International Paper Co. qui compte trente usines, consume 1,750.-200 cordes de bois par année ; la Burgess Co., 210,000, et l'Union Bag and Paper Co., 213,000 cordes.

Voilà pourquoi, conclut M. Leblanc, le bois est si cher. Il ajoute que les Américains dépensent chez eux 1 million de tonnes de papier, soit 3 millions de cordes de bois de pulpe. Il faut de toute nécessité, dit-il, suivre l'exemple d'Ontario et forcer les Américains à venir fabriquer leur pulpe ici.

M. Leblanc dénonce ensuite le gouvernement libéral qui, d'après lui, a vendu pour une chanson nos plus grands pouvoirs d'eau.

M. Gouin, dit-il, se vante qu'il dépense plus pour l'instruction publique, l'agriculture et la colonisation que les conservateurs quand ils étaient au pouvoir.

C'est là un odieux mensonge.

Par exemple, prenons Laprairie.

L'allocation donnée à vos écoles primaires par les conservateurs, en 1896, était de $711.73, tandis que l'allocation fournie aux mêmes écoles par M. Gouin, en 1906, n'est que de $673.00. Les conservateurs ont donné $306.00 à vos écoles modèles en 1896, et M. Gouin, en 1906, n'a fait voter que la somme de $223.00 pour le même but. Et ce qui est vrai pour Laprairie est également vrai pour toutes les autres municipalités de la province.

M. Gouin se vante pareillement quand il dit qu'il donne plus pour l'agriculture que les conservateurs. Cet ami des agriculteurs a aboli le collège d'agriculture de l'Assomption qui rendait tant de services. Il désire, il est vrai, fonder un collège de ce genre à Oka, mais savez-vous combien il a donné aux Pères Trappistes pour mettre ce projet à exécution ? Cinq mille dollars en tout.

C'est bien maigre en vérité. Le collège d'agriculture du Guelp, Ont., coûte deux millions de dollars.

Maintenant, disons un mot du dévouement de M. Gouin pour la colonisation. En 1904, notre premier ministre, pour corrompre l'électorat du comté de Montmorency, votait le montant de quinze mille dollars pour des chemins qui devaient être faits dans quelques-unes des vieilles paroisses de ce vieux comté. Ne pensez-vous pas que cet argent n'aurait pas été mieux employé s'il avait été distribué dans les cantons qui s'ouvrent à la colonisation ? Mais, voyez-vous, il fallait à tout prix faire battre l'hon. Thomas Chase Casgrain, cet avocat distingué, ce politicien éminent par l'imberbe Parent, fils de l'ancien premier-ministre, Siméon Parent.

"D'ailleurs, Messieurs, la commission de colonisation présidée par le sénateur Legris, a condamné, dans son rapport le système de colonisation préconisé et suivi par Gouin et Cie.

L'orateur parle ensuite du procès Prévost-Asselin.

Il rappelle que sans l'audace de Jean Prévost, qui a poursuivi M. Asselin, bien des turpitudes ne seraient pas venues au jour, et il fait une charge à fond de train contre l'hon. Turgeon. Ce dernier fait arrêter le distingué légiste, Mtre N. K. Laflamme, le défenseur d'Asselin.

Le Conseil du Barreau exonère le brillant avocat, sans que ce dernier fut même obligé de faire entendre ses témoins.

Le baron de l'Epine, au cours du procès Asselin, jure blanc et M. Turgeon, noir. Il était alors du devoir de M. Turgeon de faire suspendre le procès et d'envoyer en Belgique, une commission rogatoire avec mission d'interroger les témoins qui demeurent là-bas. Il ne l'a pas fait. Pourquoi ? Le ministre Turgeon a-t-il craint que le témoignage des témoins belges ne fit éclater l'innocence du baron de l'Epine en faisant voir qui s'était parjuré au cours du retentissant procès ?

"Messieurs, le gouvernement responsable est en danger entre les mains des gens qui nous gouvernent. Ces gens-là pérorent aujourd'hui devant l'historique église de Saint-Eustache qui porte à son frontispice les nobles cicatrices que lui ont faites les boulets du vieux brûlot Colborne.

Allons-nous effacer ces nobles cicatrices, allons-nous effacer dans l'histoire les noms des patriotes, Duquette, Cardinal et Chénier, pour les remplacer par les noms de Gouin, Prévost et Turgeon ?

"Je ne le crois pas, Messieurs."

L'hon. M. Leblanc termina son discours par une péroraison qui enleva l'auditoire.

L'Harmonie de Laprairie joua un morceau.

DISCOURS DE M. ARTHUR BROSARD, C. R.

Monsieur Pelletier présenta Monsieur Arthur Brossard à l'assemblée et il fut salué à son apparition sur l'estrade par de nombreux applaudissements.

Monsieur Brossard remercia les électeurs d'être venus en aussi grand nombre entendre la discussion de la politique provinciale et aussi de leur attention continuelle aux orateurs qui avaient adressé la parole.

Après avoir fait l'éloge de l'honorable Monsieur Leblanc, M. Brossard parla de la question de la colonisation. Il traita cette question au point de vue de l'influence des Canadiens-Français dans le pays. Un pays augmente sa population de deux manières, d'abord par l'immigration qui vient des pays étrangers, et par l'augmentation de la population elle-même.

Depuis 1851, la population du comté de Laprairie aurait diminué d'environ 5,000. Ce dépeuplement de nos campagnes s'est fait sentir dans un grand nombre de nos comtés et spécialement dans les comtés de Laprairie et de Napierreville, de Chambly et Verchères, Saint-Jean et Iberville et plusieurs autres. C'est la raison qui explique la réunion de ces comtés de deux comtés dans un.

La population déserte nos campagnes parce que l'agriculture n'y est pas encouragée. Le gouvernement de Québec n'a passé aucune loi pour améliorer et faire progresser l'agriculture qui est la richesse du pays. Durant les 10 années qui se sont écoulées de 1891 à 1901, il est prouvé par le recensement officiel, que la population rurale de la Province de Québec n'aurait augmenté que de 3,000 âmes. Ce chiffre d'augmentation est ridicule. La population aurait dû être augmenté d'au moins 500,000.

La colonisation était un autre moyen à la disposition du gouvernement pour augmenter notre population. Les gouvernements Parent et Gouin, au lieu de favoriser la colonisation en ont arrêté le progrès en fermant la porte de nos terres du nord aux colons. D'après l esystème établi par le gouvernement Parent un colon ne peut avoir un lot à moins qu'il n'ait obtenu au préalable la permission du marchand de bois, qui détient les plus belles terres du nord. Le gouvernement impose au colon des obligations. Le marchand de bois achète nos terres sans aucune condition.

La loi de classification passée en 1904 par le gouvernement Parent, (Voir 5, Edouard VII, chapitre 16) est une loi désastreuse pour la colonisation. Elle permet dans son application au marchand de bois d'acquérir nos plus belles terres propres à la culture dans notre nord. Il en est ainsi de la loi passée en 1904 passée par le même gouvernement qui abolit le droit d'un père de 12 enfants à 100 acres de terre. De plus cette loi permet au marchand de bois de se faire transporter moyennant $50.00 tous les lots que possèdent les pères de famille. Aussi les marchands de bois détiennent-ils un grand nombre de terres cultivables et empêchent les colons de s'y établir. Ces deux dernières lois sont désastreuses et empêchent un grand nombre de colons de s'établir dans notre nord.

D'après le discours de l'honorable M. Gouin rapporté dans le "Canada", 1,300 patentes auraient été accordées aux colons durant l'année 1905-1906. Tout colon a généralement deux lots, par conséquent, environ 700 fabilles se seraient établies durant l'année 1905-1906 dans notre nord. Il faut 350 familles pour former une paroisse, et un comté se constitue de 8 paroisses. Par conséquent, il nous faudrait 4 ans pour avoir droit à un comté. Le gouvernement fédéral durant cette année nous aurait apporté 250,000 immigrants dans le Nord-Ouest.

La représentation de toutes les provinces dans le Canada est basée sur celle de la province de Québec qui a toujours 65 députés au parlement fédéral. D'après le dernier recensement la province de Québec a un député par 25,000 ; par conséquent, toutes les provinces anglaises ont droit à un député par 25,000. D'après ces données, les 250,000 immigrants qui nous sont arrivés dans le Nord-Ouest, donne droit aux deux nouvelles provinces d'avoir 10 nouveaux députés.

Après ces exposés il se demande quelle influence la députation de Québec aura dans 10 ans. Les territoires de l'Ouest et les provinces anglaises auront 400 députés tandis que Québec aura toujours 65 députés. Il en serait le contraire si Québec augmentait sa population alors que les autres provinces au lieu d'avoir un député par 25,000 auraient un député par 50,000. Si Québec doublait sa population, nous diminuerions de moitié les représentations des autres provinces à Ottawa.

Il est temps que les électeurs brisent le lien des partis, libéral ou conservateur, pour ne considérer que l'intérêt et le progrès de notre province. Après une conduite aussi désastreuse du gouvernement actuel à Québec, il n'est pas surprenant de voir des hommes indépendants dans le parti libéral se lever pour revendiquer l'honneur de notre province. Après avoir fait l'éloge de Monsieur Bourassa et l'avoir cité comme un homme de talent, honnête et indépendant, Monsieur Brossard finit par une péroraison toute chaude de patriotisme.

Ce discours a été maintes fois interrompu par les applaudissements.

M. Alfred Labelle, avocat, prononça aussi un éloquent discours.

L'assemblée se dispersa ensuite après avoir acclamé les dignes présidents, MM. Conrad Pelletier et Napoléon Bourassa.

Cigarettes Egyptiennes

MOGUL

Bouts en liège

15c la boite.

Remède 3 X de Munyon contre le RHUMATISME

Procurez-vous un remède qui soulage les douleurs aiguës et vives dans toutes les parties du corps, en une à trois heures et qui opère une guérison parfaite en quelques jours.

Il purifie le sang. Il neutralise l'acide et chasse toute inflammation et toute douleur. Souffrez-vous de mal de dos, de lumbago ou de sciatique?

Avez-vous des raideurs ou des enflures aux articulations, quelque chroniques qu'elles soient? Demandez à votre pharmacien le Remède 3x de Munyon Contre le Rhumatisme, et voyez comme il vous guérira promptement.

Si vous souffrez de maux de reins ou de vessie, procurez-vous le Remède Spécial de Munyon pour les Reins. Argent remis s'il échoue. Le Vitalisateur de Munoyn renforce les hommes faibles et leur fait recouvrer les forces perdues. A y

COLONIAL HOUSE, SQUARE PHILLIPS.

NOUVELLES SOIES

Tous les jours il nous arrive de nouvelles consignations. Déjà notre assortiment se complète de choses nouvelles et élégantes venant des centres européens. En voici quelques exemples :

Taffetas chiffon noir "Queen Quality", spécialement recommandé comme devant donner une bonne durée ; fini lustré ; à 65c, 75c, 85c, $1.00, $1.10 et $1.35.

Nouveau taffetas noir "Two Fold", ne glisant pas, des plus durables, noir garanti, à 75c, $1.00, $1.25 et $1.75.

Velours noir, à poil de soie non changeant, à $1.00, $1.25, $1.50, $1.75, $2.00 à $5.00.

Velours chiffon noir, $1.75, $2.50 et $3.50.

Velours miroir noir, $1.50, $2.00, $2.50, $3.00 et $3.50.

Taffetas de couleur et chiffon de toutes les nouvelles teintes et couleurs d'automne, 75c et $1.00.

Messaline Radium de couleur ou de nuances exquises pour vêtements de soirée. Spécial à $1.00 la verge.

PAILLETE DE COULEUR

En de nouvelles couleurs pour toilettes de ville et de réception. Qualité exceptionnelle à $1.00.

ETALAGE DE SOIE à effets de fantaisie.

Nous sommes à exposer une magnifique collection de joli brocart que nous sommes les seuls à posséder.

Prix : $3.00, $3.50, $4.00 et $4.50 la verge.

Henry Morgan & Co. Ltd. -- Montreal.

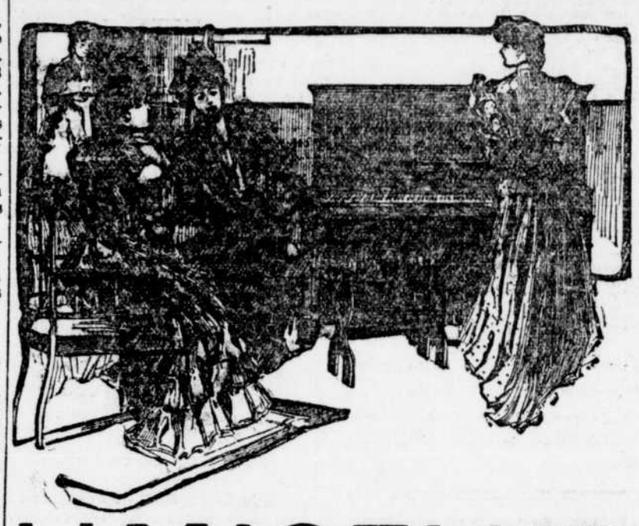

L'ANGELUS

Et sa Merveilleuse Invention.

LE MELODANT

Avant l'installation du MELODANT, L'ANGELUS passait universellement comme le pianiste-automatique approchant le plus de la perfection. Grâce à l'addition du MELODANT, L'ANGELUS peut aujourd'hui répondre à toutes les exigences et on peut l'appeler sans crainte "le seul pianiste-automatique avec lequel on peut reproduire à la perfection n'importe quelle musique".

Chaque composition est basée sur un thème dominant, que l'on appelle communément "air", et, pour obtenir des résultats parfaits, il faut que ce thème soit dégagé de toute ornementation. Le MELODANT accentue la mélodie en faisant servir l'accompagnement comme d'un arrière-plan au thème principal et en faisant ressortir d'une manière claire et distincte toutes les notes mélodieuses, même si elles se trouvent dans un accord complet.

Lorsque L'ANGELUS est muni du MELODANT, la technique est absolument inutile. Si vous voulez avoir chez vous un répertoire inépuisable de musique, le MELODANT ANGELUS peut vous fournir toute la musique que vous pourrez désirer.

Le MELODANT, le levier de phraséologie, les boutons de mélodie et le diaphragme pneumatique, sont les accessoires indispensables pour obtenir une technique parfaite et SEUL L'ANGELUS EST MUNI DE CES ACCESSOIRES.

C. A. McNEE,

550 Rue Ste Catherine Ouest, Angle Stanley.

k

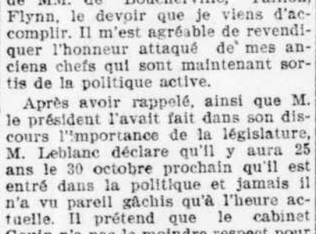

NIAGARA—Un col Marque Castle qui sied perfection, 1¾ pc. en arrière, 2¾ de l'extrémité de la pointe au pli. Dans Marque Elk (l'espèce à valeur réelle à 2pour 25.) c'est Rosseau.

64F

20c chacun

3 pour 50c

COLS EN TOILE DE

Les Cols portant cette marque de commerce siéent mieux parce qu'ils doivent leur forme à la confection, non au lavage. Ils durent plus longtemps à cause de la supériorité du tissu.

Demandez la marque

Fabricants Berlin Canada

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

SIROP DU DR FRED. DEMERS

pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours. 1

PRIME A GAGNER

Si vous connaissez quelqu'une désirant acheter un piano, envoyez le nom et l'adresse de cette personne à la Leach Piano Company, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, et si la vente est faite vous recevrez comme récompense la somme de $10. 237-f

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

DUTRISAC — A Saint-Laurent, le 8 août 1907, l'épouse de M. Emile Dutrisac, un fils, baptisé Joseph-Dorilla-Lucien.
Parrain et marraine, M. et Mme Dorilla Gravel, oncle et tante de l'enfant.

HEBERT — A Montréal, le 8 août 1907, au No 460 rue Wolfe, l'épouse de M. Jean-Baptiste Hébert, une fille, baptisée Marie-Irène-Juliette.
Parrain et marraine, M. Chas. Hébert et Irène Hébert, cousin et tante de l'enfant.

PINARD — A Montréal, le 3 août 1907, au No 444 rue Saint-Denis, l'épouse de M. Paul A. Pinard, un garçon, baptisé Paul de Boucherville-Marie-Achille.
Parrain et marraine, Dr Achille A. Pinard et Mlle Blanche de Boucherville, d'Ottawa, oncle et tante de l'enfant.

SAUVE — En cette ville, le 31 juillet 1907, au No 913 rue Saint-André, l'épouse de M. F. X. Sauvé, épicier, un fils, baptisé Jos.-Ozéa-Gustave.
Parrain et marraine, M. et Mme Ozéa Saint-Germain, oncle et tante de l'enfant.

DECES

CURRY — En cette ville, le 10 août 1907, est décédé, au No 194 rue Wolfe, à l'âge de 77 ans et 5 mois, M. André Curry, employé civil, ancien citoyen de L'Assomption.
Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

HURTUBISE — En cette ville, le 10 août 1907, à l'âge de 68 ans, Elmire Bélanger, épouse de feu Barnabé Hurtubise.
Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 673A rue Saint-Jacques, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques le Majeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUBIN — En cette ville, le 10 août 1907, Eugène Jubin, plombier.
Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 51 rue Ottawa, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Hélène, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIN — En cette ville, le 9 août 1907, à l'âge de 73 ans, 5 mois, Jean-Baptiste Larin, ancien meunier.
Les funérailles ont lieu ce matin, à l'église Saint-Charles.

ROBERT — A Sherwood, Oregon, le 13 juillet 1907, à l'âge de 26 ans, Joséphine Rousseau, épouse de Fred. Robert, et le 26 juin, son enfant.

Aussi pur que les rayons du soleil—absolument rien que du sel—propre, agréable au goût. C'est ce qu'est le SEL WINDSOR.
135

UNE MISSION AU DEBUT DIFFICILE

DANS LE DIOCESE DE NORTHAMPTON, FAKENHAM, NORFOLK, ANGLETERRE.

Où la messe est-elle dite et la bénédiction donnée maintenant? DANS UNE MANSARDE, dont le loyer me coûte UN SCHELLING par semaine.
Collecte moyenne par semaine, 3s 6d.
Aucune dotation, excepté L'ESPERANCE. C'est une piètre dotation, direz-vous, lecteur. Eh bien! Qui sait? Les grandes choses ont eu, règle générale, des débuts modestes. Il y eut l'étable de Bethléem, et le bras de Dieu ne s'est pas raccourci. Je ne perds pas ESPOIR. J'ai GRANDEMENT confiance que cette mission, la plus récente qui existe, ouverte par l'évêque de Northampton, deviendra, il n'y a pas à en douter, une grande mission.
Mais nous avons, pour cela besoin du secours de l'extérieur. En recevrons-nous?
J'ai remarqué que les FERVENTS DE SAINT-ANTOINE DE PADOUE s'empressent de venir en aide aux secourable vers moi? Je vous demande à grands cris de venir à mon aide. Il se peut que vos moyens ne vous permettent pas de faire beaucoup; mais vous POUVEZ FAIRE PEU. Faites le peu qui est en votre pouvoir, pour l'amour de Dieu, et avec les autres "peu" qui sont faits je pourrai établir cette nouvelle mission sur des bases solides.
Pauvres prêtres aux prises avec toutes sortes de difficultés. Ne puis-je pas espérer qu'eux aussi jetteront un regard de sympathie et de pitié sur moi dans mes efforts pour établir un avant-poste de la foi catholique dans cette — en autant que la foi catholique est concernée — région aride? Ne puis-je pas espérer, bon lecteur que, dans votre zèle pour le progrès de cette foi, vous tendrez une main
Norfolk, Angleterre
P.S.—Je recevrai avec reconnaissance et empressement la plus petite offrande, et l'enverrai avec mon accusé NE SOYEZ PAS SOURD A MON PRESSANT APPEL.
"Que Dieu bénisse et seconde les efforts que vous faites pour établir une mission à Fakenham.
"ARTHUR,
+ "Evêque de Northampton."
Adresse:
PERE H. W. GRAY.
Hempton Road, Fakenham.
En réception une belle image du Sacré-Coeur.
Cette nouvelle Mission sera dédiée à Saint-Antoine de Padoue. 215—n

LE PAIN DE PURETE
est
"LE PAIN PURETE"
de JAMES STRACHAN
fait entièrement sans être touché par aucune main. Phone Est 71.

LE FEU A FAIT SON ŒUVRE

UN INCENDIE A CAUSE HIER POUR $800 DE DOMMAGES, A COTEAU STATION.

Côteau Station, 12 — Notre village a été mis en émoi, hier, par un incendie qui a causé pour plus de $800 de dommages.
Le feu a réduit en cendres une grange et une écurie, propriété de M. Olivier Bissonnette. Ces édifices étaient situés près de la gare du chemin de fer.
Il était trois heures de l'après-midi lorsqu'on a aperçu les flammes. Nos pompiers volontaires se mirent aussitôt à l'oeuvre, parvenant heureusement à se rendre maîtres de l'incendie. La population entière était sur les lieux.
Aucune demeure privée n'a subi de dégâts.
On croit que le feu a été mis accidentellement par des enfants, qui avaient pris l'habitude d'aller jouer dans la grange détruite.

PATERSON'S
Biscuits nouveaux, délicieux, fait de crème de blé—croquants, exquis, tentants pour toute occasion sociale. En boîtes en ferblanc seulement. Achetez par nom. 141
Cambridge Wafers

LA MAUVAISE DIGESTION CAUSE MILLE TOURMENTS ET ENTRAINE LA FAIBLESSE

LES FEMMES EN SOUFFRENT TOUT PARTICULIEREMENT.

C'EST ENCORE ET TOUJOURS "LES PILULES ROUGES" QUI SE RECOMMANDENT LE MIEUX EN PAREIL CAS.

Madame C. MARTIN, 664 rue Bourbonnière, Maisonneuve.

De toutes les maladies qui ravagent le corps humain, les troubles digestifs constituent bien, à coup sûr, la cause la plus commune des souffrances multiples auxquelles chacun est assujetti.

Quand l'estomac est en démence, tout le reste s'en ressent. Et, chez la femme surtout, les organes digestifs sont particulièrement délicats, en ce sens que leur bon et leur mauvais fonctionnement influe sur d'autres organes facilement irritables.

La mauvaise digestion entraîne les brûlements d'estomac, les désordres d'intestins, les maux de tête ; elle fait perdre le sommeil et l'appétit ; est souvent la cause de fâcheuses irrégularités périodiques par le fait de l'appauvrissement du sang qu'elle provoque et partant entraîne la faiblesse ou débilité générale.

Bien souvent une femme se voit dépérir et tomber en langueur sans même se douter que cela provient uniquement de défectuosités digestives.

Dans ce cas, c'est l'estomac tout d'abord qui a besoin d'être renforcé ; les organes digestifs veulent être tonifiés. Il faut aussi que le sang soit enrichi et purifié.

Le remède est tout indiqué aux femmes atteintes d'un tel mal, dont les effets ne disparaîtront que si on en supprime les causes.

Pour un pareil office, les Pilules Rouges sont insurpassables ; c'est prouvé. Y recourir, c'est s'assurer un soulagement immédiat, une guérison permanente. S'en abstenir, c'est faire preuve d'ignorance impardonnable et de coupable négligence envers soi-même.

Il n'est plus permis à personne de douter de l'efficacité des Pilules Rouges, lorsqu'il s'agit d'effectuer n'importe quelle cure chez une femme malade. Tant d'années d'expérience concluante, sont une suffisante attestation en leur faveur.

Pourquoi donc ne pas en profiter ?

Fac-similé d'une boite de Pilules Rouges

Pour donner aux différents organes leurs forces primitives, pour supprimer les troubles de toutes sortes qui affectent le système féminin, pour faire du sang nouveau et créer de nouvelles énergies, les Pilules Rouges sont absolument sans-rivales, et même dans la plupart des cas, c'est le seul remède à opposer.

Avec les Pilules Rouges, pas de déceptions, ni retards possibles. Elles guérissent positivement.

Voici le témoignage d'une dame qui ajoute encore son point de vérité et d'exactitude.

" Ma mauvaise digestion fut la cause que je fus prise de faiblesse générale et que j'ai bien souffert pendant deux ans. Mon mal pouvait surtout se localiser dans le foie et les reins.

" Après m'être fait soigner inutilement par un médecin, je résolus d'essayer les Pilules Rouges. Je n'en ai pris que trois mois durant et néanmoins ce fut suffisant pour faire disparaître toutes mes douleurs et me débarrasser à tout jamais de ces troubles digestifs dont j'avais souffert si longtemps.

" Oui, les Pilules Rouges seules m'ont guérie et je suis heureuse de le proclamer bien haut." — Madame C. Martin, 664 rue Bourbonnière, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES

Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi, au besoin, un autre traitement si votre maladie le requiert.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St Denis, Montréal.

Brandy Hennessy

Sans Egal pour sa Pureté, Sa Qualité et son Bouquet.

"Trois Etoiles," **garanti** âgé de plus de 12 ans.

"Une Etoile," **garanti** âgé de plus de 6 ans.

En vente chez tous les Marchands de Vins.
A 238—n

DEVANT L'EGLISE DE ST EUSTACHE

Suite de la page 11.

Q.—Si cela vous étonne que vous ayiez pu dire ces choses comme cela et si vous les avez dites, il fallait que vous ayiez des raisons sérieuses pour les dire?
R.—Pas si sérieuses.
Q.—Est-ce que vous niez l'existence de Dieu, comme cela, pour le plaisir de la chose?
R.—Je n'ai aucune raison à donner.
Q.—Si vous l'avez dit, est-ce votre seule explication, que vous l'auriez dit sans raison aucune?
R.—Probablement sans raison que je me rappelle maintenant.

"Nous sommes donc en présence de deux déclarations assermentées tout à fait contradictoires. Laquelle devons-nous croire? Celle de M. Turgeon qui nie avec indignation ou celle de M. de l'Epine qui invoque même sa propre turpitude pour accuser son ancien protecteur?

Mais sait-on bien ce que peut valoir le témoignage de M. de L'Epine? Le sait-on mieux que le juge qui a présidé l'enquête, qui a entendu les témoins et qui a dû lire toutes les pièces du dossier?

Or, messieurs, M. le juge Bossé, dans son adresse au jury, n'a-t-il pas mis de côté le témoignage de M. de L'Epine, n'a-t-il pas déclaré que M. Turgeon sortait du procès, avec sa réputation absolument intacte?

Est-il parmi vous un homme qui, si on lui posait ces questions: N'avez-vous pas déclaré à un tel que vous ne croyez pas en Dieu?

N'avez-vous pas déclaré à celui-ci que vous êtes athée?

N'avez-vous pas dit à celui-là que nous sommes simplement le produit du hasard?—est-il un honnête homme qui ne trouverait alors rien de mieux à répondre que: "Je ne me rappelle pas," ou "c'est possible"?

Et pourtant, c'est ce qui est arrivé à M. de l'Epine au moins dix fois.

Enfin, M. Gouin termine la discussion en parlant d'une autre offre qui fut faite, par l'intermédiaire du sénateur Casgrain, par M. Cuaig Brothers, courtiers auxquels M. Turgeon posa les mêmes conditions qu'au syndicat belge, ce qui montre que les mêmes conditions, ni plus ni moins, ont été faites à tout le monde.

Après avoir parlé du réajustement du subside fédéral M. Gouin cède la place à

M. ETHIER

député fédéral des Deux-Montagnes, qui parle brièvement de politique fédérale, de la politique de conciliation de sir Wilfrid Laurier, des magnifiques résultats financiers obtenus, de la ligne All-Red et de l'excellente figure faite par sir Wilfrid à la conférence impériale.

L'orateur suivant,

L'HON. M. J. ALLARD

A quatre ans, il a entendu les vivats des électeurs et il a été témoin des belles luttes de 1874 et 1876, entre le seigneur Globensky et son vénéré père, l'honorable Wilfrid Prévost.

Mais, dit-il, malgré des luttes héroïques, vous n'avez jamais tant entendu attaquer le nom de Prévost. Aussi, suis-je heureux de l'occasion qui m'est fournie de m'expliquer. Il est apparu plusieurs figures patriotiques dans notre nord, je dis notre nord, car le comté des Deux-Montagnes est de notre nord,—les Norbert Morin, les Sir Louis Hyppolite Lafontaine, les Sir Adolphe Chapleau, les Viger, les Masson, les Nantel, et j'étais le dernier de cette lignée. Doué d'un tempéremment plus violent, j'ai eu de bons amis mais aussi des ennemis irréductibles, semble-t-il.

"Parmi ces derniers il en est un qui s'est présenté contre moi dans le comté de Terrebonne. Il a perdu son dépôt et m'a voué depuis ce temps, une haine violente; et le dimanche, on vend à la porte des églises une feuille où il verse tout son fiel. Quand je pense qu'on a été jusqu'à fouiller les tombes des miens pour mieux me crever le coeur. N'aurait-on pas mieux fait de fouiller les tombes de Saint-Eustache pour y trouver des leçons de patriotisme et de pardon.

"J'ai fait face à ces attaques, et j'ai intenté un procès à M. Asselin. Rien n'a été prouvé au cours de ce procès. On s'est contenté d'y greffer une autre affaire et l'on a voulu faire passer un de mes collègues pour un "boodler" pour employer l'expression usitée.

"Je ne crois pas qu'un seul ministre n'ait eu par le passé, l'occasion, ni le courage de prendre

TOUS LES DOSSIERS

d'un département, de les déposer publiquement devant une cour et de dire: cherchez. C'est pourtant ce que j'ai fait.

On a cherché.

On n'a rien trouvé.

Pardon, on a trouvé deux choses. La première, c'est que je ne vendais pas les mines à l'encan. Mais savez-vous que le nord de la province de Québec est ouvert à tous, grâce au Grand Tronc Pacifique qui nous fera découvrir les richesses les plus grandes du pays, et que vos jeunes gens peuvent partir pour aller découvrir des trésors et des mines? On veut que nous ne vous vendions pas la mine que vous aurez découverte, mais que nous la gardions en réserve pour la vendre aux enchères

AUX CAPITALISTES AMERICAINS,

qui étant plus riches que vous, l'obtiendront certainement. C'est ce que veulent ces gens qui prétendent fonder un troisième parti. Moi, je veux que 400 acres de terres au moins soient vendus à un prix fixe et non aux enchères, et si la chose était à refaire, je recommencerais.

La deuxième chose qu'on a trouvée c'est que j'aurais vendu pour $65 une propriété que le lendemain, M. McKenzie aurait revendue pour deux millions. Quel chanceux que ce M. McKenzie! La vérité, c'est que M. McKenzie a formé une compagnie de deux millions et a demandé au gouvernement un permis de recherches. Il n'a pas acheté. Il a payé $5 par mille ce qui fait bien $65 pour 5 milles qu'il nous paye tous les trois mois. Je répète

QU'IL N'A RIEN ACHETE,

et qu'il ne s'agit que d'un permis de recherches pour sa compagnie de deux millions, et cela je le dis à la face de ma province. M. McKenzie n'a pas acheté un pouce de terrain, pour sa compagnie.

M. GIRARD

député du comté de Rouville, parle de ce que M. Gouin a fait pour l'instruction et surtout l'instruction pratique: fondations d'écoles d'agriculture, techniques et des hautes études commerciales.

M. MAURICE PERRAULT,

député de Chambly, demande pourquoi on abandonnerait le gouvernement Gouin qui sort d'une victoire sur la question du réajustement du subside provincial.

M. GAUTHIER

député de l'Assomption, émet l'opinion que le parti conservateur bas-canadien, est un non-sens, qu'il a été balayé comme il devait fatalement l'être et qu'il est maintenant à se chercher un chef, ou plutôt un messie.

M. Tancrède Marcil clôt la liste des discours en félicitant les orateurs qui l'ont précédé et en convenant qu'après tous ces beaux discours, il ne reste pas grand'chose à dire sur la politique provinciale.

L'ASSISTANCE

On remarquait parmi les personnes présentes: MM. Honoré Gervais, C.R., député de Saint-Jacques; Médéric Martin, député de la division Sainte-Marie; M. Godfroy Langlois, député de Saint-Louis; M. L. A. Lacombe, député de la division Sainte-Marie, à la Législature; M. Maurice Perrault, député de Chambly; M. Jos. Gauthier, député de l'Assomption; M. Girard, député de Rouville; MM. J. A. Lamarche, président du Club de Réforme; Flavien Granger et Léon Garneau; Art. Ecrément, notaire; Damien Lalonde, Jos. Archambault, avocat; Hercule Guérin, A. P. Pigeon, président du club Saint-Louis; Jean Lamoureux, R. Latulippe, président du Club Letellier; Gaston Maillet, président du Club National; D. A. Lafortune, C. R.; N. K. Laflamme, C. R.; C. G. H. Chamberland; Geo. Bourgoin; Michel Campeau, H. Lesage, Geo. Tétrault, A. Latreille, Dominique Leduc, C. R., Sainte-Scholastique; J. Marcelin Wilson; Raoul de Lorimier, Eug. Tarte, A. Charpentier, Thibodeau-Rinfret, Henri Rolland, St Jérôme; J. W. Lévesque, notaire; J. A. Laurin, Jos. B. Bérard, avocat; H. Lussier, Wilfrid et Jos. Auclair, A. Chartrand, C. Hogue, J. Léonard, et P. Désautels, tous de Saint-Vincent de Paul; Oléas Lacroix, Ch. Prévost, du club libéral des entrepreneurs; J. A. Pelland, Gordien Ménard, père et fils; Théodule Lafond, L. W. Lavergne, J. A. Brunet, N.P., Albert Frigon, Jos. Langlois, Ste Scholastique; M. Raymond, Sainte-Scholastique; Petrus Fortier, Sainte-Scholastique; J. A. Lalande, Sainte-Scholastique; Henri Archambault, Geo. Dubreuil, Ad. Ouimet, Clovis Quevillon, Zotique Renaud, J. A. Dumas, Edouard Montpetit, B. Gaudet, etc., etc. Tous les clubs libéraux de Montréal avaient envoyé de nombreux délégués.

NOUVELLES DE SHERBROOKE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12. — Des soumissions sont demandées pour la construction de la bâtisse du gouvernement devant servir de caserne.

—M. J. L. Archambault, C.R., avocat de la Cité de Montréal, était à Sherbrooke, ces jours derniers, avec deux demoiselles Archambault, en visite chez son frère, M. J. A. Archambault, notaire.

—On voit venir l'Exposition du Dominion avec confiance. On espère que ce sera en tout, un grand événement. En vertu d'arrangements qui viennent d'être faits, les beaux animaux exposés à Toronto et à Ottawa pourront être aussi exposés à Sherbrooke. Nous verrions ici ce qu'il y a de mieux dans le Dominion en fait d'animaux de ferme.

—M. Paul Dufault, notre remarquable chanteur canadien, se fera entendre ici, à la Salle des Arts, le 21 du courant.

—M. l'abbé P. J. A. Lefebvre, supérieur du Séminaire St Charles-Borromée, et M. l'abbé Vincent, de la même maison, sont de retour de leurs vacances.

—Les cultivateurs qui sont venus au marché, samedi, avaient un peu de sourire sur les lèvres. Ils étaient contents d'avoir du beau temps. On pu engranger beaucoup de foin.

Le marché a été actif. Le prix courant des oeufs était de 23 cts. Une certaine quantié a été vendu à 25 cents. Les pommes de terre nouvelles sont chères: de 80 cts à $1.20 le minot. Il y en avait une grand quantité. On a remarqué beaucoup de fruits, gadelles, bluets, framboises, etc. On achetait les bleuets pour 5 cts la pinte; les framboises, 10 cts. Le beurre se vendait de 20 à 23 cts; fromage domestique, 17 cts. Le miel se vendait 25 cts la livre

—M. Turner, représentant de la "E. & J. Fairbanks Coy.", de St Johnsbury, était à Sherbrooke, samedi, en visite d'affaires se rapportant à l'établissement prochain en notre ville d'une succursale canadienne de cette importante industrie.

Le site de construction des nouvelles usines est déjà marqué et l'on nous informe que les travaux d'érection d'une série d'édifices considérables seront incessamment commencés et poursuivis avec vigueur jusqu'au parachèvement.

—L'ancien local de la pharmacie Griffith, édifice Whiting, est à subir une toilette complète qui le transformera en une salle de représentations de vues animées et spectacles.

—M. Patrick Dohan, de Richmond, qui aurait eu lui-même l'intention de louer ce local pour les même fins, bien que devancé par un concurrent, paraît décidé toutefois à poursuivre son projet; à cette fin, il vient d'acquérir à un prix fort respectable, la propriété J. B. Duford, rue Wellington, actuellement occupée par MM. Etienne Boucher et A. State, ferblantiers et plombiers.

C'est l'intention du nouveau propriétaire de remplacer la construction actuelle par un édifice plus considérable et de style des plus modernes.

—Un message transmis de Toronto vendredi soir, rapporte la nouvelle que le club de Sherbrooke, concourant au Grand Tournois de Tir Fédéral, est sorti bon premier dans la série des "Equipes de 5 tireurs", enregistrant un score de 217 points sur 250, décrochant par ce fait avec le titre de champion de cette série, l'honneur de la coupe du "Toronto Mail".

L'équipe victorieuse et qui a l'honneur d'avoir reconquis le trophée enlevé au club de Sherbrooke, l'an dernier, était composée des membres Howard, Craig, Thompson, Stackwell et Westover.

—Une requête judiciaire en demande d'imposition d'une amende de $200, vient d'être enrégistrée en Cour Supérieure, contre la Corporation de la Cité, pour défaut de la part des autorités sanitaires civiques, de produire certaines rapports concernant des cas de maladies contagieuses qui auraient sévi en notre ville, il y a quelques mois passés.

—M. François Therrien, du Canton d'Orford, a intenté une action en réclamation de $1,900, contre la Mutual Fire Insurance Coy", de Montréal, étant pour produit d'une police d'assurance qu'il détenait sur des propriétés détruites par le feu il y a quelques mois.

—M. J. A. Gauthier, le populaire directeur de l'hôtel Grand Central, a été victime d'un douloureux accident jeudi, pendant qu'il aidait à la récolte du foin sur sa ferme de Sherbrooke-Est. On était en frais de faire le déchargement d'un voyage de foin et M. Gauthier se tenait près de la voiture quand, par suite d'un bond précipité des chevaux, l'attelage fit défaut et un frein se détachant, le frappa avec violence en pleine poitrine le clouant sur place et sans connaissance.

Revenu à la ville, la victime fût transportée chez un médecin, qui lui donna les soins requis. L'on ne croit pas que l'accident ait de suites graves.

—En faisant une course dans les bois, tout récemment, M. L. St Laurent, de Sutton, a fait une magnifique découverte sous forme d'une pièce considérable de gensing croissant à l'état sauvage.

—Au cours du violent orage électrique de mercredi dernier, la foudre ayant pénétré dans le logis des époux J. W. Downes, à Brookbury, y mit tout sans dessus, dessous, dans la pièce de cuisine, puis, sortant par une porte de l'appartement, effleura au passage un pied de Mme Downes, faisant voler en morceaux son soulier et la brûlant assez grièvement.

A Knowlton, trois vaches appartenant à MM. Geo. Perkins et A. S. Turner furent tuées par le fluide.

A Coaticook, trois autres vaches qui s'étaient réfugiées sous un gros orme dans un pâturage de la ferme W. Beaudin, furent aussi retrouvées sans vie après la tempête.

En dernière séance de la Cour du Magistrat, M. le juge Mulvena a condamné à $5. d'amende et les frais ou 30 jours, l'individu John Shea, arrêté la semaine dernière sous accusation d'avoir volé sa course sur le Grand Tronc, entre Montréal et Sherbrooke.

—Sentence a été suspendue dans le cas de Joseph Bell, accusé de désertion de service, à la condition que l'accusé retournera à son métier à l'usine "Magog Woolen Mills".

—La cause de Geo. et Wilf. Pépin, prévenus de mauvais traitements à un cheval de louage, a été remise à lundi, sur requête à cet effet, du procureur des défendeurs.

—Nap. Roy, arrêté sous la double accusation de dommages à la propriété et désertion de la justice, a reçu une sentence de $3 d'amende et les frais ou 60 jours.

Placide Gosselin, un repris de justice, arrêté pour ivrognerie et tapage, a été condamné à $50. d'amende et les frais ou 3 mois.

Des demandes de soumissions viennent d'être émises par le gouvernement, pour l'entreprise des travaux de construction de notre nouvelle salle de manège militaire. Les plans et devis de l'édifice sont entre les mains de M. Oscar Desève, du Bureau de Poste.

En aidant aux travaux de sa ferme, à Sherbrooke Est, la semaine dernière, M. Richard Armitage, est tombé accidentellement de sa moissonneuse, se fracturant plusieurs côtes.

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St-Laurent, Montréal, Tél. Bell, Main 2818. n

SMITH DEVINT SAGE

Il avait un cor assez douloureux, et ne cherchait qu'à en arrêter le progrès. Il résolut un jour de faire usage de l'Extracteur de Cors sans douleur de Putnam, et son cor a disparu. Essayez Putnam. A w

FOOT ELM
Le remède pour les pieds qui donne satisfaction.
18 poudres pour 25c. 90 pour $1.00.
A w

The John Murphy Company Limited

Le Magasin Ferme à 5.30 p.m. Lundi 12 Août 1907.

Nouvelles Marchandises d'Eté en Retard

BLOUSES CONFECTIONNEES A NEW-YORK

3 élégants dessins dans les styles corrects de New-York; supérieurement taillées et finies; celles qui conservent bien leur apparence; excellentes pour voyager.

Le style No 1 est en batiste irlandaise rayée.
Le style No 2 est en mousseline anglaise tachetée.
Le style No 3 est en linon suisse à carreaux.
Toutes, mardi, au prix spécial de chacune $2.95

LONGS GANTS EN LILLE $1.00 MARDI .50

Une caisse de longs gants Lille Allemands achetés il y a un an chez un manufacturier, ne vient que d'arriver. Ça vaut aujourd'hui au moins le double du prix que nous en demandons.

Gants Lille à poignet mousquetaire, 2 boutons à pression (recouverts en soie) dos brodés en soie, bras élastiques, 20 pouces de long, blanc, noir et gris. Mardi, la paire .50.

UNE GROSSE JOURNEE A CINQ PIASTRES AU RAYON DES CHAPEAUX

Chapeaux, non pas ceux faits à la machine, mais des créations individuelles, à $10, $15 et $20. Uniquement pour créer de l'espace pour les premières livraisons d'automne, mardi, chacun, $5.00

The John Murphy Company Limited

LA FARINE "FIVE ROSES"

possède la réputation, parmi des milliers de ménagères qui s'y connaissent, d'être la farine la meilleure et la plus uniforme offerte en vente aujourd'hui. Elles l'ont essayée parfaitement, de toutes les façons, et le fait que celle qui emploie "FIVE ROSES" achète rarement si toutefois elle achète une autre marque, démontre clairement qu'elle est d'une qualité supérieure toujours la même.
Vous n'avez rien à craindre en commandant une farine ayant la réputation de la "FIVE ROSES," car elle a été bien éprouvée.
Demandez-en un sac à votre épicier, aujourd'hui.
Lake of the Woods Milling Co LTD. 12,14,16

Composé à la racine de colonnier de Cook

Légrand remède interne et local, remède inoffensif et efficace pour régulariser les périodes, sur lequel les femmes peuvent compter. Vendu dans trois degrés de force— No 1 $1.00. No 2, 10 degrés plus fort $3.00. No 3, pour cas spéciaux $5.00 la boîte. Vendu chez tous les pharmaciens ou envoyé franco sur réception du prix. Livre gratuit. Adresse:
The Cook Medicine Co., Toronto, Ont. (1)

CIGARETTES SWEET VIOLET
CHAQUE BOUFFEE EST UN DELICE
155-n

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT
FETHERSTONAUGH & CIE
Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 35.
176—1Mvm

FOURRURES

Avantages extraordinaires en achetant vos fourrures durant le mois d'août, vous économiserez de 25 à 35 p.c., sur les prix d'automne.

J. R. BOURDEAU,
159 Boul. St Laurent.
TEL. BELL EST 1850.
9.12

TEMPÉRATURE

Vent frais du sud, très chaud, orages électriques, plus frais.

NOS MINISTRES

L'honorable M. Gouin, premier-ministre de la province, et l'honorable M. Allard, ministre de l'agriculture, étaient ce matin aux bureaux du gouvernement, où ils ont reçu plusieurs députés.

× × ×

Québec, 12 — L'hon. Lomer Gouin, MM. Alexandre Taschereau, député de Montmorency ; A. Blouin, député de Lévis ; Ernest Roy, député de Montmagny, et J. E. Caron, député de l'Islet, assisteront et prendront la parole à l'assemblée convoquée pour le 18 courant, à Saint-Michel de Bellechasse.

Les clubs Laurier et Mercier, de Québec, se rendront en corps pour acclamer l'hon. M. Turgeon et ceux qui l'accompagneront.

RETOUR DE M. H. GERVAIS

Monsieur Honoré Gervais, C. R., est arrivé ce matin à Montréal, par le "Victorian", après un voyage de plusieurs mois en Europe.

UNE EXCURSION MOUVEMENTEE

Deux jeunes gens ont failli périr dans le fleuve, vis-a-vis Montréal samedi dernier — Ils sont secourus par les membres de l'équipage du "Beaupré."

Deux jeunes gens, sans grande expérience, se sont aventurés en chaloupe sur le fleuve, samedi après-midi, alors que le "Victorian" allait entrer dans notre port.

L'embarcation fut saisie par les vagues soulevées par le palais flottant, et coula bientôt. Des deux jeunes gens qui étaient restés, malgré tout, les pieds dans la chaloupe on ne voyait que la figure, pendant que l'air retentissait de leurs appels.

Personne ne se trouvait là pour leur porter secours. Enfin le courant les conduisit à quelques verges du vapeur "Beaupré", de la compagnie Richelieu et Ontario. Les membres de l'équipage lancèrent des câbles aux deux naufragés qui bientôt étaient installés dans la chambre des machines du navire, où ils firent sécher leurs vêtements avant de retourner à leur domicile.

Les deux jeunes gens se souviendront toujours de leur excursion de samedi dernier.

LES FAUVES DE STE MADELEINE

SAINTE-AGATHE VOIT UNE REPETITION DES GRANDES CHASSES AU TIGRE ORGANISEES PAR UN CONFRERE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sainte-Agathe, 12 — Il y a eu grande chasse, vendredi soir, ici. Une quinzaine de citoyens armés jusqu'aux dents y ont pris part. L'expédition a été un succès : il n'y manquait que le vilbier.

On croyait capturer un ours redoutable, et c'est un pourceau qu'on a trouvé, prenant ses ébats au milieu du bois.

Le chien de Beauregard à Sainte-Madeleine ; le "cochon" de M. Fournel à Sainte-Agathe.

Voici. Quelques minutes avant l'arrivée du convoi de Montréal, vendredi soir, M. Joseph Godon se précipita sur le quai de la gare en criant qu'il venait de faire face, sous bois, à un ours dont une patte de devant était brisée.

L'alarme fut donnée, on organisa la poursuite.

Le premier fusil paru sur les lieux était manoeuvré par un M. Paré, employé aux scieries. Il y en eut bientôt une douzaine. Et cette petite armée se mit en branle, avec mille précautions, pendant que les flâneurs moins belliqueux rassemblés à la gare prenaient avec prudence la poudre d'escampette.

Dans le bois, on entendit des branches craquer : après cela, plus de doute, — tigre, ours ou chien de Beauregard, l'"ennemi" était là.

Jusqu'à 3 heures du matin on se ballada à travers les arbres, à le chercher, pendant que "lui" persistait à ne pas se montrer.

Un cri soudain : "Le voilà !"

Et les chasseurs de charger, canons pointés vers l'inconnu tout de danger (?)

A quelques pas de là le cochon de M. Fournel se prélassait. Il regarda les intrus envahir ses domaines. Dans toute son attitude un cachet de fierté blessée : "Vont-ils tenter de me la faire, comme à celui de là-bas... le "personnage" de Sainte-Madeleine ?"

Plus heureux toutefois que le chien de Beauregard, un immense éclat de rire des chasseurs l'avertit que ces derniers étaient dès ce moment désarmés... moralment.

L'instant d'après tous rebroussaient en effet chemin, persuadés que M. Godon leur avait joué là un bon tour.

DU PAPIER TIMBRE

Le "Soleil" annonce que son rédacteur en chef, M. d'Hellencourt, a donné instruction à son avocat de poursuivre "La Patrie", pour publication d'une entrevue avec M. Bourassa, et ce dernier porte des accusations graves contre M. d'Hellencourt.

CE SERAIT OSE DE DIRE QUE VOUS MANQUEZ DE JUGEMENT

Cependant c'est cela qu'on vous dit quand vous demandez un article annoncé et que votre marchand vous offre une substitution.

OUTRAGEANTE PERSECUTION

Les socialistes italiens mettent le feu aux eglises et sur la place publique brûlent les reliques. --- Le Pape ordonnera qu'on supprime les fêtes organisées pour son jubilé. --- Insultes à l'abbé Perosi.

Rome, 12—L'Italie, en ce moment, a une telle rage de laver son linge sale en public qu'une grande partie de celui quie ne l'est pas s'y mélange forcément. En d'autres termes l'anticléricalisme bat son plein avec l'ordinaire injustice d'un mouvement populaire et quiconque tente de l'enrayer est entraîné par lui.

Depuis le cardinal jusqu'au simple curé tous sont en butte à la persécution et pas un ne peut passer dans les rues avec sécurité.

On met le feu aux églises, on détruit les châses au coin des rues, on renverse les croix et la foule prise de délire fait des manifestations outrageantes contre les ministres du culte.

L'élément socialiste-radical a besoin d'un but et pour le moment il vise l'Eglise.

La situation actuelle est terrible, mais n'est après tout que le point culminant d'une crise déterminée par

L'abbé Pérosi, le fameux compositeur italien, qui a été insulté dans les rues de Rome.

plusieurs influences politiques.

Peu de temps après son élection, Pie X parlant de la situation interne de l'Italie disait : "En moins de 5 ans nous serons maîtres de l'administration communale de la péninsule et alors nous songerons sérieusement à conquérir le Parlement".

Le succès du système qu'il avait adopté dans les provinces Vénitiennes lui permettait de croire la chose possible en Italie et le moment était favorable au parti catholique. Mais une brouille de partis a déterminé l'effrayante révulsion que l'on voit aujourd'hui.

Etant donné ces événements, le Pape entend non seulement retarder les fêtes jubilaires, mais il les supprimera probablement.

L'abbé Perosi, le célèbre compositeur passait dans une rue de Rome, quand soudain un homme s'approcha et lui cracha au visage. Il en ressenti un tel chagrin, qu'il faillit perdre connaissance.

LE SAUT PERILLEUX

Un bébé de 18 mois fait une terrible chute d'une hauteur de 35 pieds sans se blesser grièvement, hier.

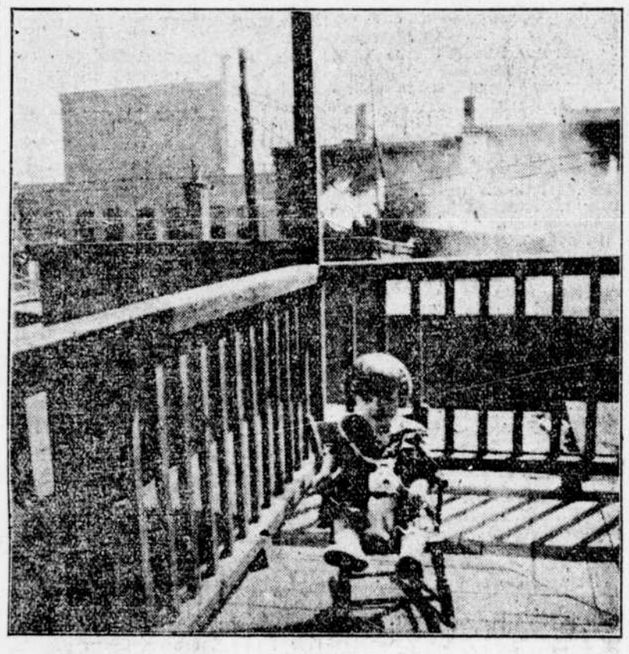

LA PETITE ALICE DELCOURT, SUR LA GALERIE, D'OU ELLE TOMBAIT SAMEDI, D'UNE HAUTEUR DE 35 PIEDS, SANS S'INFLIGER DE GRAVES BLESSURES.

Alice Delcourt est l'enfant de M. W. Delcourt, No 162 rue Versailles, commis à l'hôtel Queen. Elle n'est âgée que d'un an et demi.

Samedi après-midi, elle était à s'amuser sur la galerie en arrière de la demeure de son père, et trompant la vigilence de sa mère, elle décela un barreau mal asujetti de la balustrade et voulant, avec une curiosité bien naturelle à son âge, regarder ce qui se passait au bas, perdit l'équilibre et alla s'abattre dans la cour.

Elle était tombée du troisième étage d'une hauteur de 35 pieds.

Elle fut immédiatement relevée sans aucun mal apparemment. Un médecin fut aussitôt appelé et ne constata qu'une légère contusion au côté droit, sans aucune fracture des os.

Ce matin la pauvre petite bonne femme pouvait marcher comme à l'ordinaire.

On comprend la joie des parents à la vue de leur enfant ayant échappé presque miraculeusement à une mort presque toujours assurée en pareil cas.

MALPROPRETE REPOUSSANTE

Demain matin comparaîtra en cour du recorder, Adéline Morrisseau, une vieille femme de 70 ans. La prévenue a été sommée de venir expliquer comment il se faisait que sa maison était d'une malpropreté plus que repoussante.

Les officiers qui ont visité le logis ou plutôt la cabane qu'habite Adéline Morrisseau et qui porte le No 325 de la rue Dufferin, déclarent qu'ils n'ont vu rien d'aussi malpropre encore à Montréal.

Si le français comme le latin, dans les mots bravait l'honnêteté, nous pourrions faire une description du taudis infecte habité par la prévenue. Mais nous devons nous contenter de dire que les voisins et les passants se plaignent des émanations fétides qui s'échappent jour et nuit du taudis.

On assure qu'Adéline Morrisseau vaut plusieurs milliers de dollars et qu'elle est propriétaire d'une demi-douzaine de logements à Montréal.

Ainsi que nous le disons plus haut, la vieille femme aura à s'expliquer demain devant le recorder.

GREVE TERMINEE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 12 — La grève des fileurs de Valleyfield, qui menaçaient de causer une suspension générale des travaux aux moulins de la "Montréal Cotton Co." a été réglée vendredi dernier à la grande satisfaction des grévistes.

Les ouvriers employés dans les moulins "Louise" et "Montréal" recevront 10 pour cent d'augmentation de salaire en sus de celle qu'ils recevaient le printemps dernier et ceux du moulin Gault recevront une augmentation de 20 pour cent.

Le nouvel arrangement a été rédigé cette fois dans toutes les formes régulières et légales par Mtre Papineau, de Valleyfield, et tout semble indiquer qu'il sera de longue durée. M. Wilfrid Paquette, le président général de la Fédération des Ouvriers Textiles, a puissamment contribué au règlement de la difficulté.

SOUS LES ROUES D'UN CONVOI

Un homme dont on n'a pas encore pu établir l'identité a été écrasé à Lanoraie, samedi après-midi — Enquête du coroner.

Samedi après-midi, un homme a été broyé près de la gare de Lanoraie, par le convoi de Saint-Gabriel de Brandon.

Le coroner du district a tenu une enquête, et le verdict du jury a été : "Mort accidentelle." Les employés, ni la compagnie, ne sont nullement à blâmer."

L'inconnu tué, au cours d'un accident de chemin de fer, à Lanoraie, samedi après-midi.

Le cadavre n'a pas encore été reconnu, mais tout porte à croire que c'est celui d'un nommé Louis Côté, du village de Lanoraie. Les parents doivent se rendre à la gare, pour établir l'identité de l'infortuné, cet après-midi.

Le défunt a les cheveux grisonnants et porte une forte moustache. Il était vêtu d'un complet bleu marine et un chapeau de feutre noir dur.

12 PERTES DE VIE

Dans une seule journée, 12 personnes se noient à New-York.

New-York, 12 — Dans le voisinage de New-York on rapporte que 12 personnes se sont noyées ici et là en se baignant.

COLLISION DE LOCOMOTIVES

Trois employés de la compagnie du Pacifique Canadien blessés, hier, près du Mile End, à la courbe du chemin Papineau—Ils sont transportés à l'hôpital, puis à leurs domiciles.

Une locomotive attachée à un convoi de fret, et une locomotive traînant une "vanne" seulement, se sont tamponnées, hier matin, à 5 h. 40, sur la voie du C. P. R., vis-à-vis l'Avenue Papineau. Trois hommes ont été blessés, dont l'un assez grièvement. Tous trois ont dû être transportés aux hôpitaux : M. Roméo Leblanc, un des serre-freins, blessé à la tête et au dos, n'a repris connaissance qu'une fois rendu à l'hôpital Notre-Dame, et dans l'après-midi, il était assez bien pour être conduit chez lui, au No 14 de la rue Sherbrooke-Est. Ses deux compagnons d'infortune, MM. Jos. Caron, serre-frein, et L. J. O'Connor, chauffeur, ont pu également gagner leurs demeures, quelques heures après leur admission à l'hôpital. Caron souffre de blessures à la figure et O'Connor s'est blessé au poignet en sautant de la locomotive, à la suite du mécanicien.

La collision a eu lieu entre la locomotive 381 et la locomotive 2168 qui venait de pousser un grand nombre de wagons au Mile-End, et qui était arrêtée à la courbe que fait le chemin, à l'avenue Papineau.

Le mécanicien de la première locomotive n'aperçut l'autre pesante machine, dit-on, alors qu'il n'en était plus qu'à une centaine de pieds.

Il n'eut que le temps de fermer la vapeur, d'appliquer les freins et de sauter. Son chauffeur, en l'imitant, s'est blessé au poignet, comme nous le disons plus haut.

MM. Leblanc et Caron, qui étaient dans la "vanne" à préparer leurs livres, ne furent nullement prévenus de l'accident ; aussi, lors du choc terrible des deux géants d'acier, volèrent-ils à l'autre extrémité du wagon, où ils se heurtèrent violemment, avec le résultat que nous décrivons plus haut.

M. Roméo Leblanc, serre-frein, l'une des victimes de la collision de dimanche matin, sur le C. P. R., à la traverse du chemin Papineau.

L'enquête que la compagnie a ouverte, dira à qui attribuer la responsabilité de cet accident qui aurait pu avoir des suites si funestes.

Les deux locomotives ont été endommagées, mais le trafic a pu être bientôt rétabli.

Le mécanicien et le chauffeur de la locomotive No 2168, en voyant s'approcher l'autre pesante machine, ont eu le temps de sauter à terre, et ainsi de se mettre à l'abri du danger.

M. Leblanc, le serre-frein, qui a eu le plus à souffrir de l'accident, interviewé par un de nos représentants, hier soir, a déclaré ne se rappeler de rien ; la force du coup lui ayant fait perdre connaissance.

GRAVE ACCIDENT A SAINTE ANNE

M. Hercule Sauvé, âgé de 34 ans et charretier à l'emploi de M. Joseph Allard, entrepreneur de la maison McDonald, de Sainte-Anne de Bellevue, a été victime d'un grave accident, samedi après-midi.

Comme il était occupé à décharger des sacs de son, il fit un faux pas et se fractura la jambe gauche.

Le Dr Guénette, de Ste-Anne, fut appelé à lui prodiguer les premiers soins, et hier, l'infortuné était transporté à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

PERSONNEL

Monsieur Ferdinand Tremblay et Monsieur Philémon Cousineau seront absents de Montréal durant un mois. Ils assisteront à la Convention de l'Union des Municipalités Canadiennes à Fort William, puis continueront leur voyage à travers le continent jusqu'à Victoria, visitant l'Ouest à leur retour.

LES HORREURS D'UNE AGONIE

La mort de l'huissier Louis Labelle, de St Jérôme, donne naissance à de

GRAVES RUMEURS

Le malheureux a été laissé mourant durant toute une nuit, sous un hangar.

DES FOURSUITES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jérôme, 12 — Louis Labelle, dont les funérailles ont eu lieu ce matin, est mort jeudi soir, à l'Annonciation, chez son beau-frère Desjardins, conseiller du village.

Samedi, le malheureux, sur la route de l'Annonciation au Nominingue, a été frappé d'apploxie, alors que seul, en voiture, il tomba dans le chemin où il fut ramassé par un passant et transporté chez un colon, non loin. Ici on le prit pour un ivrogne on le coucha dans

M. Louis Labelle, huissier de Saint-Jérôme, décédé dans de dramatiques circonstances.

une voiture "express" où il fut oublié ainsi, sous un hagar, jusqu'au lendemain, dimanche.

Le docteur Cartier autorisa le transport de Labelle chez Desjardins, mais ne consentit pas à le laisser transporter à Saint-Jérôme.

Labelle est mort sans avoir repris connaissance. On dit que la famille doit prendre des procédures au criminel contre les personnes qui, par omission de simples devoirs de charité, auraient peut-être, sinon causé, du moins accéléré la mort de Labelle.

On ne saurait dire encore jusqu'où iraient leurs responsabilités. Labelle était huissier des districts de Terrebonne et d'Ottawa, et avait par conséquent des ennemis, mais cependant comme toujours ce ne sont que des rumeurs.

Le code criminel punit celui qui omet quelque chose pouvant préserver la vie de son semblable, tout comme celui qui commet un acte causant la mort de son semblable. Labelle avait occupé toutes les charges publiques, ici, et jouissait d'une grande influence.

UN MONSTRE DE SEIZE ANS

UNE ACCUSATION ABOMINABLE PESE SUR LA TETE D'UN JEUNE GARCON DE VAL-MORIN, COMTE DE TERREBONNE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Adèle, 12 — Val-Morin, village situé à huit milles de Sainte-Agathe, vient d'être le théâtre d'un drame absolument pénible dont l'acteur principal est un enfant de 16 ans, et la victime, Virginia Marinier, une fillette de huit ans.

Dès vendredi, celui sur qui pèse aujourd'hui une terrible accusation, était mis sous arrêt par un huissier de Sainte-Adèle.

L'enquête relative à cette triste affaire s'instruira à Sainte-Jérôme.

Le prétendu assaillant proteste de son innocence avec la plus grande énergie.

INCENDIE A TETREAULTVILLE

LA MAISON ET LES DEPENDANCES DE M. BELANGER SONT DETRUITS PAR LES FLAMMES, HIER SOIR.

Vers 10,30 hrs, hier soir, le feu se déclarait dans la grange de M. Bélan de Tétreaultville. En un clin d'oeil les flammes se propogèrent à la maison.

M. Bélanger aidé des voisins réussirent à sauver une partie du ménage mais la grange et la maison ont été détruites de fond en comble.

Le feu aurait été mis accidentellement par un fanal laissé dans la grange et qui a fait explosion.

Les pertes sont considérables. M. Bélanger n'avait en tout que mille dollars d'assurances.

SEANCE DU CONSEIL

Il se réunira cet après-midi, et après avoir disposé des affaires de routine, s'ajournera au 9 septembre prochain.

Le conseil s'assemblera cet après-midi à trois heures, mais vu l'absence de plusieurs échevins marquants, on ne croit pas qu'il soit question d'autre chose que des affaires strictement de routine, puis il y aurait ajournement au 9 septembre à deux heures et demie de l'après-midi.

SONT-CE LES COUPABLES

Les habiles policiers Victor Foucault et Valade du poste No 5 croient avoir découvert les auteurs du vol commis vendredi dernier au restaurant Excelsior situé au No 24 de la rue Saint-Antoine.

Les coupables seraient les mêmes qui ont dévalisé l'étal de M. Freedman, 122 rue Vitré Ouest, et qui ont été arrêtés dimanche soir.

LA SITUATION S'AGGRAVE

Le général Drude se voit contraint de demander du renfort.

2 TUES, 8 BLESSES

Tel est le chiffre des pertes françaises. Les Maures laissent 100 cadavres sur le terrain.

ORDRE DE MOBILISATION

Tanger, 12 — De nombreuses tribus fanatiques ne cessent de harceler les troupes françaises cantonnées près de Casablanca.

La bataille a commencé jeudi par une attaque des Maures. Le général Drude, avec ses tirailleurs algériens a repoussé les barbares et leur a infligé de lourdes pertes grâce à sa terrible artillerie française.

Les troupes françaises gagnent chaque jour du terrain, repoussant les fanatiques sauvages en les mitraillant et les chargeant tour à tour.

Casablanca est calme. Les ravages causés par le bombardement des cuirassés français sont effrayants. Il ne reste pas une seule maison debout.

Paris, 12 — Vendredi, le général Drude prit l'offensive, mais il eut 10 hommes de blessés grâce à un habile mouvement de flanc par les Maures qui eux laissèrent une centaine de morts.

Tanger, 12—L'attaque des Maures a causé une grande joie à Casablanca, parmi les natifs. Menley Habid, gouverneur, a informé les Européens qu'il ne prenait pas sur lui la responsabilité des événements qui arriveront si l'on punit les meurtriers de Casablanca.

Paris, 12 — Le croiseur amiral "Aubé" a rejoint le "Duchayla" à Mazagran.

Tanger, 12 — Dans l'attaque que les Maures ont faite, les Français ont perdu deux hommes et 8 ont été blessés.

Tous les passagers venant par les paquebots ne parlent que du courage des soldats français et de leur extraordinaire mépris de la mort.

Oran, 12 — Une dépêche annonce que le général Drude a demandé du renfort, déclarant que sans cela la position est insoutenable à Casablanca.

On a dû débarquer l'artillerie de marine pour renforcer l'armée de terre.

A Oran un bataillon d'infanterie et une division de cavalerie attend avec impatience le signal du départ.

Paris, 12. — Tous les journaux de l'Europe émettent l'opinion que le seul moyen de rétablir l'ordre au Maroc, c'est de le conquérir. La France devra faire, comme elle fit pour l'Algérie. Les puissances devront forcer l'Allemagne à donner son consentement afin que la France puisse se préparer pour une longue campagne.

DANS LES EAUX DU FLEUVE

On trouve, cet avant-midi, devant la ville, le cadavre d'un inconnu — Est-ce un Chinois ou un Japonais ?

On a repêché, ce matin, dans les eaux du fleuve, vis-à-vis Montréal, le cadavre d'un homme que l'on croit être de nationalité soit chinoise ou japonaise.

Dans les poches de l'infortuné, il n'y avait rien qui put aider à établir son identité. On a trouvé du tabac à

L'inconnu repêché dans les eaux du fleuve, ce matin et dont on ne connait pas la nationalité.

priser, venant de Copenhague ; des cigarettes et six dollars et soixante centins en argent. Le cadavre paraît avoir séjourné 3 ou 4 jours dans l'eau.

Le malheureux a les cheveux très noirs et longs. Il portait un habit et des pantalons noirs, des caleçons bleus et des souliers en toile brune avec semelles en caoutchouc blanc.

Le cadavre est celui d'un homme de 5 pieds 9 pouces, bien constitué.

CONVENTION DES ASSUREURS SUR LA VIE A TORONTO

Les assureurs sur la vie auront leur convention la semaine prochaine à Toronto. Cette convention s'ouvrira le 19 et se terminera le 23 août. Elle sera selon toute apparence la plus nombreuse jamais tenue en Amérique.

NAISSANCES

BROUSSEAU — En cette ville, le 11 août 1907 au No 353 Amherst, l'épouse de M. Alfred Brousseau, un fils, baptisé Joseph-Télesphore-Emilien.

Parain et marraine, M. et Mme T. Richelieu, grands-parents de l'enfant.

DUSSAULT — A Montréal, le 9 août 1907, au No 108 rue Bréboeuf, l'épouse de M. Emilien Dussault, un fils, baptisé Joseph-Emilien-Alfred-Ferdinand.

Parrain et marraine, M. et Madame Ferd. Dussault, marchand et maître de Poste de Deschambault, grands-parents de l'enfant.

DESLAURIERS — A Saint-Laurent, le 5 août 1907, l'épouse de M. Rémi Deslauriers, une fille, baptisée Marie-Anne-Stella-Ellianne.

Parrain et marraine, M. et Mme Albert Laframboise, oncle et tante de l'enfant.

DE LAUNIERE — A la Pointe Saint-Charles, le 8 août 1907, au No 256 rue Centre, l'épouse de M. George De Launière, un fils, baptisé Maurice-René-Alfred.

Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Ladouceur, oncle et tante de l'enfant

IL REPONDRA DE SES CRIMES

Un fameux chef de bandits, fugitif de son pays, est capturé

A HOLYOKE

Il est dénoncé à la police par un de ses compatriotes qui l'avait reconnu.

LA CHASSE A L'HOMME

Holyoke, Mass., 12 — Une des arrestations les plus importantes qu'on ait encore faites ici, a eu lieu, samedi, le 10 août au matin, alors que les détectives Bligh et Mack, de Holyoke ; W. Wilcox, de New-York ; l'inspecteur Boyle, du département de Springfield, et le "marshall" Frink, qui s'est rendu fameux, dans l'incident Rockefeller, il y a quelques semaines, ont mis la main sur Louis Jos. Vercomte, connu dans notre ville, sous le nom de Louis Blondel.

Il y a cinq ou six ans, Blondel était chef d'une bande de voleurs de grand chemin, qui infestait alors une partie du nord de la France. Poursuivis et mis en déroute, les membres de cette bande se réfugièrent un peu partout. Leur chef, en se déguisant, put s'enfuir aux Etats-Unis, et quelques années de recherches n'ont pu suffire pour capturer aucun d'eux.

Il y a trois ans, la police de l'Etat du Massachusetts ayant été avertie que Blondel s'était retiré à Fitchburg, un groupe d'officiers se rendit là pour cerner le coupable, mais l'habile bandit se joua de la justice encore une fois. Déguisé sous l'habit d'une femme, il quitta Fitchburg, Mass., pour venir à Holyoke, où il vit depuis ce temps, et où il s'est fait connaître comme habile lutteur et bon travailleur. Notre homme qui vivait presqu'heureux, aurait sans doute continué longtemps encore sa vie de quiétude si l'imprévu ne lui eut fait rencontrer ces jours passés, un homme de sa colonie, qui le dénonça à la justice.

Le nouvel arrivé, ayant été s'établir rue South Canal, où demeurait Blondel, vit son ancien compatriote, et tous deux se reconnurent, Blondel se vanta ouvertement de ses exploits passés, ajoutant que la police de l'Etat se vengerait de sa disparition s'il venait à être découvert. Sur ce, l'étranger se rendit chez un avocat, lui expliquant ce qui venait de se passer.

Le consul de France qui fut aussitôt averti, envoya les détectives sans retard, pour faire l'arrestation de Blondel, qui fut d'abord conduit à la prison de Sprinfield, où il déclara être bien l'homme que l'on recherchait. Il a dû être ensuite conduit à Boston, en vertu de la loi américaine et de là, on l'enverra en France.

NAISSANCES

CHARBONNEAU — A Terrebonne, le 1er août 1907, l'épouse de M. Jos. Charbonneau, une fille, baptisée Marie-Yvonne-Germaine.

Parrain et marraine, M. et Mme William Gravel, maître-plombier, Terrebonne.

LAROCHE—A Montréal, le 9 août 1907 au No 219a rue Dorion, l'épouse de M. Avila Laroche, un fils, baptisé Joseph-Ovila Henri.

Parrain et marraine M. Henri, Bourgeois, et Mme Charles Gaudry, de Greenfield, Mass., oncle et tante de l'enfant.

ROBIDOUX — A Montréal, le 8 août 1907, au No 145 rue Richmond, l'épouse de M. N. Robidoux, un fils, baptisé Joseph-Eugène-Ovide.

Parrain et marraine, M. Georges Langevin et Mlle Caroline Robidoux, tante de l'enfant.

DECES

ARCHAMBAULT — A L'Assomption, le 11 août 1907, à l'âge de 53 ans, Georges Archambault, marchand.

Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partir ade sa demeure, à 9 heures, pour se rendre à l'église de L'Assomption, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS — En cette ville, le 11 août 1907 à l'âge de 1 an, Yvette Desjardins, enfant bien-aimée de Ildège Desjardins.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père No 129 rue Dorion à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER — En cette ville, le 11 août 1907, à l'âge de 49 ans, 2 mois et 23 jours, Napoléon Fournier.

Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 71 rue Beaudoin, à 7.45, pour se rendre à l'église St Elizabeth Portugal, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTE — En cette ville, le 10 août 1907, à l'âge de 55 ans et 10 mois, Louis Forté, cordonnier.

Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 31 rue Lasalle, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACOB — En cette ville, le 12 août 1907, à l'âge de 4 mois et 15 jours, Louis-Jules-Rodolphe, enfant de Jules A. Jacob, commis-voyageur, No 36 rue Boyer.

Funérailles privées.

LAPOINTE — En cette ville, le 10 août 1907, à l'âge de 12 ans, 3 mois et 15 jours, Marie-Angèle-Yvonne, fille bien-aimée de Zacharie Lapointe, maître-charretier.

Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 559 rue Plessis, à 7¾ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAITRE — En cette ville, le 10 août 1907, à l'âge de 7 ans, Donat Lemaitre, enfant bien-aimé de Georges Lemaitre, barbier.

LAMOUREUX — En cette ville, le 10 août 1907, à l'âge de 75 ans, Jean Lamoureux.

Les funérailles auront lieu mardi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 280 rue Carrières, à 7 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les membres de la Ligue du Sacré-Coeur sont priés d'y assister.

LAUZON — A Montréal, le 9 août 1907, au No 306 boulevard Saint-Joseph, à l'âge de 87 ans, Jérémie Lauzon, époux d'Antoinette Ethier.

Les funérailles ont eu lieu à Sainte-Agathe des Monts.

LECAVALIER — A Sainte-Rose, décédée le 10 août, 1907, à l'âge de vingt ans et huit mois, Dorilda Ménard, épouse bien-aimée d'Albert Lecavalier, agent de la New William Sewing Machine Co.

Les funérailles auront lieu le 12 du courant, au cimetière de la paroisse de Sainte-Rose.

MESSE DE REQUIEM

RICHARD — Une messe de requiem sera chantée mardi, 13 du courant, à 6 heures, à l'église Sacré-Coeur, pour le repos de l'âme de Rosatir Trudeau, épouse de Joseph Richard.

Parents et amis sont priés d'y assister.